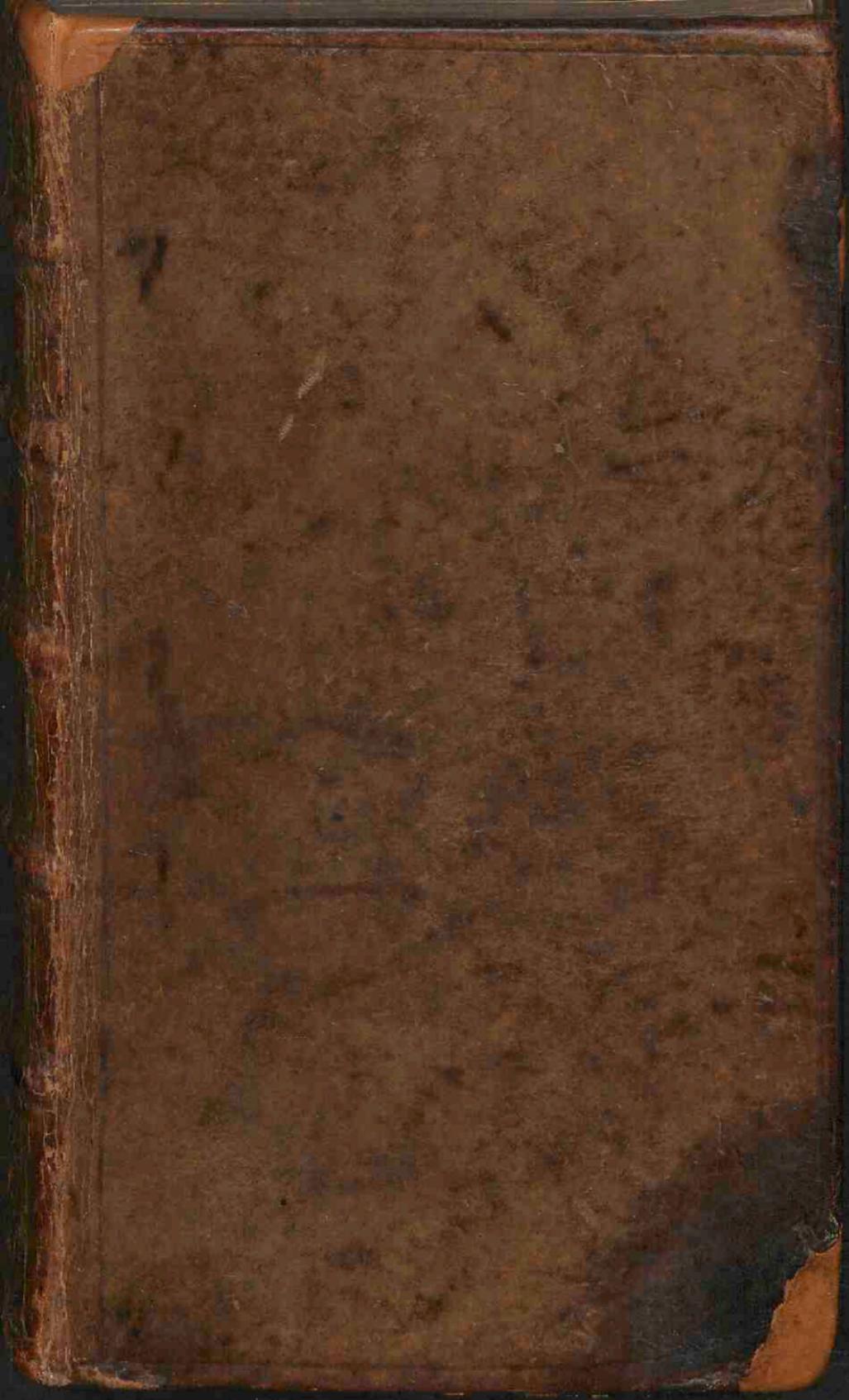




Le chirurgien dentiste, ou traité des dents, ou l'on enseigne les moyens de les entretenir propres & saines, de les embellir, d'en réparer la perte & de remédier à leurs maladies, à celles des gencives & aux accidens qui peuvent survenir aux autres
pa

<https://hdl.handle.net/1874/278290>



Rijksuniversiteit Utrecht

Collectie

KALMAN KLEIN

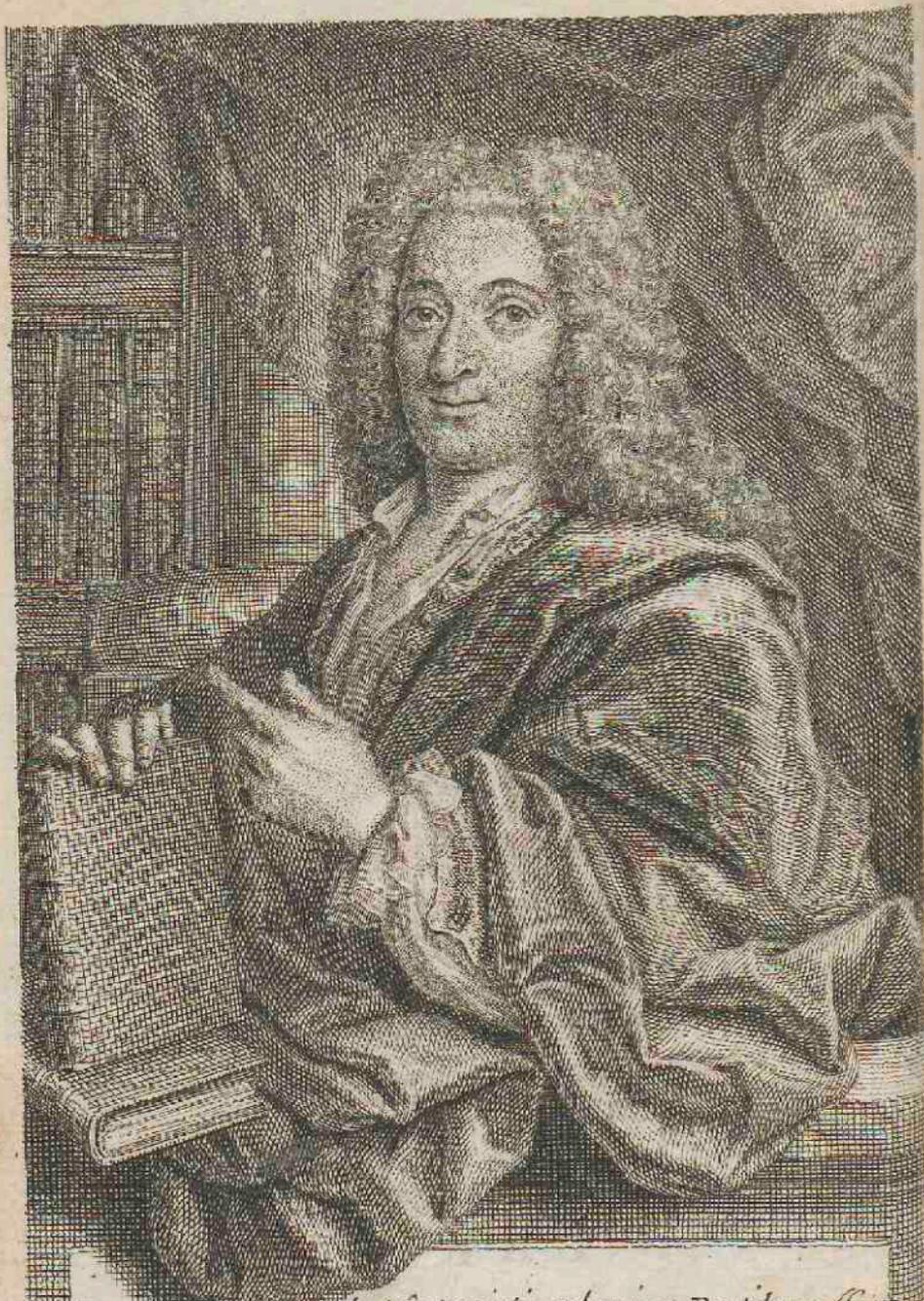
hoir chirurg



4^e Les R. Vol. et Dijon (A*) - I. H. p. 1.

Di.

29
278



Dum *scribit* *quod* *de* *dentibus* *et* *scriptis* *solamina* *Dentibus* *affers*
Illorum *in* *tulo* *sunt* *decor* *atque* *salus* .
Invidice *spernas* *igitur* *FAUCHARDE* *cruentos*
Dentes ; *nam* *virtus* *frangere* *novit* *eos* .

Morant

J. J. L'hoir Chirurgien

LE CHIRURGIEN

DENTISTE,

ou

TRAITE DES DENTS.

OU L'ON ENSEIGNE LES MOYENS
de les entretenir propres & saines, de les
embellir, d'en réparer la perte & de re-
medier à leurs maladies, à celles des Gen-
cives & aux accidens qui peuvent survenir
aux autres parties voisines des Dents.

Avec des Observations & des Reflexions sur
plusieurs cas singuliers.

*Ouvrage enrichi de quarante Planches
en taille douce.*

Par PIERRE FAUCHARD, Chirurgien
Dentiste à Paris.

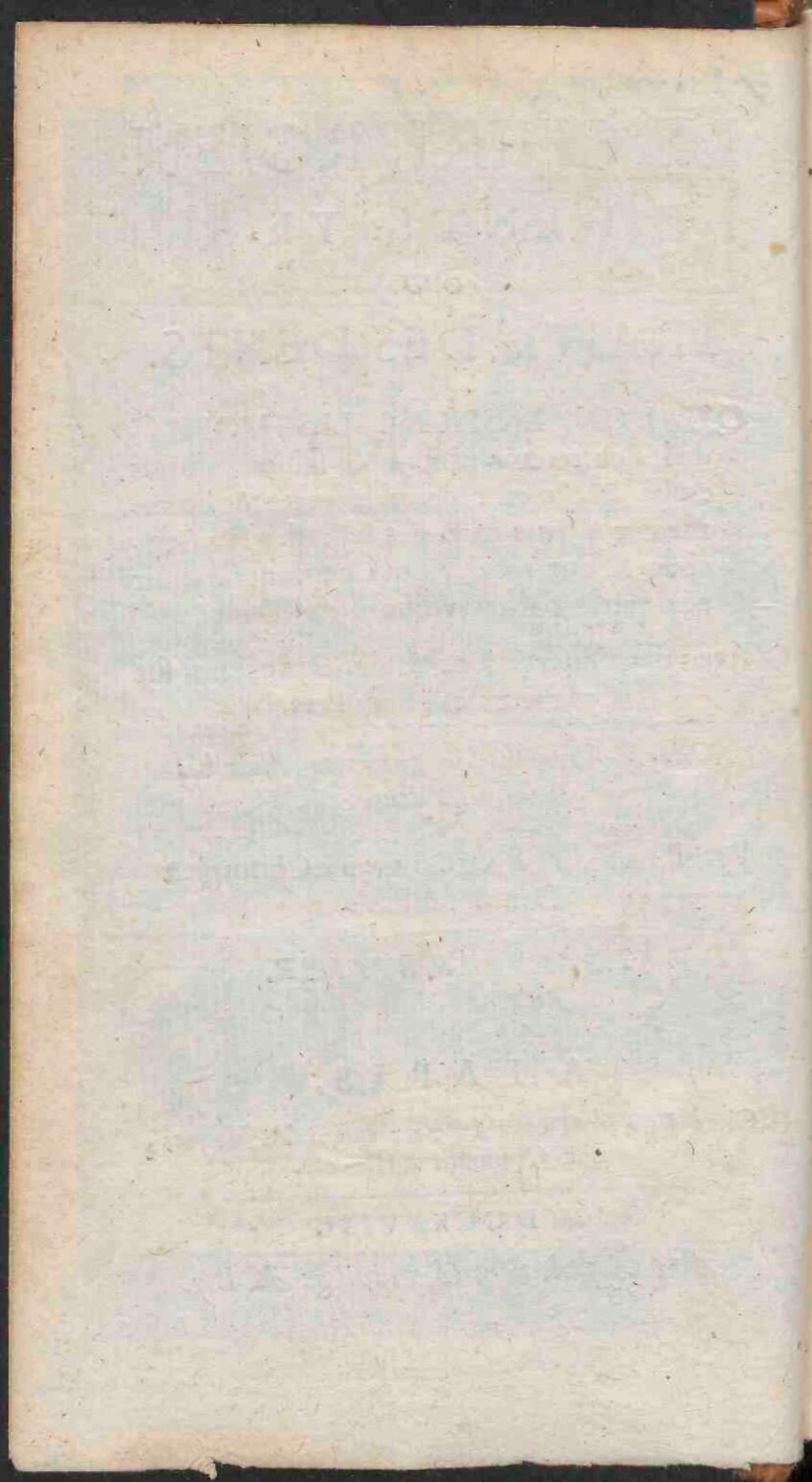
TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez JEAN MARIETTE, rue Saint Jacques;
aux Colonnes d'Hercule.

M. DCCXXVIII.

Avec Approbations & Privilège du Roy.





A M O N S I E U R

D O D A R T ,

C O N S E I L L E R D ' E T A T
ordinaire, Premier Médecin du Roy, & Surintendant des Eaux minerales du Royaume.



O N S I E U R ,

*La protection que vous avez
bien voulu accorder au Traité des
maladies des dents que je mets*

a ij

E P I T R E.

au jour, m'est si glorieuse, que je me trouve trop récompensé du tems & du travail qu'il m'a coûté.

Quoiqu'il soit le fruit d'une étude assidue & d'une expérience de trente années; j'aurois beaucoup hésité à l'exposer aux yeux du Public, s'il n'avoit été honoré d'une Approbation aussi respectable que la vôtre, & si je n'avois compris que la Chirurgie ayant toujours eu de vous un accueil favorable, il étoit comme impossible qu'une de ses principales parties méthodiquement traitée vous fût indifférente.

Cette partie, MONSIEUR, qui a pour objet les dents, qui sont un des plus beaux ornemens de l'homme, qui lui sont d'une si grande utilité, & qui étant sujettes à un si grand nombre de maladies, méritent si bien que l'on travaille à les conserver & à prévenir ou réparer leur perte,

E P I T R E.

cette partie, dis-je, si nécessaire, ne sera plus sans doute si négligée, dès qu'il paroîtra que vous vous intéressez à sa perfection.

Personne n'ignore, MONSIEUR, qu'un mérite supérieur & de rares connoissances vous ont mis dans le Royaume à la tête de la Médecine, & tout le monde sçait que ces heureuses qualitez vous sont hereditaires, & que vous les tenez de votre illustre Pere, qui s'est également distingué par la profondeur de sa science, la beauté de son esprit, l'intégrité de ses mœurs, & par son éminente pieté.

Mais votre principal éloge, MONSIEUR, consiste en ce que la France voit avec un extrême plaisir que la conservation de la Personne sacrée du Roi vous étant confiée, elle a dans votre zele judicieux, votre continuelle attention & vos sçavantes lumieres, de

E P I T R E.

sûrs garants d'une vie si précieuse.

Puis-je donc, MONSIEUR, appréhender qu'un Ouvrage publié sous vos auspices n'ait pas l'agrément du Public? Puis-je douter que la partie de Chirurgie qu'il contient plus ample & plus exacte qu'elle ne fut jamais ailleurs, ne soit de plus en plus estimée? Et pourrois-je, après l'expérience que je fais de votre bonté, ne pas être avec la plus vive & la plus sincère reconnoissance & le plus profond respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,
FAUCHARD.



P R E F A C E.

LEs Dents sont dans leur état naturel les plus polis & les plus solides de tous les os du corps humain ; mais elles sont en même tems les plus sujettes à des maladies qui causent de vives douleurs , & deviennent quelquefois très - dangereuses : nous en faisons tous la triste expérience presque aussi-tôt que nous voyons le jour.

Ceux qui conservent toutes leurs dents saines jusqu'à un âge avancé sont en très-petit nombre : les uns doivent cet avantage à un heureux temperament ; les autres à une attention & à des soins particuliers ; au lieu que la plus grande partie des hommes ont les dents viciées dès le

P R E F A C E.

premier âge , ou les perdent avant le tems.

Comme la variété des maladies des dents , des causes qui les produisent & de leurs simptoms, est infinie, les operations que la Chirurgie met en usage pour les guérir demandent aussi différentes connoissances , & la pratique seule ne suffit pas pour porter ces operations à leur perfection , à moins qu'elle ne soit dirigée par une étude exacte de l'anatomie de la bouche : cette étude est absolument nécessaire pour bien connoître la structure , la situation , le rapport & l'usage des differens organes qui la composent. Ces connoissances nous mènent insensiblement à la découverte des diverses maladies qui attaquent les dents , & à celle de leurs causes & de leur curation ; cependant il faut convenir que cette partie de la Chirurgie , qui

P R E F A C E.

regarde les maladies de la bouche, a été jusqu'à present la plus negligée.

Quoique la Chirurgie en general se soit beaucoup perfectionnée dans ces derniers tems; qu'on ait fait d'importantes découvertes dans l'anatomie & dans la maniere d'operer, & qu'on ait mis au jour quantité d'Observations scavantes & curieuses, les Dentistes n'y trouvent pourtant pas encore à beaucoup près des secours suffisans, pour les guider dans toutes leurs operations.

Les Auteurs qui ont écrit de l'anatomie, des maladies & des operations Chirurgiques, n'ont en parlant des dents, traité que très - superficiellement de plusieurs maladies de la bouche, & seulement pour ne paroître pas rien omettre de ce qui pouvoit entrer dans l'execution de leurs systêmes.

P R E F A C E.

Si quelques Ecrivains ont parlé des dents & de leurs maladies en particulier, comme Urbain Hemard & B. Martin; ils ne l'ont pas fait d'une maniere assez étendue. Le premier, qui étoit Chirurgien du Cardinal Georges d'Armagnac, a intitulé son Livre, qu'il lui dédie : *Recherche de la vraie Anatomie des dents, nature & proprietéz d'icelles, avec les maladies qui leur adviennent. A Lyon, chez Benoît Rigand 1582. in-12.* Ses recherches, qui sont curieuses & sçavantes, font voir que ce Chirurgien avoit lû les anciens Auteurs Grecs & Latins, qu'il employe judicieusement dans tout son Ouvrage.

Le second, qui étoit Apotiquaire de feuë S. A. S. M. le Prince, nous a donné une *Dissertation sur les dents, imprimée à Paris chez Thierry 1679.* formant un petit volume in-12. dans

P R E F A C E.

laquelle il explique la nature des dents, & traite de leurs maladies & de leur guérison avec assez de méthode; mais un peu trop succinctement, & sans parler des opérations qui leur conviennent.

On ne connoît au reste ni cours public, ni cours particulier de Chirurgie, où la théorie des maladies des dents soit amplement enseignée, & où l'on puisse s'instruire à fond de la pratique de cet art si nécessaire à la guérison de ces maladies, & de celles qui surviennent aux parties dont les dents sont environnées.

Les plus celebres Chirurgiens ayant abandonné cette partie de l'art, ou du moins l'ayant peu cultivée, leur negligence a été cause que des gens sans théorie & sans experience s'en sont emparez, & la pratiquent au hazard, sans principes & sans méthode. Ce n'a été que depuis peu que

P R E F A C E.

dans la Ville de Paris on a ouvert les yeux sur cet abus : on y fait à present subir un leger examen à ceux qui se destinent au traitement de ces maladies, après lequel ils prennent le titre d'Experts pour les dents; quoique plusieurs d'entr'eux ne soient munis que d'un sçavoir au-dessous du médiocre.

Pour suppléer à ce défaut d'instruction, il seroit à souhaiter que quelque habile Dentiste, par exemple, feu M. Carmeline, qui a dans son tems travaillé avec un applaudissement general, nous eut fait part de sa maniere d'operer, & des connoissances qu'il avoit acquises dans le grand nombre de maladies singulieres qu'il avoit traitées avec succès.

Si les lumieres de l'esprit croissent & se multiplient dans le commerce des habiles gens, on ne peut se dédommager de leur

P R E F A C E.

perte que par la lecture de leurs Ouvrages ; & si l'on ne peut avoir la satisfaction de leur proposer ses doutes, du moins leurs idées sur le papier nourrissent, pour ainsi dire, l'esprit de ceux qui les digerent & les méditent : elles leur deviennent propres, & souvent en font naître de nouvelles ; & le succès de ceux qui nous ont précédé & dont nous avons les préceptes, donne l'émulation d'atteindre à leur gloire & même de parvenir à de nouveaux progrès.

Ce que ce celebre Chirurgien Dentiste n'a pas fait, j'ose aujourd'hui l'entreprendre : je donnerai du moins l'exemple de ce qu'il auroit pû faire, sans doute avec plus d'érudition & de réussite.

Destiné dès ma jeunesse à la Chirurgie, les autres Arts que j'ai pratiqués ne me l'ont jamais

P R E F A C E.

fait perdre de vûë. Je fus l'Eleve de M. Alexandre Poteleret Chirurgien Major des Vaisseaux du Roy, très-experimenté dans les maladies de la bouche : je lui dois les premieres teintures des connoissances que j'ai acquises dans la Chirurgie que j'exerce, & les progrès que je fis avec cet habile homme me donnerent l'émulation qui m'a conduit dans la suite à des découvertes plus considerables : j'ai recüeilli ce qui m'a paru de mieux établi dans les Auteurs : j'en ai souvent conferé avec les Médecins & les Chirurgiens de ma connoissance les plus accreditez, & je n'ai rien negligé pour profiter de leurs conseils & de leurs lumieres.

L'experience que m'a donnée une pratique sans relâche de près de trente années, m'a conduit insensiblement à de nouvelles connoissances, & à rectifier ce

P R E F A C E;

qui m'a paru défectueux dans mes premières idées. J'offre au Public le fruit de mes soins & de mes veilles, esperant qu'il pourra être de quelque utilité à ceux qui veulent exercer la profession de Chirurgien Dentiste, & plus avantageux encore aux personnes qui ont quelque attention à conserver leur bouche en bon état.

Mais quoique j'aye tâché de ne rien avancer qui ne soit fondé sur les principes les plus sûrs & les plus conformes à l'expérience; si cependant j'avois hazardé quelque chose de repréhensible dans ce Traité, je profiterai avec docilité des avis des personnes assez bien intentionnées pour me faire connoître mon erreur. C'est un avantage qu'un Auteur vivant doit mettre à profit avec bien du plaisir & de la reconnoissance; & c'est sur quoi je fonde principalement l'esperance que j'ai

P R E F A C E.

De me rendre de plus en plus utile au Public.

Je traite d'abord de la nature des dents en general, de leur accroissement, de leur structure, de leur situation & de leur utilité: je parle ensuite de leurs maladies: j'en désigne plus de cent réellement distinctes les unes des autres; ce qui surpasse de beaucoup le nombre qui en avoit été indiqué jusqu'à present par les Auteurs. Je les partage en trois Classes. La premiere renferme les maladies dont les causes sont extérieures: La seconde, celles dont les causes sont cachées: Et la troisieme, contient les maladies symptomatiques; je rapporte dans cette derniere Classe leurs accidens les plus singuliers; & je m'étens enfin sur la maniere de les prévenir ou de les guérir.

L'affinité des gencives avec les dents, fait que les maladies

P R E F A C E.

des unes se communiquent aisément aux autres; c'est pourquoi je traite aussi des gencives & de leurs maladies.

Je passe à la maniere d'operer. Rien n'est plus commun que d'ôter des dents; cependant cette operation demande beaucoup plus de prudence & de connoissance que le vulgaire ne se l' imagine. Je parle des soins qu'il faut apporter, pour nettoyer les dents, les limer, les ruginer, les cauteriser & les plomber. Je traite des moyens de remedier à leur déplacement; de procurer & rectifier leur ordonnance; d'y suppléer, quand elle est détruite, & de les raffermir.

La perte des dents est quelquefois inévitable; mais l'art peut y suppléer. J'ai perfectionné, & même inventé plusieurs pieces artificielles, soit pour remplacer une partie des dents, soit pour suppléer à leur perte totale; &

P R E F A C E.

ces pieces les remplacent si bien, qu'elles servent parfaitement aux mêmes usages que les dents naturelles : j'en donne au préjudice de mon propre intérêt la description la plus exacte qu'il m'a été possible.

Les maladies de la bouche, ou les autres maladies qui peuvent y donner occasion, sont quelquefois si opiniâtres & si malignes, qu'elles détruisent les alveoles, les os maxillaires & ceux qui forment la voûte du palais, soit totalement, ou en partie; enforte qu'une partie de la salive & des alimens n'étant plus portée dans leurs conduits ordinaires, s'échappe par le nez, & que l'excrément qui doit couler par ce canal tombe dans la bouche. Alors la voix n'est plus articulée, & la respiration ne se fait qu'avec peine. Pour remédier à ces accidens, j'ai inventé cinq sortes d'obturateurs du

P R E F A C E.

palais, ou cinq machines avec le secours desquelles le malade recouvre presque toujours l'usage de ces parties qu'il avoit perdu : j'en donne une description très-détaillée.

J'ai cru aussi qu'il étoit nécessaire de joindre à ce Traité l'explication & la maniere de se servir de differens Instrumens propres pour operer sur les dents : j'en ai rectifié quelques-uns, & j'en ai inventé d'autres, dont je crois qu'on trouvera l'usage plus commode.

J'ai mis à la fin de la premiere Partie de cet Ouvrage soixante & onze Observations sur les maladies les plus singulieres, que j'ai traitées & guéries; avec quelques enseignemens pour se conduire en pareil cas.

Pour ne rien omettre de ce qui peut contribuer à l'utilité publique, qui est la seule vûë que je me suis proposée en compo-

P R E F A C E.

tant ce Livre : j'ai fait graver quarante Planches , qui représentent les dents dans leur état naturel ; des dents difformes & mal figurées ; differens corps d'un volume extraordinaire, soit tartareux , pierreux ou osseux , détachez des dents , ou de quelqu'autre partie de la bouche ; les Instrumens necessaires pour operer ; les pieces artificielles qui servent à remplacer une partie des dents , ou leur totalité ; & les cinq differens obturateurs du palais , dont j'ai parlé.

Enfin je donne dans ce Traité des instructions nouvelles & essentielles concernant la situation des parties de la bouche , celle où l'on doit placer le malade pour operer , & l'attitude que doit prendre l'operateur.

Au reste j'avertis le Lecteur qu'il pourra se trouver des gens , & sur-tout de ceux qui ne se soucient pas d'approfondir ce qu'il y a de difficile dans l'art du Den-

P R E F A C E.

tiste, qui ne goûteront pas la lecture du Manuel, ni la description des Instrumens; que d'autres pourront bien aussi critiquer cet Ouvrage; parce que je dis des choses qui leur paroîtront ou trop faciles, ou trop connues; mais je leur répons d'avance, que mon intention a été de travailler pour tout le monde, & principalement pour ceux qui veulent apprendre la partie de Chirurgie que je professe; que j'ai voulu leur applanir tout ce qui peut les arrêter, & leur donner la méthode qui m'a paru la plus claire & la plus aisée, afin que le Public en reçoive plus de satisfaction. D'ailleurs ceux qui ne liront pas cet Ouvrage dans le dessein d'apprendre à operer, trouveront dans le reste de ce Livre à s'instruire de mille choses qui leur seront utiles & agréables, sans s'arrêter à lire le Manuel & la description des Instru-

P R E F A C E.

mens, dont j'avouë que la lecture peut ennuyer ceux qui ne veulent pas exercer cette profession : c'est ce qui m'a déterminé à mettre cette matiere de suite, & comme faisant un corps à part, & distingué du reste de l'Ouvrage.

Uniquement excité par l'amour de la verité, & non par un esprit d'ostentation & de critique, j'ai cru ne pouvoir me dispenser de relever les erreurs d'un Auteur moderne : j'ose me flatter, qu'en vûë de l'utilité publique les gens sensez me tiendront compte des efforts que j'ai faits, pour vaincre la répugnance que j'avois à censurer. Et j'espere que l'Auteur même recevra avec moderation des avis mesurez de maniere qu'il n'y entre ni fiel, ni aigreur, & qu'il sera trop raisonnable pour ne pas sacrifier ses méprises à la verité & à l'instruction du Public.

APPROBATION

*De Monsieur Winslow, Docteur Regent
en la Faculté de Medecine de Paris,
de l'Academie Royale des Sciences,
Censeur Royal & Interprete du Roy
en langue Teutonique dans sa Biblio-
theque.*

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le
Garde des Sceaux un Manuscrit in-
titulé : *Le Chirurgien Dentiste, ou Traité
des Dents, &c.* Ayant il y a déjà plusieurs
années, remarqué dans son Auteur un
grand fond de connoissances, d'habileté
& d'observations par rapport à cette par-
tie de la Chirurgie, je l'ai moi-même
encouragé à en faire part au Public.
C'est ce qu'il a fait dans cet Ouvrage,
que je trouve excellent, & ne rien con-
tenir qui en doive empêcher l'impres-
sion. J'avertis seulement, que l'appli-
cation des bons remedes qui y sont dé-
crits, demande dans plusieurs circonf-
tances, le juste discernement d'un vrai
connoisseur, pour ne pas nuire au lieu

de soulager. Fait à Paris le 8. Decembre
1727.

Signé, WINSLOW.

APPROBATION

*De Monsieur Hecquet, Docteur Regent
en la Faculté de Medecine de Paris,
& ancien Doyen de ladite Faculté.*

C E Livre n'est point un ouvrage d'imagination, ni un ramas de moyens, d'operations ou de remedes à essayer pour la guérison des maladies des dents: c'est une méthode tirée de l'étude, & sortie de l'expérience de Monsieur Fauchard, communiquée d'ailleurs au Public avec tant de candeur, tant de bon sens & tant de sages précautions, qu'il ne lui manque rien pour meriter l'estime & la confiance qui sont dûes à l'Ouvrage & à son Auteur. A Paris ce 17. Juillet 1725.

Signé, HECQUET.

APPROBATION

APPROBATION

*De Monsieur Finot, Docteur Regent en
la Faculté de Medecine de Paris, &
Médecin de leurs Alteſſes Sereniſſimes
Monſeigneur le Prince de Conti &
Meſdames les Princesſes de Conti.*

J'Ai lû avec beaucoup de plaisir le
Livre de M. Fauchard, duquel le
Public ne peut tirer que de très-solides
avantages. Il contient en effet beau-
coup de faits exactement détaillez, des
Reflexions judicieuſes ſur les maladies
des dents & ſur les moyens de les gué-
rir. Ces Reflexions fondées ſur un tra-
vail aſſidu & tirées d'une experience
confirmée, à laquelle on ne peut rien
ajouter, lui ont donné une connoiſ-
ſance parfaite de ces maladies differen-
tes, à laquelle aucun Dentriſte n'étoit
encore parvenu juſqu'à preſent. C'eſt
par cette connoiſſance exacte qu'il a ré-
formé, inventé même avec ſuccès un
très-grand nombre d'Inſtrumens, éga-
lement propres & pour operer avec sû-
reté ſur les dents, & pour les conſer-
ver en beaucoup d'occasions douteuſes.

On ne peut donc que le louer d'un travail qui lui a coûté tant de peine; aussi est-ce avec beaucoup de précision & de netteté qu'il a développé une matière obscure par elle-même, & qui n'a été traitée jusqu'ici que très-superficiellement. A Paris ce 15. Janvier 1726.

Signé, FINOT.

APPROBATION

De Monsieur Helvetius, Docteur Regent en la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, Médecin ordinaire du Roy, & premier Médecin de la Reine, & de l'Académie Royale des Sciences.

J'Ai lu avec plaisir un manuscrit intitulé : *Le Chirurgien Dentiste, ou Traité des Dents, des Alveoles & des Gencives; par Monsieur Fauchard.* Il m'a paru qu'il n'y avoit point encore eu de traité sur cette matière, où l'on fût entré dans un détail aussi exact; & je pense que l'impression de ce Livre doit être d'autant plus utile au Public; que

toutes les Observations & les faits rapportez sont fondez sur l'experience longue & heureuse de l'Auteur. Fait à Paris ce 19. Juillet 1725.

Signé, J. HELVETIUS.

APPROBATION

De Monsieur Silva, Docteur Regent en la Faculté de Medecine dans l'Université de Paris, Medecin de son Altesse Serenissime Monseigneur le Duc, & Medecin Consultant du Roy.

LE Livre de M. Fauchard est fondé sur un grand nombre de faits bien observez, dont il a tiré des consequences très-justes & très-utiles. On doit louer cet Auteur des soins qu'il a pris de faire un Ouvrage plus exact que tous ceux qui ont paru jusqu'à present; & le Public doit le remercier de ce present: il ne pouvoit lui être fait par un homme qui ait plus médité sur cette matiere, & qui ait tiré plus de parti de ce qu'il a vû. A Paris ce 24. Juillet 1725.

Signé, SILVA.

APPROBATION

*De Monsieur de Jussieu, Docteur Regent
en la Faculté de Medecine de Paris,
Professeur en Botanique au Jardin du
Roy, de l'Academie Royale des Scien-
ces, des Societex Royales de Londres
& de Berlin.*

LE succès de quelques operations
citées dans le traité de M. Fau-
chard, Chirurgien Dentiste, desquel-
les j'ai été témoin, est pour moi un
préjugé si favorable pour toutes les au-
tres Observations qu'il a rapportées,
que je ne puis lui refuser le témoigna-
ge d'affurer le Public, que personne n'a
travaillé si utilement, & n'a été enco-
re si loin sur cette matiere que l'Auteur.
A Paris ce 26. Juillet 1725.

Signé, DE JUSSIEU, Med. Paris,

APPROBATION

*De Messieurs les Chirurgiens Jurez
de Paris.*

Nous Lieutenant du premier Chirurgien du Roy, Prevôts & Gardes & Receveur en charge, après avoir lû & examiné le Livre intitulé : *Le Chirurgien Dentiste*, que Monsieur Fauchard met au jour, avons reconnu que cet Ouvrage étoit très-essentiel à la Chirurgie, & que cet Auteur a écrit avec beaucoup d'intelligence sur une matière qui étoit restée jusqu'à présent dans l'obscurité. Nous regardons ce Livre comme la production d'un homme habile, qui donne genereusement au Public tout ce qu'une longue pratique & un grand discernement lui ont fait recueillir de connoissances sur cette partie de notre Art. L'anatomie de la bouche y est expliquée d'une manière très-claire & très-juste; les remèdes qui y sont proposez, les operations qui y sont enseignées; les nouveaux instrumens & obturateurs du palais qui y sont décrits nous paroissent très-di-

gnes de notre approbation. Nous croyons que nos suffrages sont dûs aux peines & aux veilles que ce Traité a coûtées à l'Auteur, & qu'on ne peut trop le louer de l'honneur qu'il fait à sa profession. A Paris ce 7. Juin 1728.

Signé, BOURGEOIS.

MOUTON. CHAUVET.
ROUTHONNET. MOTHEREAU.
BERTRAND.

APPROBATION

De Monsieur Verdier Chirurgien Juré de Paris & Démonstrateur Royal en Anatomie, & de Monsieur Morand Associé de l'Académie Royale des Sciences, Chirurgien Juré de Paris & Démonstrateur Royal des opérations.

Ceux qui connoissent l'utilité des Traitez particuliers seront sans doute contents de celui que M. Fauchard donne au Public sur les dents & leurs maladies. Nous nous joi-

gnons d'autant plus volontiers au grand
nombre de ses Approbateurs, qu'il nous
a paru contenir d'excellentes choses ;
mais nous ne prétendons connoître ni
juger de la critique qui s'y trouve. Fait
à Paris ce 11. Juin 1728.

Signez, VERDIER. MORAND.

APPROBATION

*De Monsieur de Vaux Chirurgien Juré
à Paris & ancien Prevôt de sa
Compagnie.*

PAR la lecture que j'ai faite d'un
manuscrit qui contient un ample
Traité de la structure des dents, des
maladies qui leur arrivent & des mo-
yens de les guérir, composé par Mon-
sieur Fauchard Chirurgien Dentiste ;
j'ai trouvé ce Traité écrit avec beau-
coup d'ordre, d'intelligence & de net-
teté ; & il m'a paru très-instructif pour
ceux qui se proposent de faire leur ca-
pital de cette Chirurgie particuliere.
Les Observations qu'il y a jointes de
plusieurs cas difficiles, curieux & sin-

guliers, qui se sont presentez dans la pratique, la description exacte de tous les instrumens qui conviennent pour operer dans la bouche en toute occasion, les additions & changemens apportez aux anciens instrumens pour les rendre plus commodes & plus efficaces, & l'invention de plusieurs autres très-ingenieusement fabriquez, mettent cet Ouvrage au-dessus de tout ce qu'on a écrit sur cette matiere, qui n'a été jusqu'à present traitée que superficiellement dans les cours entiers d'Anatomie ou de Chirurgie, ou dans quelques opuscules très-abregez. Enfin un nombre de figures gravées avec soin qui seront inserées aux endroits necessaires, serviront encore à donner des notions plus touchantes du manuel, & faciliteront son execution. Aussi je suis persuadé que ce Traité sera très-utile, non seulement aux Chirurgiens de toute espece; mais encore à tous les malades, qui auront besoin du secours de cette Chirurgie: en un mot, j'estime qu'on a lieu de feliciter notre siecle de ce qu'outre les excellens cours de Chirurgie & d'Anatomie dont le Public a été gratifié par des Chirurgiens

celebres, il se trouve encore des particuliers qui s'étant dévoués à une seule partie de la Chirurgie, veulent bien publier sans réserve le progrès qu'elle a fait entre leurs mains; puisque c'est le moyen de porter un Art si utile à sa plus haute perfection. A Paris ce 29. Mars 1724.

Signé, DE VAUX.

APPROBATION

*De Monsieur Tartanson Chirurgien Juré
de Paris & ancien Prevôt de sa
Compagnie.*

IL manquoit à la Chirurgie une partie qui cependant ne lui étoit pas moins nécessaire que toutes les autres, qui ont été perfectionnées avec tant de soin. Monsieur Fauchard vient de la donner cette partie, en mettant au jour son *Traité sur les dents*, que j'ai trouvé contenir les explications les plus claires, les operations les plus sûtes, les remedes les meilleurs & les *Reflexions* les plus judicieuses. Par cet excellent *Ouvrage* cet Auteur rend notre Art complet; & pour lui en marquer

ma reconnoissance , je lui donne ce
témoignage. A Paris ce 21. Mai 1728.

Signé, TARTANSON.

APPROBATION

*De Monsieur Duplessis, Chirurgien
Juré à Paris.*

LEs maladies des dents , quoique
fréquentes & en si grand nombre ,
faisoient attendre depuis long-tems que
quelqu'un par ses propres Observations
pût donner des préceptes & des regles
pour remedier à ces maladies. C'est ce
que Monsieur Fauchard fait excellem-
ment dans le Livre qu'il a composé ,
intitulé : *Le Chirurgien Dentiste* , où
les Reflexions sont si judicieuses , les
consequences si bien tirées , & les re-
medes si sûrs , qu'il y auroit de l'injus-
tice à ne pas applaudir à un Ouvrage
aussi utile , aussi nécessaire , & qui man-
quoit à la Chirurgie. C'est le témoi-
gnage que je ne puis me dispenser de
rendre au Public. A Paris le 26. Mai
1728.

Signé , DUPLESSIS.

APPROBATION

*De Messieurs Sauré & de Gramond
Chirurgiens Jurez à Paris.*

LE Livre que Monsieur Fauchard a composé touchant la structure des dents, le moyen de les conserver, la méthode d'opérer & de remédier à leurs maladies, est l'ouvrage le plus complet qui ait paru sur cette matière. On y trouve une exacte théorie & une pratique confirmée par un grand nombre de cures & d'observations, qui sont les fruits d'une longue expérience accompagnée d'heureux succès, dont nous avons été les témoins oculaires en plusieurs occasions. C'est la justice qui est dûe à l'Auteur & le jugement que nous portons de son traité, que nous avons lû avec beaucoup d'attention. A Paris ce premier Juin 1728.

Signez, SAURE'. DE GRAMOND.

APPROBATION

*De Monsieur Laudumiey Chirurgien
Dentiste de sa Majesté Catholique
Philippe V. Roy d'Espagne.*

JE m'interesse trop à ce qui peut être avantageux au Public, pour ne pas lui témoigner par la presente Approbation que je n'ai rien vû de plus parfait sur tout ce qui peut concerner les dents, que le Livre que Monsieur Fauchard a composé. J'y trouve beaucoup de reflexions & de découvertes sur notre Art, qui sont aussi sentées & aussi utiles que nouvelles. Le titre de *Chirurgien Dentiste* qui est à la tête de cet Ouvrage, est soutenu par tout ce qu'un genie heureux, une grande attention & un travail assidu pouvoient rassembler de connoissances. L'expérience que j'ai dans la profession de l'Auteur, fait que je rends justice avec un extrême plaisir à l'excellence du Traité qu'il a produit & qu'il donne avec un désintéressement très-loüable & très-rare. A Paris ce 9. Juin 1728. *Signé*, LAUDUMIEY.

PRIVILEGE DU ROY.

L OUIS par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre, à nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requestes ordinaires de notre Hôtel, grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé le sieur PIERRE FAUCHARD Chirurgien Dentiste, Nous aiant fait remonter, qu'il auroit composé un Ouvrage qui a pour titre : *Le Chirurgien Dentiste, ou Traité des maladies des dents ; par ledit sieur Fauchard, & qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires ; offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & beaux caracteres suivant la feuille imprimée & attachée pour modele sous le contre-scel des Presentes. A ces causes, voulant traiter favorablement ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes, de faire imprimer ledit Livre ci-dessus exposé, en*

un ou plusieurs volumes, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, sur papier & caracteres conformes à ladite feuille imprimée & attachée pour modele sous notredit contre-scel, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Roïaume pendant le tems de dix années consécutives, à compter du jour de la datte desdites Présentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Livre ci-dessus spécifié, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposéant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit

Exposant, & de tous dépens, dommages & interests; à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris dans trois mois de la datte d'icelles; que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Roïaume & non ailleurs, & que l'Impetrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725, & qu'avant que de l'exposer en vente le manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre sera remis dans le même état ou l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin; & qu'il en fera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin; le tout à peine de nullité des Presentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons faire jouïr l'Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchemens. Vou-

ions que la copie desdites Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires: **CAR** tel est notre plaisir. **DONNE'** à Paris le vingt-sixième jour du mois de Decembre, l'an de grace mil sept cens vingt-sept; & de notre regne le treizième. Par le Roy en son Conseil, **NOBLET.**

Registré ensemble la Cession sur le Registre VII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, num. 68. fol. 62 conformément aux anciens Reglemens confirmés par celui du 28. Fevrier 1723. A Paris le 20. Fevrier 1728. BRUNET, Syndic.

J'ai cédé au Sieur Jean Mariette mon droit au present Privilege, pour en jouir suivant l'accord fait entre nous. A Paris ce 12. Fevrier 1728. **P. FAUCHARD.**

TABLE



T A B L E

DES CHAPITRES,
contenus dans ce premier
volume.

CHAPITRE PREMIER.

DE la structure, situation &
connexion des dents, leur
origine, leur accroissement,
&c. page 1

CHAPITRE II.

De l'utilité des dents, & du peu
de soin que l'on prend pour les
conserver, 38

CHAPITRE III.

Le regime & la conduite que l'on
doit tenir pour conserver les
dents, 41

CHAPITRE IV.

Maniere d'entretenir les dents
blanches, & d'affermir les gen-
Tome I. C

T A B L E

*cives. Opiates, poudres & li-
queurs utiles, ou contraires à
cet usage,* 48.

CHAPITRE V.

*Causes generales des maladies es-
sentielles, symptomatiques, ac-
cidentelles & relatives aux
dents, aux alveoles & aux
gencives: le pronostic, dianos-
tic & dénombrement de ces ma-
ladies,* 64.

CHAPITRE VI.

*De la sensibilité & de l'agacement
des dents,* 103.

CHAPITRE VII.

*Des différentes caries des dents
& des causes qui les produisent,*
111.

CHAPITRE VIII.

*De la carie des dents; ce qu'il
faut observer avant de ruginer
les dents cariées,* 121.

CHAPITRE IX.

*Du tartre, ou tuf, qui se forme
sur les dents, & les mauvais*

DES CHAPITRES.

effets qu'il y produit, 132

CHAPITRE X.

L'idée generale de la pratique contenue dans les Chapitres suivans, 138

CHAPITRE XI.

La situation des parties de la bouche, en égard aux dents. La situation du sujet sur lequel on doit operer & celle de l'operateur, avec les differentes attitudes de l'un & de l'autre, 140

CHAPITRE XII.

Ce qu'il faut observer avant d'ôter les dents, en les ôtant, & après les avoir ôtées, 149

CHAPITRE XIII.

Du resserrement des dents & de la maniere d'ouvrir la bouche lorsque par quelque accident elle est fermée à un tel point, qu'on est obligé d'en venir à l'operation pour faire prendre des alimens au malade, ou pour reconnoître ce qui se passe dans toute

T A B L E

l'étendue de la bouche, 160

CHAPITRE XIV.

De la structure, de l'étendue, de la connexion & des usages des gencives, 172

CHAPITRE XV.

Les maladies des gencives : en premier lieu celles que cause la sortie des dents ; & l'opération convenable pour faciliter leur sortie, 176

CHAPITRE XVI.

De l'excroissance ordinaire aux gencives, & l'opération convenable pour traiter cette maladie, 180

CHAPITRE XVII.

De l'époulis, ou excroissance charnue excédant le niveau de la surface des gencives, & de l'opération convenable pour traiter cette maladie, 188

CHAPITRE XVIII.

Du paroulis, ou abcès qui se forme aux gencives par fluxion & in-

DES CHAPITRES.

*flammation , quelquefois par
congestion , épanchement & in-
filtration : la maniere d'operer
pour traiter cette maladie , 199*

CHAPITRE XIX.

*Des ulceres qui surviennent aux
gencives : operation convenable
pour traiter cette maladie , 217*

CHAPITRE XX.

*Des fistules qui surviennent aux
gencives à l'occasion des maladies
des dents , & l'operation conve-
nable pour traiter ces fistules , 222*

CHAPITRE XXI.

*Des mauvais effets que le scorbut
produit sur les dents , sur les
gencives & même sur les os des
machoires. Operation convena-
ble pour traiter les accidens cau-
sez par cette maladie , 226*

CHAPITRE XXII.

*Des accidens les plus considerables
qui surviennent en consequence
de la carie des dents , aux parties
qui en sont les plus voisines , &*

T A B L E

ſucceſſivement à d'autres plus éloignées , 240

C H A P I T R E X X I I I .

Dix Observations concernant les dents , 244

C H A P I T R E X X I V .

Six Observations ſur les dents regenerées , 285

C H A P I T R E X X V .

Observations faites ſur les dents qui viennent tard , ou qui ne viennent point du tout , 297

C H A P I T R E X X V I .

Cinq Observations concernant les dents diverſement réunies enſemble , 299

C H A P I T R E X X V I I .

Douze Observations ſur les dents difformes & mal arrangées , 309

C H A P I T R E X X V I I I .

Observation par laquelle on reconnoitra la vraie luxation d'une dent , & quelles furent les adherences qui ſurvinrent en conſequence , 330

DES CHAPITRES.

CHAPITRE XXIX.

*Cinq Observations sur les dents
remises dans leurs mêmes alveo-
les, ou transplantées dans une
bouche étrangere,* 334

CHAPITRE XXX.

*Deux Observations sur des dents
qui furent enfoncées dans le si-
nus maxillaire superieur droit,
& dans l'alveole, en voulant
les ôter,* 350

CHAPITRE XXXI.

*Trois Observations sur les excrois-
sances pierreuses formées sur
les dents, ou dans leur voisi-
nage,* 357.

CHAPITRE XXXII.

*Quatre Observations sur les vio-
lentes douleurs de tête, &c.
causées par les dents,* 371

CHAPITRE XXXIII.

*Deux Observations sur les désor-
dres que cause le scorbut dans
la bouche,* 382

T A B L E

CHAPITRE XXXIV.

Douze Observations qui concernent les dépôts, tumeurs & abcès occasionnez par les dents, 387

CHAPITRE XXXV.

Observation sur les excoriations calleuses de la langue, des jouës & des gencives, causées par le frottement des chicots ou dents éclatées, &c. 423

CHAPITRE XXXVI.

Sur des ulcères calleux situés au dedans de la jouë & aux gencives, causez & entretenus par la compression d'une dernière dent molaire. 425.

CHAPITRE XXXVII.

Six Observations singulieres, 427

Fin de la Table des Chapitres
du premier volume.



LE
CHIRURGIEN
DENTISTE.

O V

TRAITE' DES MALADIES
des Dents, des Alveoles,
& des Gencives.

CHAPITRE PREMIER.

De la structure, situation & connexion des Dents, leur origine, leur accroissement, &c.

POUR donner une intelligence parfaite de la matiere dont je traite, il paroît necessaire d'expliquer la structure, la connexion & la mecanique particuliere des dents.

C'est sur la connoissance de ces parties que j'établirai ma theorie & ma pra-

Tome I.

A

rique ; & que je tâcherai ensuite de donner une idée parfaite des maladies qui affligent les dents , & des moïens les plus assurez pour les conserver.

Les dents considérées dans leur naturelle constitution, sont les os les plus blancs, les plus durs & les plus solides du corps humain ; l'arrangement & l'ordre particulier du tissu qui les compose contribué beaucoup à leur blancheur. Elles sont très-difficiles à entamer surtout par leur partie émaillée ; solides & massives ; contenant beaucoup de matiere osseuse dans un petit volume,

Toutes les dents sont engagées dans plusieurs cavitez nommées alveoles , qui sont creusées dans les deux os maxillaires ; le nombre de ces cavitez répond à celui des dents, qui pour l'ordinaire dans les adultes est de trente-deux ; seize à chaque machoire, quatre incisives, deux canines & dix molaires ; tantôt il n'y en a que trente-une, d'autrefois trente ou vingt-neuf ; les quatre dernières nommées dents de sagesse ne paroissent quelquefois que fort tard, ou ne viennent pas toutes, ou ne paroissent point du tout ; de-là vient que beaucoup de personnes n'en ont que vingt-huit.

J'ai vû néanmoins plusieurs sujets, qui avoient trente-trois dents bien arrangées, chacune placée dans son alveole particulier. Il faut remarquer que la dent qui excède le nombre de trente-deux, doit être regardée comme surnumeraire, & qu'elle vient pour l'ordinaire entre les deux grandes incisives à la machoire supérieure, & que pour lors, ce sont les incisives qui sont multipliées. Cette dent surnumeraire ressemble assez-bien aux laterales ou moyennes incisives de la machoire supérieure. J'ai vû même deux personnes en avoir chacune trente-quatre, seize à la machoire inférieure & dix-huit à la supérieure, dont les deux qui excédoient le nombre ordinaire étoient situées postérieurement aux incisives supérieures.

Les alveoles sont séparés entr'eux par des cloisons osseuses; leur substance spongieuse est revêtuë d'une petite lame poreuse fort mince, beaucoup moins ferme & solide que le reste de l'os, flexible, capable d'obéir plus ou moins suivant ces differens états. La figure de chaque alveole est toujours conforme à celle de chaque dent qu'elle reçoit, & dont elle est comme le moule.

4 LE CHIRURGIEN

La substance charnuë qui revêt & entoure exterieurement les alveoles, est appellée gencive; elle est la continuation de la membrane connuë sous le nom de periofte, qui couvre immédiatement les os, & de celle qui recouvre l'interieur de la bouche. Les gencives aussi-bien que les rebords osseux des alveoles, servent à contenir & à affermir les dents.

Dans chaque dent on distingue deux parties. La premiere, est celle qui paroît en dehors, n'étant point renfermée dans l'alveole: on la nomme le corps de la dent. On remarque ordinairement à sa base un petit enfoncement circulaire plus ou moins apparent, nommé le colet de la dent; il est peu couvert de la gencive. La seconde partie est cachée dans l'alveole; elle se nomme la racine de la dent.

La differente conformation que l'on remarque dans le corps des dents, fait qu'on les distingue en incisives, canines, & molaires.

Les quatre dents qui sont placées au-devant de chaque machoire, sont nommées incisives, du verbe latin *incidere*, qui signifie couper; en effet, l'extrémité exterieure de ces dents est très-

D E N T I S T E. §

propre à couper les alimens; elle est un peu convexe antérieurement, cave postérieurement & tranchante par l'extrémité opposée à la racine. Les deux incisives du milieu de la mâchoire supérieure sont toujours plus larges & ordinairement plus longues que les incisives laterales, & que toutes les autres incisives; les laterales sont plus larges que les quatre incisives de la mâchoire inférieure. Je nomme les deux premières, grandes incisives; les laterales, moyennes incisives & les quatre d'embas, petites incisives.

Les canines sont situées immédiatement après les incisives. Leur nombre est de deux à chaque mâchoire; on les nomme canines, par le rapport qu'elles ont avec quelques-unes des dents du chien. Le corps de ces dents est plus rond, plus épais & plus solide que celui des incisives; l'extrémité de leur corps opposée à la racine, est taillée en pointe émouffée.

Les dents canines par rapport à leur structure, sont non seulement très-propres à percer les alimens; mais encore à les tenir fermes, tandis qu'on fait effort à les tirer pour les rompre ou dé-

6 LE CHIRURGIEN

chirer ; elles servent aussi à ronger les alimens qui sont propres à l'être : de là vient que naturellement on les porte sous ces dents.

Celles qui suivent immédiatement les canines, sont deux petites & trois grosses molaires à chaque côté des mâchoires, & postérieures aux précédentes. On les divise en petites & en grosses molaires, ou par rapport à ce que les deux premières sont moins grosses dans les adultes que leurs voisines de la même espèce, & moins garnies d'éminences à l'extrémité de leur corps, ou parce qu'elles ont moins de racines que celles qui leur sont postérieures.

Le corps des molaires en general est presque quarré ; il se trouve applati à son extrémité, quoique pourtant garni de petites éminences, & de petites cavitez. Les deux mâchoires étant fermées, les éminences des dents de la mâchoire inférieure sont reçues dans les cavitez des dents de la mâchoire supérieure ; & réciproquement les éminences des dents de la mâchoire supérieure sont reçues dans les cavitez des dents de la mâchoire inférieure. Cette disposition les rend propres à briser, broier & moudre parfai-

rement les alimens les plus durs & les plus solides; elles perfectionnent ainsi la trituration de ceux qui ont échappé à l'action que les incisives & les canines ont commencée.

On a donné au corps de chaque dent le nom de couronne; mais ce nom semble ne convenir qu'à celui des molaires. Il n'y a que celles-là qui aient quelque rapport aux couronnes antiques, par les éminences qui sont à leurs extrémités.

Lorsque les enfans viennent au monde, il ne leur paroît ordinairement aucune dent. Elles sont en ce tems-là renfermées dans les gencives pour quelque tems; après quoi il en paroît successivement jusqu'à vingt, qui sont huit incisives, quatre canines, & huit petites molaires. Ces vingt premières dents ne sont pas sans racines, comme quelques Auteurs le disent, il est bien vrai qu'elles n'en ont pas lorsqu'elles tombent d'elles-mêmes; mais si on les ôte avant qu'elles soient chancelantes, on y en trouve qui sont à proportion de leurs corps, aussi longues, aussi fortes, & même aussi dures que celles qui ne sont pas dents de lait. Cela se confirme encore par la remarque que l'on a faite

de certaines racines de dent de lait, qu'on trouve dans les adultes, & qui sont situées à côté des dents renouvelées depuis plusieurs années.

Sous ces vingt premières dents qui tombent successivement, sont contenus des germes, dont se forment les secondes dents qui paroissent lorsque les premières sont tombées, & quelquefois avant leur chute. On peut dire par conséquent que les enfans ont cinquante-deux dents, sans compter les germes qui peuvent se trouver par extraordinaire dessous les grosses molaires. Je suis d'autant plus assuré que ces germes se trouvent quelquefois sous ces molaires, que j'ai vu renaître jusqu'à deux fois ces dents-là, après avoir ôté la dent de lait, & la seconde qui lui succede.

Je pourrois citer plusieurs exemples semblables, contraires à l'opinion commune, qui établit que les grosses molaires ne sont point sujettes à se renouveler. Ce fait est si constant, que l'expérience seule suffit pour justifier mon opinion.

La seconde partie de la dent nommée la racine, a donné lieu à faire beaucoup de remarques par rapport à

la grosseur, au nombre, & à la figure des racines des dents. Il y a des racines qui égalent le corps de la dent & qui la surpassent même quelquefois en grosseur. Quant au nombre, on observe que les dents incisives, les canines & les petites molaires, n'ont qu'une racine chacune ; il arrive néanmoins quelquefois, que ces dernières dents ont deux racines séparées dans toute leur longueur, ou seulement à leur extrémité. On remarque que ces racines se recourbent tantôt en dedans, tantôt en dehors.

J'ai tiré de petites molaires qui avoient trois racines ; mais ces sortes de dents sont assez rares, aussi-bien que des canines à deux & à trois racines : (a) Je garde deux dents canines, dont la première a deux racines séparées, & l'autre paroît composée comme de trois racines distinguées l'une de l'autre par une gouttière qui se continuë dans toute leur longueur ; une de ces racines se sépare même tout-à-fait vers son extrémité des deux autres, qui paroissent confonduës, & se terminer en une seule racine poin-

(a) Voiez les figures 12. & 13. de la planche 27.

ruë, plus longue que l'autre & d'un volume plus considerable.

Les grosses molaires situées immédiatement après les petites, ont pour l'ordinaire deux ou trois racines, quelquefois quatre, ou même cinq; (a) cela arrive plus souvent aux dents de la machoire supérieure, qu'à celle de l'inférieure. On observe que la dernière molaire, tant de l'une que de l'autre machoire, a moins de racines que les deux qui la précédent; que son corps est moins gros; qu'elle n'a ordinairement que deux racines, presque toujours unies entr'elles dans toute leur étendue; leurs extrémités se portent souvent tantôt en dehors, tantôt en dedans; c'est ce qui les rend très-difficiles à ôter, sur-tout lorsqu'elles se portent en dedans.

Les alveoles sont divisez en autant de loges que chaque dent qu'elles reçoivent a de racines. L'intervale de ces loges est occupé par une substance osseuse & spongieuse. Comme cette substance est flexible, & cede aisément, cette flexibilité empêche que les dents ne se rompent dans les grandes compressions.

Les dents molaires de la machoire su-
(a) Voyez les figures 7. & 8. de la planche 27.

perieure, ont ordinairement leurs racines plus écartées par leur extrémité, que celles de l'inferieure.

On peut encore remarquer plusieurs varietez dans les dents molaires (a) par rapport à leurs racines. Il y en a dont les racines se touchent par la pointe, & sont fort écartées par la base proche le corps de la dent. Ce sont ces dents qu'on nomme dents barrées, si difficiles & si dangereuses à ôter, par la nécessité où l'on est d'emporter avec elles la portion spongieuse, que nous avons dit occuper l'intervale des racines.

Quelques dents molaires ont une ou deux racines plates. Chacune de ces racines plates semble être composée de deux racines jointes ensemble & distinguées seulement par une espece de gouttiere qui regne dans toute leur longueur, & en marque la séparation; quelquefois on trouve dans le dedans de ces racines ainsi figurées deux canaux, chacun à peu près semblable à celui que l'on voit dans les racines simples & séparées les unes des autres.

Il y a encore des dents dont les racines sont différemment recourbées en

(a) Voyez la planche 27.

crochet par leur bout; c'est ce qui produit beaucoup de difficulté quand on veut ôter ces sortes de dents, sur-tout s'il se trouve deux racines crochuës dans un sens opposé, ou si chaque crochet se rapproche l'un de l'autre par son extrémité; il est alors impossible d'ôter la dent, sans interesser les cloisons offeuses qui forment chaque loge de l'alveole & sont engagées entre les racines; si au contraire ces cloisons résistent, les racines crochuës doivent nécessairement se casser.

On voit quelquefois des dents molaires dont les racines sont ondées. On en voit encore d'autres dont les racines se bifurquent vers le bout.

J'ai vû des dents qui paroïssent composées de deux ou trois germes (a) qui s'étoient comme liez & joints ensemble, & dont les dents formées par ces germes étoient unies entr'elles à peu près de même que deux enfans qui viennent au monde attachez par le dos; ce qui m'a fait porter ce jugement, c'est que je remarquai le long du corps de la dent jusqu'à la couronne, des divisions fort sensibles, & semblables à celles dont nous avons fait mention, en parlant des

(a) Voyez la figure 15, de la planche 27,

racines jointes ensemble ; si ces fortes de dents n'ont qu'une ou deux racines, il faut penser que l'union de leur corps se fera faite de même que celle des cerises que nous nommons jumelles, parce que leur noiau est double, quoiqu'elles n'aient qu'une seule queue.

Un de mes confreres m'a fait voir encore une autre dent, qui paroissoit composée de deux autres dents, entre les racines de laquelle il se trouve une troisième dent (a) dont la couronne étoit unie à la voute que formoient les racines des deux premières dents. La diversité que l'on remarque dans la conformation des dents est si grande, qu'il n'est pas possible de rapporter toutes les manieres dont la nature semble se jouer dans les figures surprenantes & extraordinaires qu'elle leur donne quelquefois. Si elle varioit de même dans la conformation de chaque partie du corps humain, il seroit rare de voir quelqu'un qui ne fût contrefait.

M. Laudumiey le neveu, celui qui fut envoyé en 1714. à la Cour d'Espagne pour operer aux dents de Sa Majesté Catholique, m'a fait voir une dernière

(b) Voyez la figure 16. de la planche 27.

dent molaire du côté droit de la machoire supérieure, composée de deux dents unies ensemble par leurs racines. Il y a quelque temps qu'il ôta cette espèce de double dent à une femme. Les couronnes de ces dents sont divisées, & leurs racines sont au nombre de sept; elles semblent être confonduës entr'elles, quoiqu'elles ne laissent pas d'être bien marquées. L'une de ces dents est de la grosseur ordinaire des autres dents, l'autre dent est plus petite. Celle-ci a trois racines, & l'autre en a quatre. M. Laudumiey n'ôta ces dents, que parce qu'elles étoient cariées par leurs couronnes. Ces fortes de dents ne sont pas communes, & elles ne peuvent être ainsi disposées, que parce que plusieurs germes se confondent ensemble, & que la cloison mitoyenne des alveoles qui devoit les séparer, ne se forme pas.

Les racines des dents incisives, canines & petites molaires, sont applaties par les côtes. Cette surface plate appuie sur la cloison mitoyenne de l'alveole, tandis que la surface plate de la dent voisine, appuie sur le côté opposé de la même cloison.

Cette disposition fortifie ces dents dans

leur articulation, d'autant plus que le colet & le corps de chacune étant aussi plats par leurs parties laterales, ces mêmes dents étant posées les unes contre les autres, se procurent un appui mutuel.

Les dents sont enchassées dans les alveoles par leurs racines, & affermies par les gencives. Les gencives ont un ressort particulier, de même que l'alveole. C'est à ce ressort que nous devons attribuer trois causes particulieres qu'il faut examiner.

Premierement, d'où vient que la mâchoire inferieure, qui avoit au-dessus de la base une épaisseur assez considerable à l'âge de trente & quarante ans, devient non seulement fort étroite dans les vieillards en cet endroit; mais même que les alveoles s'effacent entierement.

Secondement, pourquoi une dent qu'on a remise dans son alveole immediatement après en avoir été séparée, s'y rasfermit, & y reste souvent toute la vie.

Troisièmement, par quelle raison le corps des dents de l'une & de l'autre mâchoire, qui n'ont plus de dents à leur rencontre avec lesquelles elles puissent se

froter, semble surpasser de beaucoup en longueur les autres.

Ces trois causes, quoique différentes entr'elles, s'expliquent par la flexibilité des alveoles. La partie située au-dessus de la base de la mâchoire des vieillards & la plus voisine des alveoles, ne devient étroite, & les alveoles ne s'affaissent, que parce qu'étant flexibles, lorsque la racine vient à manquer, & ne tenant plus leurs parois écartez, ces mêmes parois s'approchent les uns des autres; de telle manière que l'alveole s'efface entièrement; ainsi la partie de l'os maxillaire la plus voisine, en devient moins étendue; les gencives occupent moins de volume; & la mâchoire est par conséquent moins épaisse dans ces endroits.

Une dent remise dans son même alveole, s'y raffermir par le ressort & la flexibilité de l'alveole même & des gencives, ou pour mieux dire, par l'impulsion, ou compression occasionnée par l'insinuation du suc nourricier, qui étendant en épaisseur l'alveole & la gencive, les retrécit, & rend l'un & l'autre plus propres à mieux affermir, & à mieux embrasser la racine de la dent.

A l'égard des dents qui n'en ont point à l'opposite, c'est à-dire, sur qui elles puissent s'appuyer, & qui semblent surpasser les autres; on doit penser que ces dents n'étant plus reconnues dans leurs alveoles, les fibres osseuses de l'alveole les serrent par la vertu élastique du ressort, les expriment & les obligent à sortir, à quoi la figure conique des racines des dents contribue beaucoup.

Les racines des grosses molaires étant écartées les unes des autres forment par ce moyen une assiette large, ce qui fait qu'étant fortement enchassées, elles résistent plus facilement aux compressions qui leur arrivent, lorsqu'on mâche des corps durs.

Les racines des dents ont beaucoup plus de longueur que leurs corps, ce qui les rend capables de résister aux efforts considérables qu'elles font.

Quelques-uns ont considéré les dents comme autant de leviers, prenant pour le point d'appui de la dent, la circonférence engagée dans l'ouverture de l'alveole où elle se trouve plus exactement serrée qu'ailleurs; la partie de la dent contenue dans l'alveole, pour le long bras du levier; & la portion qui excède

l'alveole, pour le petit bras du levier. On sçait par les regles de la mechanique, & par l'experience journaliere, que la force du levier est d'autant plus grande, que le bras sur lequel la puissance ou la force majeure agit, est long & éloigné du point d'appui; & qu'au contraire, celui sur lequel la résistance fait effort, est raccourci & voisin du point d'appui: ce qui se prouve par l'exemple des tenailles, qui ont d'autant plus de force, que leurs branches sont plus longues & leurs extremités plus éloignées du point d'appui, tandis que les extremités de leurs machoires en sont voisines.

Cette disposition ne contribue pas peu à rendre les dents plus fermes & plus stables dans leur intime union avec les alveoles, & à résister par consequent aux impulsions, aux mouvemens & aux efforts qui se font, & qui se réiterent si souvent dans la mastication; sur-tout lorsqu'il s'agit de rompre, de diviser, ou de triturer avec elles certains corps durs & massifs. Cet avantage est considerable pour les maintenir dans leur état naturel. Mais lorsque par quelque maladie on est obligé de les ôter de leurs alveoles, cela produit un effet tout-à-fait con-

traire, & en rend l'exécution d'autant plus difficile, qu'il se rencontre que la plus grande partie de la dent, considérée comme le grand bras du levier, se trouve fortement engagée dans une cavité profonde, qui l'embrasse de toutes parts, & qui forme la résistance, tandis que la partie de la même dent la moins étendue en longueur, & considérée comme le petit bras du levier, est celle sur laquelle la puissance agit pour lors.

Les racines des dents, de même que leurs alveoles se trouvent recouvertes d'un périoste qui leur est commun. On observe au collet de la dent à l'endroit du corps où s'attache la gencive, quelques inegalitez peu apparentes qui rendent plus exacte l'adhérence de la gencive à la dent. Ce qui empêche qu'aucune partie saline des alimens, n'entre dans l'alveole.

Les racines de chaque dent ont chacune une cavité dans toute l'étendue de leur longueur; elle est plus considérable dans les dents qui se renouvellent à l'âge de huit ans, qu'elle ne l'est à dix; elle va toujours en diminuant de capacité à mesure que la dent croît en lon-

gueur, en grosseur & en épaisseur; & sa cavité diminue, de façon que l'on observe qu'elle est moins grande à douze ans, qu'elle ne l'est à dix, à quatorze qu'à douze, à seize qu'à quatorze, à dix-huit qu'à seize; & qu'enfin elle diminue à mesure que l'on avance en âge, jusques là qu'elle disparoît presque entierement dans les vieillards. Ces cavitez vont aboutir à une plus grande qui se trouve dans le commencement du corps de la dent. Dans les dents molaires, ces cavitez se partagent presque toujours en autant de petits sinus ou conduits, que la couronne de ces dents présente d'éminences. Ces mêmes cavitez sont tapissées d'une membrane qui sert de soutien aux petits vaisseaux sanguins, & aux nerfs qui se distribuent dans l'interieur de la dent.

Les dents incisives & canines de la machoire supérieure reçoivent leurs nerfs de la branche de la cinquième paire appelée maxillaire supérieure, laquelle passant par le conduit, qui se remarque au bas de l'orbite pour aller se distribuer à la face, fournit dans ce trajet des rameaux qui vont à ces dents.

Les molaires de la même machoire reçoivent leurs nerfs de la même bran-

che par des trous qui se trouvent postérieurement à la face laterale extérieure de l'os maxillaire supérieur, qui fait partie de la fosse temporale.

Les arteres & les veines accompagnent toujours les nerfs, & se portent aux dents par la même route. Leurs arteres sont des rameaux qui viennent des carotides externes, & leurs veines vont se décharger dans les jugulaires externes.

Les dents de la machoire inférieure reçoivent leurs nerfs de la portion de la cinquième paire nommée maxillaire inférieure. Cette portion de nerfs après être sortie du crâne par le trou, auquel elle donne son nom, & avoir fourni plusieurs gros rameaux qui vont à differens endroits de la face; descend entre les deux muscles ptéridiens. Là elle se partage en deux branches principales, dont la plus petite va se perdre dans la langue, & la plus considérable entre dans le canal de la machoire inférieure, par l'ouverture qui est à la face intérieure, entre les éminences nommées condiloïdes & coronoides. Cette branche parcourant ce canal, donne, chemin faisant, des filets à toutes les racines des dents, tant molaires, que ca-

nines. Cette même branche étant parvenue au trou nommé mentonnier, elle se divise en deux branches, dont la plus considérable sort par ce même trou pour se distribuer à la lèvre inférieure, & communiquer avec la portion dure de la septième paire, & l'autre continue sa route jusqu'à la symphyse du menton, en fournissant dans ce chemin des rameaux aux dents incisives.

Les artères qui se distribuent aux dents de cette mâchoire, sont aussi des productions de la carotide externe, & les veines qui sortent des dents vont se décharger de même que les précédentes dans les jugulaires.

Outre la cavité qu'on remarque dans l'intérieur de la dent, on observe encore que son corps est composé de deux substances, qu'on peut distinguer en intérieure, & en extérieure. La première de ces deux substances paroît être de la même nature, que celle qui compose la racine. L'autre, au contraire, en diffère de beaucoup: elle a à peine un tiers de ligne d'épaisseur, elle est très-blanche & si dure que le burin & la lime ne peuvent agir sur elle que très-difficilement; c'est cette substance que

l'on nomme l'émail de la dent, formé avant la sortie de la dent; lequel émail se fortifie & s'embellit jusqu'à l'âge d'environ vingt ans; après lequel temps il commence à s'user par le frottement continuel.

Si l'on examine cette substance à la faveur du microscope, on trouvera, suivant la remarque de M. de la Hire (a) qu'elle est composée d'une infinité de " petits filets, qui sont attachez sur la " partie interne de la dent par leurs raci- " nes; à peu près comme les ongles & " les cornes le sont aux parties où elles " s'attachent: on voit très-facilement, " continue cet illustre Académicien, cette " composition dans une dent rompue, " où l'on remarque que tous ces filets, " qui prennent leur origine vers la par- " tie de la dent qui touche la gencive, " sont fort inclinez à cette partie de la " dent, & presque perpendiculaires sur " la base de la dent; par ce moyen ces " filets résistent davantage à l'effort qu'ils " sont obligez de faire en cet endroit. "

M. de la Hire est persuadé que l'acrois-

(a) Mathématicien & membre de l'Académie Royale des Sciences. Mémoires de l'Académie de 1699.

fement de ces filets se fait comme celui des ongles ; il ajoute « qu'il peut arriver que dans quelques dents ces filets qui font l'émail de la dent , ne soient que par paquets , dont les extrémités s'unissent ensemble ; mais qu'ils ne soient pas joints exactement vers la partie intérieure de la dent ; ce qui paroît assez clairement dans la base des dents molaires , où l'on peut voir la séparation des paquets. Si l'extrémité des filets vient à s'user peu à peu , la séparation des deux paquets s'augmentera assez pour recevoir quelques parties dures des alimens ; & alors il se fera une petite ouverture sur la base de la dent : la partie intérieure de la dent se découvrirra , & par conséquent la dent périra dans la suite. »

Quoique l'émail de la dent vienne à être usé jusqu'à ce point ; il n'arrive pas toujours que la dent périsse pour cela ; puisque , nonobstant la perte de l'émail , la dent se conserve & se maintient : ce qui se voit souvent dans les vieillards , même après avoir déponillé , par la lime , leurs dents de l'émail , dans les endroits où elles étoient déjà cariées. On voit encore

encore des dents tronquées à moitié, & par conséquent dépourvûes de leur émail, se maintenir dans cet état sans carie, & sans douleur, pendant plusieurs années, & quelquefois jusqu'à vingt ans.

Les fibres de l'émail étant une fois usées, elles ne se réparent plus, & pour lors la substance intérieure de la dent étant pénétrée plus aisément, elle devient plus sensible au froid & au chaud; ce qui fait souffrir beaucoup, & est cause que la dent est plus disposée à se carier.

Dans la mâchoire du fœtus, les alveoles ne sont pas tous formez, ou du moins ils ne semblent pas l'être, puisqu'il n'en paroît à chaque mâchoire que dix ou douze: ils ont peu de profondeur, & leurs cloisons sont très-minces: avant la sortie des dents on distingue ces alvéoles par dehors par autant de bosses; les rebords de ces petites cavitez sont très-minces; leur ouverture est aussi fermée par la gencive qui paroît pour lors tendineuse; par la suite la gencive devient molle, tendre & vermeille; & elle demeure en cet état jusqu'à six ou sept mois. Si après l'avoir coupée on examine ce qui est contenu dans les alvéo-

les, on trouve dans les premiers temps de la formation, que chaque alvéole renferme un amas de matiere molle & visqueuse, figurée à peu près comme une dent; cette matiere est renfermée dans une membrane vesiculaire, tendre, poreuse & parsemée d'un grand nombre de vaisseaux; ce sont ces mêmes vaisseaux qui se distribuent à la dent, après qu'elle est formée, lesquels s'attachent & se distribuent aussi au germe, pour y porter la nourriture & la matiere suffisante pour son développement, & pour l'accroissement de la dent. La façon dont ces vaisseaux se manifestent en cette membrane a donné occasion à quelques Anatomistes de la nommer Chorion. Cet amas de matiere molle & visqueuse, ainsi enveloppée de sa membrane, & arrosée par des vaisseaux, est ce qu'on appelle communément le noïau de la dent; quelques-uns le nomment la coque, & d'autres le germe de la dent. Ce germe fournit d'abord par sa partie supérieure, dans la machoire inférieure; & par sa partie inférieure, dans la machoire supérieure, un suc qui se répand sur la surface extérieure de la membrane. Ce suc s'ossifiant y fait une cou-

che qui va former l'extrémité du corps de la dent. Ce même germe fournit encore un nouveau suc pour faire une seconde couche ; ce suc se colle à la première couche, il s'ossifie ensuite entr'elle & la membrane du germe : ces couches s'étendent par l'accroissement ; la membrane du germe s'étend en longueur, tandis que le suc du germe se filtre peu à peu à travers les pores de cette membrane, pour former successivement de nouvelles couches. C'est de cette manière que les dents reçoivent leur forme & leur accroissement. Il est aisé de voir par ce qui vient d'être rapporté, que le nombre des couches augmente le volume de la dent, jusqu'à ce que le germe de la dent vienne à s'ossifier lui-même, & que la dent ait achevé de croître. C'est cette ossification qui affaïsse les vaisseaux de la dent, & qui rend sa cavité peu apparente dans l'extrémité de sa racine, & même quelquefois entièrement effacée dans un âge bien avancé.

Presque tous les Anatomistes veulent que l'arrangement des couches qui forment & perfectionnent les dents, soit différent de celui qu'on vient d'établir ; ils prétendent que les lames les dernières

formées sont extérieures, & les premières intérieures : mais comme l'opinion moderne, contraire à celle-ci me paroît plus vrai-semblable, c'est celle que j'adopte ; c'est de M. Winslow (a) que je la tiens. C'est lui qui m'a fait voir, sur un sujet nouveau né, l'ordre des couches de la dent, que je viens de rapporter, bien opposé à celui qu'on avoit établi auparavant. Il m'a dit, qu'avant lui, feu M. Mery (b) avoit donné la même observation, comme on le peut voir dans l'Histoire de l'Académie des Sciences, (c) rédigée par M. Jean-Baptiste Duhamel, Secrétaire de l'Académie Royale des Sciences, prédecesseur du celebre M. de Fontenelle.

Enfin, à mesure que la dent prend de la nourriture, elle croît selon toutes ses dimensions ; c'est pourquoi elle dilate l'alveole : en s'allongeant elle pousse la gencive qui ferme l'alveole, par des efforts &

(a) Docteur Regent de la Faculté de Médecine, de l'Académie Royale des Sciences ; & Interprète du Roi en Langue Teutonique dans sa Bibliothèque.

(b) Premier Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, & Anatomiste de l'Académie Royale des Sciences.

(c) Deuxième édit. chap. 7.

des impulsions reiterées: elle l'étend & le dilate de telle maniere qu'elle en écarte & en déchire les fibres. C'est ainsi qu'elle commence à paroître & à pousser peu à peu, jusqu'à ce qu'elle ait acquis sa grandeur naturelle.

Trois dispositions sont essentiellement requises, pour que les dents sortent facilement, dont deux appartiennent aux dents, & la troisième aux gencives.

Il faut premierement, que la dent soit d'une consistance assez solide pour diviser la gencive qui la recouvre. Le défaut de consistance des dents des richais, fait qu'elles restent toujours renfermées dans les alveoles, sans en sortir, jusqu'à ce que le vice qui entretient la mollesse des os soit dissipé, & que leurs dents ayent acquis la dureté qu'elles doivent avoir.

Secondement, que son extrémité soit d'une figure propre à faire cette division. Ainsi les molaires n'étant pas tranchantes comme les incisives, ni pointuës comme les canines, elles ne sont pas si disposées à percer la gencive.

Troisièmement, que la gencive soit molle, souple, & qu'elle ne soit point trop épaisse.

Les dents percent aux enfans, plutôt

ou plus tard, selon leur force. On en a vû d'un tempérament si fort qu'ils avoient des dents en naissant; c'est ce qu'on a observé en la personne de Louis XIV. Roi de France, qui vint au monde avec des dents.

Elles viennent quelquefois à quatre mois, & pour l'ordinaire à six, à sept & à huit; & il y a des enfans qui ne commencent à en avoir qu'à quinze mois & par delà.

La premiere dent paroît ordinairement au devant de la bouche, à la machoire inferieure. Quinze jours ou trois semaines après, il en paroît une seconde à la même machoire. Après que ces deux petites incisives sont sorties, les deux grandes incisives de la machoire superieure paroissent presque en même tems; au lieu que celles de la machoire inferieure ne percent que l'une après l'autre. Il en perce ensuite deux en bas à côté des premieres, & puis deux en haut. Après les quatre premieres d'en bas, naissent les deux canines inferieures, & les deux superieures; c'est là l'ordre ordinaire de la sortie de ces sortes de dents.

Les dents molaires ne paroissent que vers l'âge de deux ans; sçavoir, quatre

en bas, & quatre en haut ; ainsi les enfans ont ordinairement vingt dents apparentes & formées à l'âge de deux ans, ou environ ; mais quoiqu'il soit ordinaire de voir sortir les dents, dont nous venons de parler, successivement & dans ce même ordre, il arrive pourtant que quelques-unes des petites molaires paroissent quelquefois avant les canines, & les canines avant les laterales ou moyennes incisives.

Les dents précédentes étant sorties, l'enfant demeure en cet état jusqu'à la septième année ou environ ; alors il en perce encore quatre autres derrière les premières ; à quatorze ans il en vient quatre de plus, & enfin vers la vingtième année, on voit paroître les quatre dents que l'on nomme dents de sagesse. La totalité de ces dents fait en tout le nombre de trente-deux.

Quelquefois ces dernières dents viennent à l'âge de cinquante ans & plus ; & j'ai souvent observé que ces dernières molaires, lorsqu'elles venoient dans un âge avancé, caufoient des fluxions, & même des abscesses aux parties voisines ; ce qui ne peut provenir que du tiraillement qui arrive aux fibres charnuës de la gencive, que la couronne de la dent force à

s'écarter. Cette observation sera confirmée par plusieurs exemples qui seront rapportés dans la suite de ce Traité.

A l'âge de sept à huit ans, les dents incisives, canines & petites molaires tombent, dans le même ordre qu'elles sont venues; tant qu'elles ne sont point chancelantes, elles ont des racines solides; quoique quelques Anatomistes avancent, comme je l'ai déjà rapporté, qu'elles n'en ont point. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que le corps de ces premières dents, nommées dents de lait, se détache de leurs racines, sans que l'on sçache au vrai ce que ces racines deviennent; ce qui a fait conclure que ces dents n'avoient point de racines.

Pour concevoir la véritable cause de la chute de ces dents, il faudroit pouvoir rendre raison de la façon avec laquelle leur corps se sépare de leur racine; mais comme c'est une question qui jusqu'à présent reste indécidée, il faut se contenter de rapporter ce qu'on observe d'ailleurs dans leur chute, ou dans la séparation de leur alveole.

Dans le temps de la chute de ces dents, & avant que les secondes les remplacent, elles se trouvent comme doubles dans

leurs alveoles ; & à mesure que la seconde croît , elle pousse la première, jusqu'à ce qu'elle lui cede la place ; la première dent résistant quelquefois à la pression de celle qui lui succede, celle-ci perce pour lors la gencive, tantôt en dedans, tantôt en dehors, & paroît tortuë. La première étant ôtée, ou tombée d'elle-même, la dent nouvellement venue se redresse, & reprend la place que la dent de lait occupoit auparavant. Il n'en est pas de même des molaires, parce qu'étant plus larges & ayant plus d'assiette que les autres, celles qui viennent à les pousser les élevent par le milieu ; de là vient qu'elles sortent droites.

Il faut remarquer qu'il arrive quelquefois que certaines dents de lait ne se renouvelant jamais, restent dans leurs alveoles, presque aussi fermes & aussi stables que celles qui se sont renouvelées. Elles peuvent même servir & satisfaire à toutes les fonctions & à tous les usages que peuvent produire les dents les plus parfaites ; après s'être renouvelées.



*Explication des Figures contenues
dans la Planche premiere.*

L *A Figure I.* represente les deux machoires tronquées en haut, en bas & posterieurement, vûës de côté avec le ratelier garni de toutes ses dents.

AAA les gencives exterieurement vûës dans toute leur étenduë.

BB La surface laterale gauche du maxillaire inferieur.

CC Le muscle masseter.

D Incisive superieure anterieure, ou grande incisive anterieure.

E Incisive superieure laterale, ou moyenne incisive.

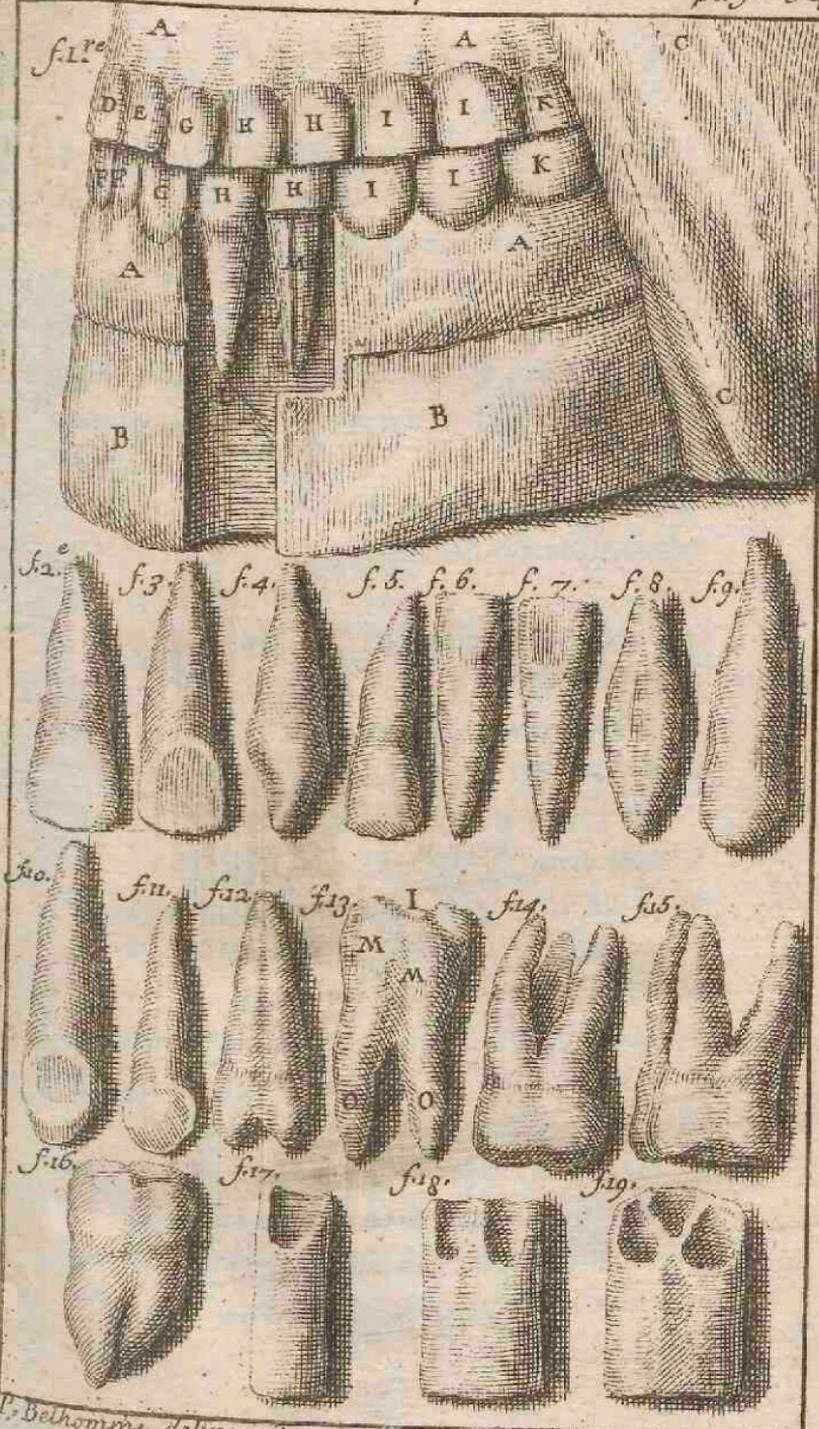
FF Incisives inferieures, ou petites incisives.

GG Canines superieures & inferieures; la superieure recouvrant un peu l'inferieure.

HHH Petites molaires inferieures & superieures.

III Grosses molaires inferieures & superieures.

KK Dernieres molaires superieures & inferieures.



P. Belhomme delincauit

I. B. Scolin Sculp. scit.

L Le cordon des vaisseaux qui se distribuent à la dent, composé d'une artère, veine, nerf, &c.

M Le canal de la dent ouvert.

La Figure II. represente une grande incisive vüe dans toute son étenduë par sa partie anterieure, ou exterieure; les grandes incisives sont situées à la mâchoire superieure.

La Figure III. represente la même dent vüe par sa partie posterieure, ou interieure.

La Figure IV. represente encore la même incisive vüe lateralement.

La Figure V. represente une moïenne incisive, vüe dans toute son étenduë par sa partie anterieure, ou exterieure.

La Figure VI. represente une petite incisive vüe dans toute son étenduë par sa partie anterieure, ou exterieure.

La Figure VII. represente la même incisive vüe par sa partie posterieure, ou interieure.

La Figure VIII. represente encore la même incisive vüe par sa partie laterale.

La Figure IX. represente une dent canine superieure vüe dans toute son étenduë par sa partie anterieure, ou exterieure.

La Figure X. represente la même dent canine vûë par sa partie posterieure.

La Figure XI. represente une des petites-molaires superieures vûë dans toute son étenduë par sa partie exterieure.

La Figure XII. represente la même molaire vûë par sa partie laterale.

La Figure XIII. represente une des grosses molaires inferieures, vûë dans toute son étenduë par sa partie exterieure.

I La couronne de la dent.

M Le corps de la dent, ou partie émaillée.

N Le collet de la dent faisant partie du corps.

O O Les racines de la dent.

La Figure XIV. represente une des grosses molaires superieures, vûë dans toute son étenduë par sa partie exterieure.

La Figure XV. represente la même molaire vûë dans toute son étenduë par sa partie laterale.

La Figure XVI. represente une des dernieres molaires inferieures vûë dans toute son étenduë par sa partie exterieure.

La Figure XVII. represente l'entrée,

ou ouverture d'un alveole separé de ses voisins , ayant une seule cavité , où loge ; les alveoles des grandes , moyennes & petites incisives & des petites molaires n'ayant pour l'ordinaire qu'une seule cavité & étant à peu près semblables entr'eux : on n'a fait graver qu'un alveole de cette espece.

La Figure XVIII. represente l'entrée ou ouverture d'un alveole separé des alveoles voisins , ayant deux cavitez ou loges.

La Figure XIX. represente l'entrée ou ouverture d'un alveole separé des alveoles voisins & ayant trois cavitez ou loges. Les alveoles n'en ayant pas pour l'ordinaire un plus grand nombre , on n'en a pas fait graver à quatre ou cinq cavitez , quoiqu'il s'en trouve quelquefois.

CHAPITRE II.

De l'utilité des Dents, & du peu de soin que l'on prend pour les conserver.

LA naissance & la formation des dents sont l'ouvrage de la seule nature; mais leur conservation dépend ordinairement du secours de l'Art.

Il n'est pas surprenant qu'on néglige de s'instruire de la naissance & de la formation des dents: cette négligence n'est point préjudiciable; il n'en est pas de même du peu de soin que l'on a de s'instruire de la manière de conserver les dents. L'homme naturellement attentif au soin de sa santé, néglige par un contraste singulier, ce qui y contribue évidemment, je veux dire la conservation des dents, & cette négligence peut être très-nuisible: car enfin la santé dépend de la digestion des alimens, qui ne peuvent être bien digerez, s'ils ne sont auparavant bien broyez; ils ne peuvent l'être, si ce n'est par l'action des dents, qui ne peuvent certainement bien agir

qu'autant qu'elles sont bonnes, & bien conservées.

Je ne m'amuserai point à faire un plus long discours pour justifier ces réflexions; ce que je viens de dire là-dessus suffit pour en convaincre les personnes sensées & soigneuses de leur santé. Un plus grand détail seroit étranger à mon sujet, cette matiere étant plus du ressort de la Medecine & de la Physique, que de la partie de la Chirurgie pratique dont je fais mon principal objet.

Si les dents sont très-importantes pour la conservation de la santé, elles sont aussi absolument nécessaires pour l'agrément de la voix, la prononciation du discours, l'articulation des mots & l'ornement du visage.

L'arrangement & la figure des dents forment dans la bouche deux especes d'enceintes capables de réunir & de modifier les sons de la voix d'une maniere harmonieuse, qui charme les oreilles & les sens, lorsque la langue execute ses mouvemens, & qu'elle frappe l'air à propos. C'est par l'effet de cette harmonie que le discours est plus intelligible & plus gracieux qu'il ne le seroit, si les dents étoient mal arrangées, ou qu'el-

les laissent des places vuides. Puissant motif pour engager ceux qui sont obligez de parler en public, & ceux qui s'adonnent à la Musique, à prendre soindc leurs dents. On peut même ajouter à ce motif, celui de menager la poitrine. Il est évident, & l'experience le démontre, que les dents bien conservées, empêchent l'air d'entrer & de sortir trop rapidement par la bouche, & qu'elles forment avec la langue une espee de barriere, ou d'écluse, qui ne laisse passer l'air que par mesure: ce qui fait que la poitrine ne s'épuise & ne se desseche pas si-tôt, ni si facilement.

Les dents servent encore à soutenir les joues & les levres; ce qui n'est pas de moindre importance pour les agrémens du visage, comme on peut s'en convaincre par la difformité que leur chute y fait appercevoir.

A quelles contraintes ne sont point réduites les personnes, sur-tout du beau sexe, lorsqu'elles ont perdu quelques-unes de leurs dents; elles ne sçauroient ouvrir la bouche, dire une parole, ou faire le moindre souÿris, sans montrer des défauts qui leur reprochent la negligence qu'elles ont eues à les conserver.

Je pourrois encore rapporter ici plusieurs autres mauvais effets que cette negligence produit; comme la mauvaise odeur qui sort de la bouche, la couleur dégoutante & la malpropreté des dents. La seule idée de ces défauts nous afflige, il faut donc les prévenir, ou tout au moins y remédier.

CHAPITRE III.

Le regime & la conduite que l'on doit tenir pour conserver les dents.

Après avoir dit de quelle importance il est de conserver les dents; il faut prescrire la methode que l'on doit suivre pour y réussir. Elle consiste principalement dans le regime de vie que l'on doit tenir, & dans les précautions que l'on doit prendre.

Le premier soin que nous devons avoir par rapport au regime de vie convenable pour la conservation des dents, & en même temps de la santé, se renferme à choisir des alimens d'un bon suc qu'il

faut mâcher très-exactement, avant de les faire passer dans notre estomach. Le proverbe ancien dit : *Que le morceau qui longuement se mâche, est demi cuit & l'estomach ne fâche.* On ne scauroit assez exprimer combien l'on peche en ce point. On se neglige, on s'abandonne à l'intemperance dans le manger, on engloutit sans attention, & avec précipitation les alimens. Rien n'est capable de causer de plus grands desordres qu'une mastication imparfaite : car si les alimens ne sont très-bien broiez par les dents, il est constant que la dissolution qui se fera dans l'estomach, sera longue, laborieuse, & imparfaite. Ainsi au lieu d'un sang doux & balsamique, il en resultera au contraire un sang épais, aigri ou enfin en quelque maniere vicieux. Les dents ne manqueront pas de s'en ressentir : soit par le sang qui passera dans leurs vaisseaux ; soit par les vapeurs qui s'éleveront de l'estomach & de la poitrine, & qui s'attacheront aux dents, en passant par la bouche.

Le trop grand usage des légumes, tels que sont les choux, les porreaux, les ciboules, les navets, les pois verts ; celui de la chair de pourceau, des viandes & des

poissons salez, du fromage, du lait, &c. est préjudiciable aux dents, puisque toutes ces choses produisent un mauvais chile.

Les Confitures, les dragées & tous les alimens sucrez, ne contribuent pas peu à la destruction des dents; parce que le suc gluant qui en résulte, s'infine dans les gencives, & se colle contre les dents; ce qui y cause tôt ou tard du dérangement, comme je l'expliquerai ailleurs. Aussi remarque-t-on que ceux qui font un grand usage de ces poisons séduisans, sont plus sujets aux maux de dents, & les perdent plutôt que les autres.

Ceux qui aiment les sucreries, & qui en usent frequemment, ont rarement les dents belles, ou ne les ont que d'une mediocre bonté. C'est pourquoi il est nécessaire après avoir mangé des sucreries de se laver la bouche avec de l'eau tiède, pour dissoudre & enlever par ce dissolvant, ce qui pourroit être resté dans les gencives ou contre les dents.

Je ne prétens pas conclure par ce que je viens d'avancer, qu'il soit absolument nécessaire de se priver entierement des choses que j'ai marquées être contraires aux dents: on doit seulement en regler

l'usage, & n'en pas faire une habitude; que l'expérience journaliere fait voir être toujourns préjudiciable.

Il n'est pas moins important d'être sobre & retenu en buvant & en mangeant; quand bien même le devoir & la Religion ne nous y obligeroient pas: les maladies qui sont les suites des excès doivent suffire pour nous rendre sobres, reglez, & capables de nous contenir en tout.

Les précautions que l'on doit prendre d'ailleurs pour conserver les dents, consistent à ne point rompre des alimens, ou autres corps trop durs, & à ne faire aucuns efforts avec elles, comme font ceux qui follement cassent des noix, coupent des fils de chanvre, de lin, ou de soie, levent par ostentation des fardeaux très-pesans, &c. Par de tels efforts, on use, on ébranle, on éclate les dents, on s'expose à les perdre, & quelquefois on les perd en effet.

Il faut éviter de se servir de cure-dents, d'or, d'argent, d'acier, aussi bien que d'épingles, ou de la pointe de couteau, pour ôter les viandes qui restent entre les dents; parce que la dureté & la fraicheur de ces instrumens leur

est contraire, sur-tout lorsqu'ils sont fabriquez de cuivre, ou de fer. Il faut principalement rejeter l'usage de ceux-là, à cause que la salive en détache des sels vitrioliques, qui sont capables de corroder les dents: les cure-dents de plumes déliées, sont préférables à tous les autres.

La fumée du Tabac est encore très-contraire aux dents, elle les rends noires & vilaines, & d'ailleurs si l'on n'a pas la précaution de garnir le bout de la pipe, le frottement qui se fera contre les dents, ne manquera pas de les user peu à peu, & d'en découvrir les parties sensibles. L'expérience démontre ce fait, & c'est à quoi on ne fait pas ordinairement attention. Cette fumée produit encore un effet contraire; elle échauffe la bouche, & un air froid venant immédiatement à frapper les dents, ces deux extrêmes peuvent donner occasion à la fixation de quelque humeur dans la dent même, dans les gencives, ou dans quelques-unes de leurs parties voisines; ce qui peut occasionner des douleurs & des fluxions très-incommodes, & même la carie, qui est le plus fâcheux de ces accidens.

Ce n'est pas que je veuille par-là, détruire l'usage que l'on a de fumer du Tabac. Je sçai qu'on se noircit les dents en fumant, si l'on n'a pas un soin exact de les tenir nettes & de se rinser souvent la bouche; mais je sçai aussi que la fumée du Tabac peut contribuer à la conservation des dents, en procurant l'évacuation des humeurs surabondantes, qui pourroient en agissant sur elles, les détruire. Mon dessein est seulement de faire remarquer, qu'il ne faut pas immédiatement après avoir fumé, exposer le dedans de la bouche aux impressions d'un trop grand froid.

Un Dentiste de cette Ville grand ennemi du Tabac, ne veut pas même qu'on en use par le nez, prétendant qu'il est pernicieux aux dents. Il seroit à souhaiter qu'on en moderât l'usage; mais à l'excès près, je ne crois pas qu'il en puisse arriver des inconveniens contraires aux dents. L'usage même en pourroit être utile aux personnes sujettes aux fluxions. Le Tabac déterminant les humeurs à s'écouler par le nez, en fait une diversion, qui les empêche de se jeter sur les dents; ce qui n'est pas un petit avantage.

Il arrive aux dents à peu près la même chose, qu'il leur survient après qu'on a fumé du Tabac, & qu'on les expose immédiatement à un air trop froid, lorsque prenant des alimens solides trop chauds, la bouche étant encore échauffée, l'on vient immédiatement, ou peu de tems après, à prendre d'autres alimens trop froids. Toutes les liqueurs que l'on prend dans ces degrez extrêmes de chaleur, ou de fraîcheur, produisent le plus souvent par un usage inconsidéré des effets contraires à la conservation des dents, & semblables à ceux dont nous avons parlé ci-dessus. Plusieurs personnes boivent dans le même instant des liqueurs quasi boüillantes, & d'autres à la glace, sans penser que cette diversité de liqueurs chaudes & froides, est capable d'arrêter & de fixer les humeurs, même le suc nourricier dans les dents, & que ces matieres ainsi fixées venant à fermenter une fois & à rompre le tissu de la dent, causent la carie qui le détruit absolument.

Tous ces effets sont produits, & parce que la chaleur dilate les parties & rarefie les liquides qui coulent dans les vaisseaux, & parce qu'au contraire le

froid contracte & resserre les parties, rallentit le cours des mêmes liquides, les fixe & les épaisit en quelque maniere dans les tuyaux qui les contiennent. De là viennent la plûpart des obstructions suivies de suites fâcheuses qui détruisent les dents, pour peu qu'on neglige de suivre un régime de vie regulier.

CHAPITRE IV.

Maniere d'entretenir les Dents blanches, & d'affermir les Gencives. Opiates, Poudres & Liqueurs utiles, ou contraires à cet usage.

LEs opiates, poudres & liqueurs dont on se sert ordinairement pour nettoier & blanchir les dents, étant plus capables de nuire que de produire un bon effet; je dois détromper ici le Public, en lui indiquant les ingrediens contraires qui entrent dans la composition des prétendus remedes dont il s'agit, & en même tems lui enseigner ceux qui sont les plus convenables.

On

On ne doit point se servir d'opiates composées de brique, de porcelaine, de pierre-de-ponce, ni d'aucuns ingrediens de cette nature : ces sortes de drogues étant portées sur les dents, en usent l'émail, & sont contraires aux gencives par leurs parties mordicantes & corrosives.

Le sel d'albâtre si vanté pour bien blanchir les dents, n'est autre chose que le talc calciné au feu, dont on fait une poudre fort blanche, à laquelle on mêle l'os de Seche, le sel de tartre, le sel décrepité, le sel de Saturne, l'alun calciné, ou autres ingrediens semblables. C'est par cette composition qu'on a abusé tant de monde; mais si l'on examine à fond ses effets, on trouvera sans doute, qu'elle fait plus de mal que de bien.

Le suc d'oscille, le jus de citron, l'esprit de vitriol & de sel, en quelque quantité qu'ils soient, ne doivent être employez qu'avec grande circonspection; parce que dans la suite ils produisent ordinairement sur les dents une couleur jaune qu'on ne peut ôter. Ce n'est pas le seul mauvais effet que les esprits de sel & de vitriol produisent sur les dents; ils en usent l'émail de telle

maniere, que si ces liqueurs y sont appliquées frequemment & pendant quelque tems, elles le corrodent & le rendent comme vermoulu & criblé de quantité de petits trous. Si ces liqueurs produisent un effet si violent sur l'émail des dents, on peut juger à plus forte raison, combien les gencives en doivent souffrir, lorsqu'elles en sont touchées. C'est néanmoins dans l'usage de tels remedes que consiste tout le secret des Dentistes aventuriers & charlatans. Ils font à la verité disparoître le limon qui est autour des dents, & ils les blanchissent; mais si l'on examine avec une loupe & même sans loupe, les dents ainsi blanchies plusieurs fois, on appercevra sans peine le ravage que les liqueurs qu'ils emploient y ont fait; puisqu'on les verra comme criblées & percées de trous dans toute leur surface. Enfin la carie acheve un ouvrage si malheureusement commencé. On voit tous les jours des personnes dont la bouche gâtée montre qu'elles sont les victimes de l'ignorance de ces Operateurs. Je suis étonné qu'on ait été si long-tems leur dupe; mais on veut guérir; on croit aisément ceux qui promettent une guérison désirée avec ar-

deur, & on ne prévoit pas les suites fâcheuses des remèdes nuisibles.

Ceux qui usent de petites brosses, de morceaux de drap, ou de linge pour se blanchir ou nettoier les dents, s'en servent sans concevoir que toutes ces matières sont trop rudes, & que leur fréquent usage pratiqué indiscretement, détruit souvent les gencives & les dents. Ce n'est pas sans raison que je conseille d'abandonner cet usage, & de s'en tenir, après qu'on se sera fait nettoier les dents, à se laver la bouche tous les matins avec de l'eau tiède, en se frottant les dents de bas en haut & de haut en bas, par dehors & par dedans, avec une petite éponge des plus fines trempée dans la même eau : il est encore mieux de mêler avec cette eau un quart d'eau-de-vie, pour fortifier davantage les gencives & affermir les dents. Si la commodité ne permettoit pas d'avoir de l'eau tiède, on pourra se servir d'eau froide, en y trempant auparavant les doigts pendant quelque tems, pour en ôter la grande fraîcheur.

Il est à propos de se servir le matin du demi rond du cure-dent, pour ôter le limon qui s'est attaché pendant la nuit

sur les dents. Il s'en glisse quelquefois entre les gencives & les dents ; le cure-dent ne pouvant pas y penetrer , il faut en ce cas , en comprimant les gencives avec le doigt , relever les gencives d'en bas & abaisser celles d'en haut.

Ce qu'il y a de très-convenable pour se frotter les dents , c'est le bout d'une racine de guimauve bien préparée , elle les blanchit sans offenser les gencives.

Ces petits soins n'étant pas toujours suffisans pour entretenir les dents , il faut avoir recours aux opiates & aux poudres suivantes , qui sont composées d'ingrédiens plus convenables que ceux que nous avons rejettez.

Prenez du corail rouge deux onces , du sang de dragon en larme une once ; de la semence , ou de la nacre de perles , & de l'os de Seche , de chacun demie once ; des yeux d'Ecrevisses , du bol d'Armenie , de la terre sigillée & de la terre hematite , de chacun trois gros ; de la myrrhe & de l'alun calciné , de chacun un gros : le tout mis en poudre impalpable , incorporé dans une quantité suffisante de miel rosat clarifié , dont on fera une opiate d'une consistance molle ; observant que ce mélange soit fait dans un

vaïsseau deux fois plus grand qu'il ne devroit être pour contenir le tout, à cause de la fermentation des ingrediens qui montent extraordinairement, beaucoup plus en Esté qu'en Hiver; & pendant la fermentation on aura soin de remüier cette composition une ou deux fois le jour avec une spatule de bois.

On ajoutera, si l'on veut, quatre à cinq gouttes d'essence de canelle & autant de celle de gerosse, qui en augmenteront la bonne odeur & même la vertu.

Cette opiate est admirable pour nettoïer & blanchir les dents, fortifier & resserrer les gencives assez souvent relâchées par des fluxions, ou par des taches scorbutiques, ou par d'autres humeurs acres & acides, qui s'y sont souvent infiltrées; sans que cette opiate puisse jamais causer aucune mauvaise impression à l'émail des dents.

Pour entretenir & conserver les dents & les gencives, on prend de cette opiate gros comme une pois sur une éponge fine, on en frotte les dents de bas en haut & de haut en bas, par dehors & par dedans une ou deux fois la semaine. Si les gencives ont besoin d'être plus fortifiées, on prendra de la même opia-

te sur le bout du doigt, avec lequel on les frottera doucement deux ou trois fois le jour, & cela pendant huit à dix jours consecutifs. On peut encore se servir des deux opiates suivantes pour se blanchir les dents; elles sont très-convenables à cet effet.

Prenez de la gomme lacque, du corail préparé, du sang de dragon, du cachou, ou terre du Japon, de chacun une once; de la canelle, du gerofle & de la racine de pirêtre, de chacun six gros; du santal rouge, de l'os de Seche, des coquilles d'œufs calcinées, de chacun demie once; du sel décrepité un gros; le tout mis en poudre & passé par un tamis de toile de soie des plus fines, sera mêlé ensuite dans un mortier de marbre avec suffisante quantité de miel rosat.

Pour l'autre opiate, prenez de la corne de Cerf, de l'ivoire, des os de pied de Mouton, du bois de romarin, de la croute de pain, de chacun une once; le tout brûlé séparément & réduit en charbon; de la terre figillée, de l'écorce de grenade, du tatre de Montpellier de chacun demie once; de la canelle deux gros; le tout mis en poudre très-fine, tamisé ou porphirisé & incorporé

avec une suffisante quantité de miel rosat. Ces opiates seront renfermées dans des pots de fayance bien bouchés, pour s'en servir dans l'occasion suivant l'usage indiqué.

Les poudres pouvant être plus commodes pour certaines personnes, j'en donne ici une excellente composition.

Prenez du corail une once; du sang de dragon, du miel brûlé dans un creuset, ou dans un pot de terre, de chacun demie once; de la semence de perles & de l'os de Seche, de chacun deux gros; des yeux d'Ecrevilles, du bol d'Arménie, de la terre sigillée & de la terre hematite, de chacun un gros & demi; de la canelle un gros; de l'alun calciné un demi gros: le tout réduit en poudre très-fine sera mêlé ensemble. Lorsqu'on voudra se servir de cette poudre, on en mettra un peu sur une éponge fine, dont on se frotera les dents.

Certaines personnes aimant mieux se servir de liqueurs, que de poudres & d'opiate pour se blanchir les dents: afin de s'accommoder aux differens goûts, voici deux compositions dont on pourra se servir avec beaucoup de précaution, & seulement lorsqu'il s'agira d'ôter la

crasse, ou quelque noirceur, qui aura fait plus d'impression sur les dents, que le limon ordinaire.

Prenez du jus de citron deux onces ; de l'alun de roche calciné & du sel commun, de chacun six grains ; mettez le tout dans un plat de terre vernissé, & le faites bouillir un moment ; puis l'ayant tiré du feu, passez-le dans un linge blanc.

Pour se servir de cette liqueur, on prend un petit bâton entortillé d'un linge fin, qu'on trempe dans cette eau, on s'en frottera doucement les dents, prenant garde de ne pas trop mouiller le linge ; afin que cette liqueur n'agisse pas trop violemment sur les parties voisines des dents. On ne doit s'en servir qu'une fois seulement dans l'espace de deux ou trois mois. Si cependant on veut en user plus souvent, il faut y ajouter le quart d'eau commune, pour en affoiblir la composition, en diminuant son acidité.

L'autre liqueur qui n'est pas moins convenable au même usage, se fait ainsi. Prenez du sel armoniac, du sel gemme, de chacun quatre onces ; de l'alun de roche deux onces. Après les avoir pulvérisés, mettez-les dans un alambic de verre, pour en distiller l'eau que l'on re-

servera pour s'en frotter les dents avec les précautions mentionnées ; observant d'être aussi circonspect dans son usage, que dans celui de la liqueur précédente.

Quoique tous ces remedes soient excellens, ils ne sont pas cependant d'un grand secours pour les dents, si d'ailleurs on ne prend pas la précaution de les faire nettoier avant de se servir de ces remedes. Il arrive assez souvent que le peu de soin que l'on a eu de ses dents depuis la jeunesse, rend tous ces remedes inutiles, ou peu efficaces.

Aiant proposé les racines de guimauve pour nettoier les dents, il faut donner la maniere de les bien préparer.

Les uns les font bouillir & infuser dans du vin rouge, ou dans du vinaigre avec l'alun, du bois de Bresil de Fernambour & de la cochenille, pour leur donner une couleur rouge. Les autres y ajoutent des pruneaux, du miel & du sucre, dont ils font un syrop dans lequel ils les laissent confire pendant quelque tems, afin de les rendre plus agréables. D'autres les font bouillir dans de la lie de vin, &c. Mais comme toutes ces compositions ne peuvent entièrement penetrer ces racines, ni les entre-

tenir suffisamment humectées, elles deviennent dans la suite plus séches & plus dures qu'elles ne l'étoient auparavant. C'est pourquoy j'ose avancer que la préparation suivante est meilleure que toutes celles qu'on a inventées jusqu'à present.

Pour préparer les racines de guimauve & les entretenir douces & molles, il faut les cueillir dans l'Automne, choisir les plus droites & les plus unies, les couper de la longueur que l'on souhaite, & les faire sécher au soleil, ou dans un lieu médiocrement chaud, jusqu'à ce qu'elles ne contiennent plus d'humidité. Il faut ensuite en ôter la surpeau avec une rape, ou une lime rude, pour les rendre plus unies, plus pénétrées & plus colorées de rouge par la composition qui suit,

Prenez de l'huile d'amande douce, ou à son défaut de la meilleure huile d'olive quatre livres; orcanette demie livre. Mettez-les ensemble dans un vaisseau de cuivre étamé, sur un petit feu de charbon, & pour empêcher que l'huile ne brûle, ajoutez-y en même tems un verre d'eau commune. Faites bouillir doucement le tout pendant un demi

quart d'heure. Ensuite ôtez-le du feu, & l'ayant un peu laissé refroidir, ôtez-en l'orcanette qui aura alors empreint l'huile de sa teinture. Ajoutez-y aussi-tôt du saffras rapé, du gerofle, de la canelle, de l'iris de Florence, du fouchet, de la coriandre, du calamus aromaticus, & du santal citrin, de chacun une once; le tout concassé auparavant dans un mortier. Après quoi vous remettrez le vaisseau sur un petit feu couvert de cendre pendant deux ou trois heures, pour y entretenir une chaleur douce. L'ayant ôté, on mettra ensuite les racines de guimauves dans cette composition, pour qu'elles y puissent tremper; ayant soin de les remuer souvent & de remettre le même vaisseau tous les jours deux ou trois heures sur un feu couvert de la manière qu'il est marqué ci-dessus: huit à dix jours suffisent pour que ces racines soient pénétrées. Après quoi on les ôte de l'huile, pour y remettre d'autres racines, si l'on juge à propos, jusqu'à ce que toute la liqueur soit consumée en pénétrant ainsi ces racines: à mesure qu'on les tirera de cette liqueur il faut les bien essuier avec un linge.

Rien ne conserve mieux la douceur

& la mollesse de ces racines que ces forces d'huiles, qui étant aromatisées de la maniere qu'on vient de le dire, leur donnent une odeur très-agréable.

Pour les rendre plus rouges & plus parfaites, vous prendrez quatre onces de sang de dragon en larme, & deux onces de gomme lacque choisie; le tout réduit en poudre, vous le mêlerez avec seize onces d'esprit-de-vin rectifié, ou pareille quantité d'eau de la reine d'Hongrie, dans un matras qui sera plus grand de la moitié qu'il ne doit être pour contenir le tout, à cause de l'ébullition de l'esprit-de-vin. Vous boucherez exactement ce matras & le placerez sur un feu couvert de cendre pendant vingt-quatre heures; aiant soin de remuer ces drogues de fois à autres, pour en faciliter la dissolution.

Cette mixtion aiant infusé pendant le tems prescrit, vous l'ôterez du feu & en frotterez les racines avec les doigts: cette dernière préparation les rendra d'un beau rouge vernissé. On se servira de ces racines ainsi préparées pour se tenir les dents nettes.

*Lotion très - convenable pour raffermir
les Gencives & corriger la mauvaise
haleine ou puanteur de la bouche.*

Prenez vin d'Espagne, eau de feüilles de ronces distillée, de chacun une chopine mesure de Paris; canelle demie once; clou de gerofle, écorce d'orange amere, de chacun deux gros; gomme lacque, alun calciné, de chacun un gros. Réduisez le tout en poudre subtile; prenez encore du miel de Narbonne deux onces. Mettez le tout dans une bouteille de verre, placez-la au coin de la cheminée sur des cendres chaudes, pour que ce mélange infuse pendant quatre jours, à un degré de chaleur mediocre & à peu près égal. Le cinquième jour on passera & on exprimera cette liqueur au travers d'un linge épais: on conservera ce remede dans une bouteille bien bouchée, pour s'en servir dans l'occasion.

Lorsque les gencives ont besoin d'être raffermies, on prend une cuillerée de cette liqueur que l'on verse dans un verre: on en emploie d'abord la moitié pour se rincer la bouche; on la fait al-

62 LE CHIRURGIEN

ler à droit & à gauche, & on la garde pendant quelque tems; ensuite on la rejette & l'on prend l'autre moitié que l'on garde dans la bouche, suivant que les gencives ont plus ou moins besoin d'être fortifiées; on les frotte en même tems avec le doigt; ensuite on se lave la bouche avec de l'eau tiède. On réitère la même chose le matin en se levant & le soir en se couchant. On peut continuer par propreté l'usage de cette lotion aussi long-tems que l'on veut; en ce cas il suffit de s'en servir seulement le matin à jeun.

Pour rendre ce remede plus efficace, on ajoute sur la totalité de cette liqueur une demie chopine d'eau de canelle distillée avec le vin blanc.

Si les gencives sont bouffies, gonflées, baveuses & ulcérées, alors avant que d'employer ce remede, il faut se faire nettoier les dents, emporter avec les ciseaux l'excroissance des gencives, en exprimer suffisamment le sang pour les dégorger, comme il a été dit ailleurs, & de plus se frotter les gencives une seule fois avec de l'alun calciné tout pur en poudre.

*Autre Lotion très-convenable pour le
même usage.*

Prenez trois chopines d'eau commune mesure de Paris; mettez cette eau dans un pot de fayance, ferrez-là quatre fois avec un fer épais rougi au feu, mettez aussi-tôt dans cette eau de la canelle grossièrement pulvérisée une once; de l'alun calciné six gros; de l'écorce de grenade en poudre une once; du miel de Narbonne trois onces; eau distillée de feuilles de mirte, eau distillée de feuilles de ronce, eau de rhuë & eau vulnérable, de chacune quatre onces; eau-de-vie demie chopine; le tout mêlé ensemble, on bouchera exactement le pot pour le laisser ainsi infuser au soleil, ou dans un lieu médiocrement chaud, pendant vingt-quatre heures. L'infusion étant finie, passez cette liqueur dans un linge épais, ou dans une chausse; ajoutez-y deux onces d'esprit de cochlearia: conservez-la dans une bouteille bien bouchée, pour vous en servir de même que de la liqueur précédente.

CHAPITRE V.

Causes generales des maladies essentielles, symptomatiques, accidentelles & relatives aux Dents, aux Alveoles & aux Gencives : le pronostic, diagnostic & dénombrement de ces maladies.

LEs causes qui produisent les maladies des dents, sont deux en general. L'une est intérieure, & l'autre extérieure. La cause intérieure dépend pour l'ordinaire des vices de la lympe peccante en quantité ou en qualité, acre ou corrosive, jusqu'au point de détruire par ses mauvaises impressions les parties les plus solides du corps humain, telles que sont les dents, en rompant & en déchirant le tissu des lames osseuses qui les composent.

La lympe se trouve d'un tel caractère dans les scorbutiques, dans ceux qui sont attaquez des écrouelles, sur-tout dans les verolez,

Lorsque

Lorsque le suc nourricier est trop abondant, ou d'ailleurs vicié en quelque façon que ce soit, ou qu'il se distribue en trop grande quantité dans une dent qui se rencontre étroitement serrée entre les parois de quelque alveole, alors il peut y produire des effets très-dangereux: de même le sang dans une disposition inflammatoire peut former un dépôt stégomoneux ou éresipellateux dans la cavité de la dent, ou dans son voisinage; il peut aussi occasionner des douleurs violentes qui ne se terminent que par la perte de la dent; à moins qu'on n'ait le bonheur de la sauver, ou par le secours des remèdes universels ordonnez par quelque sage Médecin, ou par des topiques, ou par quelque opération pratiquée de bonne heure & à propos.

Le régime de vie que l'on observe, le trop dormir, le trop veiller, la vie trop sédentaire ou trop turbulente, ne contribuent pas peu à la conservation, ou à la perte des dents.

La bonne qualité du lait des nourrices, est d'une grande importance pour contribuer à la sortie des dents dans le tems qu'elles doivent paroître. Cette bonne qualité de lait, sert à prévenir

ou à diminuer tant de fâcheux accidens qui surviennent aux enfans, lorsque les dents sont disposées à percer la membrane des gencives, qui couvre en ce tems-là leur extrémité, & qui s'oppose à leur issue.

Toutes les passions violentes capables d'alterer la digestion, d'aigrir ou d'épaissir la masse du sang, d'occasionner des obstructions, & d'empêcher les secretions & excretions qui doivent s'exécuter journellement pour la conservation & le maintien de la santé; ces passions, dis-je, peuvent, lorsqu'elles altèrent à un certain point la masse du liquide, être mises au rang des causes intérieures qui produisent les maladies des dents.

Tous ceux qui sont d'un temperament pituiteux ou plethorique, dans lesquels la lymphe est trop abondante, sont ordinairement très-sujets à souffrir non seulement des douleurs de dents, mais même à les perdre.

La plupart des femmes grosses, sont aussi très-sujettes à éprouver le même sort, les menstruës ne coulant point, la masse du sang reste chargée de superfluités dont elle se dépurtoit auparavant par

cette voie. Delà vient qu'ordinairement ces superfluités se déposent sur les dents, ou sur les gencives, & que les femmes souffrent ces incommodités plutôt dans la grossesse que dans tout autre tems; & nous voyons qu'elles en sont aussi souvent affligées, par la même raison, lorsqu'elles cessent d'être réglées.

La maladie que l'on nomme jaunisse, cause de si grands désordres dans la masse du sang, que les dents même s'en ressentent à un tel point, que quelquefois il en périt par le dépôt qu'elle occasionne sur ces parties.

Les causes extérieures ne sont pas moins nombreuses, & ne produisent pas des suites moins fâcheuses. Les vapeurs trop épaisses qui s'élevent de l'estomach & du poulmon, s'attachant à la bouche à peu près de même que la suie s'attache à la cheminée, forment un limon visqueux qui rend la bouche pâteuse. Ce limon est très-contraire aux dents. Certaines portions d'alimens qui se nichent entre les dents, dans leurs intervalles, ou du côté des gencives, produisent le même effet, pour peu qu'on néglige de se rincer souvent la bouche.

Le froid & le chaud causent encore aux dents & aux gencives des obstructions, dont les suites sont dangereuses pour les dents.

Les injures du tems causent des rumes & des catbares, dont les dents, les alveoles & les gencives ne se ressentent que trop souvent.

Les efforts que l'on fait avec les dents les ébranlent, les déracent en rompant les adherances & divisant l'union qu'elles ont avec les alveoles & les gencives. Lorsque ces efforts sont trop violens, ils les courbent en les luxant tantôt dans un sens, tantôt dans un autre; enfin ils les rompent, ou les emportent hors de leurs places.

Les remedes mêmes dont on fait un trop grand usage en les appliquant sur les dents dans l'intention de se les conserver, servent le plus souvent à les détruire; car ils usent ou rongent la partie la plus importante à leur conservation; c'est-à-dire, leur émail.

Le trop grand usage de la fumée de Tabac, celui des sucreries & des fruits austeres leur est très-nuisible.

Les chutes & les coups violens qu'elles reçoivent sont très-souvent la cause de leur perte.

Enfin la négligence & le peu de soin que l'on prend de les nettoier, est la cause la plus ordinaire de toutes les maladies qui détruisent les dents.

Leur plus grand ennemi est le mercure, vulgairement nommé argent-vif. Il ne l'est pas seulement par lui-même; mais encore par les mauvais effets qu'il est capable de produire dans le corps humain, par les corrosifs dont la plupart des préparations mercurielles sont chargées, ou par les alliages qu'il contracte dans nos corps avec différens principes, par son trop long séjour, sur-tout lorsqu'il n'est pas évacué à propos. Le mercure fait par ses effets gonfler évidemment les gencives, les ronge & les détruit; il agit de même sur les membranes qui revêtent la racine des dents, soit intérieurement ou extérieurement; il les dissequé, pour ainsi dire, les déracine, les fait tomber, ou les détruit par les caries qu'il occasionne. Ces funestes effets ne se voient que trop souvent, sur-tout dans les mauvais usages que font du mercure les gens peu versez à le manier. Les Médecins & les Chirurgiens les plus expérimentez dans les maladies vénériennes, quoiqu'ils ne s'en servent qu'a-

vec grande précaution, ont assez de peine en employant toute leur industrie & tous leurs soins, d'empêcher que le mercure ne détruise les dents. Les Miroitiers, les Plombiers, & tous ceux qui travaillent dans les Mines, &c. ne font que trop souvent la fatale expérience des mauvaises impressions que le mercure fait sur eux, & particulièrement sur leurs dents.

C'est par les mauvais effets qui résultent de ces causes, que les dents sont atteintes de tant de diverses maladies, presque toujours accompagnées de douleurs plus ou moins violentes.

Les maladies des dents se peuvent réduire à trois Classes, ou espèces différentes.

Je range dans la première Classe, toutes les maladies des dents produites par des causes extérieures.

Dans la deuxième Classe, celles qui attaquent les parties des dents engagées dans leurs alvéoles, ou recouvertes des gencives, lesquelles maladies sont occultes ou cachées.

Et dans la troisième Classe, les maladies symptomatiques causées par les dents.

*Premiere Classe, qui renferme les
maladies des Dents produites par
des causes extérieures.*

1. Le limon blancheâtre & visqueux
attaché aux dents.

2. Le limon d'un jaune safrané, com-
me collé aux dents : l'un & l'autre de
ces limons précédent ordinairement le
tuf ou le tartre des dents, & en sont
comme l'ébauche ; puisque c'est de ce
limon que se forment les couches du
tartre.

3. Le tartre jaunâtre nouvellement
formé & d'une consistance plâtreuse &
fortement attaché aux dents.

4. Le tartre grisâtre ou noirâtre for-
mé depuis plusieurs années, a encore
beaucoup plus de consistance, & est si
fortement adhérent & attaché à la sur-
face de la dent, qu'il semble ne faire
qu'un même corps avec elle.

5. Le tartre entièrement petrifié sur
la dent, forme des masses pierreuses
d'un volume très-considérable. (a)

6. La jaunisse des dents, ou le ternis-
sement de l'émail, causé par une cras-
se, ou par une viscosité qui s'attache à la

(a) Voyez la Planche 2.

surface de l'émail, fait à peu près le même effet que la poussière & l'humidité qui s'attachent à la glace d'un miroir négligé.

7. Le ternissement de l'émail des dents, causé par une crasse grisâtre, ou noirâtre.

8. Le ternissement de l'émail des dents, causé par une crasse verdâtre.

9. La jaunisse de la substance propre de l'émail de la dent, dépendante de quelque matière altérée qui la pénètre, ou du suc nourricier vicieux.

10. La lividité de la propre substance de la dent, causée par l'impression de quelque coup violent, qui aura donné lieu au suc nourricier de s'extravafer.

11. Les taches plus blanches que la substance de l'émail des dents & qui pénètrent jusqu'à la cavité du corps de la dent.

12. L'érosion, ou les tubérositez de la substance émaillée de la dent, irrégulièrement détruite, accompagnée d'une crasse noire qui s'engage dans les endroits les plus enfoncés de la surface de l'émail ainsi délabré.

13. L'émail de la dent est encore su-
jet

jet à une autre déperdition de substance; il s'use universellement dans toute son étendue ou dans partie d'icelle, sur-tout à l'extrémité de la couronne par la rencontre des autres dents, &c.

14. Les dents sont sujettes à plusieurs sortes d'agacemens; leur agacement ne dépendant quelquefois que de ce que leur surface émaillée est trop usée.

15. L'agacement des dents dépendant de certains fruits acerbés que l'on mange.

16. L'agacement des dents qui se produit par l'effet de certains sons.

17. L'agacement des dents qui se produit par l'effet de certains corps que l'on touche.

18. Les dents excédant en longueur leurs voisines doivent être regardées comme des dents malades, étant disposées en partie contre nature; puisque non seulement elles départent la bouche; mais qu'elles causent aussi des incommoditez aux parties voisines, & qu'elles nuisent à l'articulation de la voix, ce qui oblige à les limer.

19. Les dents qui viennent hors de leur rang, soit qu'elles soient surnume-

raires, ou non, doivent être regardées comme un défaut de conformation, & par conséquent comme une maladie.

20. La douleur des dents causée par l'impression des liqueurs trop chaudes ou trop froides.

21. La carie des dents est de deux especes en general & de plusieurs en particulier. La carie molle & pourrissante fait le premier genre; & la carie sèche fait le second.

Voici quelles sont les especes particulieres des caries du corps des dents.

22. La carie molle & pourrissante des dents.

23. La carie sèche & comme mastiquée des dents.

24. La carie des dents compliquée, étant en partie molle & en partie sèche.

25. La carie des dents compliquée de fracture.

26. La carie superficielle des dents, ne penetrant que l'épaisseur de l'émail, ou partie d'icelui.

27. La carie plus profonde, penetrant jusqu'à la substance non émaillée de la dent.

28. La carie très-profonde, penetrant jusqu'à la cavité de la dent.

29. La carie située à l'extrémité du corps des dents.
30. La carie située à la surface extérieure des dents.
31. La carie située à la surface intérieure des dents.
32. La carie située à la surface latérale des dents.
33. L'excroissance charnuë ou fongueuse du cordon des vaisseaux dentaires, laquelle excroissance se manifeste dans les trous des dents considérablement cariées.

Des fractures du corps de la dent.

34. Les dents se fracturent suivant leur longueur, & l'on peut appeller cette espece de fracture, fente ou scissure.
35. Les dents qui se fracturent obliquement, laissent des chicots tranchans, ou des esquilles pointuës, qui incommo- dent bien souvent la langue, ou les jouës, & alors on est obligé de les é- mousser avec la lime.
36. Les dents se fracturent horisonta- lement, & c'est la fracture qui leur est or- dinaire, sur-tout dans le tems qu'on fait des efforts pour les ôter. Les chutes & les

coups contribuent aussi à les détruire. Il y a aussi des dents qui sont si fragiles, qu'elles se cassent en mangeant.

37. Les dents sont ordinairement sujettes à une autre maladie, que l'on nomme ébranlement, ou déplacement, & que l'on peut nommer luxation complète, ou incomplète.

38. Les dents se luxent en dehors.

39. Elles se luxent en dedans.

40. Et quelquefois sur les côtes.

41. Les dents se luxent encore en se tournant dans leurs alveoles; de façon que leurs parties laterales se trouvent pour lors disposées d'un côté en dehors, & de l'autre en dedans.

42. Les dents se luxent en se déboitant entièrement de leurs alveoles par quelque coup violent, & tiennent encore à la gencive. Pour lors on peut les remettre en place; & bien souvent elles s'y maintiennent en bon état pendant plusieurs années, & quelquefois aussi pendant tout le cours de la vie, restant aussi saines qu'auparavant. Cette luxation est complète.

43. Les dents se luxent en travers; de façon qu'une de leurs extrémités touche la langue, l'autre les lèvres, ou

la joie; & c'est encore une luxation complete.

44. Les dents se luxent étant poussées par quelques matieres qui les chassent de leurs alveoles, leur faisant surpasser le niveau de leurs voisines.

45. Les dents se luxent en s'enfonçant dans l'alveole au-delà de sa profondeur naturelle, par l'effet de quelque chute, ou de quelque coup violent qui les aura frappées par leurs extrémités extérieures.

Seconde Classe, qui renferme les maladies qui surviennent aux parties des dents contenues dans les alveoles, ou entourées des gencives, lesquelles étant cachées, ne peuvent être connues le plus souvent que par ceux qui ont acquis une grande experience.

1. La carie du collet de la dent, est la premiere & la plus ordinaire de ces maladies.

2. La carie située à la voûte des racines des dents.

3. La carie attaquant la racine des dents.

4. La carie attaquant l'intérieur de

la cavité du corps de la dent, ou celle de ses racines, sans que la dent soit d'ailleurs cariée dans aucun endroit de toute sa surface.

5. La fracture de la racine des dents, ou des chicots.

6. L'inflammation flegmoneuse, ou érespellateuse de la membrane qui tapisse l'intérieur de la cavité des dents & du canal des racines.

7. L'abcès qui se forme dans l'intérieur des dents.

8. La perte du germe de la dent.

9. L'inflammation de la membrane qui revêt les racines des dents extérieurement.

10. L'obstruction du cordon des vaisseaux dentaires.

11. L'inflammation de ce même cordon.

12. La suppuration du cordon des vaisseaux dentaires.

13. La douleur distensive de toutes ces parties.

14. La douleur sourde des dents.

15. La douleur poignante des dents.

16. La douleur pulsative des dents.

17. L'atrophie, ou desséchement de l'alveole, de ses membranes & des

gencives, qui est suffisante pour causer la chute de la dent, sans que la dent soit cariée, ni tartareuse, ni qu'elle ait causé aucune douleur.

Troisième Classe, qui renferme les maladies occasionnées par les dents, que l'on peut nommer accidentelles, ou symptomatiques.

1. La carie des alveoles causée par les dents.

2. Les exostoses des alveoles occasionnez par les dents.

3. La compression des alveoles occasionnée par le trop grand accroissement de certaines dents.

4. L'inflammation du periooste qui revêt intérieurement les alveoles & la surface extérieure des racines.

5. Le gonflement des alveoles, lorsque leur substance spongieuse est abreuvée de quelque humeur surabondante & viciée; ce que les dents peuvent occasionner.

6. La fracture simple des alveoles, causée par l'extraction de la dent, & par toute autre cause.

7. La fracture compliquée des al-

80 LE CHIRURGIEN

veoles, avec déperdition de substance ; occasionnée de même.

8. L'hémorragie simple, ou quelquefois très-violente, occasionnée par l'extraction des dents.

9. L'hémorragie dépendante de la rupture des vaisseaux dentaires, rompus en conséquence d'une dent fracturée.

10. L'hémorragie dépendante de la fracture de l'aveole, en conséquence de quelque dent adhérente, ôtée avec violence.

11. L'hémorragie dépendante de quelque lambeau des gencives emporté, ou simplement déchiré, en ôtant une dent.

12. Le prurit des gencives des enfans occasionné par la compression des dents.

13. La douleur des gencives à la sortie des dents.

14. Les ulcères des gencives, occasionnez par les dents.

15. Les ulcères de la langue, occasionnez par les dents.

16. Les ulcères des lèvres & des jouës, occasionnez par les dents.

17. Les gonflemens des gencives, causez par les dents.

18. Les abcès des gencives, ou du palais, causés par les dents.

19. Les fistules des gencives, causées par les dents.

20. Les fistules du palais occasionnées par les dents.

21. Les fistules des joües, causées par les dents.

22. Les fistules du menton, causées par les dents.

23. Les excroissances des gencives, causées par les dents.

24. La puanteur de la bouche, causée par des corps étrangers putrescens aux environs des dents.

On peut encore ranger dans cette Classe les maladies causées par les dents, & que l'on appelle sympathiques, ou relatives; sçavoir,

25. L'avortement occasionné en conséquence de quelque maladie des dents.

26. Les nauzées que les dents causent.

27. Les vomissemens que les maladies des dents causent.

28. Les diarrées que les maladies des dents causent.

29. La fièvre occasionnée par la douleur des dents.

82. LE CHIRURGIEN

30. L'insomnie occasionnée par la douleur des dents.

31. Le délire provenant des maux de dents.

32. Les maux de tête causez par les dents.

33. La maigreur des enfans occasionnée par les dents.

34. Les convulsions causées par les dents.

35. Le ptialisme occasionné par les dents.

36. L'ulcere & les gonflemens des parotides & des amigdales occasionnez par les dents.

37. Les douleurs & les dépôts aux oreilles, causez par la douleur des dents.

38. Les optalmies, ou inflammations des yeux causées par les douleurs des dents.

39. Les tumeurs, ou gonflemens des jouës, causées par les douleurs des dents.

40. Le polipe occasionné ou entretenu par les dents cariées.

41. Les fistules lacrimales occasionnées par les maux de dents.

Les maladies des dents contenuës dans ces trois Classes sont au nombre de cent trois : l'on pourra peut-être à l'avenir

par la pratique, & en observant de près ce qui se passe à leur égard, en reconnoître quelque espece de plus. Il paroît par les écrits imprimez de ceux qui ont traité des dents, que l'on a jusqu'à present negligé d'établir, les especes & les differences des maladies qui concernent ces parties. C'est sans doute parce qu'on ne les a pas examinées d'assez près, & qu'on n'a point observé regulierement tout ce qui concerne les dents dans l'état contre nature.

Les premieres maladies des dents, se manifestent avant que les dents paroissent, & ces maladies sont si considerables, qu'il y va quelquefois de la vie.

La premiere maladie que les dents font ressentir, est le prurit, ou la demangeaison des gencives, à l'endroit où les dents doivent percer. Ce prurit est bien-tôt suivi du ptialisme, ou de la salivation de l'enfant, c'est ce qu'on appelle ordinairement baver.

Le gonflement de la gencive se manifeste ensuite avec de grandes douleurs, qui causent quelquefois la diarrée, le vomissement, les convulsions,

la fièvre, l'insomnie, le sommeil létargique, & quelquefois la mort, à moins que la nature, ou l'art, ne secoure à propos. Pour secourir l'enfant dans ce tems-là, on ouvre les gencives avec un instrument convenable pour procurer la sortie de la dent.

Si l'enfant ne périt pas, il lui survient encore quelquefois des aphtes, ou de petits ulcères, qui ont la tête blanche avant d'être percez. Les amigdales se gonflent; quelquefois les parotides se gonflent aussi, & il en résulte des abcez considérables.

Dans le concours de toutes ces maladies, les germes dont se forment les dents courent grand risque d'être offensez; de telle manière que venant à périr, les dents qu'ils doivent former, ne paroissent jamais; comme il arrive lorsque les matières des abcez des gencives, ou celles d'un ulcère, viennent à consumer ce germe par leur séjour; ou qu'enfin il est détruit par quelque coup, ou chute, ou parce qu'on aura ôté à contre-tems quelque-une des dents de lait.

Ce sont-là les maladies ordinaires qui arrivent aux enfans dans leur pre-

mier âge, dépendantes de la compression que la dent fait aux gencives pour la diviser en sortant; quelques-uns de ces mêmes accidens arrivent encore à la sortie des dents, qui viennent dans des âges plus avancez; mais le cas est plus rare.

A peine les dents ont-elles commencé à paroître dans la bouche, qu'elles ont besoin d'un nouveau secours de la Chirurgie. La carie est la premiere maladie qui travaille à les détruire; & qui leur fait le plus la guerre dans tout le cours de la vie. C'est elle qui nous occupe le plus, ou à la combattre, ou à réparer les désordres qu'elle a faits.

La carie des dents se peut ranger sous plusieurs especes. Si nous avons égard aux différentes parties & aux différentes causes qui la produisent, nous établirons plusieurs especes de carie, lesquelles demandent des égards différens dans la maniere d'operer & dans tous les traitemens.

La carie scorbutique, verolique, scrofuleuse, &c.

La carie molle, ou pourrissante, & la carie sèche.

La carie superficielle est celle qui est

la moins incommode, & la moins dangereuse, & celle dont on peut le plus aisément arrêter les progrès.

La carie profonde au contraire est celle qui cause de grandes douleurs, & qui engage souvent à ôter les dents, sur-tout lorsqu'elle penetre dans la cavité du corps de la dent, ou dans celle de la racine.

La carie sèche est ressemblante à du mastic & ne cause point de douleur, à moins qu'elle ne dégénere en quelque autre espece de carie.

La carie dépendante des causes intérieures, agit ordinairement sur les racines des dents, tantôt sur leur surface extérieure, tantôt sur la surface intérieure des racines, ou sur celle de la cavité du corps de la dent.

La carie qui vient des causes extérieures, attaque ordinairement la surface extérieure, ou la partie émaillée du corps de la dent, quelquefois leur collet; rarement leurs racines, à moins que les dents ne soient déjà chancelantes, ébranlées dans leurs alvéoles, & divisées des gencives.

La carie produite par les causes intérieures, est plus difficile à connoître,

que celle qui vient des causes extérieures : sur-tout lorsqu'elle n'attaque que les racines, ou le collet de la dent ; parce qu'alors les gencives & les alveoles, la cachent. On ne peut souvent la découvrir que par des conjectures fondées sur la violence & la permanence des douleurs pulsatives, des gonflemens, des tumeurs, ou des abcez plus, ou moins considérables, qui très-souvent l'accompagnent. Les suites de celles-ci sont plus fâcheuses que celles de la carie provenant des causes extérieures.

La carie provenant des causes extérieures, est plus aisée à reconnoître. Elle se montre à découvert ; elle est aussi plus aisée à guérir, lorsqu'elle n'a pas été négligée ; parce qu'il est plus facile d'en ôter la cause, & d'y apporter un prompt secours ; soit qu'il s'agisse d'y appliquer quelque remède convenable, comme de limer, ruginer, cauteriser, ou plomber l'endroit de la carie de la dent malade, &c.

La carie des dents est incurable, lorsqu'elle a fait de trop grands progrès. Alors il faut que la dent périsse, en tout, ou du moins en partie.

88 LE CHIRURGIEN

Les caries rongeantes, ou comme vermouluës, causées par un virus verrolique, scrofuleux, scorbutique, &c. sont celles qui font en peu de tems le plus de progrès; elles sont les plus à craindre, & les plus difficiles à guerir.

Les progrès de la carie molle & pourrissante sont ordinairement plus faciles à arrêter. Celle qui est la moins à craindre est la carie sèche; puisque l'on peut se passer de la plomber, de la ruginer, ou de la cauteriser; qu'elle est indolente, & que même il ne faut pas l'ôter.

La carie des dents, de quelque espece qu'elle soit, & de quelque cause qu'elle provienne, produit des effets plus, ou moins considerables, suivant les parties de la dent qu'elle attaque. Les operations qu'il y a à pratiquer à son occasion, sont plus aisées, ou plus difficiles, suivant la situation des parties de chaque dent; ou suivant la situation des mêmes dents, ou que la carie est plus ou moins étendue dans le corps, ou dans les racines de la dent.

Les tems dans lesquels la carie ravage le plus les dents, sont depuis l'â-

ge de vingt-cinq ans, jusqu'à l'âge de cinquante ans. Ce n'est pas que dans tous les âges les dents ne se carient; mais plus ordinairement à ces âges-là, qu'à tout autre.

Quoique les dents, lorsqu'elles sont bien conditionnées soient beaucoup plus fermes & plus solides qu'aucun des autres os, tant dans l'homme, que dans les brutes; elles ne laissent pourtant pas d'être susceptibles de fractures, surtout lorsqu'elles sont déjà cariées.

Les dents se fracturent en differens sens, de même que tous les autres corps; & sont bien plus sujettes à ces accidens, que les autres os.

Les dents peuvent être fracturées dans toutes leurs parties en tous sens; cela arrive souvent par les efforts que l'on fait imprudemment avec elles, par les chutes, ou des coups considerables qu'elles reçoivent, particulièrement dans les efforts que l'on est obligé de faire avec les instrumens, lorsqu'il s'agit de les extirper avant qu'elles soient ébranlées: enfin quand il se rencontre que leurs racines sont unies, adhérentes & fortement attachées à leurs alveoles; cette sorte d'adhérence trop

ordinaire, occasionne souvent la fracture de la machoire dans l'endroit des alveoles, ou celle de la dent même. Lorsque la conformation se rencontre disposée de cette maniere, la dent ne peut être extirpée, si l'un de ces deux cas n'arrive.

Les dents comme les autres os, se fracturent en travers, ou horisontalement, obliquement, ou dans leur longueur. Leurs parties étant une fois divisées, ne se réunissent jamais; soit parce que les vaisseaux qui s'y distribuent ne sont pas disposez de maniere à fournir un suc suffisant & capable d'aglutination; soit parce que leur propre substance est trop serrée & compacte pour lui donner passage; ou que d'ailleurs le mouvement, l'air & les matieres qui les touchent, sont autant d'obstacles qui concourent encore à s'opposer à la réunion de leurs parties divisées.

Quoique la réunion des parties des dents fracturées soit impraticable, leur fracture ne laisse pas de donner occasion à certaines operations de chirurgie; soit pour ôter les esquilles, ou les chicors qui restent après la fracture; soit pour les polir & unir dans leurs

angles les plus pointus, les plus aigus, ou les plus tranchans. Ces chicots contribuent quelquefois à réparer les défauts que la fracture laisse, & que l'art répare si bien qu'il est facile de s'y méprendre & de confondre ses opérations (a) avec celles de la nature même.

Tous les déplacements, que les os souffrent dans leur articulation, doivent être mis au rang des luxations, ou des dislocations complètes, ou incomplètes; par conséquent on doit ranger de même ceux de l'articulation des dents.

Les dents se déplacent en plusieurs façons de la cavité qui les contient. L'on peut regarder tous les déplacements qui leur surviennent, comme autant de luxations, qu'on peut appeller luxations complètes, ou luxations incomplètes; suivant qu'elles sont plus ou moins déplacées.

Lorsqu'une dent est chancelante, c'est une luxation commencée. Lorsque les dents après avoir été naturellement bien situées, deviennent penchantes en devant, elles sont luxées en devant.

(a) Dents à tenons, Voyez la Planche 34.

Lorsqu'elles panchent en dedans de la bouche, c'est une luxation en dedans. Lorsqu'elles panchent sur l'une, ou sur l'autre de leurs parties laterales, ce sont des dents luxées de côté.

Lorsqu'une dent tourne dans son alveole, en sorte que les parties laterales de la dent répondent d'un côté en dehors & de l'autre en dedans; c'est une luxation complete.

Lorsqu'une dent semble être allongée, & qu'elle excède par sa longueur ses voisines, que son colet & partie de ses racines surpassent le niveau des gencives, parce que l'alveole, ou quelque matiere contenuë dans ce même alveole la chasse; c'est encore une semi-luxation de la dent de bas en haut, si c'est à la machoire inferieure; & de haut en bas, si c'est à la machoire superieure.

Lorsqu'une dent est entierement déplacée de son alveole par quelque cause que ce puisse être, & reste attachée par quelque endroit à la gencive; c'est une dent parfaitement luxée; ce qu'on peut appeller luxation complete.

Quelquefois il arrive par différentes causes que les gencives se consomment

en dedans, tandis que la dent reste attachée par son colet à la gencive du dehors, & que ces dents ainsi décharnées & déchaussées d'un côté se déplacent de l'alveole, de telle façon qu'elles restent comme à travers la rangée des autres dents, la tête ou couronne de la dent raclant la langue, tandis que la racine de la même dent racle les lèvres, ou la jouë, les perce souvent, ou y occasionne des ulcères. Une dent ainsi déplacée, fait encore une autre espèce de luxation complete; si les gencives se consomment en dehors, la tête de la dent touchera les jouës, & ses racines toucheront la langue.

Toutes ces luxations, ou déplacements de dents, peuvent se rétablir par différentes opérations de Chirurgie indiquées dans ce traité, dans lesquelles on emploie le secours de la main, des instrumens, des liens, & autres remèdes. Les succès sont différens suivant les causes, & selon les circonstances qui accompagnent les luxations, ou les déplacements des dents.

Le plus ordinaire de ces déplacements & celui qui précède ordinairement les autres, c'est le tremblement

des dents, ou la luxation commencée.

Les grosses dents se luxent en dedans bien plus fréquemment qu'en dehors. Les incisives au contraire se luxent bien plus souvent en dehors, qu'en dedans. Quoique l'un & l'autre de ces déplacemens soient très-fâcheux & très-incommodes; & qu'ils s'opposent également à la mastication, la luxation en dedans, est une des plus fâcheuses; parce qu'elle fatigue, ou blesse la langue; ce qui inquiete plus que l'incommodité que cause la dent contre les lèvres, ou contre les jouës, lorsqu'elle est penchée en dehors. La moins incommode de ces luxations, c'est lorsque la dent est luxée sur le côté, ou qu'elle n'est qu'en partie tournée de droit à gauche, ou de gauche à droit, présentant ses surfaces laterales, l'une en dedans & l'autre en dehors.

Celle qui est la plus fâcheuse de toutes, c'est lorsque la dent est luxée en travers. Lorsque les dents sont luxées de telle façon qu'elles excèdent par leur extrémité leurs voisines, ce que nous avons appelé luxation, ou déplacement de bas en haut pour la machoire inférieure, & de haut en bas pour la

machoire supérieure, la mastication est très-difficile à faire. Dans tous ces cas, il faut employer toutes sortes de moyens pour remboëter les dents, chacune dans sa cavité naturelle, pour qu'elles s'y raffermissent, s'il est possible. L'on y réussit souvent en ôtant les causes qui ont occasionné ces luxations, & en fortifiant les gencives. En attendant, on assujettira artistement ces dents, de telle manière qu'elles ne se dérangent plus, & qu'elles puissent faire leurs fonctions. L'art a trouvé des moyens pour y parvenir, qu'on verra dans ce traité; il faut les éprouver dans ces occasions.

La partie émaillée des dents, est encore sujette à une maladie qui ressemble fort à la carie; mais qui cependant n'est point une carie. Leur surface extérieure devient quelquefois inégale & raboteuse, percée de plusieurs petits trous, quasi en forme de rape; mais disposés plus irrégulièrement. Je nomme cette maladie érosion de la surface émaillée, ou disposition à la carie. Elle dépend de ce que l'émail est usé par quelque matière rongeanse; qui a produit en lui le même effet en cette occasion, que la rouille produit sur la sur-

face des métaux. L'on guérit cette maladie en polissant la surface de la dent.

Les dents sont encore très-susceptibles des changemens de couleur ; elles deviennent plus, ou moins noirâtres, ou moins jaunâtres, selon que les divers sucs qui les touchent sont conditionnez & que leurs pores sont disposés à en recevoir les mauvaises impressions. On peut quelquefois par l'application & par l'usage de certains remèdes, rétablir la couleur des dents en son premier état ; mais il est dangereux de s'y trop opiniâtrer, lorsque les couleurs accidentelles ne cedent pas à l'application des remèdes ; en ce cas, il faut cesser son entreprise, plutôt que de s'exposer à perdre les dents en voulant vainement les rétablir dans leur première blancheur.

L'émail des dents est très-sujet à être recouvert d'une matiere tartareuse & quasi pierreuse, qu'on appelle tuf, ou tartre de la dent, laquelle s'attache, se colle & s'unit si intimement à la surface émaillée, qu'elle semble bien souvent ne faire qu'un même corps avec elle ; ce tartre est quelquefois le précurseur de la carie absolument dépendante

dante d'une cause extérieure; il est aisé à détruire & facile à prévenir: cette maladie a pour cause principale la négligence & la malpropreté.

Les dents sont encore sujettes à se ressentir des impressions que certains bruits & certains raclements font sur elles, qui causent une douleur assez vive que l'on appelle agacement: ce qui arrive encore en mangeant certains fruits. Cette douleur dépend de la disposition des pores des dents & de la manière dont l'air, ou les sucs se modifient & s'insinuent dans ces mêmes pores en pénétrant jusqu'à l'extrémité de leurs nerfs. Cette maladie se guérit d'elle-même en peu de tems, & n'a aucune suite dangereuse: d'ailleurs pour peu que l'on soit impatient, elle cede promptement aux remedes les plus communs & les plus vulgaires.

Il y a encore d'autres sortes d'agacements, dont l'un dépend, sur-tout dans les richais, de la délicatesse, ou molesse des dents, & l'autre de ce que l'émail de l'extrémité des molaires, ou la pointe, ou le tranchant des canines & des incisives, vient à être beaucoup usé. L'un & l'autre ne peuvent guérir que par suc-

cession de tems, sans le secours des remedes.

L'on voit quelquefois des dents d'une substance si transparente, que le jour paroît à travers: ce que l'on observe particulièrement dans les richais. De celles-là il y en a de plus ou moins molles, de plus ou moins solides, & de plus ou moins fragiles.

Le vice de conformation des dents, doit être regardé en certaines occasions, comme une maladie, qui non seulement rend une bouche difforme; mais qui peut encore incommoder beaucoup & avoir même des suites fâcheuses; puisque dans les operations, qu'on est obligé de faire sur ces dents contrefaites pour les extirper, ou les remettre dans leur ordre naturel, cette difformité du corps des dents, ou des racines, est souvent la cause de quelque déperdition de substance très-considerable, soit osseuse, ou charnuë; d'où il peut s'ensuivre des douleurs très-aiguës, des hemorragies violentes, des abcez, des fistules, même la carie, &c.

L'on souffre assez souvent des douleurs de dents qui sont très-violentes; quoique les dents ne soient nullement cariées.

Ces douleurs proviennent de ce que la membrane nerveuse qui tapisse la cavité, souffre quelque inflammation; & alors ces douleurs sont distensives. Si cette membrane est abreuvée de quelque serosité acre, ou rongeante, les douleurs sont poignantes & très-mordicantes. Quelquefois des douleurs semblables dépendent de ce que la membrane qui enveloppe la racine & qui tapisse l'aveole, est abreuvée & enflammée, de même que les ligamens de la dent, le cordon des vaisseaux & les parties voisines des dents. Ces sortes de douleurs ne sont point à négliger, les suites en étant fort à craindre: il faut avoir recours promptement à la diette, à la saignée, à quelques topiques anodins, & résolvens. Si elles ne cedent point à tous ces remedes, il faut se résoudre à ôter les dents, sans différer.

Quelquefois l'on trouve des vers dans les caries des dents, parmi le limon, ou parmi le tartre: on les nomme vers dentaires. Il y a des observations qui en font foi, rapportées par des auteurs illustres. N'en aiant jamais vû, je ne les exclus, ni ne les admetts. Cependant je conçois que la chose n'est

pas physiquement impossible ; mais je crois en même tems , que ce ne sont pas ces vers qui rongent & qui carient les dents ; qu'ils ne s'y rencontrent , que parce que les alimens , ou la salive viciée ont transmis dans la carie des dents des œufs de quelques insectes , qui se sont trouvez mêlez avec ces alimens ; & que ces œufs étant ainsi déposés ont pû éclore & se manifester ensuite. Quoi qu'il en soit , ces vers n'étant point la seule cause qu'il s'agit de combattre en telle occasion , leur existence ne demande aucun égard particulier.

Quelquefois le tartre s'entasse sur les dents de certaines personnes negligentes & mal constituées ; de telle façon qu'il recouvre & embrasse les dents à un tel point , qu'il s'en forme des tumeurs pierreuses quasi du volume d'un œuf de poule. (a) On ne peut ôter quelquefois ces petrifications qu'avec violence ; quelquefois même il faut ôter la dent qui ne fait qu'un même corps avec l'entassement du tartre petrifié. Le tartre est un des plus grands ennemis

(a) Chap. 31. Observ. 3. Tome premier. Voyez la seconde Planche.

des dents, & l'on ne scauroit prendre assez de précaution pour le détruire; quoiqu'il n'agisse pas précisément sur elles, mais sur les gencives.

L'usage de la lime indiscretement pratiqué sur les dents, leur est aussi contraire qu'il leur est avantageux, lorsqu'on le met en pratique bien à propos.

Les maladies des gencives sont causées par la sortie des dents. Le prolongement & le gonflement de ces mêmes gencives, est une maladie qui leur est assez ordinaire, aussi-bien que l'époullis, le paroullis, les ulcères, les excroissances, les fistules, &c. Ces maladies se manifestent par des signes particuliers. Chacune d'elles est sujette à degenerer en d'autres maladies de differens genres. On reconnoît aisément leur caractère, pour peu que l'on soit praticien. Il est facile d'en tirer le pronostic; mais bien souvent la cure n'est pas aussi aisée à faire. On en jugera mieux par les Chapitres 16. 17. 18. 19. 20. 21. & 22. contenus dans le Tome premier de ce Livre, dans lesquels il est traité en particulier & amplement de chacune de ces maladies.

Les désavantages & les maladies que la perte des dents cause, sont très-considerables : cette perte rend la bouche disgracieuse, elle empêche la prononciation, elle peut même incommoder la poitrine. Les restes d'une dent cariée nous font quelquefois souffrir des tourmens insupportables ; ils rendent la bouche puante & même fœtide. La puanteur de la bouche provient aussi quelquefois d'ailleurs, comme de la malpropreté des dents, de quelque ulcere, ou fistule à la bouche, des vapeurs qui s'élevent d'un estomach dont le ferment est vicié & surchargé d'alimens indigestes, ou enfin des exhalaisons qui s'élevent d'un poulmon mal-sain, & qui rend l'haleine d'une odeur très-incommode.

Tant de differentes maladies, dont les dents sont si souvent attaquées, ont besoin pour être guéries de divers secours, dont la théorie & la pratique renferment un nombre infini de circonstances, qu'on a rassemblées dans ce traité autant qu'il a été possible.

CHAPITRE VI.

*De la sensibilité & de l'agacement
des Dents.*

Ceux qui ont traité des dents se trouvent partagez au sujet de la sensibilité de ces parties. Les uns ont crû que les dents étoient insensibles ; d'autres au contraire ont crû qu'elles étoient capables de sentiment. Il est vrai qu'à ne considérer les dents simplement que comme des os , on peut dire qu'elles sont insensibles ; mais si l'on les considère comme des parties munies, recouvertes & tapissées de membranes, de vaisseaux & de nerfs ; on ne doit pas leur refuser la faculté d'être sensibles, non plus qu'aux autres parties du corps.

Il est aisé de voir que cette maniere différente de considérer les dents, concilie facilement ces deux opinions qui paroissent si opposées l'une à l'autre, sur leur sensibilité ou insensibilité : néanmoins je crois qu'il vaut mieux penser comme les derniers par la raison que je viens de marquer. On s'y confor-

mera davantage par l'experience journaliere, qui fait voir que les maladies qui attaquent les dents, causent de la douleur, & que par consequent les dents sont capables de sentiment.

Pour mieux concevoir la sensibilité des dents, il faut se rappeler ce que j'ai établi au commencement de ce traité touchant les différentes parties qui composent les dents; cela supposé, je crois qu'on peut distinguer leur sensibilité en deux especes generales: l'une sera comprise sous le nom de douleur fixe & permanente; ce que l'on exprime ordinairement, lorsque l'on dit que l'on a mal aux dents; & l'autre sous celui d'agacement, ou douleur passagere, auquel je crois qu'on peut comparer & rapporter cette sensation incommode que l'on éprouve lorsqu'on passe la main sur certaines étoffes, ou qu'on entend frotter d'une certaine façon certains instrumens, les uns contre les autres, &c.

Les douleurs des dents sont de plusieurs fortes; les plus ordinaires sont celles que l'on nomme poignantes & celles que l'on nomme distensives, &c.

Ces deux sortes de douleurs se font

sentir dans la carie & dans les fluxions, &c. Pour concevoir la raison de leur diversité, il suffit de considérer ce qui se passe dans la carie & dans les fluxions qui surviennent aux dents.

Dans la carie, l'air desséchant, ou crespant les filets nerveux & les tuniques des petits vaisseaux, les rend tendus de telle façon, que ne prêtant & ne cédant plus facilement à la liqueur qui les parcourt, l'effort que les liquides font pour écarter & distendre les parois de ces mêmes vaisseaux, cause cette espèce de douleur appelée distensive.

Si au contraire, il se trouve de petits vaisseaux rompus, ou crevez; la liqueur qui s'épanchera bien-tôt après, s'alterant & se corrompant, irritera par son picottement les membranes & les vaisseaux qui se trouveront à sa rencontre; ce qui produira la douleur nommée poignante.

Dans les fluxions, ce sont les environs de la dent qui se trouvent attaqués, & particulièrement la membrane qui les entoure. Les vaisseaux de cette membrane se gonflant la rendent plus épaisse, & font qu'elle serre la dent plus étroitement; d'où il s'ensuit que

cette douleur est plus distensive, que poignante; à moins que l'étranglement des vaisseaux ne soit si considerable, que leurs tuniques soient rongées par les liqueurs qui sont empêchées de continuer leur route. Ces explications qui paroissent très-vrai-semblables serviront à ceux qui travaillent aux dents, elles leur faciliteront les moiens de trouver les remedes propres à réussir dans certaines conjonctures; soit pour emporter radicalement le mal, soit pour appaiser la douleur, la calmer, ou du moins la rendre plus supportable: par exemple dans les fluxions où l'on voit que les vaisseaux sont engorgez, on juge que la saignée convient aussi-bien que certains topiques, &c.

L'agacement est une autre espece de sensation, à laquelle quoique très-incommode, on ne donne pourtant point communément le nom de douleur. Je me contenterai du peu que j'en ai dit pour le définir, & le faire comprendre: on sçait mieux par experience ce que c'est, qu'on ne le pourroit expliquer.

L'opinion commune, est que l'agacement vient des sucs acides qui se trouvent insinuez entre les fibres de la mem-

brane dont la racine de la dent est revêtue, & que la dent venant à être pressée contre cette membrane, cette disposition occasionne l'action des sucs contre les filets membraneux.

Je ne disconviens pas que les sucs de certains fruits, tels que sont les groseilles, les cerises aigres, &c. ne puissent s'insinuer dans les interstices des filets qui composent la membrane, dont les racines des dents sont revêtues. Je conviens aussi qu'ils peuvent causer des distensions à cette membrane, intercepter le cours des liqueurs dans quelques vaisseaux, tirailler les nerfs & causer ainsi plus ou moins une sensation incommode & douloureuse, mais bien différente de l'agacement dont le siege me paroît être au corps de la dent.

Ce qui m'a fait juger que l'agacement se borne uniquement au corps, ou même à la surface de la dent, c'est que si l'on frotte fortement cette surface avec un linge seulement, on diminue pour lors l'agacement; il y a encore une expérience qui prouve sensiblement ce que je dis, & qui paroît détruire l'opinion contraire: si l'on mâche de l'oseille, l'agacement pour

l'ordinaire cesse tout d'un coup ; ce qui n'arriveroit pas de même s'il étoit produit par des acides de la maniere dont on le dit ordinairement : l'oseille que l'on mâcheroit , qui est acide , bien loin de faire cesser l'agacement , devroit au contraire l'augmenter. De plus si cette incommodité venoit des suc^s coagulez par un acide dans les petits vaisseaux , & si le suc d'oseille devoit enfile^r la route de ces petits vaisseaux , pour lever l'obstruction qu'on y suppose. Il seroit bien difficile de concevoir comment cet effet seroit aussi prompt qu'il l'est. Il est bien plus vraisemblable que quelques parties de ces suc^s sont assez subtiles pour penetrer l'émail , & agir sur les filets qui s'y terminent , lorsque quelque corps agissant sur la surface de la dent les met en mouvement. On peut se confirmer encore dans cette opinion , si l'on remarque que le seul attouchement des parties de l'air qu'on attire en respirant , la bouche un peu ouverte , est capable d'exciter une sensation assez incommode dans l'agacement : on ne s'avisera jamais de croire que l'air en passant appuie assez fort sur la dent pour faire

qu'elle comprime la membrane dont la racine est revêtue. Il est bien plus naturel de s'imaginer que les particules qui se sont trouvées assez subtiles & assez déliées pour s'insinuer dans la dent, n'ont qu'une de leurs extrémités engagée entre les fibres osseuses, tandis que l'autre fait saillie en dehors; ce qui rend la dent comme hérissée de petites pointes extrêmement fines, que l'air en passant peut sans peine ébranler; ce qui cause cette sensation incommode & fâcheuse à qui on donne le nom d'agacement. Des conjectures si vrai-semblables me donnent lieu de conclure que les dents sont sensibles; non seulement par rapport à la membrane, dont leurs racines sont revêtues; mais encore par rapport aux filets nerveux & membraneux qui sont répandus dans tout le corps de la dent. La seule chose qu'on doit observer, c'est que la sensibilité est bien moins grande à l'émail, qu'au reste de la dent; parce que son tissu étant très-serré & ses pores très-étroits, rien ne peut les pénétrer facilement. De là vient qu'il est impossible que les mêmes causes puissent occasionner sur la partie émaillée, une sensa-

tion aussi vive & aussi douloureuse, que celle qu'on peut ressentir au reste de la dent. La maniere particuliere dont les filets nerveux se trouvent dans l'émail de la dent, peut cependant faire conjecturer assez vrai-semblablement, qu'il est l'unique siege de l'agacement.

Ce seroit ici le lieu d'expliquer plus au long cette espece de sensation incommode que j'ai rangée sous l'agacement, & qui se fait sentir sur-tout aux incisives & aux canines, lorsqu'on passe la main sur l'étoffe d'un chapeau, ou autre corps semblable, ou lorsqu'on entend à une certaine distance frotter certains instrumens l'un contre l'autre; mais comme ce sont des choses pour lesquelles on n'a pas besoin du secours du Dentiste, & que d'ailleurs les explications qu'on a données à ce sujet me paroissent fort incertaines, j'aime mieux épargner au Lecteur la peine de lire de pareilles conjectures & me renfermer dans les bornes que me prescrit ma profession.

CHAPITRE VII.

*De différentes Caries des Dents
& des causes qui les produisent.*

Après avoir expliqué l'agacement & la sensation douloureuse des dents, je passe à l'examen de leur carie.

La carie des dents est une maladie qui détruit leur substance. Cette maladie est produite par une humeur qui s'insinué entre les fibres osseuses de la dent; la dent ne se carie, que parce que ses fibres se détruisent; les fibres ne se détruisent, que parce que les petites parties qui les composent, se déplacent; & ces parties ne se déplacent, que parce qu'elles sont ébranlées.

Ce qui détruit le plus ordinairement la contexture de la dent, est l'humeur qui est arrêtée autour d'elle, & dont chaque particule communique à celles de la dent son impulsion particulière, ce qui à la fin détache les parcelles les unes des autres, & forme des cavitez qui font que toute l'étendue de la surface paroît noirâtre. A l'égard des par-

celles détachées, elles peuvent être froissées & tellement diminuées de leur masse, qu'elles suivent en tout le mouvement de l'humeur, & s'échappent avec elle.

Les causes qui peuvent produire ces désordres sont extérieures, ou intérieures. Les causes extérieures sont les coups, les efforts violens, l'usage de la lime indiscrettement pratiqué sur les dents, l'application de certains corps, la salive altérée, & les alimens. Les causes intérieures, sont celles qui se trouvent dans la masse du sang, ou dans le vice particulier de la lymphe.

Il n'est pas mal-aisé de concevoir, comment les coups & les efforts violens sur les dents, produisent la carie. Ils peuvent occasionner l'épanchement de la liqueur contenuë dans les vaisseaux, ou par l'ébranlement qu'ils font à toute la dent, dont les petites parties peuvent comprimer, tirailler, ou déchirer les vaisseaux, ou parce qu'ils agissent immédiatement sur les tuniques de ces mêmes vaisseaux. La carie peut aussi être occasionnée par l'action de la lime, lorsqu'elle découvre la cavité de la dent, ou qu'elle en approche de trop près

près. La salive dépravée, les alimens acres, certains corps rongeurs appliquez sur les dents, pour en amortir la douleur, ou pour les blanchir, &c. peuvent aussi causer la carie, en ce que leurs particules s'insinuant avec la salive le long des racines des dents dans les interstices des filets membraneux, peuvent affaïsser, ou ronger les vaisseaux de la maniere dont je l'ai dit dans le Chapitre précédent.

Les causes contenuës dans la masse du sang ne produisent la carie, qu'en ce qu'elles rendent le sang moins fluide, & le disposent à former des obstructions dans les vaisseaux d'un diametre trop petit, & qui n'a pas l'espace suffisant, pour ceder à la liqueur qui fait effort pour le dilater.

On pourra ainsi concevoir comment la carie est quelquefois accompagnée de maux de tête, de fièvre, &c. & comment au contraire en certaines occasions, elle fait son chemin presque imperceptiblement & sans douleur. Tout cela dépend de l'endroit où elle se forme; car si des filets nerveux se rencontrent dans son siege, ou si la liqueur s'y extravase, il est constant qu'elle agira sur

ces filets, soit à raison de la fermentation que le séjour de l'humeur fixée occasionnera, soit autrement.

Si au contraire la carie commence à la portion émaillée, comme il ne s'y rencontre que peu de filets nerveux, & même que ceux qui s'y trouvent sont en quelque maniere affaiblis; il est évident que la carie fera son progrès assez imperceptiblement, & qu'elle ne causera de douleur, que lorsque l'émail étant consumé, les membranes seront exposées à l'action de quelque matiere viciée, ou à l'impression de l'air, comme je l'ai rapporté.

Il peut même arriver qu'après que la carie aura fait quelque progrès, les filets nerveux & les extrémités des vaisseaux, se trouvent tellement desséchés par l'action de l'air, qu'elle s'arrête, & que la matiere de la carie se dessèche & se durcit comme une espece de mastic, & qu'elle devient d'une consistance aussi dure que le corps même de la dent.

Nous voïons souvent les dents attaquées par des caries semblables que nous nommons sèches: il faut bien se garder d'y toucher, puisqu'elles sont

sans douleur, & qu'il n'est pas ordinairement à craindre que ces caries augmentent; en ce cas l'operation qu'on y feroit pourroit en augmenter le progrès. Néanmoins si la cavité cariée se trouveoit considerable, & qu'on jugeât y pouvoir faire tenir le plomb, il sera à propos d'y en mettre après avoir nettoïé la cavité cariée selon la méthode qui sera enseignée à l'occasion des dents plombées: par cette operation, on empêche les alimens & d'autres matieres de s'y arrêter.

Les dents sont plus sujettes à la carie que tous les autres os du corps; parce que leur tissu est plus serré; d'où il s'ensuit que les vaisseaux y étant plus à l'étroit, il s'y forme plus aisément des embarras, des obstructions, des étranglemens, &c. D'ailleurs la situation des dents les expose immédiatement à l'action des corps qui peuvent occasionner les dérangemens que nous venons de remarquer. Ainsi les dents peuvent être cariées par un grand nombre de causes extérieures, qui ne peuvent intéresser de même les autres os. L'expérience fait voir qu'il y a aussi des dents plus disposées à se carier les unes que les autres.

Les molaires sont plus sujettes à se carier que les incisives & les canines : les incisives de la mâchoire supérieure se gâtent plutôt, que celles de la mâchoire inférieure. On remarque encore que les dernières molaires, lorsqu'elles ne viennent que dans un âge avancé, se carient fort aisément.

Il arrive souvent qu'après qu'une dent a été attaquée de la carie, la pareille de l'autre côté de la même mâchoire, se carie aussi ordinairement. J'ai fait tant de fois cette remarque, qu'il ne me paroît pas que cet effet dépende du seul hazard. Ce que j'ai trouvé de surprenant dans cet effet, c'est que non seulement la dent pareille ne manque gueres de se carier ; mais qu'elle se carie pour l'ordinaire en des endroits semblables, & quelquefois avec une parfaite simetrie, comme je l'ai observé. La raison de cet effet paroît assez difficile à développer : on pourroit cependant penser que ces dents ainsi cariées avec simetrie étant d'une même consistance, & organisées de même que leurs pareilles, les sucs dépravés qui ont pu donner atteinte aux premières, n'ont pas plus de difficulté à attaquer

la substance des autres : c'est la conjecture que j'ai formée jusqu'à présent sur ce sujet.

Ce ne sont point là les seules causes qu'on croit pouvoir produire les caries & les douleurs des dents.

Le vulgaire & même certains Auteurs ont cru & croient encore que toutes les douleurs des dents, & les caries, sont causées par des vers dentaires, & que ces vers rongent peu à peu le tissu des fibres osseuses, ou les filers nerveux : si cela étoit, l'explication de la douleur & de la carie des dents seroit aisée à donner, & par-là on épargneroit bien de la peine aux Phisiciens. L'on fonde cette opinion sur de prétendues experiences que l'on rapporte touchant ces insectes, lesquels par le moien de la fumée de la graine de jusquiame, nommée aussi hanebane, tombent, à ce que l'on dit, des dents; ce que M. Andry (a) traite de fable, ainsi que d'autres faits semblables, que l'on peut lire dans le neuvième Chapitre de son Livre de la generation des vers.

(a) Docteur Regent de la Faculté de Médecine de Paris, Professeur Roïal, & l'un des Auteurs du Journal des sçavans.

Rivière (a) admet (b) pour une des causes des douleurs des dents, les vers engendrez dans la carie des dents, & il croit que toute sorte de matiere retenüe & pourrie dans la cavité cariée, est capable de les produire, soit qu'elle soit excrementeuse, ou alimenteuse; mais particulièrement les choses douces qui s'attachent aisément à cause de leur viscosité.

M. Andry rapporte que par le microscope on découvre des vers qui se forment sous une croûte amassée sur les dents par la malpropreté; que ces vers sont extrêmement petits; qu'ils ont une tête ronde marquée d'un petit point noir; que le reste de leur corps est long & menu, à peu près comme les vers que l'on découvre dans le vinaigre à la faveur du microscope: il ajoute que ces vers rongent les dents peu à peu, y causent de la puanteur; mais qu'ils ne font pas sentir de grandes douleurs: il croit aussi que c'est une erreur de s'imaginer, que les violens maux de dents soient causez par des vers. Dans l'article premier du neuvié-

(a) Qui étoit Medecin de Montpellier.

(b) Tit. I. l. 6. c. 1. p. 461.

me Chapitre du même Livre, il marque encore que les vers des dents, ne causent qu'une douleur sourde assez légère & accompagnée de demangeaison.

J'ai fait ce que j'ai pû pour me convaincre par mes yeux de la réalité de ces vers : je me suis servi des excellens mycroscopes de M. de Manteville (a) & j'ai fait avec ces mycroscopes un grand nombre d'experiences, tant sur la carie des dents nouvellement ôtées, que sur la matiere tartareuse de differente consistance qui s'amasse autour d'elles, sans avoir pû réussir à y découvrir des vers.

Je suis très-convaincu de l'habileté & de la sincerité de M. Andry, & je ne doute pas de la verité des faits qu'il rapporte : il est aisé de voir par tout ce qu'il dit, le peu de cas que l'on doit faire de ces prétendus guérisseurs de dents avec leurs specifics tant vantez, qu'ils prétendent être propres à faire mourir les vers ; puisque les douleurs pour lesquelles on a recours aux remèdes, sont presque toujours, suivant ce sçavant Auteur, celles qui ne viennent point de cette cause.

(a) Chirurgien Juré à Paris.

Les dents sont souvent cariées par des causes intérieures, sans qu'on puisse penser que les vers aient en aucune façon occasionné ces caries, tandis que l'émail de la dent & sa surface sont entiers & sans aucune alteration.

J'ai vû aussi des caries attaquer les racines des dents & la voûte de leur bifurcation, sans qu'il y eut aucune couche de tartre, ni aucune croute amassée & propre à loger ces sortes d'insectes. Je suis convaincu par ces exemples & plusieurs autres, qu'il y a des caries qui se forment aux dents, sans que les vers y aient aucune part. Je ne suis d'ailleurs nullement persuadé, qu'en aucun cas, les vers soient la seule cause de la carie des dents. Quoi qu'il en soit, cela ne préjudicieroit en rien à ce que je propose ci-après pour remédier à la carie.



CHAPITRE VIII.

De la carie des dents, ce qu'il faut observer avant de ruginer les dents cariées.

LA carie est une des plus funestes maladies qui puissent arriver aux dents; son progrès les détruit & les consume: il faut avoir recours aux moïens que je vais donner pour en interrompre le cours: je vais aussi marquer les cas où il est possible d'en venir à bout.

Lorsqu'il arrive que la cavité située au milieu du corps de chaque dent est découverte par la carie, ou autrement; nous ne pouvons ordinairement espérer la guérison d'une telle maladie, que par le secours de diverses opérations, & par celui des remèdes les plus spécifiques: encore est-ce un grand hazard, quand par ces moïens pratiquez méthodiquement & suffisamment continuez, nous parvenons à guérir une carie qui a fait de grands progrès.

Ce qui peut arriver de plus heureux

dans ces occasions , est que les filets des nerfs, qui entrent dans la dent, ne soient pas voisins de l'endroit carié, ou que tous les vaisseaux qui vont à la dent cariée, soient desséchés par quelque cause, ou qu'ils soient affaiblis à un tel point, qu'ils ne soient plus capables de sensibilité.

De ce fait bien établi, nous devons conclure que les remèdes particuliers dont une infinité de gens se vantent d'avoir le secret, n'ont paru réussir, que lorsque ces remèdes ont rencontré les vaisseaux de la dent déjà affaiblis, ou desséchés par l'effet de l'humeur même qui causoit la maladie: pour lors ces distributeurs de remèdes, n'ont pas manqué de s'attribuer la guérison, sans que le public se soit aperçu de l'inutilité de ces prétendus remèdes.

Si l'application de certains emplâtres, si certaines liqueurs que ces vendeurs de remèdes emploient dans toutes les especes de douleurs causées par la carie & d'autres indispositions, ont quelquefois diminué la douleur, on ne doit pas pour cela, en attribuer la guérison à ces remèdes qui n'empêchent pas le retour de la maladie, ce qui fait que ces sortes de remèdes n'ont pas

long-tems la vogue, & que l'on a été obligé de leur en substituer successivement une infinité d'autres avec aussi peu d'avantage.

La qualité que ces Empiriques attribuent à ces liqueurs & à ces emplâtres, d'emporter infailliblement la douleur sans retour, est un charme puissant qui persuade ceux qui en sont vivement tourmentez. Si l'expérience du passé pouvoit une fois être prise pour regle des jugemens qu'on doit porter de ces sortes d'Empiriques qu'on entend tous les jours prôner de nouveau, il seroit inutile de parler de ces Charlatans, qui abusent de la crédulité du public; mais la facilité qu'ils trouvent à duper des gens crédules & à amasser de l'argent, est une amorce trop forte pour n'en pas faire multiplier l'engeance; aussi en voit-on de toutes especes, de tout sexe & de toute profession.

Les uns disent qu'ils guérissent les douleurs de dents par des essences particulieres; d'autres par des emplâtres; quelques-uns par des prieres & signes de croix, promettant de faire des miracles; d'autres ont des specifics pour faire mourir le ver, qu'ils supposent &

qu'ils disent ronger la dent & être l'auteur du mal que l'on ressent; c'est ainsi qu'avec de telles impostures ils amusent le public. Les vers des dents (supposé que par hazard il s'y en rencontre quelquefois) ne causent point de douleurs violentes; ce que M. Andry a très-bien observé. Enfin il y en a qui prétendent être si habiles, que si l'on veut les en croire, ils guériront les maux de dents les plus invétérés, en scarifiant, ou cauterisant les oreilles avec un fer rouge, ce qu'ils appellent barrer la veine.

Je sçai qu'on pourroit alleguer en faveur d'un tel préjugé, que le celebre M. Valsalva (a) détermine avec grand soin l'endroit de l'oreille où il faut appliquer le caustique actuel pour appaiser le mal de dents: il détermine aussi la grandeur du fer & la maniere de l'appliquer: l'autorité d'un Auteur si celebre & dont l'opinion est respectable, me détermineroit volontiers à croire qu'il peut y avoir des cas, où ce remede seroit employé avec succès; ce-

(a) Docteur en Philosophie & en Médecine, Professeur d'Anatomie dans l'Université de Bologne & Chirurgien de l'Hôpital des Incurables à Bologne.

pendant je ne sçauois me persuader, qu'on guérissè par-là les douleurs qui arrivent communément aux dents.

J'ai connu à Nantes ville de Bretagne, un Turc Horloger de profession qui étoit renommé pour cette maniere de guerir les douleurs de dents. Je sçai aussi que nonobstant ces prétendûes guérifons, la plupart de ceux qui se mirent entre ses mains, furent enfin obligez d'avoir recours à moi pour soulager leurs douleurs. J'ai vû depuis plusieurs autres personnes se servir du même moien avec aussi peu de succès. Il y a encore une infinité d'autres remedes que l'on vente pour les maux de dents, dont la plupart sont si ridicules & si extravagants, que le détail en seroit inutile & ennuyeux. J'en rapporterai cependant encore un dont parle M. de Brantôme, à cause de sa singularité: (a) Je « fus (il parle de lui-même) deux jours « sans l'aller voir (Elisabeth de France « femme de Philippe II. Roi d'Espagne) « à cause du rhume des dents que j'a- « vois gagné sur la Mer; elle demanda « à Riberaç fille, où j'étois, & si j'étois «

(a) Dames illustres, vie d'Elisabeth, pag. 179.

» malade ; & aiant sçû mon mal , elle
 » m'envoïa son Apotiquaire , qui m'ap-
 » porta d'une herbe très-singuliere pour
 » ce mal , que la mettant & la tenant
 » dans le creux de la main , soudain le
 » le mal se passe , comme il me passa
 » aussi-tôt .

Les caries qui n'ont point du tout ,
 ou qui n'ont que peu interessé la cavi-
 ré des dents sont guérissables par trois
 moiens . Le premier est celui des essen-
 ces de canelle & de gerosie mêlées en-
 semble , ou employées séparément ; le
 second , le cantere actuel ; & le troisié-
 me , l'application du plomb .

M. Dionis (*) conseille lorsque la
 carie est sur la tablette de la dent , c'est-
 à-dire à la surface qui est à l'extrémité
 du corps de la dent , de la cauteriser
 avec l'huile de souffre , ou de vitriol ,
 dont on porte une petite goutte dans
 la dent gâtée avec un des petits pin-
 ceaux dont on se sert pour peindre en
 mignature . Il ajoute que si la carie aug-
 mente , on doit y appliquer le cantere
 actuel . Sans vouloir attaquer le mérite
 d'un aussi habile Chirurgien , j'ose dire
 que cette pratique est fort dangereuse ;

(*) Dans son Traité d'operations, pag. 509.

parce que ces huiles étant corrosives, elles peuvent exciter, ou augmenter la douleur, en rongant & en déchirant le tissu de la dent; outre que l'action lente de ces huiles rendroit la douleur plus vive & plus durable: de plus il est impossible de borner l'action de ces liqueurs, lesquelles se répandent & s'infinuent dans toute la cavité cariée, & n'attaquent pas moins les parties saines, que celles qui sont gâtées. On peut encore ajouter que la salive qui se mêle avec ces huiles, devant ensuite se répandre sur les gencives, elle peut y causer quelque désordre. Il vaut donc mieux s'en tenir aux trois moyens que je viens d'indiquer.

Quand une dent est légèrement cariée, il suffit d'en ôter la carie, en se servant des instrumens dont je parlerai dans la suite, & d'en remplir la cavité cariée avec du plomb. Lorsque la carie penetre un peu avant, & qu'elle cause de la douleur, il faut après avoir emporté la carie, mettre tous les jours dans la cavité cariée un peu de coton roulé & imbibé d'essence de canelle, ou de girofle. Cet usage doit être continué pendant un tems suffisant, obser-

vant d'arranger & fouler le coton, afin d'accoutûmer à la pression les parties sensibles: quatre ou cinq jours après on enleve de nouveau les matieres qui ont séjourné dans la cavité cariée: cette précaution empêche souvent que la douleur ne revienne; elle produit aux fibres offensées de la dent une petite exfoliation suffisante; elle empêche la continuation & les progrès de la carie & de la douleur. Si après avoir assez longtemps continué cette méthode la douleur ne cesse pas, il faut y appliquer le caustere actuel, & quelque tems après plomber la dent, si la disposition de la cavité cariée le permet; car il se rencontre quelquefois des cavitez cariées disposées de telle façon, qu'il n'est pas possible d'y faire tenir le plomb.

Lorsque la carie penetre jusqu'à la cavité de la dent, elle y cause quelquefois un abcès; ce que j'ai souvent observé en plusieurs personnes, auxquelles la carie des incisives & canines causoit beaucoup de douleur. Dès que j'apperçois la sortie du pus, je me contente d'emporter les portions cariées qui peuvent s'opposer à son issuë: j'introduis l'extrémité de ma sonde dans la carie

jusques dans la cavité de la dent, pour faciliter l'évacuation des matieres : dès que le pus est évacué la douleur cesse. Je laisse ainsi ces personnes en repos pendant deux ou trois mois : au bout de ce tems, je plombe leurs dents cariées pour les empêcher de se gâter davantage.

Quoique je me sois recrié avec raison en ce Chapitre, contre les promesses que les Charlatans font à l'occasion des effets de leurs prétendus spécifiques, qu'ils donnent pour infailibles, & qu'ils promettent être suffisans pour guérir radicalement les maladies des dents, excluant tous les autres que l'art peut fournir en cette occasion ; je ne prétens pas que cependant certains topiques ne puissent contribuer en quelque maniere à calmer les douleurs des dents, et dissipant les fluxions, par les dérivations & par les évacuations qu'ils peuvent faire des humeurs qui se déposent sur les dents, sur les gencives, ou sur les parties qui en sont les plus voisines. Je vais donner la composition de deux sortes de topiques, que l'expérience m'a fait reconnoître pour les plus efficaces.

Emplâtre pour les maux des dents.

Prenez des gommés ou résines de Tacamaque & de Caregne de chacune une once. Faites-les dissoudre à une chaleur lente, dans une suffisante quantité d'huile de mastic : ajoutez-y un gros d'extrait de laudanum ; le tout bien incorporé ensemble, ôtez-le du feu ; laissez-le refroidir, & en formez des emplâtres sur du taffetas, ou sur du velours noir de la grandeur d'un liard. On les applique sur les artères temporales, de l'un & de l'autre côté. On les laisse jusqu'à ce qu'elles tombent d'elles-mêmes, pour leur en substituer de nouvelles, & on les porte aussi longtemps qu'on croit en avoir besoin.

Pâte pour dissiper les fluxions & appaiser les douleurs des dents.

Prenez de la racine de pirêtre, du poivre noir, du gingembre, du staphisaigre, du macis, du clou de geroffe & de la canelle, de chacun demie once, du sel marin une once. Le tout réduit en poudre subtile ; mettez-le dans un vaisseau de terre vernissé ; versez par dessus douze onces de bon vinaigre rouge ; faites bouillir le

tout à petit feu en le remuant toujours avec une spatule de bois jusqu'à ce qu'il soit réduit en consistance de miel épais ; alors vous l'ôterez du feu, & le garderez dans un pot de fayance. Pour se servir de cette pâte, on en prend la grosseur d'une petite fève que l'on enveloppe dans un petit linge fin ; on la met entre la gencive & la joue du côté qui souffre la fluxion & la douleur.

L'effet de ce remede, est de faire cracher plus abondamment que ne feroit la fumigation, ou la mastication du tabac, qui à beaucoup de désagrément. On ôte la pâte lorsque la douleur de la dent est appaisée, ou que la fluxion a commencé à diminuer, & on en remet de nouvelle dans le besoin. Si on la tient dans la bouche un peu trop long-tems, elle échauffe le dedans de la joue & y excite quelquefois de petites cloches, qui se dissipent facilement en se lavant la bouche avec de l'eau tiède.

Ces remedes réussissent quelquefois, sur-tout lorsqu'on a soin d'appliquer en même tems dans la cavité cariée de la dent, un peu de coton, ou de charpie imbibée d'huile, ou d'essence de gero-

132 LE CHIRURGIEN
fle, ou de canelle, & qu'on à recours
à propos à l'usage de la saignée & de
la purgation; ce qu'il ne faut pas ne-
gliger, lorsqu'il s'agit de personnes ple-
toriques & sujettes aux fluxions.

CHAPITRE IX.

*Du tartre, ou tuf, qui se forme
sur les dents, & les mauvais
effets qu'il y produit.*

LE tartre, ou le tuf, que quelques
Auteurs & le vulgaire nomment
chancre, est une matiere qui s'accumule
sur la surface des dents, & qui devient
par son séjour comme une croûte pier-
reuse, d'un volume plus ou moins con-
siderable.

La cause la plus ordinaire de la per-
te des dents, est la negligence de ceux
qui ne se les font pas nettoier lorsqu'ils
le peuvent, & qu'ils s'apperçoivent du
séjour de cette substance étrangere, qui
produit des maladies aux gencives, &
quelquefois même la carie. Le tartre
est la cause que la gencive se consume,

& par-là occasionne quelquefois la carie de la dent.

que

Pour mieux connoître ce c'est que le tartre des dents, il faut considérer les causes qui le produisent, la maniere dont il se forme peu à peu & presque insensiblement. J'en trouve trois principales.

La premiere cause vient des portions des alimens qui s'arrêtent dans les espaces qui sont entre les dents & les gencives, ou entre les intervalles des dents. Ces portions détrempées par la salive, deviennent comme un limon pâteux, qui ne tarde pas à se dessécher dans les instans où la bouche est moins arrosée de la salive, ou ne l'est point du tout; l'air que nous respirons en enlevant pour lors les parties les plus fluides.

La seconde cause dépend de l'air, qui étant poussé hors de la bouche par la respiration, & chargé d'exhalaisons; fait que ce qu'il y a de visqueux, d'onctueux, & de pesant dans ces exhalaisons, s'arrête contre les dents qu'il touche, & se joint à la premiere couche de tartre ébauché par le limon desséché dont je viens de parler.

La troisieme cause ne contribuë pas

moins que les deux précédentes à former le tartre ; cette cause est la salive, lorsqu'étant viciée en consequence de de quelque dépravation de la lymphe, & se trouvant chargée de sels & de beaucoup de parties terrestres, elle les dépose contre le corps des dents. Je ne vois pas comment, sans admettre cette dernière cause, on pourroit rendre raison des croûtes qui couvrent quelquefois la dent entière, sans même en excepter les racines, comme je l'ai quelquefois observé. Ce qui m'a fortifié dans cette opinion, est la conformité que j'ai remarquée entre cette matiere qui avoit encrouté la dent toute entière, & les corps étrangers que l'on a trouvez plus d'une fois à la racine de la langue, comme on le lit dans le Journal des Sçavans de l'année 1721. Cette matiere étoit pierreuse, de même que ces corps, qui ne peuvent avoir été formez que par une lymphe viciée & semblable à la salive alterée.

J'ai tiré sous la langue d'une femme un corps pierreux semblable à ceux dont nous venons de parler, contenu entre l'insertion du filet, le corps de la langue, & près des veines ranules. Ce

corps avoit la figure d'une petite amande. Il seroit difficile d'imaginer d'autre cause, que la matiere de la lymphe épaisse & devenuë tartareuse. Ce corps étranger n'avoit nullement blessé l'articulation, ni diminué le son de la voix de cette femme.

La premiere couche de tartre une fois formée, s'augmente tous les jours par de nouvelles couches, qui s'appliquent les unes sur les autres; à peu près de même qu'il arrive à la pierre dans la cavité de la vessie, & à toutes sortes de pierres, qui croissent par addition de couches.

Les mouvemens de la langue détruisent la plus grande partie du tartre qui s'attache à la surface intérieure des incisives de la machoire supérieure; au lieu que les autres dents, s'en trouvent presque toutes recouvertes, sur-tout celles d'embas; la matiere par son propre poids, s'y portant toujours, & la langue ne pouvant la balayer de même: si l'on tarde à se la faire ôter, elle s'insinue entre les gencives & les dents, & par son séjour elle gonfle & dilate les gencives. De là vient que par la suite les dents étant déchaussées, elles devien-

nent chancelantes & cedent au moindre attouchement.

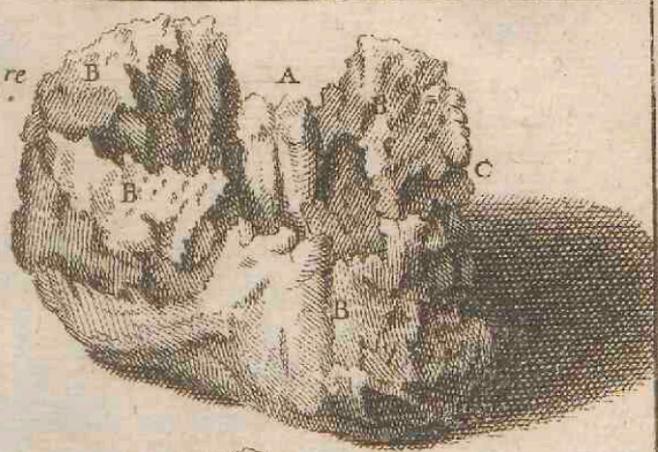
Le tartre n'est pas la seule maladie qui vient de la negligence qu'on apporte à se tenir les dents nettes; on peut encore ajouter que cette negligence cause la puanteur de la bouche, puanteur fâcheuse à celui qui en est atteint, & insupportable aux autres. Cette maladie ne vient pour l'ordinaire que des portions des alimens qui restent dans les interstices des dents, & dans les trous que forme la carie, & qui s'y corrompent.

Les moïens de remedier promptement à tous ces désordres, sont ceux-ci. 1. D'observer un regime de vie tel que celui que nous avons indiqué. 2. Faire nettoïer ses dents, quand elles en ont besoin. 3. Les entretenir de la maniere qu'on a enseignée.

Explication des Figures contenues dans la Planche deuxième.

L A Figure I. represente dans sa grandeur, ou volume naturel, un corps tartareux & pierreux formé sur
une

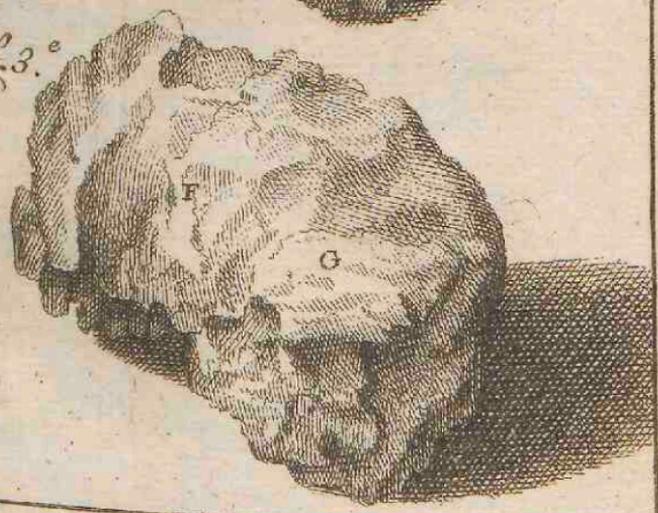
f. 1.^{re}

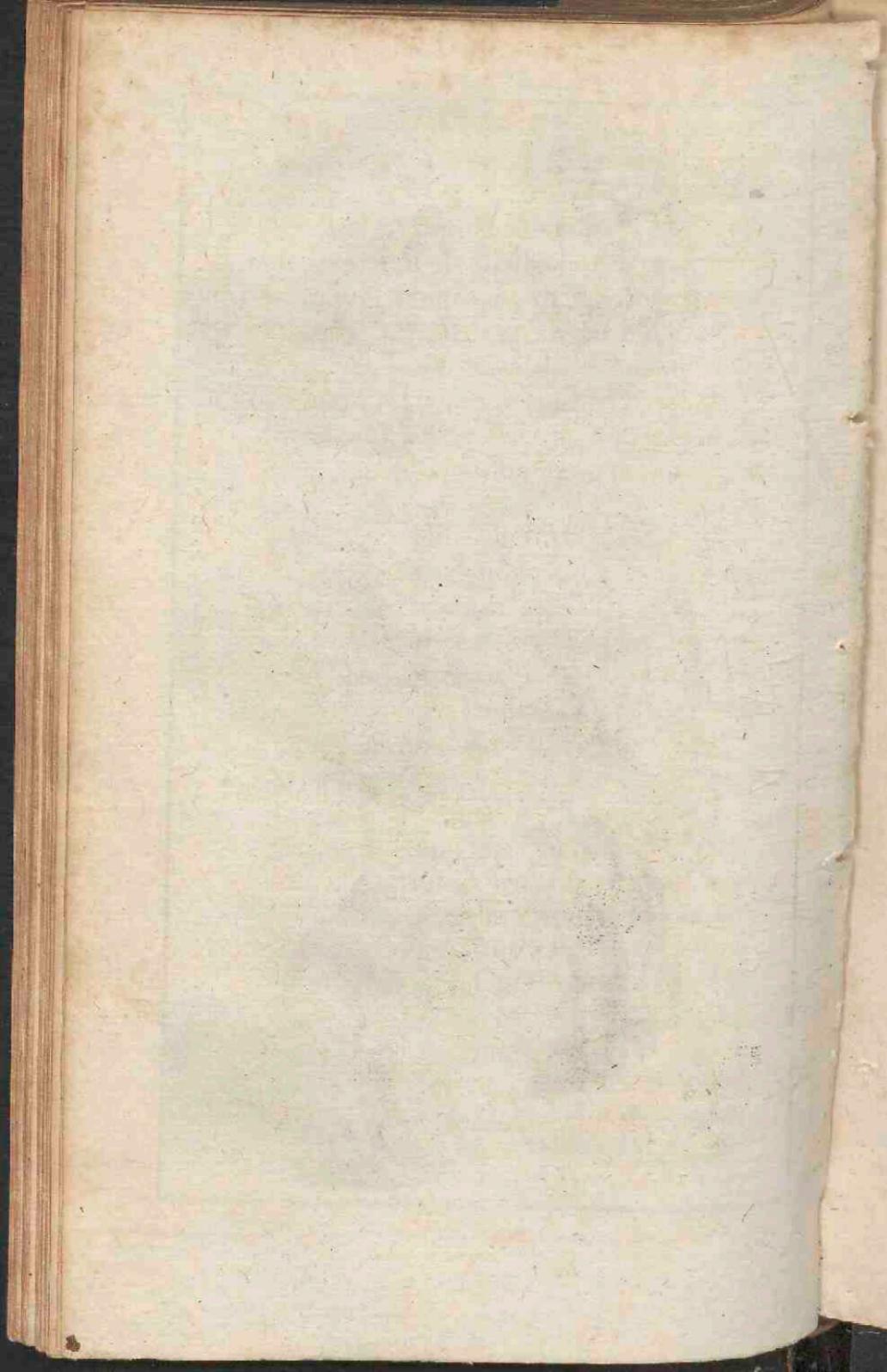


f. 2.^e



f. 3.^e





une dent molaire du côté droit de la machoire inferieure.

A. Les racines de la dent sur le corps de laquelle le tartre s'est intimement attaché, accumulé & petrifié, de telle façon qu'il ne faisoit plus qu'un même corps avec elle.

B. B. B. B. Les éminences les plus raboteuses de la surface de ce même corps pierreux, qui posoient sur les gencives.

La Figure II. represente le même corps pierreux vû par une autre surface.

C. Les racines de la même dent, vûës par les côtez opposez.

D. La surface plate & unie qui regardoit la langue.

E. La fosse, ou enfoncement formé par les dents de rencontre de la machoire superieure.

La Figure III. represente le même corps pierreux, vû par sa surface la plus convexe & la moins raboteuse.

F. La surface unie & convexe qui appuïoit sur les muscles masseters.

G. La surface la plus arrondie & la plus convexe qui faisoit saillie en dehors, appuïant contre la jointe.

CHAPITRE X.

*L'idée generale de la pratique
contenue dans les Chapitres
suivans.*

QUOIQUE les dents paroissent d'un volume très-médioere, respectivement au reste de la masse du squelet, le grand nombre de maladies qui les attaquent, nous oblige à recourir souvent aux operations que j'indiquerai, & que je détaillerai chacune en particulier, avec le plus de netteté qu'il me sera possible.

Voici les operations qui se pratiquent sur les dents. C'est de les nettoier, les séparer, les racourcir, emporter leur carie, les cauteriser, les plomber, les redresser, les arranger, les raffermir, les ôter simplement de leurs alveoles, les remettre dans leurs mêmes alveoles, ou les ôter pour les placer dans une autre bouche, & enfin en substituer d'artificielles à la place de celles qui manquent.

Toutes ces operations demandent

dans celui qui les exerce, une main légère, sûre, adroite & une parfaite théorie : elles demandent une connoissance aussi parfaite, qu'elle est rare, pour le déterminer à les entreprendre à propos, les surseoir, ou les abandonner. Une personne en effet peut sçavoir tout le manuel d'une operation, & cependant l'entreprendre dans un cas où il ne convient point d'operer. Il ne tombera dans cet inconvenient que faute de connoître la veritable cause de la maladie, où le vrai moyen de parvenir à sa guérison.

Delà il faut conclure que la science requise, pour être un parfait Dentiste, n'est pas si bornée que plusieurs se l'imaginent, & qu'il n'y a pas moins d'imprudence & de danger à se mettre entre les mains d'un ignorant, que de témérité & de présomption dans la plupart de ceux qui entreprennent l'exercice d'une profession si délicate, sans en sçavoir à peine les premiers élémens.

J'ai établi les principes sur lesquels la pratique dont il s'agit doit être fondée. Dans la suite je décris chaque operation en particulier, de même que les instrumens & les remedes qui doivent

140 LE CHIRURGIEN
servir pour parveuir à la guérison des
maladies dont je traite. Je ferai en mê-
me tems remarquer autant qu'il me se-
ra possible, toutes les circonstances aus-
quelles il faut faire attention, pour ne-
rien entreprendre au préjudice de la
santé du malade, & de la réputation
de l'art.

CHAPITRE XI.

*La situation des parties de la
bouche en égard aux dents. La
situation du sujet sur lequel on
doit operer & celle de l'Ope-
rateur, avec les différentes at-
titudes de l'un & de l'autre.*

IL ne suffit pas d'avoir considéré les
dents par rapport à elles-mêmes, &
les gencives & les alveoles de l'une &
de l'autre machoire, dans lesquelles les
dents sont enchassées par gomphose.
Il faut encore considérer leur situation,
en égard à la capacité de la bouche &
aux parties qui en forment les princi-
paux parois.

L'arrangement des dents forme un

demi cercle dans chaque machoire assez semblable à un fer à cheval : le milieu de ce demi cercle se trouve situé au-devant de la bouche, & les dents qui s'y rencontrent, sont antérieures à celles qui se trouvent à ses extrémités : ces dents antérieures sont situées entre les lèvres & la langue. La surface qu'elles présentent du côté des lèvres, est nommée antérieure, ou extérieure ; celle qui lui est opposée, est nommée postérieure, ou intérieure ; elle répond à l'extrémité de la langue, la loge & l'embrace ; ces dents antérieures sont les incisives & les canines. Celles qui viennent ensuite, situées aux côtés, sont les dents nommées petites & grosses molaires. Celles qui sont aux extrémités de chaque demi cercle, étant les plus reculées & les plus enfoncées dans la bouche, sont nommées postérieures respectivement aux dents de devant. La surface que les dents situées sur les côtés de la bouche présentent du côté des joues, est nommée extérieure. La surface qui lui est opposée & qui touche la langue, est nommée intérieure. Les surfaces qui se trouvent entre ces deux premières, sont nommées couronnes à

l'extrémité des dents molaires. Elles se terminent en pointe, ou tranchant à l'extrémité des canines, & des incisives. Les surfaces des côtes des dents, se nomment laterales.

Les dents de la machoire inférieure, ont leurs corps superieurs à leurs racines. Celles de la machoire superieure au contraire, ont leurs corps inférieurs à leurs racines. On voit assez qu'elle est l'utilité de cette disposition par la mécanique & la fonction des dents. On ne prend pas toujours garde aux applications qu'on en peut faire, lorsqu'il s'agit de considerer les maladies, & les operations que l'on pratique sur les dents, sur-tout lorsqu'on donne des descriptions à ce sujet. Cette disposition des dents embarasse, & donne occasion à plusieurs de confondre la partie d'une dent avec celle d'une autre. Cette méprise se peut éviter, en nommant les dents de la machoire superieure, dents superieures, & celles de l'inférieure, dents inférieures. On doit diviser & subdiviser d'ailleurs les parties de chaque dent, suivant l'usage ordinaire établi par les Anatomistes.

Ainsi lorsqu'il s'agira des dents de la

machoire inferieure, on pourra nommer le colet de ces dents, la partie inferieure du corps de ces mêmes dents; & leur extrémité, la partie superieure. Ce qui se trouvera entre ces deux parties, sera nommé la partie moïenne, extérieure, intérieure, ou laterale, &c.

Lorsqu'il s'agira de celles de la machoire superieure, on nommera au contraire le colet de ces dents, la partie superieure du corps de ces mêmes dents; l'extrémité de ce même corps, partie inferieure; & ce qui est contenu entre la partie superieure & la partie inferieure des dents, sera divisé & subdivisé de même qu'aux dents inferieures, & on lui donnera les mêmes dénominations, qu'on a marquées pour la machoire inferieure.

Il faut encore considerer les obstacles que forme dans les operations qu'on fait sur les dents, la situation des joües, celle de la langue & celle des lèvres. Il faut ranger à propos ces parties, pour mieux reconnoître la maladie, pour operer plus commodement, ou pour ne pas blesser ces parties en operant.

Lorsqu'un malade se presente à nous,

il faut avoir soin de le situer avantageusement pour bien reconnoître la maladie. Pour rendre l'opération plus aisée, on doit le faire asseoir ordinairement sur un fauteuil ferme & stable, propre, & commode, dont le dossier sera garni de crin, ou d'un oreiller molet, plus ou moins élevé & renversé suivant la taille de la personne; & sur-tout suivant celle de l'opérateur.

Le sujet étant placé dans un fauteuil, ses pieds portant à terre, son corps appuié contre le dossier, ses bras sur ceux du fauteuil, on appuiera sa tête contre le dossier: on observera de varier les attitudes de sa tête, suivant qu'il sera nécessaire: tantôt elle sera dans un plan vertical avec le corps plus ou moins recourbé en arriere vers le milieu du dossier, ou panché en arriere sur le côté droit, ou sur le côté gauche: tantôt la tête sera plus ou moins inclinée sur le devant, de droit à gauche, ou de gauche à droit: tantôt panchant sur le côté de droit à gauche, ou de gauche à droit: en un mot dans l'attitude la moins gênante que faire se pourra pour le sujet, & en même temps la plus commode pour l'opérateur.

Pour

Pour bien operer , il ne suffit pas d'observer ces seules circonstances : il faut encore y joindre celles qui concernent la situation du Dentiste , ses différentes attitudes , les mouvemens de ses bras , de son poignet , de ses mains & de ses doigts.

Pour operer il sera placé, tantôt au côté droit, tantôt au côté gauche; quelquefois devant , & rarement derriere le sujet.

Etant placé au côté droit, il se servira de la main droite pour tenir l'instrument avec lequel il doit operer, se servant de la main gauche, & passant le même bras par dessus la tête du sujet, pour placer sa tête & l'assujettir dans une attitude convenable, & pour ranger à propos les lèvres, leurs commissures, les joües & la langue, en éloignant ces parties des dents sur lesquelles il doit operer; il se servira même des doigts de cette main pour embrasser, soutenir ou appuyer certaines parties qui ont besoin de ce secours pendant qu'il opere : il assujettira de même le menton, afin de moins fatiguer les muscles de la bouche, que la machoire en soit plus stable, & qu'elle ne se luxe pas en operant sur les dents.

L'opérateur étant situé du côté gauche, s'il est ambidextre, il se servira de la main gauche pour tenir l'instrument, & operera de la même main, passant le bras droit par dessus la tête du sujet pour executer avec la main droite les fonctions requises en ce cas, à l'occasion des lèvres & des joües, &c.

S'il n'est point ambidextre, il tiendra l'instrument de la main droite, se servant de la gauche pour ranger, ou soutenir les parties, que nous avons ci-devant nommées. Il ne se placera en-devant que le moins qui lui sera possible, pour ne pas s'ôter lui-même la clarté du jour qui lui est si nécessaire dans cette occasion : cette clarté est préférable à toute autre lumière, lorsqu'il s'agit de reconnoître les maladies des dents, ou de travailler à leur guérison.

Outre les attitudes que nous avons indiquées, le Dentiste s'élevra, ou s'abaissera plus ou moins, inclinant d'ailleurs son corps & sa tête plus, ou moins, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, pour ne point perdre de vüe la partie sur laquelle il opere ; pendant qu'il levera, qu'il baissera, qu'il portera plus, ou moins en dedans, ou en dehors.

en avant, ou en arriere, le bras, le poignet, ou la main qui tient l'instrument; pendant qu'il racourcira, qu'il allongera ses doigts, ou qu'il les fera glisser sur l'instrument pour parvenir par le moien de tous ces differens mouvemens & de toutes ces attitudes, à diviser, couper, racler & emporter la dent, la gencive, partie d'icelles, ou les corps étrangers qui les environnent, dans le cas de la carie, &c.

Les situations & les attitudes que je viens de proposer, sont les plus ordinaires, & peuvent se multiplier à l'infini suivant l'exigence des cas; c'est pourquoi il faut les considerer comme arbitraires & d'élection; mais il y en a d'autres qui sont dépendantes de la nécessité pour lesquelles il ne faut point avoir de moindres égards: par exemple, lorsqu'une personne a perdu l'action des muscles releveurs, ou abaisseurs de la tête, ou lorsque quelque fluxion, dépôt, ou paralisie, rhumatisme fâcheux, ou quelque enchilose, auront rendus un malade perclus à un tel point, qu'il ne pourra baïsser son dos, lever, baïsser, ni tourner sa tête, ni la pencher sur le côté. Si en même tems il

s'agit de travailler à ses dents les plus enfoncées dans la capacité de sa bouche, il ne sera plus question dans un tel cas, ou dans d'autres semblables de situer le malade dans un fauteuil; il faudra lui substituer le canapé, le sofa, ou le lit, en cas que le malade ne soit pas alité. S'il est alité, il ne sera plus question que de le situer le plus favorablement qu'il sera possible, à la faveur d'oreillers, ou coussins multipliez suffisamment & bien placez : on observera la même circonstance, si l'on le situe sur un sofa, ou sur un canapé; & pour lors on opérera en sa bouche aussi commodément que s'il étoit situé sur un fauteuil, & peut-être encore mieux : la situation du sujet ainsi couché à la renverse, n'est pas la moins avantageuse.

Je suis surpris que la plûpart de ceux qui se mêlent d'ôter les dents, fassent asséoir ordinairement les personnes à terre; ce qui est indécent & mal propre : d'ailleurs cette situation gêne & épouvante ceux à qui on ôte des dents, sur-tout les femmes enceintes : cette situation leur est d'ailleurs très-nuisible. Ce qui me surprend davantage, c'est que certains Auteurs enseignent encore au-

jour d'hui, que cette situation est la plus convenable, quoiqu'elle soit celle qu'il faut absolument rejeter.

CHAPITRE XII.

Ce qu'il faut observer avant d'ôter les dents, en les ôtant, & après les avoir ôtées.

Lorsqu'une dent s'oppose à la sortie d'une autre dent; lorsqu'elle est trop difforme ou nuisible, ou qu'elle est cariée & en danger de gêner celles qui lui sont voisines, on ne peut se dispenser de l'ôter. Quant aux premières dents des enfans, que l'on nomme les dents de lait, il ne faut pas en venir à cette opération, à moins qu'elles ne soient disposées à tomber, ou qu'elles ne soient atteintes de quelque maladie particulière, qui empêche de différer davantage, & qui oblige indispensablement de les ôter. L'alveole n'a point aux enfans beaucoup de solidité, & cependant les racines de leurs dents peuvent être plus fermes & plus solides qu'on ne l'auroit cru; ainsi en ôtant pour lors leurs dents,

on pourroit causer des accidens fâcheux; parce que l'alveole n'ayant pas assez de force, pour soutenir l'effort qu'on fait en emportant la dent, cette même alveole pourroit être endommagée & même enlevée en partie avec la dent. De plus le germe qui doit former les secondes dents, & qui est caché sous la dent que l'on veut tirer, pourroit aussi être altéré, ou même détruit; d'où il s'ensuivroit que la dent qui doit succéder, ne paroîtroit que plusieurs années après, ou même ne paroîtroit point du tout; ou que si elle revenoit elle seroit très-mauvaise, ainsi que je l'ai vû arriver plusieurs fois; d'ailleurs il se rencontre quelquefois des dents de lait qui ne tombent pas & qui ne se renouvellent jamais.

Il faut par consequent differer le plus qu'il est possible de tirer les dents des enfans, lorsqu'elles ne sont point chancelantes. Néanmoins la douleur qu'elles causent peut quelquefois être tellement insupportable, & la carie dont elles sont attaquées si conderable & si dangereuse pour les dents voisines, &c. que l'on ne peut remettre cette operation à un autre tems. En ce cas, il faut

la faire sur le champ, & s'y comporter avec précaution & avec sagesse, pour éviter les inconveniens fâcheux que nous avons marquez.

Certains gens croient faire merveille, lorsque de deux dents mal arrangées dans la bouche d'un enfant, dont l'une est tortuë, l'autre droite, ils choisissent celle qui est tortuë pour l'ôter, laissant celle qui paroît droite & mieux placée; mais ils se trompent; car il arrive que celle qu'ils ôtent, est justement celle qu'ils auroient dû laisser; puisque ce n'est pas la dent qui est tortuë, qui nuit à la dent qui est droite; mais au contraire, que c'est celle qui est droite, qui rend l'autre tortuë & la fait placer hors de rang, en ne lui laissant pas la liberté entiere de sortir.

Ceux qui ont le malheur de tomber entre les mains de personnes si peu versées dans la connoissance des dents, ne tardent gueres à s'appercevoir des fautes que ces mauvais operateurs commettent. La dent qu'ils ont laissée n'est pas long-tems sans tomber, & sans qu'il en revienne une autre pour la remplacer.

Si chacun ne se mêloit que d'une seule profession, & qu'il en fut bien

instruit, on ne verroit pas si souvent arriver ces sortes d'accidens ; mais tant de gens s'ingerent de travailler aux dents, quoiqu'ils soient d'une autre profession ; que je croi qu'il y aura bien-tôt plus de Dentistes, que de personnes affligées de maux de dents. Il y a même certains Couteliers qui se mêlent d'ôter les dents ; apparemment les instrumens qu'ils font leur donnent la demangeaison de les essayer. J'en connois un dans eette ville qui passe déjà dans son quartier pour arracheur de dents. Ce particulier qui avoit vû operer quelques charlatans, croiant qu'il lui seroit aussi facile de tirer les dents que de faire des couteaux, s'est mis sur les rangs, & ne manque pas quand l'occasion s'en presente de mettre sa prétenduë dexterité en pratique, & ses instrumens à l'épreuve ; & s'il n'emportè pas toujours la dent entiere, il en enleve du moins quelque esquille. Il y a quelque tems qu'on lui amena une jeune personne qui avoit une petite dent molaire marquée de petites taches noires ; ce qui fit juger à ce fameux operateur que cette dent étoit infailliblement gâtée : il tenta de la tirer, mais n'ayant emporté

que la couronne (parce que ce n'étoit qu'une dent de lait qui devoit bien-tôt tomber) ce nouveau docteur dont le discernement étoit trop borné pour en pouvoir bien juger, crut avoir manqué son coup, & que la dent étoit cassée; afin de ne pas laisser l'opération imparfaite, il tira encore la prétendue racine de cette dent: pour lors il fut bien étonné de voir que c'étoit une dent entière & non une racine, & que c'étoit précisément celle qui devoit succéder à la couronne de la première qu'il avoit ôtée; les premières dents, comme j'ai fait remarquer ailleurs, n'ayant presque jamais de racines qui les accompagnent lorsqu'elles sont prêtes à tomber. Cet operateur eut pourtant assez de présence d'esprit pour n'en rien faire connoître à ceux qui se trouverent presens à cette belle opération, & renvoïa ainsi cette jeune personne moins riche d'une dent, dont la privation sera toujours un témoignage certain de l'ignorance & de la témérité de ce digne operateur, & de l'imprudencce qu'il y a toujours à se confier indifferemment à toutes sortes de gens.

La regle qu'il faut suivre, pour ne

pas tomber dans le même inconvenient, est de tirer toujours la dent qui a percé la premiere, & de laisser la seconde dent qui est facile à connoître, en ce qu'elle est ordinairement d'une plus grande solidité, & d'une plus belle couleur que la premiere.

Lorsqu'une dent mal arrangée, ne peut être redressée par aucun des moyens que j'ai proposez, & que d'ailleurs elle incommode, ou qu'elle rend la bouche difforme, il faut necessairement l'ôter, pour emporter avec elle les incommoditez qu'elle peut causer.

Les dents cariées auxquelles on ne peut remedier par les essences, le caustere actuel & le plomb, doivent être ôtées de leurs alveoles, pour quatre raisons considerables.

La premiere, à cause de la douleur violente, qui bien souvent ne cesseroit pas, si l'on n'ôtoit la dent.

La seconde, pour empêcher que la carie ne se communique aux dents voisines.

La troisieme, pour dissiper les mauvaises odeurs qui s'exhalent des matieres arrêtées dans la cavité cariée, & emporter le limon tartareux qui s'en-

gendre aux dents du même côté par l'inaction de ces parties, sur lesquelles on ne peut manger, tandis qu'elles sont douloureuses.

La quatrième, parce que la carie des dents cause souvent des maladies qui ne peuvent pour l'ordinaire être guéries, à moins qu'on ne remonte jusqu'à leur source, qu'il faut nécessairement connoître, si l'on veut réussir à détruire la cause de ces maladies.

On a vû depuis peu des inflammations causées à cette occasion, occuper non seulement les jouës & la tête; mais s'étendre encore jusqu'au gozier & former une esquinancie.

Lorsque la fluxion est considérable & accompagnée d'accidens fâcheux, il ne faut rien entreprendre sans l'avis d'un Médecin, ou d'un Chirurgien expérimenté. Lorsque le mal n'est qu'aux gencives & à la jouë du même côté, sans être accompagné d'aucun autre accident, ni même d'une douleur vive particulière à la dent, il suffit d'appliquer sur la partie gonflée quelques topiques doux & anodins. S'il s'y forme un abcès, il faut l'ouvrir avec la lancette, ou avec un déchauffoir bien tranchant; afin d'en

faire sortir le pus ; après quoi on fait laver la bouche du malade avec le lait , ou de l'eau tiède.

Lorsque la douleur causée par la carie de la dent devient trop violente , & que le malade ne peut manger depuis long-tems sur cette dent , il n'y a point d'autre parti à prendre , que de l'ôter , s'il est possible d'y porter l'instrument : le malade se trouve guéri peu de tems après l'operation par la sortie de la dent & du pus , qui s'étoit formé par la proximité de quelque abcès.

Si le gonflement & la tension ne permettent pas d'approcher l'instrument de la dent , il faut faire saigner le malade une ou deux fois , s'il est nécessaire , & appliquer sur la gencive des figues grasses , qu'on aura fait boüillir auparavant dans du lait doux. Le malade doit tenir ce lait un peu tiède dans sa bouche , qu'il y fera rouler de tems en tems , pour l'humecter & détendre la partie malade : on fait ensuite un cataplasme avec le lait , la mie de pain , le jaune d'œuf & le safran. Si ce cataplasme ne suffit pas pour diminuer le gonflement & la dureté , on se fert d'un autre cataplasme fait avec les herbes émolian-

tes, que l'on appliquera sur la joue du même côté de la dent malade.

Après l'administration de tous ces remèdes, on ne doit pas tirer la dent, si la douleur & le gonflement cessent, lorsque cette douleur trop violente ne revient pas, que le malade peut manger sur la dent, & que c'est une des incisives, canines, ou petites molaires; parce que celles-ci servant à l'ornement de la bouche, &c. il faut toujours éviter de l'ôter, quand il est possible.

Quoique le gonflement ait cessé, ou qu'il ne soit pas considérable; si la douleur subsiste, on ne doit point hésiter à ôter la dent, supposé qu'il n'y ait aucuns moyens d'ailleurs pour ôter la douleur & arrêter les progrès de la carie.

Il survient quelquefois aux dents des douleurs si vives, & si opiniâtres, que nous nous trouvons dans l'obligation d'ôter les dents; quoiqu'elles soient sans carie, & sans difformité.

Nous voyons tous les jours des femmes grosses & des nourrices tourmentées de douleurs fort vives à cause de quelques dents cariées, & nous ne faisons point de difficulté de les leur tirer, nonobstant la grossesse & contre l'opi-

nion du vulgaire qui croit que cela peut alterer & faire perdre le lait & causer d'autres accidens fâcheux. Il est vrai que l'imagination des femmes grosses & des nourrices, ainsi mal prévenues, est quelquefois si foible, & qu'elles sont si aisées à effrayer par l'idée qu'elles se forment de la violence qu'elles ont à essuyer dans l'operation qu'il s'agit de leur faire, que leur seule appréhension peut produire les mauvais effets qu'elles craignent d'ailleurs sans fondement; & comme je ne trouve point d'autre cause des accidens qui peuvent arriver à des femmes dans un tel état, que la frayeur qu'elles se font à l'occasion d'une telle operation; je croi que l'habileté du Dentiste en cette occasion consiste à calmer d'abord autant qu'il peut l'imagination effarouchée de ces personnes, & à leur donner de la résolution par ses exhortations, en leur faisant envisager le peu de durée de l'operation, & les accidens que peuvent leur causer la douleur, les veilles & les inquietudes qui accompagneront leur mal pendant un long-tems; outre que l'humanité les engage à prendre ce parti, afin que les

enfans n'en souffrent pas, les meres pouvant accoucher avant leurs termes, & les nourrices donner de mauvais lait à leurs nourrissons. Quand on les a déterminées par des raisons si touchantes, je ne crois pas qu'il y ait aucun risque à leur tirer les dents cariées & douloureuses; mais si l'on ne peut venir à bout de leur tranquilliser l'esprit, il faut temporiser & tâcher d'adoucir la douleur jusqu'à ce qu'on ait gagné le tems propre à operer, pour n'avoir pas lieu d'appréhender ces inconveniens.

Les incisives & les canines se tirent avec les pincettes droites, & les molaires avec le davier, le pouffoir, ou son crochet. On ne doit se servir du davier pour les unes & les autres dents, que lorsqu'elles branlent, ou tiennent très-peu; mais quand elles paroissent tenir beaucoup, il faut avoir recours au pelican, & s'y comporter comme nous l'enseignerons dans la suite.

Il faut toujours avoir la précaution, pour ne pas effrayer le malade, de cacher à sa vûë les instrumens dont on se sert pour operer en sa bouche, surtout lorsqu'il s'agit de lui ôter quelque

dent, & avoir en même tems plusieurs autres instrumens tout prêts à servir, pour suppléer à ceux qui pourtoient manquer en operant.

CHAPITRE XIII.

Du resserrement des dents & de la maniere d'ouvrir la bouche, lorsque par quelque accident elle est fermée à un tel point, qu'on est obligé d'en venir à l'operation pour faire prendre des alimens au malade, ou pour reconnoître ce qui se passe dans toute l'étendue de la bouche.

C E n'est pas sans fondement que M. Dionis dans son Cours d'operations de Chirurgie, au chapitre où il traite des dents, (a) a rangé à la tête de toutes les operations que les Dentistes font sur les dents, celle d'ouvrir la bouche; lorsque les dents sont tellement resserrées les unes contre les autres, qu'il n'est pas possible de les ou-

(a) Page 505.

voir pour prendre de la nourriture, sans mettre cette operation en usage. La pré-éminence que cet Auteur accorde à cette operation, est d'autant mieux établie, qu'il est assez ordinaire d'avoir recours aux Dentistes en semblable occasion ; parce qu'il y a plusieurs circonstances à y observer, qui les regardent uniquement, puisqu'il s'agit de la conservation des dents, ou de n'en détruire que le moins qu'il est possible.

C'est pourquoi avant que de traiter des operations que nous devons pratiquer aux parties de la bouche ; je suis d'avis de me conformer à l'ordre qu'à suivi en ce point cet Auteur très-méthodique & très-expérimenté. (a)

Le resserrement des dents dépend de plusieurs causes. Quelquefois les dents sont resserrees par des mouvemens convulsifs provenans du désordre qui se pas-

(a) M. Dionis d'abord Chirurgien Juré à Paris, puis Démonstrateur d'Anatomie & de Chirurgie au Jardin Roial des Plantes pendant plusieurs années ; ensuite Chirurgien ordinaire de la Reine, premier Chirurgien de Madame la Dauphine & des Princes de France ; enfin, Auteur de plusieurs Traitez d'Anatomie & de Chirurgie qui ont été & sent encore fort estimez.

se dans toute la machine du corps humain, en conséquence de quelque maladie intérieure ; ou à l'occasion de quelque blessure considérable, qui attaquant le genre nerveux, met en confusion les esprits animaux, causant ainsi des convulsions très-violentes qui serrent à un tel point les muscles fermeurs de la bouche, qu'il n'est presque pas possible de l'ouvrir, & de forcer leur résistance ; parce que ces muscles étant très-puissans & très-forts, l'on n'en peut vaincre la contraction convulsive, sans employer une force très-considérable ; c'est pourquoi l'on est obligé d'avoir recours en pareille occasion à l'opération dont il s'agit, qui doit s'exécuter avec méthode, & par le moïen des instrumens convenables.

Quelquefois les dents sont resserrées par l'opposition d'un homme insensé, ou qui étant dans le délire, s'opiniâtre à ne pas ouvrir la bouche. Ces états font naître la nécessité d'employer la violence. Le même effet est encore produit par le caprice d'un enfant épouvanté, malin, ou revêche, & par les vapeurs histeriques des femmes, qui continuent pendant plusieurs jours. Les catalepti-

ques sont sujets au même inconvenient. Dans toutes ces occasions, on est obligé d'avoir recours à la même operation.

Lorsqu'il s'agit d'ouvrir la bouche par force, on doit y proceder methodiquement, & avec précaution; il faut le plus qu'on peut préserver les dents de toute atteinte fâcheuse, & prendre bien garde en même tems de ne pas luxer, ni fracturer la machoire inferieure; car quoiqu'il paroisse impossible de causer ces accidens, cela est cependant arrivé quelquefois en pareille occasion.

Les instrumens propres à faire cette operation sont un elevatoire (a) tel que celui dont on se sert dans l'operation du trépan, & un speculum oris. (b) Il y a des speculum oris de plusieurs formes & de differente construction. Il faut encore employer un baillon (c) pour tenir la bouche ouverte après l'operation.

Pour proceder à l'ouverture des dents, lorsqu'elles sont ferrées les unes contre les autres; il faut introduire entre les

(a) Voyez la Figure 1. de la Planche 3.

(b) Voyez la Figure 2. de la Planche 3.

(c) Voyez la Figure 3. de la Planche 3.

dents, un elevatoire, ou quelque autre instrument capable de produire le même effet; on doit se servir pour introduire cet instrument, de l'intervalle qui se trouvera le plus considerable entre la jonction des extrémitez des dents: ces intervalles se trouvent quelquefois suffisamment grands dans l'endroit des incisives & des canines, aux bouches de ceux dont les dents sont mal arrangées, ou d'une longueur inégale, sur-tout lorsqu'elles n'ont pas été égalisées par les pincettes incisives, ni par la lime.

L'elevatoire étant introduit, on l'engage le plus qu'on peut en le tournant en differens sens, & pour lors en l'élevant, ou en le baissant, on tâche de faire effort pour éloigner par ce moïen les dents inferieures, des superieures, jusqu'au point de pouvoir introduire entre leurs extrémitez, le bout antérieur du speculum oris, qui sera pour lors fermé.

Après son introduction, l'on écarte l'une de l'autre les extrémitez de cet instrument engagées entre les dents; on tourne la vis engagée le long de cette machine, supposé que l'on se serve du speculum ordinaire construit à vis; si au

contraire, l'on se sert du speculum à simple jonction qui fait la fonction du double levier, on presse fortement l'extrémité des branches en les approchant ainsi l'une de l'autre. Leur extrémité opposée s'écarte alors suffisamment pour produire l'effet que l'on souhaite,

Le speculum oris à simple jonction dont je viens de parler, a ses branches très-longues, par rapport à ses mâchoires, qui doivent être extérieurement traversées de petites rainures, ou sillons, afin qu'elles puissent mieux s'engager dans l'extrémité des dents.

En faisant cette operation avec les instrumens qui servent à ouvrir la bouche; il faut observer de les appuyer sur des dents fortes & bien affermies; car si l'on les appuyoit sur des dents ébranlées, foibles, chancelantes, ou cariées, on pourroit les renverser, ou les casser; ce qu'il faut éviter à moins qu'on n'y soit absolument obligé. Par la méthode que je viens de prescrire, on ne parvient pas toujours à vaincre la résistance que fait la contraction des muscles; elle est quelquefois si puissante, qu'on fractureroit plutôt la mâchoire, qu'on ne la surmonteroit. On peut voir

par le calcul que Stenon a fait, & plusieurs autres après lui, qu'elle est la puissance de ces muscles; l'obstacle qu'ils forment dans le cas en question devient encore plus difficile, ou tout-à-fait insurmontable, lorsque l'égalité & l'arrangement des dents ne permettent pas l'introduction d'aucun instrument.

Pour lors il faut malgré soi se résoudre à sacrifier une dent pour sauver la vie au malade. Aiant égard à l'utilité des dents, celle qui me paroît devoir être ôtée préféablement, est la première, ou la deuxième des petites molaires supérieures, ou inférieures. L'ornement & la mastication, souffrent moins de la perte de celles-là, que de celle des autres.

Pour procéder à ôter cette dent, la bouche étant fermée, & n'étant pas possible de l'ouvrir autrement; il faut se servir du pouffoir qu'on appuye sur cette dent assez près de la gencive, frappant sur le manche de cet instrument, avec la masse de plomb (a) ou un poids équivalant. L'on fait ainsi sauter cette dent, de dehors en dedans, & pour lors on parvient au point d'introduire

(a). Voiez la Figure 1. de la Planche 28.

dans la bouche du malade, des alimens suffisans pour le substenter, en lui servant le nez en même tems, pour l'obliger à avaler l'aliment liquide.

Cette operation ne se fait qu'à la dernière extrémité, & lorsque sans son secours le malade périroit infailliblement faute de nourriture. Cette operation est sujette à un inconvenient très-fâcheux; puisque la dent une fois ôtée de cette façon, reste dans la bouche, sans qu'on puisse quasi esperer de l'en retirer, tant que la bouche sera fermée; cette dent y demeurera ambulante, & dans le danger d'être avalée de travers par le malade. Pour éviter cet inconvenient fâcheux, s'il arrive que les dents se surpassent, on tâche s'il est possible, de se servir de l'instrument le plus convenable; par exemple, du pelican, pour tirer en dehors une de celles qui excèdent en dehors & éviter par-là qu'elle ne reste dans la bouche, comme il arrive lorsqu'on est obligé en pareille occasion de l'ôter avec le pousoir.

Il faut observer, lorsqu'on veut dans un tel cas tirer une dent en la poussant en dedans, qu'elle n'excede pas en de-

hors par sa longueur, la dent de ren-
contre, ni que le pouffoir soit plus lar-
ge que la largeur du corps de la dent
qu'on veut tirer ; parce ce que si l'on
n'avoit pas égard à toutes ces circon-
stances, on s'exposeroit à emporter ou
à ébranler plusieurs dents, au lieu d'u-
ne seule qu'il suffit d'ôter, pour satis-
faire à l'intention que l'on a.

Avant que de se résoudre en pareille
occasion à ôter une dent, il faut exa-
miner, y regardant de près, même avec
un stilet, (a) s'il ne seroit pas possible,
de découvrir entre les dents quelque
intervalle capable de donner passage à un
tuyau de la grosseur de la plume de l'aile
d'un petit oiseau. Ce tuyau étant ajouté
à une cuillier à bec, ou à un biberon,
à un entonnoir, à un cornet, ou à quel-
qu'autre instrument semblable, suffiroit
pour introduire du boiillon dans la
bouche du malade, en telle quantité
que l'on voudroit, & pour lors on de-
vroit s'abstenir de lui ouvrir la bouche
par force, & de lui ôter aucune dent. Par
cette précaution, on a l'avantage d'a-
voir conservé les dents au malade, sans

(a) Voïez la Figure 1. de la Planche 6.
de ce Volume.

avoir déparé sa bouche & sans nuire en aucune façon à la mastication.

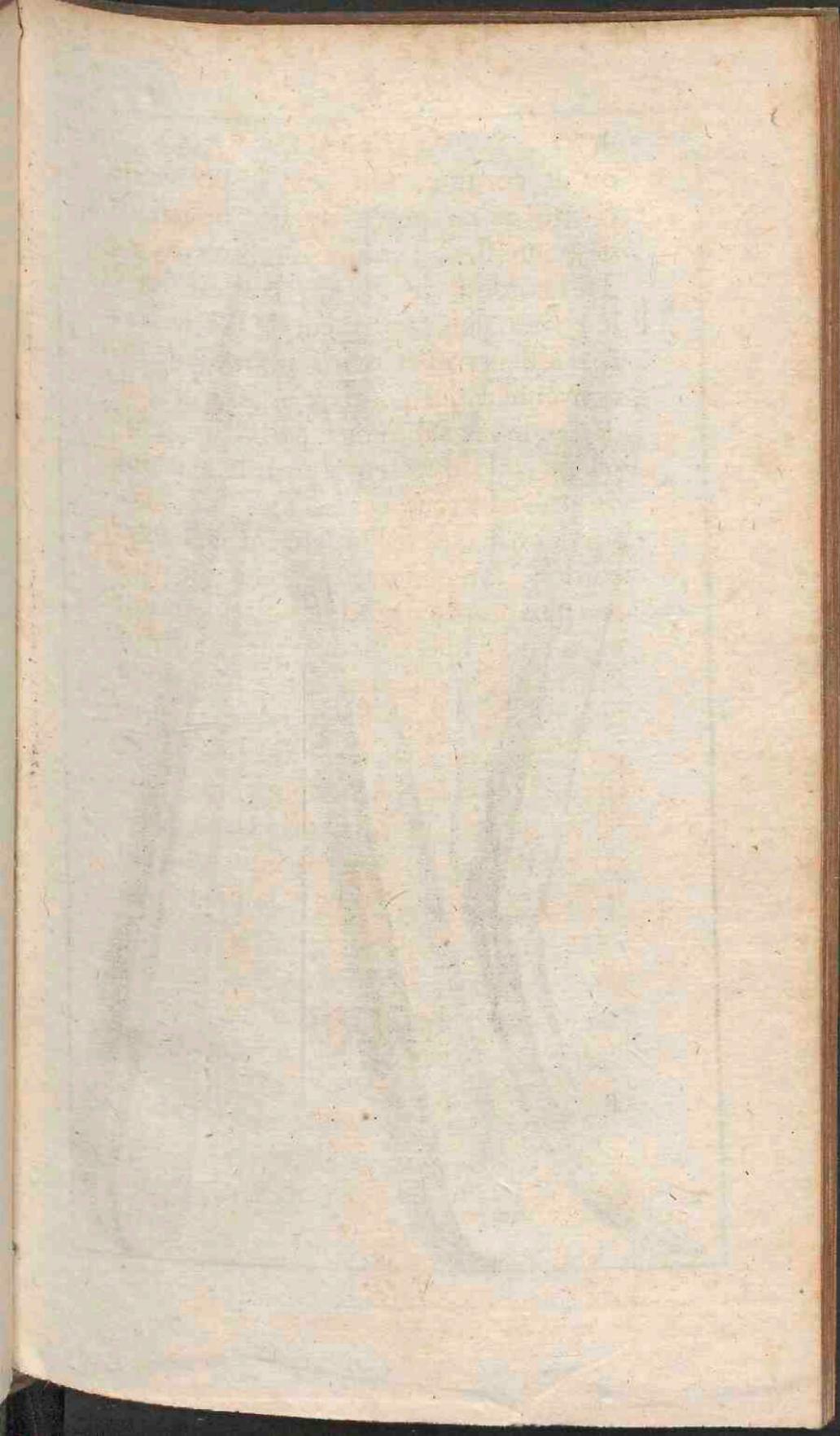
Les autres causes qui nous obligent en certains cas, d'employer la force pour ouvrir la bouche plus qu'elle n'est ouverte, sont les cicatrices qui résultent des abcez des parotides, ou des brides causées par les ulcres du flux de bouche: quoi qu'il en soit, il faut toujours y procéder à peu près de même que nous l'enseignons, & se servir des mêmes instrumens, en observant, après avoir ouvert la bouche, d'employer le baillon en coulisse & en forme de coin pour la tenir ouverte, jusqu'à ce que les accidens aient cessé; par-là on ne sera pas obligé de réitérer plusieurs fois la même operation, & on en retirera tout le fruit que l'on en doit attendre.

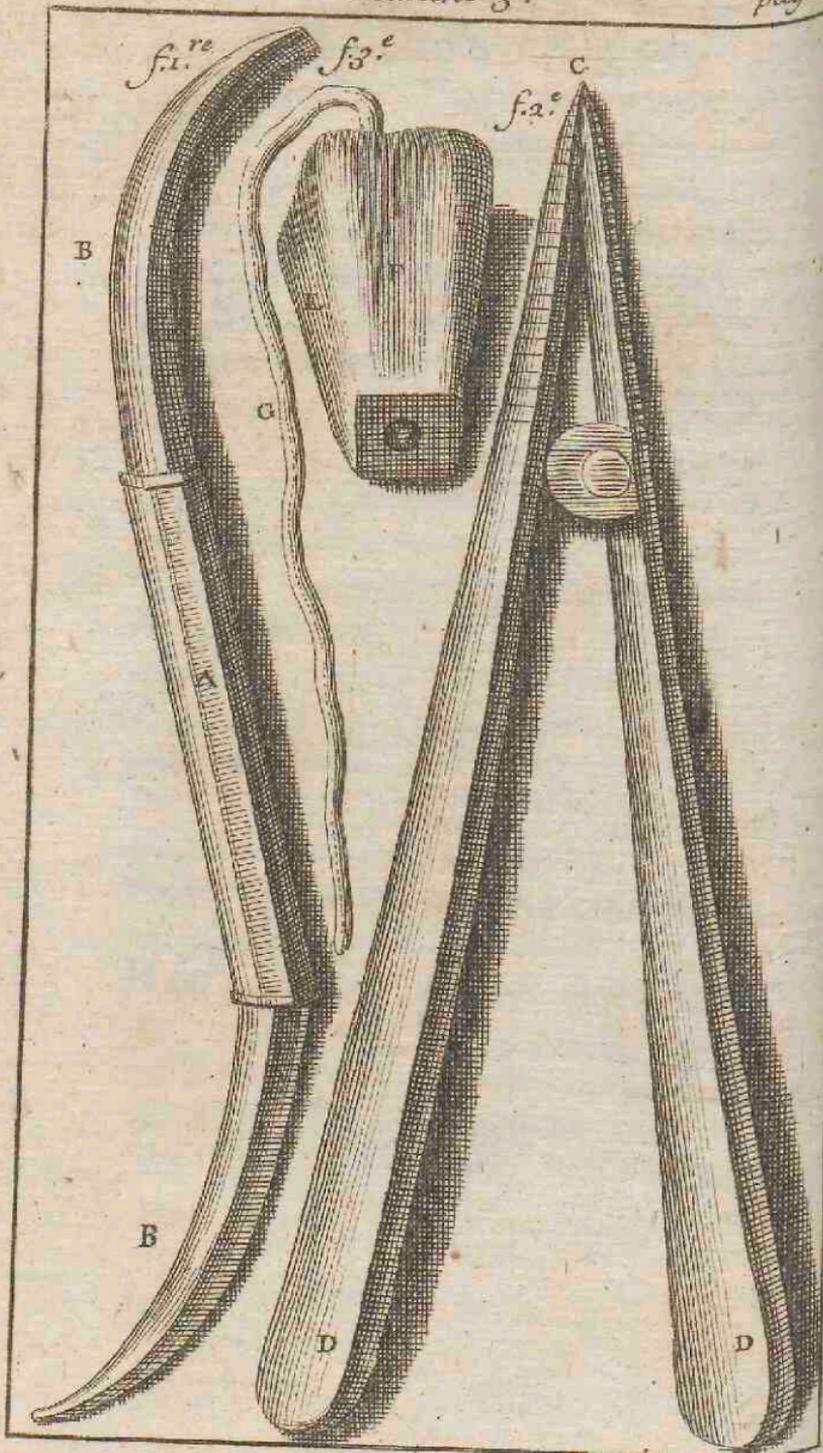
Lorsqu'il s'agit de quelque cicatrice, l'extension continuée par le moïen du baillon, ne contribuera pas peu à relâcher & à étendre les fibres des muscles fermeurs de la bouche, contractez, ou racourcis, & à redonner à la machoire inferieure un mouvement suffisant pour qu'elle puisse agir autant qu'il est nécessaire pour faire ses fonctions.

Ce baillon doit être de bois de buis,

ou de cornier. On peut le percer de même qu'on perce certains bouchons de bouteilles, l'enfiler d'un ruban, ou d'un cordon de fil. Ce cordon sert à le retirer plus facilement de la bouche; & d'ailleurs on évite par son moyen l'inconvenient qui pourroit arriver, s'il se déplaçoit, & s'il s'engageoit dans l'œsophage, ou s'il étoit avalé par le malade; on prévient tous ces accidens sans gêner le malade, si l'on attache ce même cordon à son bonnet, pour rendre le bail lon plus propre à produire sûrement son effet, en l'empêchant de glisser de dessus l'extrémité des dents. On a soin de le couvrir d'un linge fin & propre toutes les fois qu'on s'en sert. Ce sont-là les circonstances les plus essentielles à observer en pareille occasion: circonstances omises par les Auteurs qui ont parlé de la maniere d'ouvrir la bouche.







*Explication de la Planche III.
contenant la figure de trois In-
strumens servant à ouvrir la
bouche.*

L *A Figure I.* représente un éle-
vatoire, servant à ouvrir la bouche.

A. Le corps de cet instrument.

B. B. Ses deux extrémités recour-
bées dans un sens opposé.

La Figure II. représente un specu-
lum oris en forme de dilatatoire.

C. L'extrémité antérieure de ses
deux branches jointes ensemble & fil-
lonnées par leurs surfaces extérieures.

D. D. L'extrémité postérieure des
branches.

La Figure III. représente un bail-
lon fait en forme de coin à coulisse, ser-
vant à tenir la bouche ouverte.

E. Vue d'une de ses parties late-
rales.

F. Sa coulisse.

G. Le cordon qui l'enfile, desti-
né à l'assujettir.

CHAPITRE XIV.

*De la structure, de l'étendue, de
la connexion & des usages
des gencives.*

Avant que de traiter des maladies qui affligent les gencives, il est nécessaire de donner une idée de leur structure : cette notion servira à mieux faire connoître les accidens qui leur surviennent, à les prévenir, ou à les corriger, en se servant des remèdes convenables, & en pratiquant à propos les opérations que l'art indique.

La substance qui compose les gencives est ferme, & d'une matière assez dure : elle est beaucoup plus glanduleuse que fibreuse : elle est contenuë & enveloppée entre la peau qui revêt intérieurement la bouche, & le périoste : cette même substance est pénétrée & arrosée par plusieurs vaisseaux de différens genres, par des artères, des veines, des nerfs & des vaisseaux lymphatiques,

presque tous divisez & multipliez en autant de vaisseaux capillaires, formez par la continuation des vaisseaux qui se distribuent aux parties les plus voisines des gencives.

Les gencives s'étendent en chaque machoire depuis la dernière dent du côté droit, jusqu'à la dernière dent du côté gauche, tant en la machoire supérieure, qu'en la machoire inférieure, soit en dedans, soit en dehors. Elles s'étendent encore en dehors, sur les côtés & sur le devant, depuis le collet de chaque dent, jusqu'à la peau qui revêt intérieurement les joues & les lèvres.

Les gencives s'étendent au-dedans de la machoire inférieure, depuis le collet des dents, jusqu'à la circonférence de la base de la langue, & au-dedans de la machoire supérieure, jusqu'à la circonférence de la voute du palais.

Les gencives s'attachent & sont fortement adherentes au collet de chaque dent : du côté extérieur elles adherent à la partie extérieure des dents ; & du côté intérieur à leur partie intérieure : quelquefois les gencives se placent dans les intervalles des dents, particulièrement lorsqu'une dent vient à man-

quer : pour lors les alveoles s'affaissant en partie & se retrécissant, les gencives effacent & occupent l'espace des dents. C'est en s'unissant qu'elles remplissent cet espace; de façon que la portion des gencives, qui couvroit la face intérieure du collet de la dent, vient à la rencontre de celle qui couvroit la face extérieure. S'approchant par-là mutuellement, en s'attachant & en se réunissant à l'alveole, elles s'unissent à la fin entr'elles par la rencontre de leur prolongation, ou accroissement. C'est de cette façon que les gencives remplissent en partie le vuide des alveoles, & qu'elles couvrent la place des racines des dents, lorsque quelque dent vient à manquer.

Les gencives dans les enfans sont naturellement unies entr'elles, & couvrent entièrement les alveoles : elles sont divisées par la sortie des dents ; c'est pourquoi lorsque les dents tombent, les gencives se trouvent disposées à se réduire à leur premier état, en occupant les mêmes espaces qu'elles occupoient avant que les dents par leur sortie les eussent divisées & éloignées l'une de l'autre dans cet endroit.

On voit par cette description, que les gencives tapissent non seulement le collet des dents ; mais encore partie des surfaces de l'un & de l'autre os maxillaire, dans les endroits où les alveoles sont placez dans ces deux os : on voit aussi que l'union de la substance des gencives avec les dents & les surfaces des os maxillaires, se fait par le moïen du periofte.

Le principal usage des gencives, est de rendre les dents plus fermes & plus stables dans les alveoles, qui contiennent leurs racines. Les gencives sont les conservatrices des dents : elles contribuent aussi à l'ornement de la bouche, quand elles sont bien configurées & découpées en forme de demi croissant. Lorsqu'elles se manifestent à l'occasion du ris, elles étalent un rouge vermeil, qui relève l'éclat de la blancheur des dents, & est réciproquement relevé par cette même blancheur : cette opposition de couleurs, avec l'ordre & la régularité des dents, & du rebord des gencives, offre à la vûe un objet des plus gracieux.

CHAPITRE XV.

Les maladies des gencives : en premier lieu celles que cause la sortie des dents ; & l'operation convenable pour faciliter leur sortie.

LA connexion & le rapport qu'il y a entre les gencives & les dents, m'engagent à traiter en particulier des maladies les plus ordinaires aux gencives. Ces maladies détruisent le plus souvent le tissu des dents, & leur causent une infinité d'accidens fâcheux.

Les maladies des gencives, sont les douleurs que les dents causent en sortant ; les excroissances ordinaires ; l'époullis, excroissance très-fâcheuse ; le paroullis, abcès très-incommode & très-dangereux ; les ulcères ; les fistules & le scorbut, &c.

Les douleurs qui accompagnent la sortie des dents, sur-tout celle des molaires & des canines, sont très-cruelles : les accidens qu'elles causent sont très-

dangereux; il en coûte même la vie à plusieurs enfans : ces accidens causent une douleur très - aiguë, accompagnée de fièvre, de fluxions sur les jouës, sur les yeux & sur le visage, de convulsions, de toux, de catharres, de nausée, de vomissement, de diarrées & d'insomnie.

On voit que tous ces symptômes ne sont que l'effet du tiraillement, qui arrive aux fibres nerveuses du perioste & des gencives : c'est la sortie de la dent qui cause ce tiraillement ; de-là vient qu'il est d'une grande importance d'employer de bonne heure tous les moyens que l'art nous prescrit, pour prévenir des accidens si fâcheux.

Pour prévenir & calmer la violence de ces accidens, il faut tâcher de rendre la gencive plus molle, plus souple & plus flexible : lorsque la gencive est telle, la dent qui pousse à moins de peine à la percer : il faut de bonne heure donner un hochet à l'enfant ; ce hochet par sa fraîcheur calme la douleur, & modere l'inflammation pour un peu de tems ; & par sa dureté il facilite la division de la gencive en la pressant, lorsque l'enfant excité par la douleur, porte ce corps dur à sa bouche. Ensuite

il faut frotter la gencive de l'enfant avec la racine de guimauve, trempée dans l'eau de mauve, ou dans le miel de Narbonne : on peut aussi se servir utilement de la moëlle, ou de la cervelle de Lièvre, de la graisse d'un vieux coq, ou de sa crête fraîchement coupée & teinte de son sang; ces quatre derniers remedes sont très-recommandez par plusieurs praticiens celebres: l'extrait qui se fait des racines de chien-dent est préférable aux précédens remedes.

On peut faire aussi des décoctions avec l'orge mondé, les raisins de Damas, les figes grasses & la racine de guimauve; on peut ajouter à cette décoction un peu de sucre candi, & y tremper ensuite un linge fin, dont on humectera souvent la gencive : l'huile de Ben peut encore être regardée comme un très-bon remede.

Pour les convulsions des nerfs du visage, causées par la douleur des dents, on se sert aussi de moëlle de veau, dont on se frotte le visage.

Quant à ce qui concerne les maladies intérieures causées par la sortie des dents, sur-tout si l'on reconnoît que

la lympe soit aigrie, il faut faire prendre à l'enfant de la gelée de corne de Cerf, dissoute dans le lait de la nourrice, ou dans du boüillon.

Outre ce qui vient d'être dit, on ne doit pas négliger les remèdes généraux ordonnez par un Médecin, tels que la saignée, les lavemens pour tenir le ventre libre; afin de calmer la fièvre & les convulsions. Si tous ces remèdes ne soulagent pas l'enfant, si la gencive est rouge, gonflée & tenduë; si l'on voit, ou si l'on sent au travers de la gencive, le corps de la dent, soit avec le doigt ou avec la sonde; il n'y a aucun danger à ouvrir la gencive en cet endroit; il faut même faire cette operation promptement avec l'extrémité d'un déchausoir bien tranchant: cette operation soulageant le malade sur le champ, lorsqu'elle est faite à propos, peut faire cesser tous les symptômes de la maladie, & sauver la vie à l'enfant. L'ouverture que l'on fait à la gencive dans cette occasion, doit être proportionnée au volume de la dent: on fait l'incision longitudinale pour les incisives & les canines suivant leur tranchant: pour les molaires on fait l'incision cru-

ciale, & on observe de couper exactement la gencive qui pose sur les enfoncemens & les éminences de la couronne de la dent : on fait cette incision cruciale, pour éviter qu'il ne reste des brides dans les enfoncemens de la couronne de la dent dont on vient de parler. Les brides qui resteroient seroient tirillées, & poussées à chaque instant par la sortie de la dent; ce qui causeroit plus de douleur qu'auparavant. Il est important d'observer ces circonstances; ce que les Auteurs qui ont écrit sur ces maladies, n'ont cependant pas fait.

CHAPITRE XVI.

De l'excroissance ordinaire aux gencives, & l'operation convenable pour traiter cette maladie.

JE reconnois différentes especes d'excroissances des gencives. La véritable excroissance est celle qui survient à la suite de quelque excoriation, ou

ulcération des gencives, par la prolongation ou l'allongement que le sang & le suc nourricier produisent, en s'accumulant à l'orifice des vaisseaux sanguins, qui arrosent les gencives, dans l'endroit où il sont rompus, ou dilacrez. Entre les excroissances de cette espece, il y en a de simplement charnuës, par une chair plus ou moins solide ou molasse : il y en a d'autres spongieuses, polipeuses, schirreuses, chancreuses, ou carcinomateuses, même quelquefois d'osseuses ou pierreuses.

Il y a d'autres excroissances improprement nommées, qui dépendent seulement du gonflement des gencives, causé par l'infiltration de quelques humeurs heterogenes, qui tiennent en tension leur substance, tendent en même tems & prolongent les vaisseaux qui les arrosent, & donnent lieu à leurs bords de surpasser leurs limites. On voit de ces sortes d'excroissances, ou pour mieux dire, des prolongemens des gencives, si grands & si étendus, qu'ils recouvrent quelquefois la couronne des dents.

Cette maladie est une de celles qui affligent le plus souvent les gencives ; nous

la nommerons excroissance, pour nous accommoder au langage ordinaire ; quoiqu'elle ne soit qu'un gonflement. Les gencives deviennent alors si molasses, si spongieuses, si tendres & si délicates, que pour peu qu'on les touche, ou que le malade vienne à pomper sa salive, on en voit sortir du sang ; les dents s'en ressentent quelquefois de telle façon, qu'elles deviennent chancelantes, & qu'elles périssent à cette occasion, si l'on n'y remédie promptement.

La cause la plus ordinaire de cette maladie, est le tarte qui s'accumule autour des dents, & s'insinuë entr'elles & la gencive ; d'où résultent la compression des vaisseaux, & l'opposition au passage des liqueurs ; qui font que ces liqueurs faisant effort, dilatent ces vaisseaux, & qu'elles s'infiltrerent tellement, que l'abondance du sang & des sérositez tend par cet obstacle ces mêmes vaisseaux sanguins & lymphatiques, dont les parois qui ont peu de résistance se rompent d'eux-mêmes, ou cedent aux moindres efforts ; & de-là vient enfin que les gencives se gonflent, se distendent, saignent si facilement & si souvent.

Les dents étant chancelantes, les gencives étant gonflées & la partie étant douloureuse, on évite de manger de ce côté-là, par la douleur que la mastication cause, & qui augmente de jour en jour, lorsqu'on prend cette précaution; car la douleur cesseroit plutôt, si la mastication se faisoit sur ces parties affligées; parce que les alimens comprimant les dents & les gencives tumefiées, les dégorgeroient, & par conséquent diminueroient le gonflement, & en même tems la douleur.

Si l'on néglige ces excroissances, elles ne manquent pas de faire des progrès plus ou moins grands, plus ou moins rapides, ou plus ou moins lents, selon que la compression du corps étranger, est plus ou moins considérable, ou que l'humeur qu'elle arrête est plus ou moins abondante, liquide ou épaisse, benigne ou maligne. Pour lors il arrive que ces humeurs, par le long séjour qu'elles font dans la partie, soit qu'elles soient arrêtées dans leurs propres vaisseaux, ou infiltrées dans les interstices voisins, fermentant & s'aigrissant, rompent, rongent & déchirent la substance des gencives; d'où il

résulte, outre leur gonflement, des excoriations ou des ulcères plus ou moins considérables. Si la liqueur contenue dans la substance glanduleuse des gencives ne peut se faire jour; parce que les tuyaux excrétoires qui contiennent ces liqueurs sont bouchés, & parce que ces liqueurs ne peuvent en se résolvant, transpirer, ou rétrograder dans la masse du sang, ou s'évacuer par la suppuration; alors il arrive que les parties les plus liquides s'exhalent, & que les plus massives & les plus grossières s'épaississent par leur séjour; & par conséquent il en résulte une tumeur dure & quelquefois schirreuse.

Il peut aussi arriver que l'humeur qui se trouve ainsi infiltrée, étant sans cesse frappée par les impulsions répétées des artères, & changeant de qualité, dégénère en une matière capable de s'aigrir par la fermentation, de devenir corrosive, de donner lieu au schirre, & de se convertir en carcinôme ou en cancer: la même matière peut quelquefois carier dans la suite les os voisins.

Pour prévenir ces fâcheux événements, il faut de bonne heure avoir recours à tous les moyens convenables en
pareille

pareille occasion ; il faut détacher avec grand soin le tartre, qui s'infinuë entre la surface des dents & le bord des gencives ; il faut scarifier les gencives avec la lancette affermie & cachée dans une petite bandelette, qui ira jusqu'à la pointe de ladite lancette, (a) ou avec un déchauffoir bien tranchant (b) & couper avec les ciseaux l'excédent des gencives. Si les gencives ne sont que médiocrement gonflées, & qu'il n'y ait point de tartre à ôter, il suffira de les dégorger, en les scarifiant par de petites incisions assez multipliées & suffisamment profondes. Après avoir observé ces circonstances, il ne s'agit que de résoudre l'humeur, qui a pû encore rester infiltrée dans les gencives : il faut après avoir résous cette humeur, fortifier les gencives. Comme il est assez ordinaire, qu'il y ait une cause intérieure qui produise cette sorte de maladie, il faut toujours être attentif à combattre cette cause, tandis qu'on foment souvent les gencives avec une décoction faite avec l'iris, la sauge, les noix de

(a) Voyez la Figure 3. de la Planche 5.

(b) Voyez la Planche 18.

Cyprès, les feuilles ou les glands de chêne, dont on fait une décoction dans le vin rouge. Lorsqu'il s'agit d'extirper quelque portion des gencives plus ou moins excédentes, on y procède en la manière suivante.

Si c'est pour inciser ou retrancher les gencives sur le devant de la bouche, on prend des ciseaux droits, (a) bien tranchans & bien pointus. S'il s'agit de pratiquer une semblable operation sur les côtez de l'une ou de l'autre machoire, on prendra des ciseaux courbes, (b) d'ailleurs conditionnez de même que les ciseaux droits; mais un peu plus courbes que ceux dont on se sert ordinairement en Chirurgie: ensuite l'opérateur tenant les ciseaux de la main droite, releve ou baisse les lèvres & écarte les joues avec les doigts de la main gauche; afin de pouvoir agir librement en operant & de mieux exécuter son operation, sans blesser les parties saines: pour lors il extirpe dans toute son étendue la partie excédente des gencives; il comprime ensuite avec

(a) Voiez la Figure 2. de la Planche 5.

(b) Voiez la Figure 2. de la Planche 6.

le doigt indicateur de bas en haut les gencives de la machoire inferieure: au lieu qu'il doit comprimer celles de la superieure de haut en bas, & cela dans l'intention de les mieux dégorgier: il se sert après pour les bassiner, des mêmes remedes ci-dessus indiquez. Par tous ces moïens on prévient les fâcheuses suites que nous avons rapportées. On se sert encore en certains cas des ciseaux droits ou courbes arbitrairement dans tous les endroits de la bouche, selon les circonstances particulieres.

Si nonobstant ces sages précautions, la maladie devenoit extraordinaire; qu'elle eut fait de plus grands progrès, ou qu'elle eut été negligée jusqu'au point d'être dégenerée en schirre, en chancre, en carcinôme, ou en cancer; pour lors il faudroit avoir recours à la méthode qui sera indiquée à l'occasion de ces cas, en procedant à ce traitement suivant le conseil des plus excellens Médecins & Chirurgiens.



CHAPITRE XVII.

*De l'époulis ou excroissance char-
nuë excédant le niveau de la
surface des gencives : & de
l'opération convenable pour
traiter cette maladie.*

L'Epoulis est une vraie excroissance particulière à la gencive; les Grecs l'ont nommée ainsi, parce qu'elle vient hors des gencives. Elle ne s'élève point le long des interstices des dents, comme fait le prolongement ou le gonflement des gencives, dont on a parlé dans le chapitre précédent. Cette excroissance procède d'une excoriation, d'une ulcération des gencives, ou d'une plaie.

De ces excroissances il y en a de deux especes. Dans l'une de ces especes, les chairs sont molles, blanchâtres & comme polipenses : elles sont produites par un sang chargé d'une lymphe crasse & visqueuse : ces chairs sont indolentes & même insensibles. Dans l'autre espece, elles sont dures, rougeâtres & depen-

dantes d'un sang abondant en bile ou en parties terrestres : elles sont toujours douloureuses, tendantes à la nature du schirre ou du cancer.

Ces excroissances sont toujours causées par le vice des liqueurs, ou des suc, qui arrosent la substance des gencives : dans les excroissances qui sont rougeâtres, ce sont les vaisseaux sanguins qui sont les plus engorgez : dans les blanchâtres, les veines lymphatiques sont les plus embarrassées : les douleurs que l'on ressent à l'occasion de celles de cette seconde espece, dépendent en partie de la tension des fibres, & en partie de l'acrimonie des matieres. Ces excroissances blanchâtres, sont causées par le vice de la lymphe. Les excroissances rougeâtres ou noirâtres, sont causées par le vice du sang ou de la bile. Quelquefois les unes & les autres en s'inveterant, acquierent une telle consistance ou dureté, qu'elles résistent même au tranchant des instrumens. Cela arrive plus souvent à celles qui sont causées par un sang bilieux & terrestre, qu'à celles qui sont causées par le vice de la lymphe.

Ces excroissances ont pour l'ordinaire

re leur attache en forme de col ; les vaisseaux qui s'y distribuent, fournissent continuellement de nouvelles matieres , qui augmentent insensiblement leur volume ; si l'on n'a pas soin de les extirper de bonne heure, leur progrès devient d'une très-dangereuse consequence ; ce qui n'est que trop verifié par l'experience.

L'on verra par la figure que je donne de deux excroissances (a) de cette espece, quel est le volume qu'elles acquireroient quelquefois ; puisque la plus considerable a augmenté dans l'espace de cinq années, jusqu'au point où elle est représentée dans la planche.

Lorsque l'on veut emporter des excroissances dures, calleuses, carcinomateuses ou pierreuses, le sujet sera situé dans un fauteuil ou dans un lit, son dos & sa tête appuiez sur des coussins ou contre un dossier. L'operateur doit être placé devant le sujet, s'il est dans un fauteuil ; ou à la ruelle droite du lit, s'il est dans le lit : il tient l'instrument dont il doit operer, avec sa main droite ; tandis qu'avec le ponce & l'indicateur de la main gauche il ran-

(a) Voiez la Planche 4.

ge les lèvres & les joies, assujettissant l'excroissance qu'il veut extirper, en la saisissant avec des pincettes de Chirurgien ou avec une airigne. (a) Si les doigts ne suffisent pas pour emporter cette excroissance, on l'emporte le plus près de la gencive qu'il est possible, avec les instrumens les plus convenables; & on évite soigneusement de découvrir l'os de la mâchoire, crainte d'occasionner la carie, en l'exposant à l'air, & aux mauvaises impressions du limon de la bouche. Si au contraire l'os est carié, on le découvre dans toute l'étendue de la carie, & pour lors on procède à sa guérison suivant l'usage ordinaire.

Pour s'assurer de l'état de l'os, il faut avec une sonde à Dentiste, (b) ou bien avec un stilet ordinaire, reconnoître ce qui se passe dans la plaie qu'on vient de faire, en extirpant l'excroissance.

Si l'excroissance est située du côté gauche, il faut se placer du même côté, tenant l'instrument de la main gauche; tandis qu'avec la main droite on éloigne les lèvres & la joue, & que

(a) Voyez les Figures 2. & 3. de la Planche 7.

(b) Voyez la Figure 3. de la Planche 6.

l'on assujettit l'excroissance. On opere d'ailleurs de même que l'on a operé au côté opposé.

Si l'on veut operer sans changer de place, il ne faut que passer le bras gauche par dessus la tête de la personne sur laquelle on opere; en observant d'ailleurs dans la maniere d'operer les circonstances que nous venons d'indiquer.

L'operation faite, on fait laver la bouche avec du vin tiède, appliquant sur la plaie un plumaceau imbibé de vin miellé, qu'on fait soutenir avec le doigt pendant quelque tems. Si les vaisseaux coupez en operant fournissent trop de sang, il faut tremper un, ou plusieurs plumaceaux dans l'eau allumineuse ou dans quelqu'autre liqueur astringente ou stiptique, &c. Il faut aussi les recouvrir de quelques compresses graduées, pour remplir suffisamment l'espace qui se trouve entre la gencive & la joue, & procurer un point d'appui capable de faire une compression suffisante; afin de se mieux rendre maître de l'hemorragie; on peut encore en cas qu'elle soit opiniâtre, appliquer des compresses sur la joue, soutenues par un bandage

dage convenable, & qui comprime suffisamment l'appareil que nous avons indiqué : on a par ce moïen un point d'appui ferme & solide, capable d'arrêter l'hémorragie quoiqu'opiniâtre.

La cure de cette maladie après l'opération, ne consiste qu'à se rincer souvent la bouche avec les remèdes que nous avons indiqués : on trempe dans ces remèdes des plumaceaux qu'on applique sur la plaie : on les renouvelle au moins deux ou trois fois par jour ; à moins qu'il ne se forme de nouvelles excroissances, ce qui arrive quelquefois : il faut en ce cas-là consumer ces nouvelles chairs, tâchant de s'en rendre maître par les applications répétées de la pierre infernale, que l'on porte dans la bouche du malade par le moïen de l'étuy d'argent nommé porte-pierre-infernale, (a) lequel doit être plus long que celui dont on se sert ordinairement, afin de pouvoir appliquer plus commodément la pierre infernale dans les endroits les plus enfoncés de la bouche. Cet instrument étant le plus commode, & celui qui assujettit le

(a) Voyez les Figures 2. & 3. de la Plaque 8.

mieux la pierre infernale, on ne doit l'appliquer dans la bouche, qu'étant montée sur cet instrument; de crainte que cette pierre n'échappe des doigts, ou des pincettes, & qu'elle ne fasse du désordre dans la bouche, & sur-tout dans l'estomach, si malheureusement le malade venoit à l'avalier. Cet accident est quelquefois arrivé, cette pierre étant échappée des doigts, ou des pincettes: on prévient ce triste accident par la précaution que j'indique. Si l'on étoit appelé pour secourir un malade, à qui un tel accident seroit arrivé par l'imprudence de quelque operateur, il faudroit faire avaler du lait, ou de l'huile en quantité au malade, & même lui faire prendre un vomitif, & derechef lui faire boire du lait, ou de l'huile. On doit encore observer par la même raison, de bien essuyer l'humidité dans l'endroit où cette pierre doit s'appliquer; afin d'empêcher autant qu'il est possible que la salive n'en dissolvent quelques particules, qui pourroient causer du désordre dans la bouche, dans l'œsophage, & même dans l'estomach, si l'on venoit à avaler une salive imprégnée de la dissolution de cette pierre;

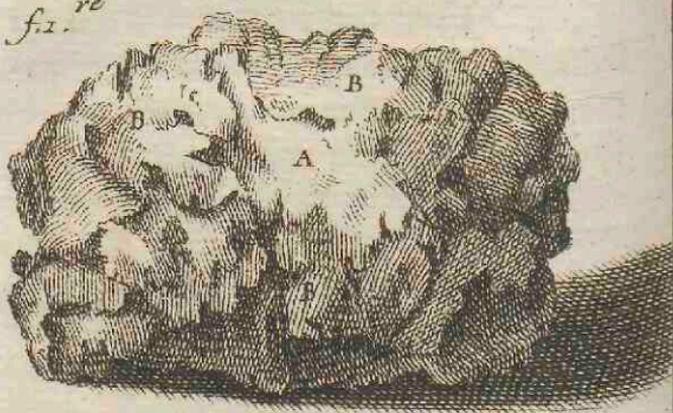
ce que l'on évite toujours par cette seconde précaution. On fait d'ailleurs rinscr plusieurs fois la bouche du malade, tant pour ôter le mauvais goût, que pour diminuer la douleur que cette pierre cause. Par ce moien on guérit radicalement & en peu de tems cette maladie, à moins que l'os ne se trouve en même tems carié, comme nous l'avons dit, ou qu'il n'y ait une complication mauvaise d'une cause intérieure, dépendante de quelque mauvais levain scorbutique, scrophuleux, ou verolique, &c. Dans ce cas il faut recourir au secours de la Médecine, & agissant de concert avec elle, réiterer les mêmes opérations & l'usage des mêmes remèdes en cas de récidive; car il arrive quelquefois que ces sortes de maladies reparoissent, lorsque les malades sont atteints d'ailleurs de quelque maladie qui a vicié la masse du sang universellement.

Il ne suffit pas d'avoir donné une méthode pour les cas ordinaires; il faut indiquer encore quelque circonstance concernant la maniere d'operer dans les cas les plus extraordinaires, & lorsqu'il s'agit d'extirper quelque excroissance

survenue dans la bouche, qui a acquis par succession de tems un volume énorme, en dégénérant en une consistance osseuse ou pierreuse, fortement adhérente & ne faisant quasi qu'un même corps avec la partie osseuse avec laquelle elle s'est intimement unie. On ne peut extirper une excroissance de cette nature avec le scapel, le bistoury, ni les ciseaux; il faut emporter ces excroissances avec les instrumens qui servent à ôter les dents, en se servant du plus convenable, par rapport au volume & à la situation de l'excroissance, ou bien avec un ciseau semblable à celui d'un Menuisier, en frappant dessus avec un petit maillet, ou en en sciant avec une scie dont la lame sera emmanchée comme un couteau. Il faut proportionner le volume & la grandeur de ces instrumens à la disposition des parties sur lesquelles on doit operer. Par ce moyen on peut ôter des excroissances ou petrifications semblables à celles que M. Carmeline a ôtées à M. Houffu, & à celle que M. Bassuel m'a communiquée, comme je le rapporte plus au long dans mes observations. Il faut observer d'ailleurs pour le pansément d'une telle ma-



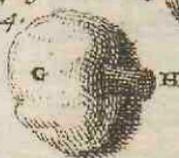
f. 1^{re}



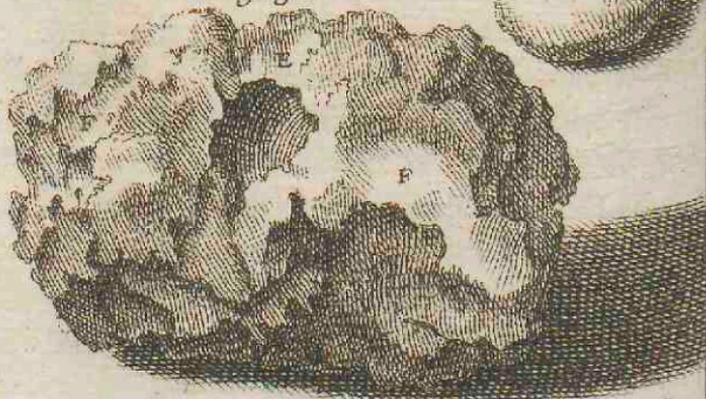
f. 2^e



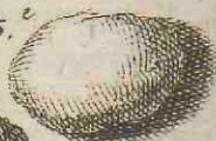
f. 4^e



f. 3^e



f. 5^e



ladie après l'extirpation faite, les circonstances requises, qu'il est aisé de recueillir en differens endroits de ce traité.

*Explication de la Planche IV.
contenant la figure de differens
corps pierreux.*

L *A Figure I.* represente une grande excroissance, ou époullis petrifié, vû par la surface qui étoit attachée aux parties de la bouche.

A. L'endroit où il s'attachoit aux parties de la bouche.

B. B. B. Plusieurs éminences raboteuses.

La Figure II. represente le même corps pierreux, vû par sa surface la plus convexe.

C. Un enfoncement très-profond, dont la surface est irréguliere & inégale, ressemblant assez à une grotte naturelle.

D. D. Eminences raboteuses & irrégulieres de ce corps.

La Figure III. represente une troisième surface de ce même corps pier-

roux, vû par le côté où le cautere actuel a porté & fait un trou profond, en calcinant une partie de la substance pierreuse.

E. Le trou formé par le cautere actuel.

F. F. Eminences raboteuses & irrégulieres de ce même corps pierreux.

La Figure IV. represente une petite excroissance, ou époulis petrifié, vû de façon qu'on voit sa tête & son attache.

G. Le corps de cette excroissance.

H. Son attache.

La Figure V. represente la même excroissance, vûë par son sommet & dans sa circonference la plus étendue.



CHAPITRE XVIII.

Du paroulis, ou abcès qui se forme aux gencives par fluxion & inflammation, quelquefois par congestion, épanchement, & infiltration; la maniere d'operer pour traiter cette maladie.

LE paroulis ainsi nommé des Grecs, tire son étimologie de deux termes Grecs, qui signifient, proche & gencive, quoiqu'il vienne aux gencives mêmes, entr'elles & le dedans des joües. Il commence à paroître par une inflammation, presque toujours occasionnée par la carie de quelque dent, de quelque chicot, ou racine qu'on a negligée d'ôter, ou par l'alveole carié. L'humeur acre & corrosive qui ronge l'os en le cariant, fermentant & agissant avec violence, non seulement sur l'os qu'elle détruit, mais encore sur ses enveloppes membraneuses & nerveuses, cause des divulsions qui font sentir des douleurs très-sensibles : les es-

prits animaux ainsi irrités, refluant irrégulièrement, donnent occasion aux liqueurs qui circulent dans les vaisseaux voisins, de s'arrêter en quelque manière dans leurs tuyaux; parce que les filets nerveux devenant plus tendus qu'à l'ordinaire, les vaisseaux sanguins & lymphatiques qui se rencontrent par leur distribution, comme croisez & entrelassez avec eux, sont comprimés par les nerfs ainsi tendus. Cela suffit pour arrêter, ou intercepter en quelque façon le cours des humeurs: de-là vient qu'il se forme des obstructions, qui gonflent tellement les vaisseaux, qu'ils se rompent à la fin. Il en résulte une tumeur avec épanchement, plus ou moins considérable, plus ou moins étendue, & plus ou moins profonde, selon que les humeurs sont plus ou moins disposées à s'aigrir, à fermenter, ou à se déposer, par rapport à la cacochimie du sujet, ou à la plénitude de ses vaisseaux. Il peut encore arriver que l'humeur même qui sort de la carie, venant à s'insinuer dans les interstices des fibres de la gencive, & les écartant les unes des autres, peut causer l'inflammation, le gonflement, &c.

Il peut y avoir encore d'autres causes du paroulis ; comme quelque vice particulier de la masse du sang ; ou bien quelque cause extérieure, dépendante des injures du tems, des chûtes, ou de quelques coups reçûs. Quoi qu'il en soit, cette tumeur est presque toujours la même, à quelque circonstances près ; ce qui ne change pas de beaucoup la maniere de la traiter.

Le paroulis occasionné par l'une ou l'autre de ces causes, doit être regardé dans son commencement, comme une inflammation simple ; dans son progrès, comme une tumeur disposée à s'abceder ; dans son état, comme un abcès confirmé, capable d'avoir des suites très-fâcheuses ; puisqu'il peut très-souvent occasionner la carie des os des machoires ; car les gencives étant peu épaisses, la matiere à bien-tôt penetré & détruit l'enveloppe, ou le perioste de ces os, & successivement leur propre substance.

Lorsqu'on est appelé à l'occasion de ces sortes d'abcez, il faut reconnoître leur situation : ils sont situez tantôt plus bas, tantôt plus haut, tantôt plus en avant, tantôt plus en arriere : quelquefois l'inflammation ou le gonflement,

que le paroulis occasionne, s'étend dans toute la joüe depuis l'oreille, les yeux & le nez, jusqu'aux lèvres, même jusqu'au menton. Il faut encore tâcher de reconnoître au vrai, quelles sont les causes qui produisent ces abcez : il faut examiner sur-tout les dents, & s'assurer de leur état. S'il y en a de cariées, & qu'il soit possible de les ôter, il ne faut pas différer de le faire ; à moins que la tension & la douleur des parties ne s'y opposent. L'extraction des dents, ou des chicots, lorsqu'elle est praticable, est souvent suffisante pour faire disparoître le dépôt. Elle est au contraire capable de l'augmenter, si l'on s'opiniâtre à la faire mal-à-propos, & avec trop de violence.

Si les dents sont cariées, & qu'il faille différer de les ôter, on a recours en attendant, à la saignée suffisamment réitérée, aux lavemens temperans, émollians & laxatifs ; observant la diette & le regime de vie convenable : on examine souvent la maladie, pour juger de son progrès : on a soin de bassiner souvent les gencives avec du lait, dans lequel on a fait bouïllir des figues grasses, des feuilles de mauve & de guimau-

ve & un peu de parietaire : on applique sur l'endroit de la gencive gonflée & tenduë, une ou deux figues des plus grasses, bien cuites dans du lait, tandis qu'extérieurement on fait des onctions sur toute l'étenduë de la joüe, avec un liniment composé seulement de parties égales d'onguent d'Altea & d'huile d'hypericum; appliquant pardessus un papier broüillard & une compresse simple, soutenant le tout sans compression par le moïen d'un bandage contentif. Ce sont-là les moïens capables d'appaïser la douleur, de détourner la fluxion, de résoudre les matieres disposées à la résolution, de cuire & de digerer celles qui tendent à la suppuration, en relâchant & en ramolissant les fibres de la partie malade.

Si malgré tous ces moïens la maladie fait un grand progrès; si la tumeur s'éleve en quelque endroit plus qu'ailleurs, pour peu que l'on y sente de la fluctuation, il ne faut point hésiter à donner promptement issuë à la matiere qu'elle contient; quand bien même la violence de la douleur seroit diminuée ou tout-à-fait calmée. Lorsque la tumeur est prête à abceder, il faut la

percer sans attendre que la matiere percée d'elle-même; parce qu'on donneroit le tems à la matiere de penetrer jusqu'à l'os, ou de s'étendre jusqu'aux parties extérieures du visage; ce qui causeroit ainsi une maladie, dont les suites seroient longues & fâcheuses, peut-être même accompagnées de quelque difformité très-disgracieuse; ce qui n'arrive que trop souvent, lorsqu'on est obligé, pour avoir trop long-tems différé l'opération, de percer la tumeur en quelque endroit de la jouë, ou du menton, ou que la matiere se faisant jour par elle-même, soit en dehors, soit en dedans, occasionne des fistules accompagnées de carie.

Lorsqu'on sera convaincu par la fluctuation de l'existence d'une matiere déposée par épanchement, on fera l'ouverture de l'abcès sans attendre davantage; afin de procurer promptement l'évacuation du pus, & de prévenir les accidens qui pourroient survenir, si l'on ne faisoit pas cette opération de bonne heure, en observant de faire l'ouverture assez étendue, & dans la partie la plus inclinée.

Cette opération se peut faire avec

un déchauffoir bien tranchant, ou avec une lancette dont on affermit la chasse avec la lame, au moïen d'une bandelette. Cette bandelette sert aussi à cacher la lame pour moins effrayer le malade. Il ne faut laisser à découvert de la lame de cet instrument, vers sa pointe, que ce qu'il en faut pour faire l'incision. L'opérateur tient cette lancette avec sa main droite. Le malade étant situé de façon convenable, l'opérateur est placé devant ou au côté droit du malade pour operer avec la main droite, soit sur le devant, ou sur le côté droit de l'une ou de l'autre machoire, tandis qu'avec la main gauche, il écartera des dents les lèvres & la joue avec l'indicateur & le pouce. L'ouverture étant faite, il presse les environs de l'abcès, pour exprimer & faire sortir le pus qui peut être niché dans quelque sinus voisin. On fait ensuite rinsér la bouche avec une décoction de sauge, faite dans du vin miellé, que l'on peut encore introduire dans toute la cavité de la plaie avec une moïenne seringue à abcez, (a) dont le tuyau sera suffisamment long & courbé s'il est nécessaire; afin de pou-

(a) Voyez la figure 1. de la Planche 3.

voir porter l'injection jusqu'au fond de la bouche sans incommoder. On seringue de cette façon la liqueur pour mieux déterger la cavité, en observant de seringuer doucement & sans violence, pour ne pas augmenter la division des parties. On continuë de même de rincer les gencives, de bassiner la plaie, ou de la seringuer jusqu'à la guérison parfaite, & on applique à chaque pansement un plumaceau trempé dans la même liqueur, à l'endroit de la plaie.

Quand il faut operer au côté gauche, l'opérateur sans changer de place, passant son bras gauche par dessus la tête du malade, écarte la joue avec cette main; tandis qu'il opere de l'autre. Il peut encore passant du côté droit au côté gauche, operer de la main gauche, en écartant les parties avec la main droite, agissant d'ailleurs de même qu'il vient d'être indiqué.

Si les dents cariées ne sont point ôtées, on les ôte le plutôt qu'il est possible. Si les alveoles ne sont point altérées, non plus que le periooste, & que la masse du sang ne soit point viciée, la guérison suit de bien près cette petite operation.

Lorsque ces abcez sont situez aux gencives de la machoire superieure, leur guérison est plus prompte que lorsqu'ils sont situez aux gencives de la machoire inferieure; parce que l'humeur suivant sa pente, s'évacuë plus facilement par l'ouverture de l'abcès vers laquelle elle est entraînée par son propre poids: ce qui n'arrive pas de même à la machoire inferieure; parce que la matiere retenuë dans le sac de l'abcès par sa pesanteur & par sa situation, rongé par son séjour & par son acrimonie les parties qu'elle touche, & cause ainsi quelquefois des fistules & même la carie. C'est pourquoy il faut être attentif à ouvrir au plutôt ces sortes d'abcez, particulièrement ceux qui surviennent aux gencives de la machoire inferieure. Il faut presser plus souvent en ceux-ci les gencives de bas en haut, pour procurer une évacuation plus exacte de la matiere qui est contenuë dans leur cavité. On se sert d'ailleurs pour en procurer plus promptement la réünion, de compresses qu'on applique extérieurement sur le visage dans l'endroit du sinus, en comprimant toujours de bas en haut: il faut soutenir & embrasser ces compresses avec un

bandage compressif; c'est le moien le plus assuré pour procurer une prompte guérison, & pour éviter les désordres que la matiere pourroit faire par son trop long séjour, nonobstant l'ouverture de l'abcès, si l'on n'usoit de cette précaution.

Comme nous devons convenir que la cause la plus ordinaire de ces sortes d'abcez, est la carie des dents; & qu'on ne peut assez prendre de précaution, pour prévenir le paroulis, dont les suites sont quelquefois si fâcheuses, nous ne sçaurions trop recommander de ne pas négliger pour le prévenir, de se faire ôter de bonne heure les dents cariées, ou les chicots, sur-tout en la mâchoire inferieure; puisque c'est en celle-là qu'il arrive plus fréquemment. L'os de cette machoire étant un des plus solides du squelet humain, on est souvent obligé pour guérir les caries qui l'attaquent, non seulement d'avoir recours aux applications réitérées du caustere actuel; (a) mais même de détruire en partie les muscles qui servent à fermer & ouvrir la machoire inferieure; tantôt en les détruisant par des in-

(a) Voyez la Figure 4. de la Planche 8.
cissions

cisions faites avec le bistoury, (a) tantôt en appliquant le caustere potentiel, pour satisfaire à la fâcheuse necessité à laquelle on se trouve réduit dans un tel cas, de découvrir l'os dans toute l'étendue du progrès de la carie, laquelle s'étend quelquefois si loin, qu'il est arrivé qu'on a été obligé d'emporter des portions très-considerables de l'os maxillaire inferieur. Nous en avons un exemple récent en la personne de M. Hollande Concierge du Château de Meudon, qui avoit des dents molaires du côté gauche de la machoire inferieure, cariées; leur carie se communiqua aux alveoles; des alveoles elle s'étendit au corps de l'os; des dépôts très-considerables se formerent, & le mirent en peu de tems dans un très-pitoyable état. Le Roi étant venu pour quelque tems résider au Château de Meudon, M. de la Peyronie (b) fut prié de visiter ce malade: il le trouva dans une telle situation, qu'il fut obligé pour le secourir, d'avoir recours à de grandes ope-

(a) Voyez la Figure 1. de la Planche 5.

(b) Premier Chirurgien du Roi en survivance.

rations, & à des applications réitérées du caustere potentiel.

M. Lambert (a) a fait au fils de M. de Barcos, (b) il y a environ deux ans, une semblable cure : il eut à peu près recours aux mêmes voies : il fut même obligé d'emporter l'os maxillaire depuis la symphise du menton, jusqu'à l'angle inferieur de la machoire inferieure : ce malade a été guéri radicalement, & la cicatrice n'est que fort peu apparente.

Ces deux observations sont de notoriété publique : elles ont fait beaucoup de bruit à la cour, & elles m'ont été communiquées par M. Anel, (c) qui a vû l'un & l'autre malade.

J'ai vû plusieurs de ces tumeurs très-considerables qui n'avoient d'autres causes que la carie des dents : je n'ignore pourtant pas qu'il y a des tumeurs, qui sont suivies de carie par

(a) Chirurgien du Roi en survivance.

(b) Intendant de M. le Maréchal de Villeroi.

(c) Ci-devant Chirurgien-Major dans les armées de France & d'Allemagne, Docteur en Chirurgie, & Chirurgien de feuë Madame Royale de Savoye.

d'autres causes. Mais il est très-important d'être attentif à examiner de près toutes les circonstances qui accompagnent une telle maladie.

Rien n'est plus fréquent que de voir ces sortes de tumeurs plus ou moins considérables & dont les suites sont plus ou moins fâcheuses suivant les différentes causes qui les produisent, ou les soins que l'on prend pour les prévenir, les dissiper & les guérir radicalement lorsqu'elles sont formées; j'en ai traité avec succès un très-grand nombre.

Lorsqu'on veut faire des incisions aux gencives, à l'occasion de ces sortes de tumeurs, ou les entretenir ouvertes; on doit faire des dilatations suffisantes avec les instrumens tranchans, entretenir la dilatation de l'ouverture que l'on a faite, & qui ne se bouche ordinairement que trop tôt. Pour ne pas effrayer le malade, en introduisant de nouveau un instrument tranchant dans sa bouche; on aura recours à l'usage des bourdonnets & des tampons faits de charpi, ou de coton, ou bien à des rentes proprement faites, recouvertes de cire, de quelque cerat, ou emplâtre

convenable, qui ne soit point dégouttant par sa saveur, ni par son odeur. On peut encore se servir, même avec plus de succès, des tentes faites de racines de guimauve. Il faut préférer surtout en semblable occasion, l'usage de l'éponge préparée, comme la plus convenable à remplir l'intention que l'on a. On observera néanmoins la sage précaution de diminuer les tentes à mesure que la profondeur de la plaie diminuera; sans quoi l'usage des tentes trop long-tems continué, deviendrait très-dangereux, ce que je sçai par expérience, & qui n'arrive que trop souvent.

Ce n'est pas sans fondement que M. Belloste (a) dans son traité intitulé le Chirurgien d'Hôpital, a si fort combattu l'usage inconsidéré des tentes, après le célèbre Magathus; (b) les expériences de M. Belloste l'ayant conduit à se rencontrer du même sentiment, sans sçavoir, comme il nous l'assure lui-même, que Magathus en eut parlé avant lui. Magathus n'avoit été

(a) Premier Chirurgien de Madame Royale de Savoye.

(b) Medecin Italien, lequel vivoit en grande réputation. il y a plus d'un siècle.

suivi de personne en cette méthode ; cet Auteur étoit inconnu aux Chirurgiens François ; il avoit écrit dans une langue différente de la nôtre ; il y avoit plus d'un siècle que cet Auteur étoit mort. Lorsque M. Belloste fit sa découverte, le livre de Magathus étoit déjà devenu si rare, qu'à peine ceux qui ont fait les plus grandes recherches, ont pû parvenir à en trouver deux exemplaires ; encore n'ont-ils pû faire cette acquisition que long-tems après l'impression du livre de M. Belloste. Ce livre contient les observations & les nouvelles découvertes que le celebre M. Belloste a faites de lui-même, à l'occasion des mauvais effets des tentes & du tamponnage des plaies ; & quoiqu' Ambroise Paré eut déjà parlé de cet abus, c'est pourtant à M. Belloste que nous en sommes redevables ; & c'est à son livre que tous les Chirurgiens, qui agissent avec réflexion & qui tendent à perfectionner leur art, doivent le goût qu'ils ont pris de s'abstenir de l'usage des tentes, hors les cas où il est impossible de s'en passer.

Quand les tumeurs des gencives sont un peu considerables, on doit dilater suffisamment l'ouverture occasionnée

214 LE CHIRURGIEN

par l'extraction des dents ou des racines avec le bistoury, le déchauffoir, ou les ciseaux. On est obligé quelquefois aussi d'enlever, de ruginer & d'emporter quelque portion, non seulement de la gencive, mais même de l'alveole carié, ou non carié; pour procurer une ouverture suffisante qui serve à l'écoulement des matieres & à l'introduction des médicamens.

Lorsque la tumeur est médiocre, & qu'elle ne fait que de paroître, l'extraction de la dent suffit pour sa guérison.

M. Winslow m'a envoie plusieurs fois des personnes attaquées de ces sortes de tumeurs; & en dernier lieu M. Dufaur (a) amena chez moi il y a environ un an, M. le Chevalier de Selve, demeurant à Etampes, lequel étoit attaqué d'un abcès de cette nature, causé par la carie de la petite dent incisive du côté gauche de la machoire supérieure: les uns & les autres ont été radicalement guéris, après leur avoir ôté les dents cariées qui causoient ces abcez, sans que j'aie été obligé d'avoir recours à aucun remede ni à aucune autre operation.

(a) Chirurgien Juré à Paris.

Si les os des machoires se carient à l'occasion de la carie des dents; il faudra traiter cette carie avec differens égards, suivant la malignité des différentes causes qui l'auroient produite; selon que la carie sera plus ou moins étendue, plus ou moins profonde, plus ou moins cachée, ou plus ou moins découverte. Si ces caries sont considérables & accompagnées de circonstances fâcheuses, il faut se munir d'un bon conseil. Cette ressource est aisée à trouver dans cette Ville, si bien pourvue d'excellens Médecins & Chirurgiens: lors agissant de concert avec eux, la carie sera traitée & guérie, si elle n'est pas absolument incurable, par l'usage des remèdes expérimentez tant de fois avec succès en des occasions semblables, & communiquez au public par differens Auteurs, tant anciens que modernes; c'est pourquoi je me dispense d'en faire ici l'énumération. J'en indiquerai pourtant quelques-uns, pour les caries moins considérables & superficielles, qui peuvent convenir d'ailleurs à toutes sortes de caries.

L'essence de girofle & de canelle, dont on trempe des plumaceaux qu'on

applique sur l'os carié, est souvent un remede suffisant pour procurer l'exfoliation. L'esprit-de-vin dans lequel on fait infuser l'iris de Florence & un peu d'euphorbe, produit encore le même effet. L'application de la pierre infernale, est très-recommandable pour les caries superficielles; elle borne le progrès de la carie, en penetrant l'os carié, jusqu'à la partie saine; elle procure l'exfoliation, & elle agit à peu près de même que le caustere actuel; néanmoins avec cette difference, que sa penetration ne va pas si avant, & qu'elle n'absorbe pas si bien la sanie. On peut encore se servir pour les mêmes caries, de l'esprit-de-vin camphré, du baume de flora venti, même du caustere actuel, &c. De quelque caractere que soit la carie, tel remede qu'on y puisse appliquer, & telle operation qu'on mette en pratique, on ne réussit jamais, je le repete expressément, si auparavant on n'ôte avec grand soin les dents & les chicots cariez; non plus que lorsque la carie est dépendante d'une cause venerienne, scorbutique, &c. à moins qu'auparavant on ne guérisse la maladie essentielle, dont ces sortes
de

de caries ne sont que les symptômes. C'est ce qu'il faut bien examiner dans les fistules qui viennent aux gencives, aux joues & au menton, qui dépendent ordinairement de quelques-unes des dernières causes que nous venons de nommer, dont la carie des dents est toujours le précurseur le plus ordinaire.

CHAPITRE XIX.

Des ulcères qui surviennent aux gencives : opération convenable pour traiter cette maladie.

LEs gencives, quoique naturellement d'une consistance ferme & solide, deviennent souvent néanmoins tendres, molles & délicates : cela leur arrive lorsque les vaisseaux qui servent à porter les liqueurs qui les arrosent, sont étranglez, ou qu'il survient obstruction aux glandes dont elles sont parsemées. Le gonflement de leur substance, par l'obstruction ou par l'infiltration des humeurs qui s'arrêtent pour lors, tant dans les vaisseaux, dans les

glandes, que dans les interstices de leurs fibres, est d'autant plus ordinaire, que les gencives étant appuyées d'un côté sur des parties solides, & de l'autre étant envelopées par une peau tendue, les nerfs étant aussi tendus à l'occasion de quelque douleur, ils étranglent par leur compression plus facilement & plus fortement les vaisseaux qui se rencontrent dans leur trajet; ce qui n'arriveroit pas si aisément, ni si fréquemment, si les rameaux des vaisseaux pouvoient fléchir dans un sens ou dans un autre; parce qu'ils cederoient en quelque maniere à la compression que cause la tension des nerfs; au lieu que par la mécanique que je viens de faire observer, les vaisseaux sanguins, ou lymphatiques étant une fois comprimés, d'un côté par la tension des nerfs, ils le sont aussi de l'autre par la surface des os des mâchoires, ou par la tension de la peau qui recouvre les gencives dans toute leur étendue. Si nous joignons à ces circonstances la plénitude des vaisseaux, l'épaississement du sang, & des humeurs; il nous sera aisé de comprendre, d'où vient que les gencives se gonflent si ordinairement, & qu'étant une fois gon-

fiées il y survient des érosions, ou des éruptions, qui dégènerent facilement en des ulcères plus ou moins considérables, quelquefois produits par une cause scorbutique, venerienne, scrophuleuse, &c.

Je ne prétends pas m'étendre sur le détail des circonstances que cette sorte de maladie renferme; je n'en parle, qu'autant que son effet est relatif aux maladies dont je traite.

Il y a des ulcères des gencives, qui sont quelquefois causez par le limon de la bouche, par la salive dépravée, ou par quelque coup qui a comprimé, ou meurtri la gencive, &c.

Ces sortes d'ulcères sont quelquefois de peu de conséquence, sur-tout lorsque l'on a soin de les traiter d'abord, en détruisant en même tems la cause universelle, & la cause locale. Il s'en rencontre d'autres, dont les accidens sont fort à craindre, tels que la gangrenne, le sphacelle, des douleurs très-vives & très-violentes, l'insomnie & même le délire, &c. C'est pourquoi il ne faut rien négliger, pour prévenir ces sortes d'accidens. Dès qu'on s'aperçoit de quelques-uns de ces fâcheux

symptomes, il est de la prudence d'avoir recours au conseil des Médecins & des Chirurgiens les plus expérimentez en ces sortes de maladies.

Lorsque ces érosions, ou ces ulcères, ne sont point suivis de ces fâcheux symptômes, ou qu'ils n'ont pas fait encore un grand progrès, l'os n'étant pas découvert, ni altéré, il est facile de les guérir en se servant de la lotion suivante.

Prenez du gayac-rapé deux gros; racine d'aristoloche trois gros; de tormentille un gros, de la veronique, de la sauge, de la fleur de ligustrum, de chacun une poignée; faites bouillir le tout dans une chopine d'eau mesure de Paris. Puis l'ayant passé & exprimé, on ajoutera dans la colature de la teinture de myrthe trois gros; de l'esprit de sel dulcifié demi gros; colcothar ou vitriol rouge un scrupule.

On se sert de cette mixtion, pour rincer souvent la bouche, & on en porte immédiatement sur l'ulcère, en se ringuant, ou bien avec un peu de linge fin propre & net, roulé au bout d'un petit bâton; renouvelant le linge à chaque fois qu'on voudra toucher l'ul-

ceré; ou du moins aiant soin de laver le linge; appliquant dessus l'ulcere si l'on veut, un petit plumaceau imbibé du même remède, que l'on aura soin de renouveler souvent; & observant de le faire ôter de la bouche chaque fois que le malade prendra quelques alimens, pour que ce plumaceau ne soit pas entraîné avec eux par la déglutition; ce qui pourroit causer quelque nausée ou vomissement, incommoder l'estomach, rebuter le malade ou altérer de plus en plus sa santé. Il faut par la même raison, avoir le même égard chaque fois qu'on applique quelque remède dans la bouche; car il est très-à-propos de la lui faire rinsér avant chaque repas, pour emporter les mauvaises impressions que les gargarismes, ou autres remèdes auroient pû laisser dans la bouche & pour mieux la nettoier des parties limoneuses & visqueuses, dont elle n'est que trop chargée dans ce tems-là.

Lorsque ce n'est qu'un ulcere léger & d'un caractère benin, il suffit de le toucher avec la pierre infernale, l'esprit de vitriol ou esprit de sel. Au reste on fait observer au malade un regi-

CHAPITRE XX.

Des fistules qui surviennent aux gencives, à l'occasion des maladies des dents, & l'operation convenable pour traiter ces fistules.

Toutes les parties du corps humain sont sujettes à être attaquées de cette maladie que les anciens ont nommée fistule, & que nous appellons du même nom par le rapport que son entrée & son fond ont avec l'entrée & la cavité de l'instrument, appelé *flûte* en François & en Latin *Fistula*. Les gencives ne sont pas moins sujettes aux atteintes de cette maladie. Ces fistules ne sont pas à la vérité aussi fréquentes, que le sont les fistules lacrimales & les fistules de l'anus; mais quelquefois elles sont d'une plus grande conséquence, par les désordres qu'elles causent aux os des machoires qu'elles attaquent jusques dans leur sinus; comme je l'ai

fait remarquer à l'occasion du paroulis & ailleurs; ces fistules sont ordinairement la suite de la carie des dents, de l'époulis & du paroulis; en un mot elles sont la suite de quelque ulcere ou de quelque excroissance, de quelque tumeur, ou d'un abcès qu'on a négligé, ou qui n'a point été traité méthodiquement.

La fistule des gencives est de même que les autres fistules; c'est un ulcere dont l'entrée est étroite, & le fond large; souvent accompagné de quelque sinus caverneux, de duretez, de callositez, ou de la carie, &c.

La carie des dents étant la cause la plus ordinaire qui produit ces fistules, & qui les entretient; on ne peut réussir à les guérir, qu'auparavant on n'ait ôté les dents, ou les racines cariées, s'il y en a que l'on n'ait pas déjà ôtées. On examine après cela l'état des gencives & des parties osseuses leurs voisines; on fait ensorte de connoître parfaitement toutes les complications de la fistule; qu'elles sont les circonstances qui accompagnent chaque complication, & qui rendent le caractere de la fistule plus ou moins mauvais.

Quand la fistule est sans carie, il suffit pour la guérir, de la bien dilater jusques dans son fond; en sorte qu'il ne reste aucune bride, ni sinus; on enleve ensuite les callositez, ou bien on les consume par l'application de la pierre infernale suffisamment réitérée. Lorsque cette pierre est suffisante pour produire cet effet, elle est préférable, en cette occasion, & en toutes les maladies de la bouche, où il s'agit de consumer, à tout autre caustique. On doit observer avec soin, quand on l'applique en cette partie, les circonstances que nous avons marquées à son occasion dans le chapitre de l'époullis, ou excroissance charnue des gencives. La pierre infernale est un caustique, dont on dirige l'effet comme l'on veut. De plus elle produit son effet dans l'instant même de son application; au lieu que les autres caustiques agissent plus lentement, avec plus de violence, & attaquent quelquefois les parties saines, plutôt que celles qu'on veut détruire. Outre cela, comme l'on ne peut assujettir par un bandage, ni appareil les remèdes qu'on applique dans la bouche, il seroit imprudent d'avoir recours à tout autre caustique,

qu'à la pierre infernale. Il vaudroit mieux en cas qu'elle ne fut pas suffisante pour détruire quelque callosité opiniâtre, avoir recours à l'usage du caustere actuel, que l'on peut diriger avec le même avantage.

La callosité détruite, & le fond de la fistule étant dilaté & à découvert, il faut la bien déterger, pour faciliter la réunion des chairs & leur consolidation.

Les remèdes que nous avons indiqués à l'occasion du paroulis, ou abcès, sont convenables & suffisans pour produire ces effets.

Si c'est une fistule aux gencives qui soit opiniâtre & très-compiquée, on ne peut la guérir, sans avoir auparavant les mêmes égards que nous avons recommandez dans le chapitre du paroulis, par rapport à la carie des dents. Ces égards consistent à donner toute son application, à ôter les causes qui ont produit ces fistules ou qui les entretiennent. Au reste ces fistules se traitent de même que celles qui surviennent ailleurs, par l'application des remèdes suffisamment connus de tous ceux qui professent l'art de la Chirurgie.

gie; du conseil desquels on ne manquera pas de se munir dans ces occasions. Ce sont-là les véritables moyens de guérir radicalement ces sortes de fistules, sans avoir recours à l'usage de ces prétendus spécifiques tant vantés par certains empiriques, pour la guérison de toutes sortes de fistules.

CHAPITRE XXI.

Des mauvais effets que le scorbut produit sur les dents, sur les gencives & même sur les os des mâchoires. Operation convenable pour traiter les accidens causez par cette maladie.

JE ne prétens pas entrer ici dans un détail fort étendu de cette maladie: mon dessein n'est seulement que de traiter des mauvais effets que le scorbut produit sur les gencives, sur les dents, sur leurs alveoles, & successivement sur les parties qui leur sont voisines, & d'enseigner les principaux moyens d'y remédier.

Les maladies que le scorbut occasionne aux gencives, sont des enflures considerables, la lividité, la couleur jaunâtre, la démangeaison importune & insupportable, les ulcères fœdés, la sortie d'un sang fœreux & très-puant, qui s'écoule pour peu qu'on touche les gencives, les hemorrhagies quelquefois considerables, enfin la gangrene ou le sphacelle.

Les maladies que le scorbut occasionne aux dents, consistent en ce qu'il les ébranle, les détacine, les rend chancelantes & leur cause des caries, d'où il s'ensuit qu'elles sont en danger de se détacher totalement ou en partie; ce qui arrive souvent par les mauvais effets de cette maladie. Tous ces ravages n'arrivent pas, sans faire souffrir au malade de grandes douleurs, que l'on doit appeler pour lors des douleurs scorbutiques.

Le désordre que la dépravation du sang, ou de la lymphe, produit sur les alveoles & sur le corps des deux os maxillaires, n'est pas moins considerable. Les parois des alveoles sont très-souvent rongez & cariez par la sanie scorbutique; d'où s'ensuit non seulement

la perte de l'alveole ; mais encore celle de la dent. Si l'action de l'humeur scorbutique, corrosive & rongeante pénétre plus avant, elle carie les os maxillaires dans toute l'étendue de sa pénétration. Suivant que cette humeur agit & pénétre plus ou moins, la carie est aussi plus ou moins étendue, plus ou moins profonde, ou plus ou moins considérable. On voit quelquefois des exfoliations des caries occasionnées par le scorbut, dont la pièce exfoliée contient non seulement les alveoles d'un côté, mais encore une partie du corps de l'os des deux maxillaires, même jusques dans leurs sinus. De-là il résulte quelquefois des fistules difficiles à guérir & très-souvent incurables, dont la cicatrice est toujours accompagnée d'une difformité très-désagréable.

Quoiqu'il s'agisse principalement pour prévenir tous ces désordres, de combattre la cause universelle contenue dans la masse du sang, & d'avoir par conséquent recours aux Médecins les plus expérimentez, les opérations & les applications des remèdes qui conviennent en pareille occasion, ne laissent pas d'être d'une très-grande utilité, pour dé-

tendre & conserver les dents, les alveoles & les gencives, des mauvaises impressions que la cause scorbutique a déjà produites, ou qu'elle peut produire dans la suite. C'est pourquoi il faut être instruit des circonstances qu'il faut observer pour remédier aux vices locaux des parties de la bouche, lorsque ces vices dépendent d'une cause scorbutique. L'on ne scauroit assez recommander à ceux qui ont la bouche ulcérée & endommagée par le scorbut, de se laver très-souvent la bouche. L'on empêche non seulement par ce moïen, que la salive des scorbutiques n'agisse avec autant de violence sur les gencives & sur les dents, qu'elle le feroit; mais on retire encore un autre avantage qui n'est pas moins considerable, si l'on est attentif à se bien rincer la bouche, avec une liqueur convenable avant de prendre aucun aliment, soit solide, soit liquide; & à n'y pas manquer à chaque fois que l'on veut en prendre; l'on évite par-là que la salive sanieuse scorbutique descende dans l'estomach, qu'elle en déprave le ferment & qu'elle en irrite les fibres. On évite encore les dépravations que le mélan-

ge d'une salive si corrompue peut produire au suc pancreatique, à la bile & au chyle, enfin à toute la masse des liqueurs, en s'insinuant par la route du chyle dans tous les vaisseaux sanguins, infectant ainsi de nouveau la totalité des liqueurs; ce qui ne manqueroit pas de rendre le scorbut plus difficile à guérir. Par les précautions que nous venons d'indiquer, on peut prévenir tous ces désordres.

Si les gencives sont gonflées & enorgées d'un sang, ou d'une humeur scorbutique; il faut pour les dégorger faire des scarifications multipliées & suffisantes, avec la lancette, ou le déchaussoir bien tranchant. On fait ces scarifications en suivant l'ordre des dents.

Lorsque les gencives sont tellement gonflées ou excroissantes, qu'elles excèdent leur niveau naturel, on emporte le plus près que l'on peut, tout ce qui est détaché des dents, ou des alveoles, avec des ciseaux droits ou courbes bien tranchans. Nous avons déjà fait remarquer dans le seizième chapitre de ce traité, dans quel cas les ciseaux droits sont préférables aux ciseaux courbes, & dans quel cas les ciseaux

courbes, sont préférables aux ciseaux droits.

Si les gencives sont ulcorées, sans être excroissantes ni excedantes, il n'y a d'autre operation à faire, que l'application des remedes suivans. On introduit ces remedes dans la bouche en les seringuant directement sur la playe, ou sur l'ulcere, & en appliquant dessus des plumaceaux ou de petits linges imbibez d'une liqueur convenable, ou bien en bassinant la partie avec de petits linges roulez au bout d'un petit bâton. On panse de même les gencives où l'on a fait l'extirpation de quelque excroissance, ou prolongement : ces sortes de pansemens doivent être souvent réiteréz. On doit souvent rincer la bouche dans l'intervale d'un pansement à l'autre, pour empêcher par ce moïen l'action des sels acres & corrosifs, beaucoup plus à craindre dans cette occasion, que dans toute autre. Ce que je dis est verifié par l'experience de ceux qui sont employez à traiter ces sortes de maladies; par exemple, sur les Vaisseaux, dans les Ports de Mer, & dans les grands Hôpitaux, de même que dans certaines Villes marecageuses

& aquatiques, où cette maladie contagieuse est familiere & cause des ravages terribles. Quoiqu'elle ne soit ni si maligne, ni si commune à Paris & en plusieurs autres endroits, elle ne laisse pourtant pas d'exercer sa violence sur bien des sujets mal constituez.

Le saignement des gencives, leur gonflement, leur demangeaison accompagnée de douleur, l'opiniâtreté de tous ces symptomes, ou la récidence fréquente, indiquent évidemment, que la cause qui les produit est pour l'ordinaire une cause scorbutique, qui par conséquent ne doit pas être négligée, & exige l'usage des remedes universels & particuliers.

Quoique les remedes qui conviennent le mieux pour dégorgier les gencives, en résolvant & faisant transpirer les humeurs infiltrées dans leur tissu, soient indiquez dans plusieurs Auteurs qui ont fait des ouvrages exprès pour traiter à fond de cette maladie; je ne laisserai pourtant pas d'en indiquer quelques-uns des plus spécifiques.

Pour bassiner les gencives gonflées, on fera une lotion avec les feuilles d'hysope, de sauge, de cochlearia, de romarin.

marin, de nicotiane, du cresson de fontaine, de chacun une petite poignée; racine de bistorte une demie poignée. On fera bouïllir le tout dans une quantité suffisante de vin blanc & d'eau commune, parties égales; on ajoutera dans une demie chopine de cette liqueur, un gros & demi d'esprit de cochlearia: on s'en servira pour bassiner & rincer souvent les gencives.

Lorsque les gencives seront dégonflées, on se servira pour les fortifier du remede suivant.

Prenez de l'esprit de vitriol, & du sel commun, de chacun un scrupule; esprit de cochlearia deux gros; le tout mêlé dans de l'eau de rose & de plantain, de chacun quatre onces, dont on bassinera les gencives pour les affermir & les fortifier.

Pour les petits chancres des gencives, & pour les playes qui résultent de quelque operation, ou par une déperdition de substance causée par la gangrene, il faut frotter souvent les gencives avec le miel rosat, dans lequel on aura incorporé quelques gouttes d'esprit de sel, & quelques grains de tartre vitriolé. Dans l'application de ces

234 LE CHIRURGIEN
remedes il faut éviter autant que l'on
peut, d'en toucher les dents, de peur
d'en interesser l'émail.

Le remede suivant, sans être contrai-
re aux dents, est aussi convenable.

Prenez du camfre un gros; du sucre
candi, deux onces; de l'alun de roche
en poudre, deux gros; de la teinture
de myrrhe, une once. Mêlez le tout
dans une chopine d'eau-de-vie; on se
sert de cette lotion pour bassiner de
tems en tems les parties des gencives
gangrenées par le scorbut, chancreuses
ou ulcerées par la même cause. On s'en
sert aussi pour animer les lotions, ou les
gargarismes composés des décoctions
mentionnées ci-dessus, aussi-bien qu'à
rincer la bouche de ceux qui sont at-
teints de quelque affection scorbutique.
Outre tous ces remedes, dont l'effet
est presque toujours assuré, lorsqu'on
observe les circonstances que j'ai indi-
quées, on peut encore avoir recours au
baume dessicatif du Perou, comme à
un excellent remede, duquel on voit la
recette dans le Recueil des méthodes
de M. Helvetius. (a) pag. 410. 411.

(a) Medecin de son Altesse Royale Mon-
sieur le Duc d'Orleans, & Inspecteur ge-
neral des Hôpitaux de Flandres.

troisième édition. Cet Auteur rapporte avec grand soin les vertus de ce remède en traitant du scorbut.

Par le moien de tous ces topiques, l'on se rend maître des accidens que le scorbut cause à la bouche; pourvû que d'ailleurs le malade ait recours à l'usage des remedes intérieurs, prescrits & administrez à propos, & que le malade observe un bon regime de vie, sans quoi la guérison ne peut être radicale, ni même fort heureuse.

Les mauvais effets que le scorbut produit dans la bouche, n'étant que les symptomes de la cause essentielle contenüe dans la masse des humeurs, il faut indispensablement recourir aux puissans secours que la Médecine nous fournit en semblables occasions; parce que le scorbut est une maladie très-rebelle & très-opiniâtre; c'est par-là que l'on peut esperer d'être délivrez des accidens funestes qui l'accompagnent ordinairement.



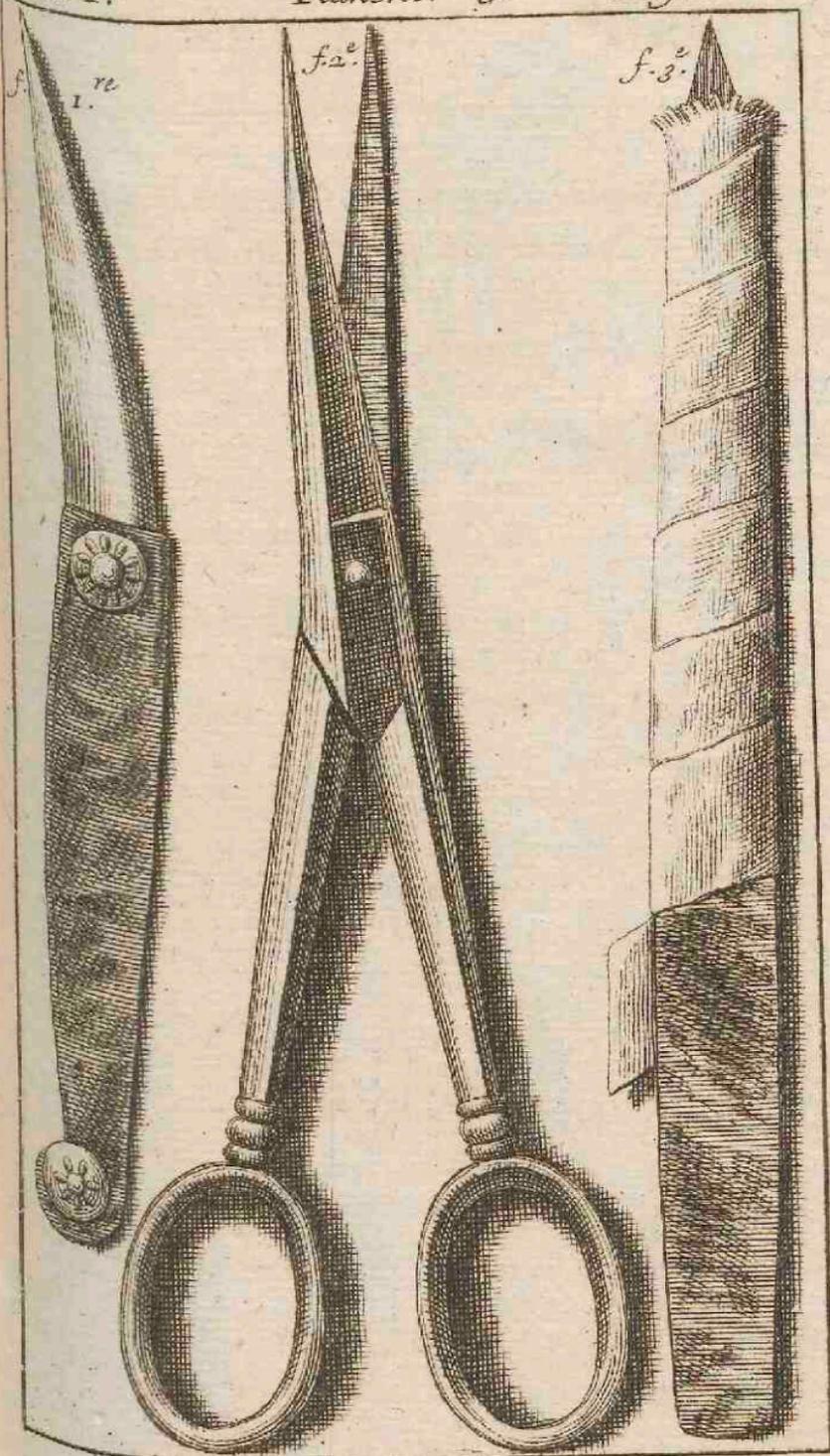
Explication de la Planche V. contenant les figures de trois Instrumens servant aux maladies des gencives.

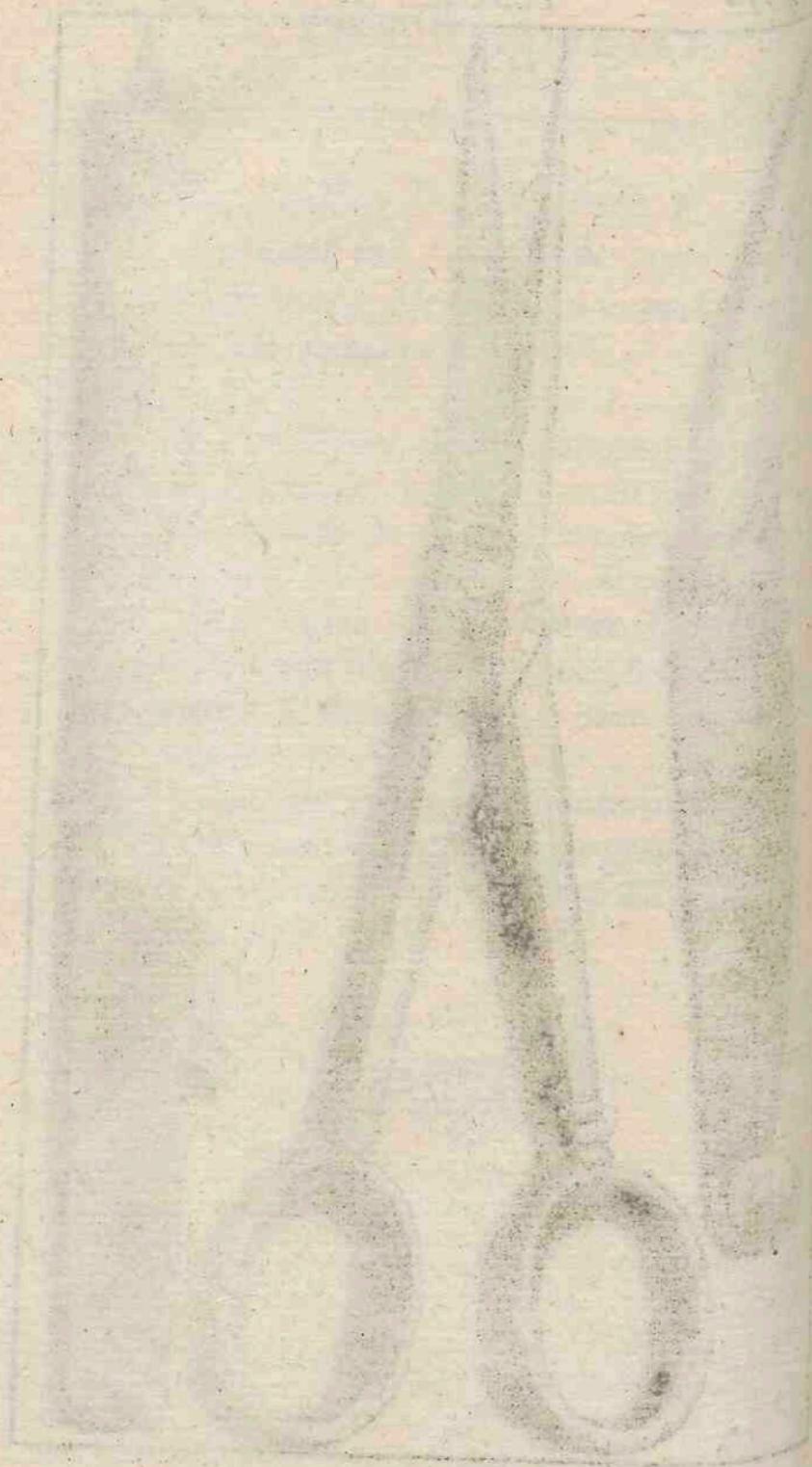
L *A Figure I.* represente un bistouri droit, mince, ouvert & très-pointu, vû de côté dans toute son étendue.

La Figure II. represente une paire de ciseaux droits, pointus, & un peu ouverts, dont les lames sont fort étroites.

La Figure III. represente une lancette, dont la chasse & une grande partie de sa lame est recouverte d'une bandelette.







*Explication de la Planche VI,
contenant la figure de trois Inf-
trumens servant aux maladies
des dents, des alveoles & des
gencives..*

L *La Figure I.* represente un stilet
d'argent, aiant un bouton à l'un
des bouts, l'autre bout étant mouffe.

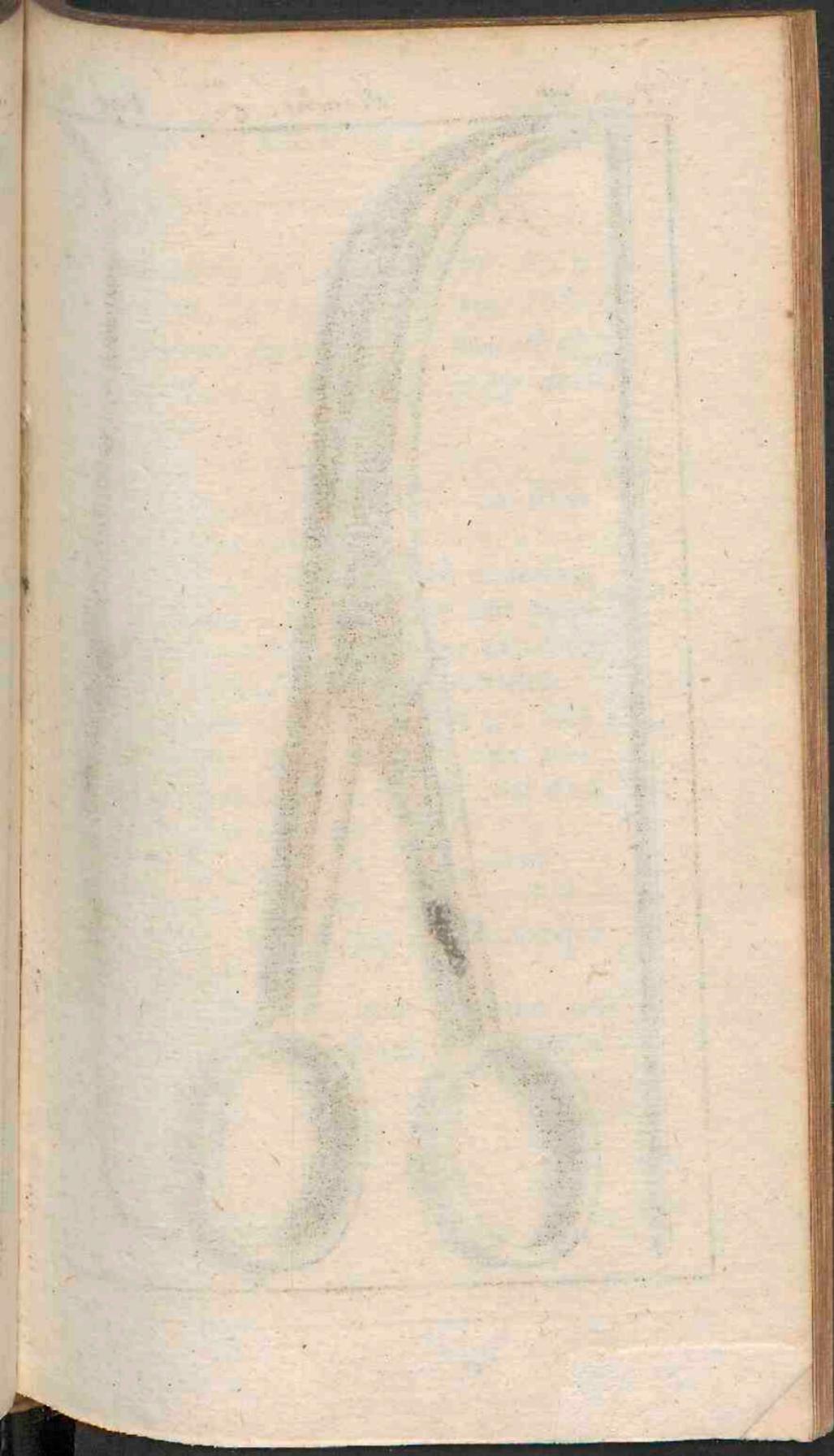
La Figure II. represente une paire
de ciseaux courbes, dont les extrémi-
tez des lames sont un peu mouffes.

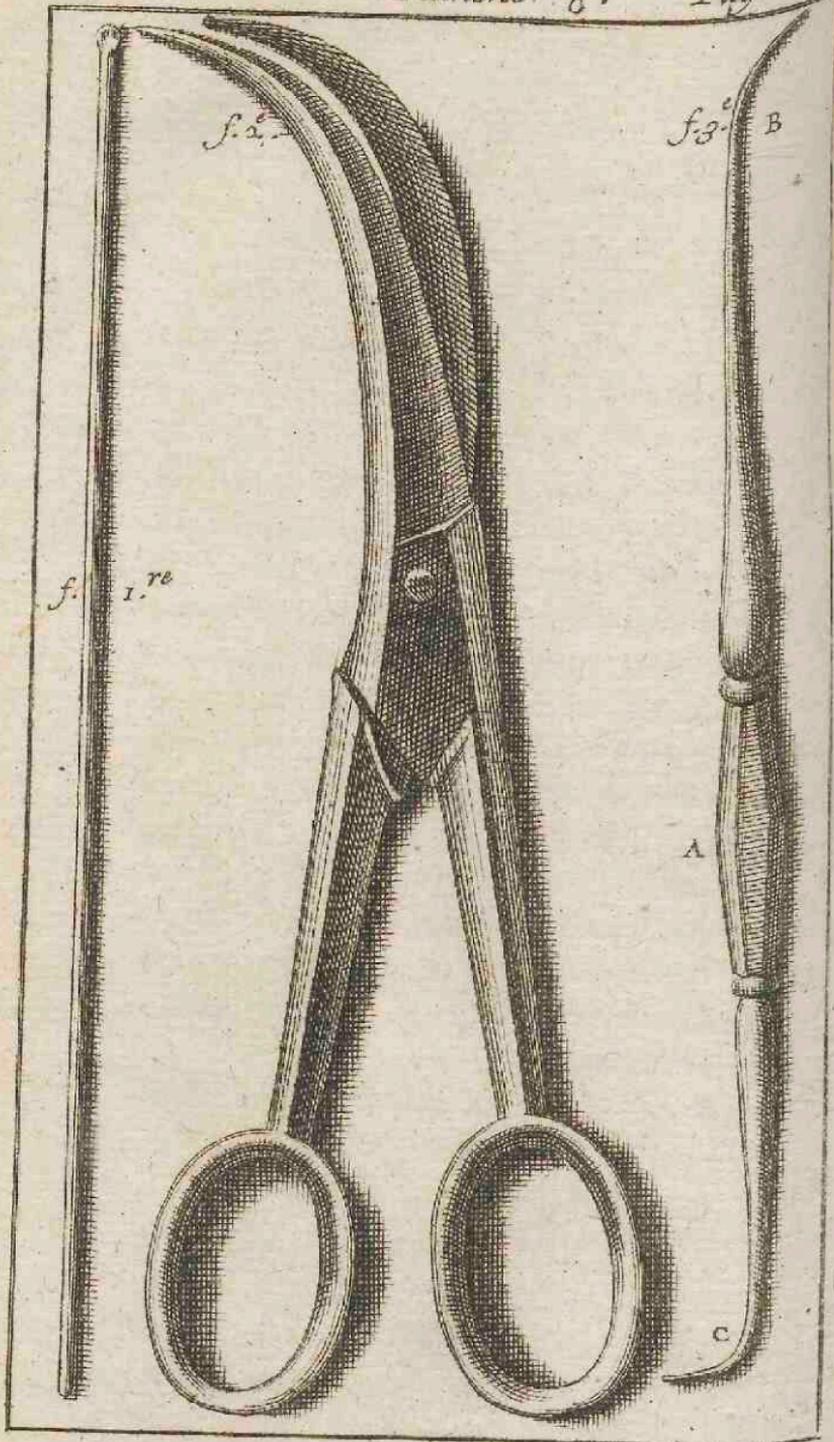
La Figure III. represente une son-
de Dentiste recourbée du côté d'en-
haut de gauche à droit, du côté d'en-
bas de droit à gauche.

A. Son corps, ou son manche.

B. Son extrémité supérieure moins
recourbée, & beaucoup plus mince que
l'inférieure.

C. L'extrémité inférieure plus re-
courbée & plus grosse que la supérieure.





*Explication de la Planche VII.
contenant la figure de trois Inf-
trumens servant aux maladies
des gencives.*

L *A Figure I.* represente un scal-
pel.

A. Sa lame tranchante d'un côté,
pointuë par son extrémité antérieure,
aïant un dos opposé à un tranchant.

B. Son manche.

La Figure II. represente une paire
de pincettes à Chirurgien.

La Figure III. represente une aigi-
gne.

C. Sa tige.

D. Son extrémité antérieure re-
courbée.

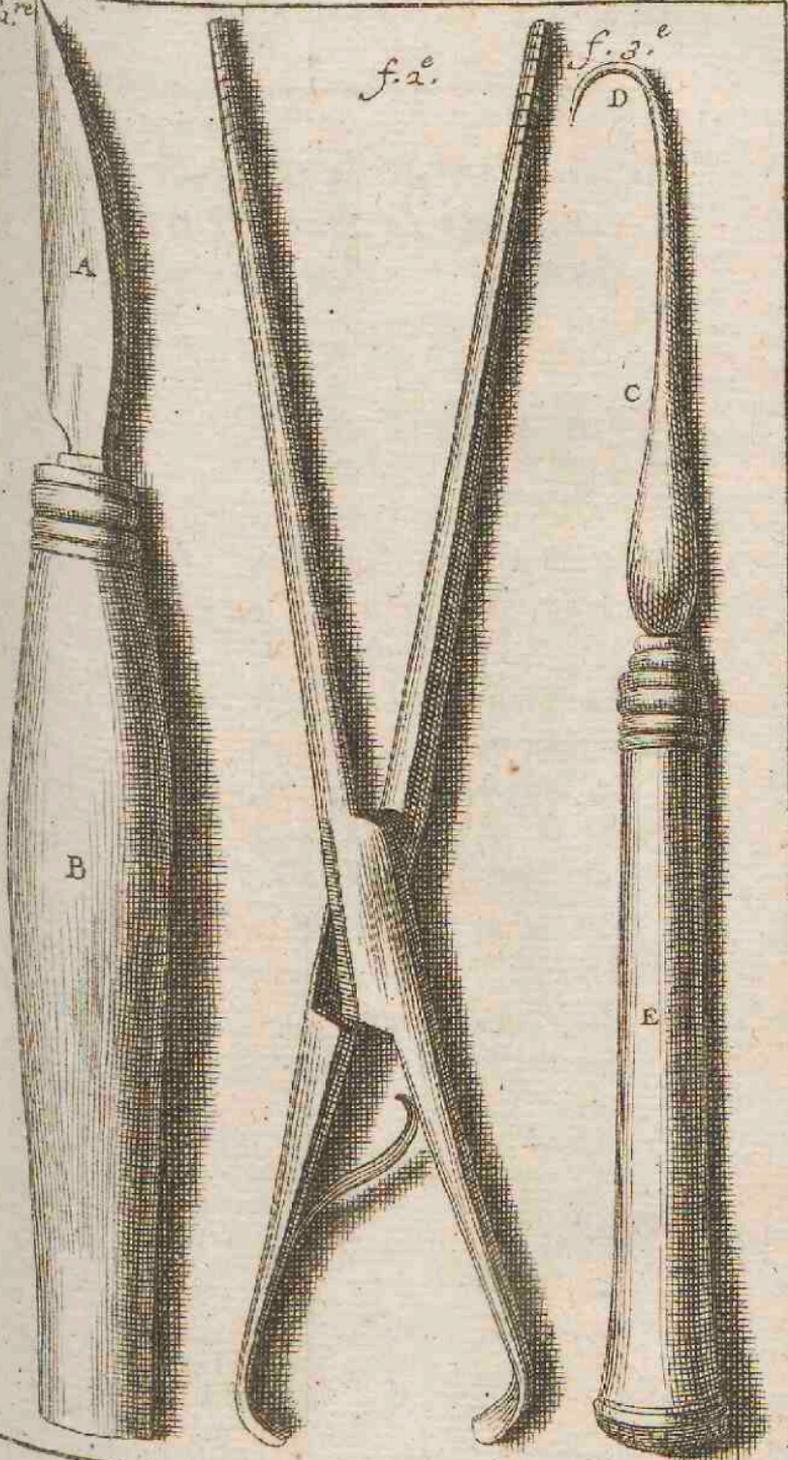
E. Son manche.

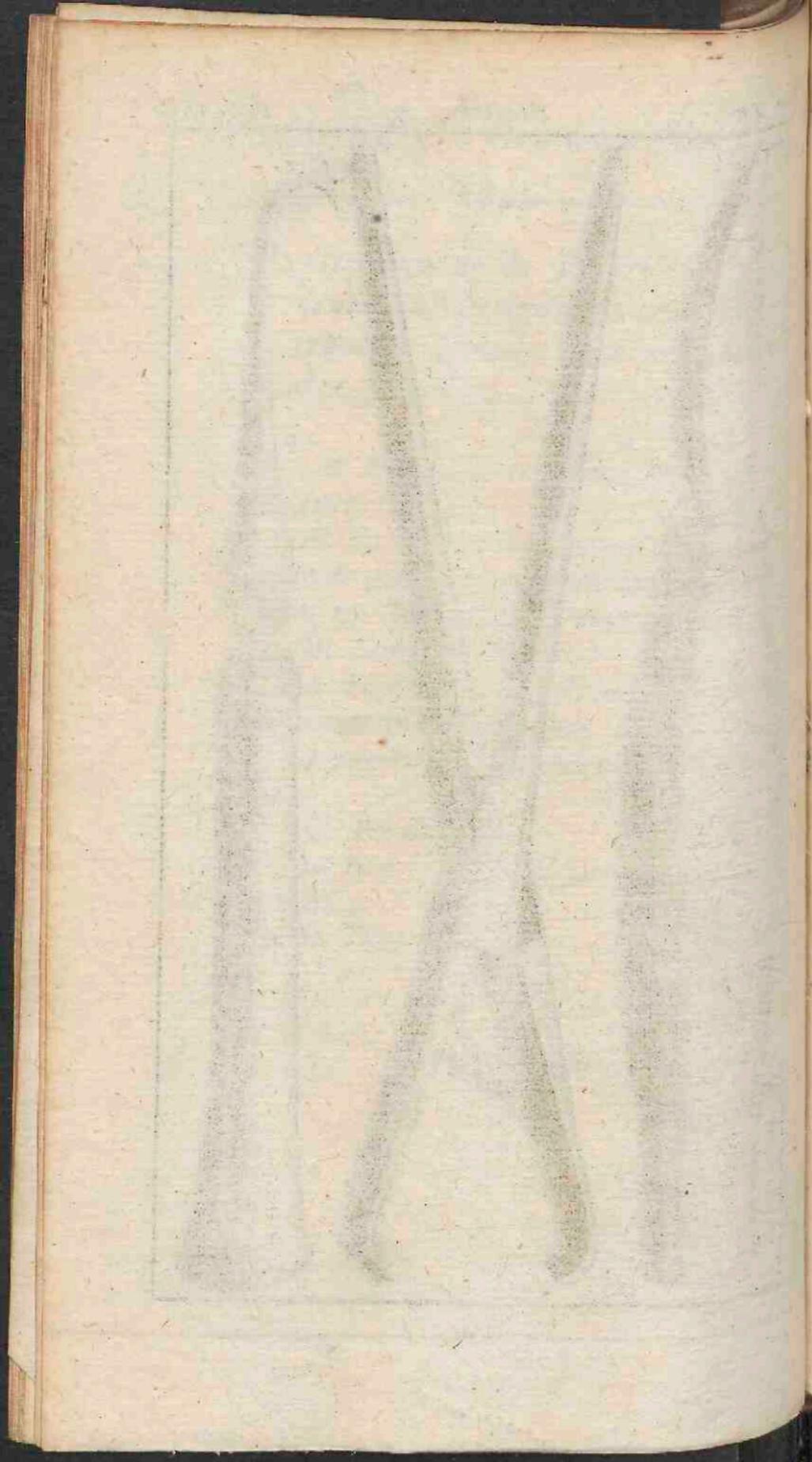


f. 1.^{re}

f. 2.^e

f. 3.^e





*Explication de la Planche VIII.
contenant la figure de quatre
Instrumens servant aux mala-
dies des dents, des alveoles &
des gencives.*

L *A Figure I.* représente une moien-
ne seringue avec un tuyau recour-
bé & suffisamment long, pour servir à
la bouche.

A. Le corps de la seringue.

B. L'anneau du piton.

C. Le tuyau recourbé de cette
seringue.

La Figure II. représente à décou-
vert la principale partie du porte-pier-
re-infernale, muni de sa pierre.

D. D. Porte-pierre-infernale.

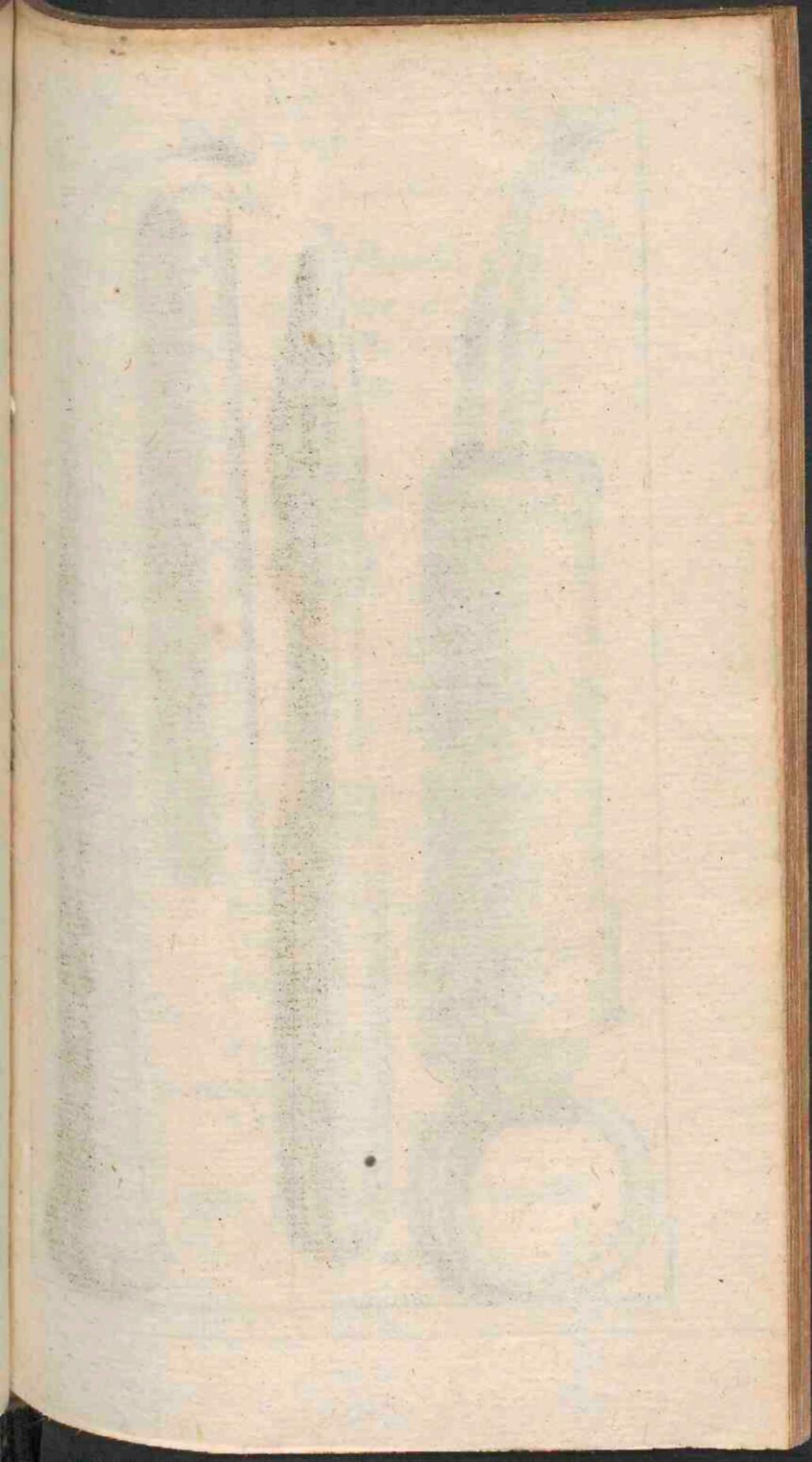
E. Pierre infernale.

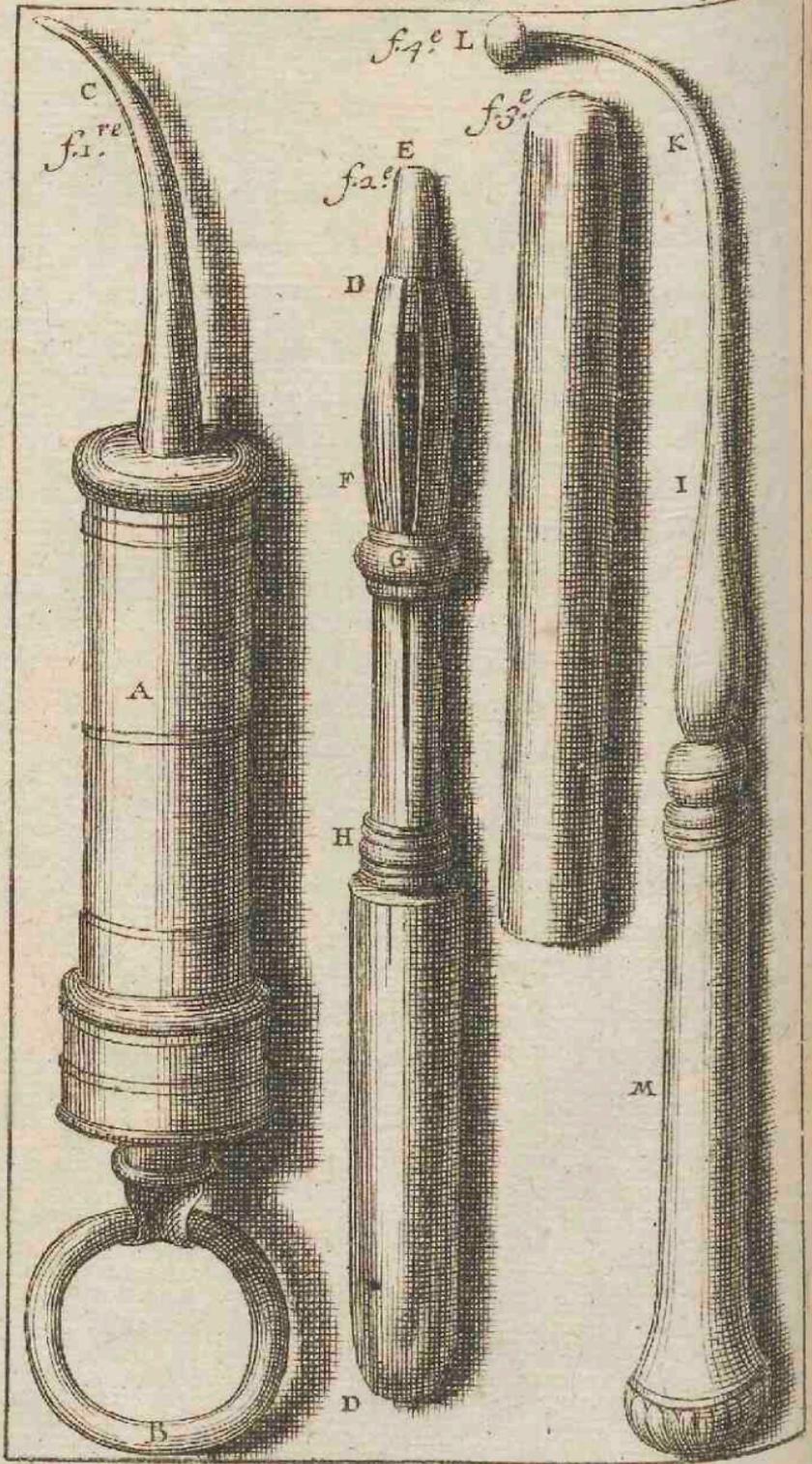
F. Porte-crayon de la pierre
infernale.

G. Petit anneau servant à ser-
rer le porte-crayon.

H. La vis du porte-pierre-in-
fernale.

La Figure III. représente la partie





240 LE CHIRURGIEN
du porte-pierre-infernale servant d'é-
tuy à la pierre & au porte-crayon.

*La Figure IV. représente le caustere
actuel.*

- I. Sa tige.
 - K. Son extrémité recourbée.
 - L. Son bouton.
 - M. Son manche.
-

CHAPITRE XXII.

*Des accidens les plus considerables
qui surviennent en consequen-
ce de la carie des dents, aux
parties qui en sont les plus
voisines, & successivement à
d'autres plus éloignées.*

Après avoir assez amplement trai-
té de tout ce qui concerne les
différens états des dents & des genci-
ves; je dois rapporter quelques-uns des
plus fâcheux accidens qui surviennent,
en consequence des maladies des dents,
aux parties offeuses qui leur sont les plus
voisines.

Les caries des dents & les fluxions
qui

qui y surviennent, y causent fréquemment, sur-tout lorsqu'elles sont négligées, des tumeurs, ou des abcez, dont la matiere serpente non seulement entre les gencives & les alveoles; mais même entre le corps des muscles de la face & le periofte, & entre le periofte & les os. Tantôt ces abcez s'étendent du côté de la machoire inférieure, tantôt du côté de la supérieure; jusques-là que l'on voit souvent des abcez qui forment des fistules accompagnées de carie, laquelle s'étend souvent depuis les alveoles jusqu'au zigoma, même jusqu'à l'angle supérieur de l'os maxillaire supérieur, ou jusqu'au conduit lacrimonal, & quelquefois jusques dans les sinus de l'une & de l'autre machoire.

La carie des dents de la machoire inférieure cause quelquefois des ravages, qui ne sont pas moins étranges; elle a causé plus d'une fois la perte de cette machoire, totalement ou en partie. Ce qui est encore pire, c'est qu'il en a couré la vie à quelques-uns, qui n'ont péri que par des maladies semblables.

La carie des dents ne borne pas toujours son progrès sur les seules parties

que je viens d'indiquer ; lorsqu'elle se communique aux alveoles de l'os maxillaire superieur , souvent la voûte que forme cet os à la partie superieure de la bouche , en est détruite ; les os du palais & le vomer ont pour lors le même sort , & il s'y fait un tel délabrement , qu'il en résulte souvent une grande déperdition de substance osseuse ; sans que ces parties puissent jamais se regenerer ; en sorte que la salive & les alimens s'échappent par le nez , & la morve par la bouche. L'articulation de la voix en souffre à un tel point , que le malade ne peut plus prononcer distinctement la moindre parole , & qu'il ne fait que nazonner ; l'inspiration & l'expiration s'en ressentent de plus d'une maniere.

Je ne prétens pas pour cela que la carie des dents soit la seule cause de tous ces accidens : je n'ignore pas que la verolle , le scorbut , les maladies scrofuleuses , & les mauvais effets du mercure , &c. n'en soient des causes assez ordinaires ; mais il faut aussi qu'on convienne , que la seule carie des dents n'est que trop souvent l'unique cause de tous les désordres que je lui attribue , & que je viens de rapporter. Cette matiere

aiant été déjà traités par des Auteurs
 celebres, je n'en parlerai pas davanta-
 ge : je me bornerai seulement à rap-
 porter dans les chapitres 20. 21. 22.
 & 23. du Tome II. de ce Traité la
 description & l'usage de plusieurs ob-
 turateurs du palais, que j'ai nouvelle-
 ment inventez, & qui me paroissent
 plus propres & plus convenables à bou-
 cher plus exactement la breche du pa-
 lais, que tous ceux dont on s'est servi
 jusqu'à present. Dans le cas où la dé-
 perdition de la substance des os pala-
 tins forme un trou, ou une breche à
 la voûte du palais par l'exfoliation de
 ces mêmes os palatins, ou de quelque
 portion des os maxillaires, qui leur sont
 voisins, dans ce cas, dis-je, l'inten-
 tion de la Chirurgie a été de boucher
 ce trou le plus parfaitement qu'il seroit
 possible ; mais jusqu'ici les vûës n'ont
 été remplies que très - imparfaitement.
 C'est ce qui m'a donné lieu de travail-
 ler à la recherche de quelques instru-
 mens capables de surmonter toutes les
 difficultez qui peuvent se rencontrer en
 pareilles occasions. Je crois être parve-
 nu à ce point par le moïen des cinq dif-
 ferens obturateurs, dont je parlerai &

244 LE CHIRURGIEN
dont je donnerai les figures aux cha-
pitres que je viens de citer.

CHAPITRE XXIII.

Dix Observations concernant les Dents.

PREMIERE OBSERVATION.

*Concernant l'usage indiscret de la lime,
praticqué mal-à-propos par un Dentiste
peu versé dans la pratique.*

L'Eleve d'un très-habile Dentiste, heritier de la réputation de son maître, nous a fait connoître par quel-
qu'une de ses operations qu'il n'a pas
herité de même de toute sa capacité.
Il y a quelques années qu'il lima deux
dents incisives de la machoire inferieure
à une jeune Demoiselle âgée d'en-
viron quatorze ans, & lui découvrit
avec la lime la cavité qui se trouve dans
l'intérieur de la dent; ce qui causa à
cette Demoiselle peu de tems après une
douleur si cruelle & si insupportable,
qu'elle résolut de se les faire ôter. Dans

ce dessein elle s'adressa à moi ; j'examinai ces deux dents, & je ne jugeai pas à propos de les lui ôter, esperant que je pourrois les conserver par d'autres moiens & la soulager en même tems de sa douleur. Je reconnus une fluctuation dans la cavité de chacune de ces deux dents ; ce qui me fit juger qu'il y avoit un petit abcès, & que lorsque la matiere seroit sortie, je pourrois par son issue la guérir. Dans ce dessein j'introduisis l'extrémité de ma sonde dans la cavité de la dent : je perçai la membrane qui en tapissoit la cavité & qui couvroit la matiere contenue dans cette même cavité, laquelle matiere en sortit aussitôt : la malade en fut très-soulagée, & quelques jours après elle ne sentit plus de douleur. Au bout de deux ou trois mois, ces deux mêmes dents causerent à cette Demoiselle une fluxion à la gencive, qui dégénéra en abcès : je fus obligé de le percer, afin de pouvoir dans la suite plomber les deux dents qui avoient occasionné ce désordre. Dans cette intention, je laissai passer quelque tems, pour voir quelles seroient les suites de cette maladie ; n'ayant rien apperçû de

contraire à mes vûes, je les plombai pour empêcher l'air, les alimens & la salive d'y entrer.

La Demoiselle dont je viens de parler, n'a pas été la seule victime de l'imperitie de ce même Dentiste; puisqu'un Abbé âgé d'environ quarante-huit ans, très-incommodé par la longueur des incisives & des canines de la machoire inférieure, eut à peu près le même sort après s'être adressé au même Dentiste, qui lima ces dents de la même maniere; ce qui lui causa beaucoup de douleur, & des accidens à peu près semblables à ceux que je viens de rapporter dans la précédente Observation.

REFLEXION.

Ces Observations font voir, qu'il ne faut pas limer les dents mal-à-propos; qu'il faut avoir une attention singuliere pour remedier à un mal qui n'est causé que par l'inadvertance, ou la présomption d'un Dentiste peu expert. Ces mêmes Observations font connoître, qu'il faut conserver autant qu'il est possible, les dents que l'on peut guérir, sans les détruire. Ces sortes de cas n'arrivent que rarement, &

toujours par l'ignorance ou l'imprudence de l'opérateur ; puisqu'on peut toujours limer les dents, sans qu'il en survienne aucun accident, & qu'au contraire on en retire l'avantage de pouvoir les mieux conserver & les rendre d'un aspect plus gracieux.

II. OBSERVATION.

Sur une dent molaire ôtée avec le Pelican ordinaire.

En 1716. l'épouse de M. Vieuxjé Maître Boulanger à Paris, étant à Soissons, fut attaquée d'un cruel mal de dent, causé par la carie de la première des grosses molaires du côté droit & par la carie de la première des grosses molaires du côté gauche de la mâchoire inférieure : il se trouva sur le lieu une personne de ses amis qui s'offrit à lui ôter ces deux dents, se vantant d'en avoir ôté plus de deux mille, & l'assurant qu'elle ne devoit nullement douter de sa dextérité. Ses promesses, jointes à la douleur que la malade ressentoit, acheverent de la déterminer. Cet opérateur lui ôta celle du côté droit.

avec tout le succès qu'on en pouvoit attendre ; mais il n'en fut pas de même de celle du côté gauche, il la manqua plusieurs fois avant que de la pouvoir ôter ; d'où il s'ensuivit un déchirement si considerable aux alveoles, aux gengives & à la commissure des lèvres de ce même côté, que cette malade en eut bien-tôt le visage affreux, ce qui fut suivi d'un abcès & d'une douleur si insupportable, qu'il ne lui étoit pas permis de prendre d'autres alimens que ceux que son mari avoit la complaisance de lui mâcher, & de lui introduire avec un chalumeau dans la bouche, qu'elle ne pouvoit presque pas ouvrir. Cette malade demeura dans ce triste état pendant six semaines ; heureusement pour elle il se trouva dans la même Ville un Italien assez entendu en Chirurgie, pour rapprocher les parties qui se trouvoient divisées.

REFLEXION.

On voit par cette Observation quelles sont les suites fâcheuses qui peuvent accompagner l'extraction d'une dent, & qu'il est par conséquent très-important de ne se confier, lorsque l'on doit s'af-

subjettir à une telle operation, qu'à des personnes adroites & experimentées, & par consequent capables de donner au malade un secours prompt & presque toujours sûr, en cas que la chose soit difficile par elle-même, & qu'il arrive des accidens.

Cette malade doit sa conservation à son mari, & sa guérison à l'habile Italien qui pratiqua en cette occasion, ce qu'il ne faut jamais manquer de faire en pareil cas, & qui consiste à bien presser les parties & à les rapprocher le plus près que l'on peut les unes des autres.

III. OBSERVATION.

Dans laquelle on rapporte le concours des accidens fâcheux que causa une dent qui se fractura en mangeant.

En Decembre 1721. M. Octavien Peintre de l'Academie Roiale à Paris, mangeant d'une fricassée de pieds de Mouton, trouva entre ses dents un petit os qu'il ignoroit avoir dans la bouche, & sur lequel il pressa fortement

par la mastication sans y penser. Ce petit os par la résistance qu'il fit à l'effort des mâchoires, lui fractura la première grosse molaire du côté droit de la mâchoire inférieure : l'éclat qui se fit en cette dent, causa une déperdition de substance qui s'étendoit depuis la surface supérieure de cette dent, jusqu'à son collet du côté de la langue; le sinus ou la cavité de la dent étant à découvert, cette dent fracturée sans être cariée, lui occasionna des douleurs insupportables, causées par la fracture & l'ébranlement qu'elle avoit reçu. Ce malade se résolut à se la faire ôter, dans l'espérance d'être promptement délivré des tourmens qu'il souffroit. Dans cette vûë il s'en alla chez un de mes confreres, qui malheureusement ne fut pas de cet avis, & lui dit au contraire que ce seroit dommage d'ôter une dent qui n'étoit point cariée, se contentant de lui donner un remede, duquel le malade se servit sans aucun succès. La fluxion & l'inflammation augmentèrent si considérablement, que le malade fut obligé de recourir à de nouveaux secours; il me fit appeller, je le fus voir & le trouvai dans un fort triste état. Il avoit

les dents serrées à un tel point, qu'il avoit toutes les peines du monde à recevoir les alimens les plus liquides, lesquels on étoit obligé de lui faire prendre avec un biberon; il avoit le visage si défiguré, qu'il étoit méconnoissable; il étoit accablé d'une fièvre symptomatique des plus aiguës, produite par la violence de la douleur. Je lui conseillai de se faire promptement saigner, d'appliquer sur la partie tumescée des cataplasmes faits avec le lait, la mie de pain, le jaune d'œuf, le safran & l'huile de lis, de renouveler ces cataplasmes soir & matin, & de prendre des lavemens. Je lui dis que je craignois que nonobstant l'usage de tous ces remèdes, sa fluxion ne se terminât par un dépôt suivi d'un abcès; en effet quoiqu'on les lui eut appliquez, il resta en ce triste état pendant quelques jours: on réitéra la saignée & on continua les mêmes cataplasmes, sans que le malade fut aucunement soulagé. Quelque tems après allant pour le revoir, je rencontrai M. Juton Maître Chirurgien à Orgereus, qui connoissoit le malade & qui m'accompagna chez lui; nous examinâmes ensemble sa bouche, & n'ayant

trouvé aucune diminution dans la maladie, nous fîmes d'avis de changer les cataplasmes, & d'en substituer d'autres, faits avec les herbes émoliantes : ces derniers cataplasmes opererent avec beaucoup plus de succès que les précédens ; la tumeur s'ouvrit d'elle-même après quelques applications de ce dernier remede ; néanmoins on fut obligé de dilater avec la lancette l'ouverture de cette tumeur, de laquelle il sortit une palette de matiere : quelque tems après il se fit un nouveau dépôt, qu'on fut encore obligé d'ouvrir, d'où il sortit aussi beaucoup de matiere : enfin il se fit au bout de plusieurs jours un troisième dépôt, au-dessus de l'ouverture du deuxième. Ce dernier dépôt prit heureusement son cours par les incisions qu'on avoit été obligé de faire aux dépôts précédens. Ce malade fut cruellement tourmenté par toutes les suites fâcheuses de cette maladie, faute d'avoir fait tirer sa dent fracturée à l'heure même qu'elle commença à lui causer de la douleur. Il resta dans ce pitoyable état pendant près de deux mois, sans sortir de sa maison & sans pouvoir vaquer à ses affaires. Dès que les acci-

dens furent suffisamment calmez, je lui ôtai la dent qui lui avoit causé cette longue suite d'accidens, & par-là je terminai heureusement la cure d'une maladie, qui l'avoit tourmenté pendant longtemps.

REFLEXION.

Certains cas nous causent des accidens que l'on ne peut prévoir ni prévenir, quelque précaution que l'on puisse prendre: il se rencontre quelquefois parmi les alimens des corps nuisibles, tantôt par leur qualité, tantôt par leur figure, & quelquefois par leur solidité. On a vû plusieurs fois des personnes se casser une dent par la rencontre d'une petite pierre contenuë dans le morceau qu'ils mâchoient. D'autres se sont cassé des dents en cassant des os ou des noyaux, &c. Mais il n'est pas ordinaire de voir succéder à des cas semblables au précédent, des accidens tels que je viens de les rapporter. Il est vrai que si le malade avoit été secouru promptement, on auroit pû les prévenir tous; puisqu'il ne s'agissoit que d'ôter cette dent, avant que les douleurs eussent causé les dépôts dont j'ai parlé, & les accidens qui

les ont suivis, que l'on ne peut imputer qu'à l'action de l'air & des matieres mordicantes, qui penetrant cette dent par la fracture, irritoient & déchiroient les parties nerveuses & membraneuses qui entrent dans la composition de la dent, & causoient ainsi des divulsions violentes, qui irritant de plus en plus, & pressant les nerfs, donnerent lieu à la compression des vaisseaux sanguins & lymphatiques, & à la suppression du cours des liquides en ces parties, d'où résulterent les dépôts dont le malade fut affligé si long-tems, & qui furent si rebelles à ceder aux remedes generaux & particuliers qui ne réussirent que par un long usage, & quand les nerfs & la membrane de la dent, ont été en partie consumez; pour lors la dent & les parties voisines sont devenuës moins sensibles, & ce n'a été que dans ce tems-là que l'on a vû renaître l'occasion de pouvoir ôter la dent fracturée, & de redonner la tranquillité & le repos à un malade qui avoit été à la veille de succomber aux tourmens qu'il avoit soufferts, par la negligence d'un Dentiste peu experimenté.

IV. OBSERVATION.

Sur le désordre que causa une dernière molaire qui ne parut qu'à l'âge d'environ quarante ans du côté gauche de la mâchoire inférieure.

En 1716. M. Meusnier Procureur du Roi à Tours se trouva attaqué d'un cruel mal de tête, accompagné d'une inflammation si considérable, qu'elle affectoit les muscles de la déglutition, & l'empêchoit d'avaler les alimens même les plus liquides. Le Médecin & le Chirurgien qui le voïoient, mirent en usage tout ce que la prudence & les regles de la Médecine purent leur suggerer dans un tel cas; mais voïant que la maladie ne cedoit point aux remedes, ils examinerent enfin la bouche & les dents du malade, & aïant reconnu que l'inflammation se continuoït jusqu'à la gencive qui s'attache à la dernière dent du côté gauche de la mâchoire inférieure, ils jugerent que cette dent, ou l'alveole qui la contenoit, étoit attaquée de carie, & qu'il falloit par conséquent ôter

la dent, persuadez que la maladie pouvoit provenir de cette cause. Je fus mandé pour faire l'extraction de cette dent, que j'examinai d'abord; après quoi j'assurai qu'il ne s'agissoit d'aucune carie. Je convins néanmoins que la maladie pouvoit être occasionnée par cette dernière dent, sans qu'elle fut cariée; cette dent n'étant pas encore tout-à-fait sortie, & n'ayant commencé à paroître qu'à l'âge d'environ quarante ans. Comme on ne pouvoit faciliter la sortie de cette dent, par l'incision faite à la gencive sur la dent même, je ne balançai pas à l'ôter, & n'ayant pas jugé le pouvoir faire avec le pelican pour la raison que j'ai marquée ailleurs, je me servis du pousoir & de la masse de plomb, comme des instrumens les plus convenables en cette occasion; je m'y conduisis de la maniere que je l'ai dit, en parlant de la maniere de tirer avec cet instrument, les racines & les dents qui paroissent tenir beaucoup & qui ne peuvent être ôtées par d'autres moïens. Cette dent ayant été ôtée, fut trouvée très-saine, aussi-bien que l'os de la machoire: l'inflammation qui étoit survenue, fut suivie d'un abcès après la sortie de la dent, cependant

dépendant le malade fut promptement guéri.

REFLEXION.

Tous les accidens qui survinrent à ce malade, rapportez dans cette observation, ne furent causez que par la compression que souffroient les parties membraneuses & nerveuses qui se rencontrent entre la dent & l'alveole. Ces parties étoient fortement comprimées par l'accroissement de la dent & par la résistance de l'alveole : ces sortes de cas ne sont pas communs. Lorsqu'on reconnoît que les douleurs des dents, les maux de tête, &c. sont dépendans de ces circonstances, qui consistent en ce que la dent en croissant ne peut pas suffisamment s'étendre, parce qu'elle se trouve contenuë & environnée d'un alveole, dont la cavité n'est ni suffisamment étenduë, ni les parois assez flexibles pour permettre à la dent de s'étendre en croissant, il faut nécessairement se résoudre à sacrifier une telle dent, & l'ôter sans différer; afin de faire cesser les accidens qu'elle cause, à moins qu'on ne veuille tenter une autre voie, qui consiste à rompre l'alveole, en

258 LE CHIRURGIEN

ébranlant fortement la dent avec le pelican ou avec le davier; ce qui pourroit suffire pour faire cesser les douleurs, supposé qu'on réüffisse sans casser la dent, parce que l'alveole étant une fois rompu ou écarté, la dent pourroit acquérir un accroissement suffisant, sans causer aucune douleur; mais si la dent vient à se casser, il faut faire ses efforts pour en tirer les racines.

V. OBSERVATION.

Sur plusieurs accidens causez par une dent saine & non cariée, qui cependant faisoit souffrir des douleurs insupportables, lesquelles douleurs cessèrent aussi-tôt que cette dent fut ôtée.

M. l'Abbé de Rothelin m'envoia chercher l'année 1722. pour lui ôter la dernière dent molaire du côté gauche de la machoire supérieure, qui lui causoit des douleurs si violentes, qu'il ne pouvoit plus les supporter. J'examinai sa bouche, je trouvai ses dents fort saines, même celle dont il se plaignoit, ce qui fut cause que je ne voulus pas

l'ôter, quelque instance qu'il m'en fit. Plusieurs de mes confères à qui il s'adressa, refuserent aussi de l'entreprendre. Il fit pendant huit à dix jours tout ce qu'il pût pour soulager sa douleur ; mais voyant qu'elle subsistoit toujours dans toute sa violence, il me manda une seconde fois, & voulut absolument que je lui tirasse cette dent : il ajouta même, que si ce n'étoit pas celle - là qui lui causât de la douleur, je lui en tirerois une autre s'il étoit besoin ; je me rendis à ses instances : cette dent se trouva entierement saine & sans carie. La douleur cessa dès que je l'eus tirée, & depuis ce tems - là il n'a plus ressenti aucune douleur de dents de ce même côté.

REFLEXION.

La dent dont je viens de parler, étant une de celles qui sont les plus tardives à venir, elle n'avoit peut-être pas trouvé un espace suffisant pour se loger dans son alveole. Il est à présumer que la nature réserve à chaque dent un vuide suffisant pour la loger : mais comme la même nature varie si souvent, on peut conjecturer que l'espace qui doit con-

tenir ces sortes de dents, est quelquefois trop resserré, pour pouvoir les contenir en liberté : lorsqu'elles ont cru successivement, le suc nourricier vient à les grossir jusqu'au point qu'elles sont pressées par les parois de leurs alveoles : tandis que le volume de la dent grossie par ce suc, écarte les parois de ces mêmes alveoles, il se fait des tiraillemens & des déchirures, qui compriment les parois de la racine de la dent : les nerfs qui se distribuent dans ces racines, peuvent être aussi comprimés, & ces compressions peuvent être plus que suffisantes pour causer des douleurs plus ou moins vives. Par cette Observation on peut expliquer comment les dents peuvent quelquefois être douloureuses, sans être cariées. Il y a encore un autre cas dans lequel les dents causent des douleurs, sans être cariées ; sçavoir, lorsque les gencives sont consumées à un tel point, que les dents deviennent chancelantes de manière, que l'air pénétre sous la voûte de la couronne, entre leurs racines ; il s'ensuit de-là des inflammations & des douleurs très-violentes qui se communiquent aux parties voisines, sans néan-

moins dans l'un & dans l'autre cas, qu'il y ait aucune carie, ni qu'on puisse remédier à ces sortes de douleurs par d'autres moïens que celui d'ôter la dent.

VI. OBSERVATION.

Sur les accidens fâcheux occasionnez par les mauvais effets du tartre sur les dents.

M. Hecquet (a) m'envoïa il y a environ un an, une Dame attaquée d'une très-grande douleur aux dents incisives de la machoire inférieure. Je visitai la bouche & les dents de cette Dame, sans en trouver aucune de cariée. J'aperçûs cependant une croute tartareuse qui comprimoit & gonffoit la gencive considérablement. Je conclus de-là que ce corps étranger étoit la cause de sa douleur. J'ôtai ce tartre & j'emportai les portions des gencives que ce corps étranger avoit détachées; ce qui occasionna une petite évacuation de sang; je lui fis sur le champ user de quelques lotions;

(a) Docteur Regent en la Faculté de Médecine de Paris, & ancien Doyen de ladite Faculté.

dès le lendemain cette Dame fut très-soulagée, & trois jours après entièrement guérie. Cette Dame n'ayant pas eu le soin de faire détruire de bonne heure la cause de ce mal, le tartre avoit si fort détruit les gencives, que ses dents se trouverent chancelantes; ce qui m'obligea de les raffermir avec le fil d'or, comme je l'ai expliqué ailleurs.

REFLEXION.

De tels exemples sont plus que suffisans, pour exciter l'attention d'un chacun à veiller à la conservation de ses dents; les difformitez que le tartre cause sur elles, sont capables de choquer la vûe de tous ceux qui s'en apperçoivent; d'ailleurs le tartre rend la bouche puante, il ronge les gencives, il découvre par conséquent les racines des dents, les rend chancelantes & les fait souvent périr; c'est pourquoi on ne scauroit prendre trop de précaution, pour tenir ses dents nettes, afin d'empêcher que le tartre ne se forme & ne s'accumule sur leur surface: sur-tout il faut être attentif, à ne pas négliger de faire ôter ce tartre, lorsqu'il est déjà formé & qu'on a négligé de le prévenir.

VII. OBSERVATION.

Sur une dent , dont les racines étoient d'une grosseur énorme , & occasionnerent après que cette dent fut ôtée , une hemorrhagie si violente , que le malade courut grand risque de perdre la vie.

M. Anel m'a communiqué cette Observation. Ce Chirurgien étant établi à Gennes en l'année 1692. fut mandé pour secourir un Banquier de cette même Ville, qui perdoit tout son sang par une hemorrhagie violente, à l'occasion d'une dent que le nommé Duclos Peruruquier, ci-devant Garçon Chirurgien, lui avoit ôtée. Cette dent étoit une de ces molaires, qui ont les racines extrêmement écartées les unes des autres, sur-tout par leur extrémité; elle se trouva fortement adhérente à l'alveole, ce qui fut cause que l'on emporta avec elle en l'ôtant, une partie de ce même alveole, & une portion considérable des gencives, sans qu'on pût en attribuer la faute à celui qui avoit ôté cette dent,

étant inévitable d'operer autrement , lorsqu'une semblable disposition se rencontre par un défaut de conformation.

Dès que M. Ancl fut arrivé chez le malade, il se mit en devoir d'arrêter cette hemorrhagie ; il eut recours successivement aux astringens , aux styptiques , au bouton de vitriol , & à l'application du cautere actuel ; il remplit la cavité que la déperdition de substance avoit laissée , de bourdonnets & de plumaceaux. Il appliqua par dessus des compresses graduées , le tout imbibé de remèdes convenables : cet appareil excédant de beaucoup le niveau de l'extrémité des dents voisines , il fit approcher & serrer les machoires l'une contre l'autre , & les entretint ainsi fermées par l'application du bandage appelé fronde. Ce même Chirurgien voiant qu'après plusieurs tentatives , cette hemorrhagie avoit redoublé cinq ou six fois depuis dix heures du matin , jusqu'à sept heures du soir , & qu'il ne pouvoit pas s'en rendre le maître , il pensa que le défaut de succès provenoit de l'imperfection de la compression , attendu que les dents d'en bas qui appuioient sur l'appareil , ne pouvoient comprimer qu'une

qu'une partie de l'étendue de la playe, tandis que quelque partie de la même playe restoit sans compression, la brèche de la machoire supérieure étant beaucoup plus étendue, que ne l'étoit la largeur des dents d'en bas qui comprimoient l'appareil. Aiant ainsi pansé l'hémorragie dont il est question, il aplatit une grosse balle de mousquet, il en fit une plaque de plomb ovale (a) suffisamment épaisse pour faire résistance, & assez étendue pour qu'elle comprimât & embrasât l'appareil; pour lors il pansa de nouveau son malade, il appliqua la plaque par dessus tout l'appareil; & retourna du côté d'en haut les bouts recourbez. Il fit ensuite appuyer sur cette plaque les dents de la machoire inférieure qui y répondoient: la bouche étant fermée, tout l'appareil se trouva suffisamment assujetti, & assez également comprimé pour se maintenir en ce même état aussi long-tems qu'il fut nécessaire; ce qui ne pouvoit pas manquer de réussir, parce que le même Chirurgien prit la précaution d'embrasser derechef la machoire inférieure avec

(a) Voyez la Figure 2. de la Planche 25.

une fronde, qu'il assujettit par les extrémités au bonnet du malade, de telle façon que la mâchoire ne pouvoit plus s'ouvrir. Ce fut par ce dernier moyen que cette hemorrhagie cessa dans l'instant & ne reparut plus.

Peu de jours après cet homme qui avoit été si violemment effraïé, tourmenté & abattu par l'effusion de son sang, étant d'ailleurs d'un très-bon temperament, fut rétabli dans une parfaite santé.

Quelques mois auparavant ce même Chirurgien dit avoir vû mourir dans l'Hôpital de Genes un Domestique, qui avoit perdu tout son sang à l'occasion d'une semblable dent qu'un Chirurgien lui avoit ôtée, sans que l'on pût venir à bout par aucune voie d'arrêter l'hemorrhagie que la perte de cette dent avoit causée.

REFLEXION.

Par ces Observations, & par celles que j'ai faites par ma propre experience, l'on voit combien il est important dans ces sortes d'occasions, non seulement d'appliquer des remedes propres à arrêter le sang; mais encore de bien

ranger, contenir & comprimer son appareil partout également; ce que les seules dents d'en bas, ni celles d'en haut réciproquement, ne peuvent pas toujours executer sans le secours d'une plaque figurée de même, ou à peu près, que celle dont on vient de parler.

De tous les moyens convenables à arrêter les hemorrhagies, le plus assuré, c'est la ligature du vaisseau: cette ligature est impraticable aux hemorrhagies occasionnées par l'extraction des dents; c'est pourquoi il ne faut pas ignorer la moindre des circonstances qui peuvent contribuer à produire un effet semblable; quoique pour l'ordinaire l'hemorragie qui succede à l'extirpation des dents, soit de si peu de consequence qu'elle s'arrête quasi d'elle-même, en pressant suffisamment la gencive avec les doigts, & en se rinçant la bouche avec un peu d'oxycrat: il ne faut pourtant pas s'endormir là-dessus: on seroit souvent trompé, si l'on ne sçavoit pas comment il faut se conduire dans des cas épineux & embarrassans, tel que celui qui est rapporté dans cette Observation.

VIII. OBSERVATION.

*Sur deux tumeurs, ou chairs
excroissantes, survenues
dans la bouche.*

En l'année 1727. M. le Comte de Corneillan âgé de quarante-neuf ans, résidant à Villefranche, Diocèse de Rodez en Rouërgue, avoit depuis long-tems une tumeur carcinomateuse aux gencives intérieures des deux petites dents molaires du côté gauche de la machoite inférieure, & une autre tumeur sur les gencives extérieures de ces mêmes dents. La première tumeur étoit du volume d'un œuf de Pigeon; & l'autre tumeur étoit de la grosseur d'une fève d'haricot. Ces deux tumeurs quoiqu'indolentes incommodoient assez ce malade; parce qu'elles augmentoient en grosseur & l'empêchoient depuis quelque tems de manger de ce même côté; ce qui lui rendoit la bouche très-mauvaise par des couches considérables de tartre qui environnoient ses dents. Enfin craignant les suites fâcheuses que ces tumeurs lui auroient pû oc-

casionner, il se détermina à venir à Paris pour se faire guérir. Aiant avec raison beaucoup de confiance en M. de la Peyronie, qui pour lors étoit à Versailles, le malade fut obligé de s'y transporter; j'y fus appelé & je m'y rendis le 27. Avril de la même année pour consulter sa maladie avec M. Mailhes (a) & M. de la Peyronie: lorsque je fus arrivé & que nous eûmes examiné la bouche du malade, nous fûmes tous d'avis de commencer par emporter le tartre de ses dents, d'emporter de même les gencives que ce tartre avoit gonflées, & d'en bien exprimer le sang pour les dégorger; ensuite nous conclûmes qu'il falloit tirer la deuxième petite dent molaire du côté gauche de la machoire inferieure, quoiqu'elle fût saine & sans carie; & cela dans l'intention de voir mieux l'endroit ou l'attache de ces tumeurs, & en même tems d'avoir la liberté de les extirper plus aisément.

Nous conclûmes de même de tirer

(a) Conseiller, Médecin du Roi, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, & Professeur Roial en celle de Cahors.

la racine de la deuxième petite dent molaire du côté gauche de la mâchoire supérieure; parce qu'elle étoit très-carriée, qu'elle entretenoit une chair fongueuse à sa gencive & qu'elle auroit empêché le malade de manger de ce même côté. Lorsque j'eus fait ces opérations que le sieur C . . . n'avoit osé entreprendre; nous remîmes pour l'après midi l'extirpation de ces tumeurs, afin de ne point fatiguer le malade.

A cinq heures M. de la Peyronie s'étant rendu chez le malade, il prit un petit bistouri courbe, avec lequel il extirpa ces tumeurs avec toute l'adresse qu'on en pouvoit attendre.

Pendant quelques jours nous ne mîmes sur la gencive que de petits plumaceaux trempés dans un digestif fait avec le miel de Narbonne & le jaune d'œuf; & pour consolider cette partie, nous la fîmes souvent laver avec le vin rouge ferré, le miel rosat & l'eau de Rabel; le tout mêlé ensemble: & en peu de jours le malade fut parfaitement guéri.



IX. OBSERVATION.

Sur une chair excroissante, d'un volume considerable survenue en consequence de deux dents cariées, laquelle excroissance après son extraction donna une forte hemorrhagie.

Le nommé Claude Cusfaut, Vigneton à Saint-Bri, près d'Auxerre, âgé de quarante-six ans eut en 1725. les deux dernieres grosses dents molaires du côté droit de la mâchoire inferieure si considerablement cariées, qu'il ne restoit plus que quelques-unes de leurs racines : leur carie occasionna aux gencives qui les environnoient une chair excroissante très - considerable, qui en moins d'un an devint à peu près de la grosseur d'un œuf de poule. La tumeur qu'elle formoit étoit assez dure & empêchoit ce malade de fermer la bouche suffisamment pour mâcher les alimens; parce que les dents molaires de la mâchoire superieure du même côté heurtoient & appuioient sur la crête ou éminence de cette chair excroissante. Le

malade en ce triste état, consulta M. de Lisle son Chirurgien, qui lui conseilla d'aller trouver les Chirurgiens de l'Hôtel-Dieu d'Auxerre & de les consulter à ce sujet; ces Messieurs trouverent cette tumeur considerable, conseillèrent au malade de venir à l'Hôpital des Freres de la Charité de Paris. Le Religieux à qui il étoit adressé & les Infirmiers de cet Hôpital trouverent sa maladie extraordinaire, & la croiant contagieuse & incurable, refuserent de le recevoir. Pour lors un des Chirurgiens de cet Hôpital dit, qu'il seroit d'avis d'extirper cette tumeur. Ce malade fut ensuite trouver M. Fremont Chirurgien Juré à Paris, qui sentant le besoin d'un bon conseil le fit aller à Saint Cosme pour consulter avec lui & avec plusieurs de ses confreres. Ces Messieurs après avoir dit leur sentiment, résolurent de m'envoier ce malade. J'examinai sa maladie & je trouvai qu'elle étoit en effet de consequence, qu'il n'y avoit rien à negliger. Je dis au malade que si ces Messieurs vouloient m'en abandonner le traitement, j'esperois de le guérir parfaitement. M. Fremont eut la bonté de lui dire qu'il pouvoit en tou-

te sûreté se mettre entre mes mains. Le lendemain à l'heure indiquée, ce malade se rendit chez moi, où Messieurs Duplessis, Sauré & Verdier, Maîtres Chirurgiens que j'avois prévenus, se trouverent ; lorsque nous eûmes examiné la maladie, nous fûmes tous d'avis qu'il falloit extirper cette excroissance.

Pour proceder à cette operation, le malade étant assis dans un fauteuil, je lui fis assujettir la tête contre le dossier ; je pris un fil ciré en plusieurs doubles dont j'embrassai la tumeur par sa partie postérieure & par ses deux parties laterales ; afin de la tirer un peu antérieurement : tenant les deux bouts de ce fil de la main gauche, je pris avec la droite un petit bistouri courbe, avec lequel je commençai de couper cette chair excroissante par sa partie postérieure & par ses parties laterales. Je pris ensuite une airigne, avec laquelle j'assujettis ces chairs déjà divisées, & je continuai de les couper avec les ciseaux courbes : par ces moïens j'emportai la plus grande partie de cette tumeur carcinomateuse. L'état du malade & l'effusion du sang furent les causes qui m'empêcherent de

l'extirper entierement : j'arrêtai pour lors cette hemorragie avec les styptiques ordinaires. L'operation avoit commencé à dix heures du matin , à onze le malade partit de chez moi , pour s'en retourner à son Auberge dans l'Isle S. Louis. Il revint chez moi le même jour à quatre heures après midi , après avoir bû de la bierre & du vin , fort effrayé de voir que son sang couloit de nouveau abondamment ; je le rassurai d'abord par de bonnes esperances , & en même tems je travaillai à faire cesser cet accident fâcheux.

Ce jour-là M. Anel se rencontra chez moi , il m'assista de ses conseils , & voici ce que nous fîmes de concert ; après avoir en vain appliqué plusieurs fois differens styptiques , emploïé le tamponnage , la compression & même alternativement le cautere actuel , le sang couloit toujours de nouveau : à huit heures nous déliberâmes de faire rester ce malade chez moi ; je lui donnai une chambre & un lit , sur lequel nous le fîmes asséoir appuyé contre des coussins ; après quoi nous ne fîmes occuper qu'à chercher les moiens les plus efficaces pour le secourir promptement.

Nous fîmes de nouveau plusieurs applications considérables du caustere actuel, tant dans l'intention d'arrêter l'hémorragie, que pour consumer en même tems ce qui restoit des chairs carcinomateuses. Sur ces chairs & sur ces vaisseaux tant de fois cauterisez, nous appliquâmes des bourdonnets bien appuyez & des plumacaux trempés dans mon eau styptique, dont j'ai donné la description, chap. 12. tom. 2. & nous eûmes grand soin de tenir cet appareil bien assujetti & bien comprimé. Par tous ces moïens nous nous rendions quelquefois maîtres du sang, de maniere qu'il sembloit que cette hémorragie fut arrêtée; ensuite elle recommençoit avec plus de violence qu'auparavant; ce qui nous détermina à avoir recours à l'application du vitriol de Chypre: nous en mîmes en poudre, nous en fîmes des boutons, nous en poudrâmes des bourdonnets & des plumacaux, le tout fut appliqué avec ordre & circonspection & recouvert de petites compresses en plusieurs doubles, trempées dans mon eau styptique. Cet appareil fut soutenu & comprimé avec les doigts pendant un gros quart d'heu-

re : voiant que cette hemorragie étoit arrêtée , nous abandonnâmes la compression à la pression des machoires , & nous recommandâmes au malade de fermer continuellement & fortement la mâchoire inferieure , afin d'entretenir la compression égale & suffisante : cette hemorragie fut arrêtée à une heure après minuit. Nous ne quitâmes ce malade qu'à deux heures & nous ne fûmes nous reposer que lorsque nous fûmes assurez de son état. Nous lui recommandâmes de rester assis pendant toute la nuit, de ne point dormir, & de ne point ouvrir la bouche : sa femme & la servante de la maison le veillerent pour faire executer au malade ce que nous lui avions ordonné. Nous le fûmes voir à sept heures du matin , nous le trouvâmes dans la même situation que nous l'avions laissé , sans hemorragie , sans fièvre & sans douleur , aiant seulement grande envie de dormir. Nous examinâmes sa bouche , nous la fîmes bien rinsr , il ne vint pas une seule goutte de sang , l'appareil s'y étoit comme mastiqué. Nous lui fîmes boire du lait , tant pour le nourrir , que pour ôter les mauvaises impressions que le

vitriol avalé avec la salive avoit pû faire dans sa bouche & dans les premières voies : après toutes ces précautions nous fûmes tranquilles & nous lui dûmes de se coucher tout-à-fait, de ne s'inquiéter de rien & de reposer à son aise : je le gardai deux jours chez moi ; le troisième il fut en état de retourner à son Auberge sans rien craindre ; j'attendis que l'appareil se détachât de lui-même : les escars que nous avions fait par les caustiques ou par le cautere actuel se détachèrent le cinquième jour sans qu'il survint le moindre accident. Il restoit encore quelques chairs carcinomateuses que j'achevai de consumer par le cautere actuel.

Comme ce malade n'avoit pas souffert beaucoup de douleur dans les applications précédentes du cautere actuel, qu'elles l'avoient moins incommodé que les instrumens tranchans, cela me détermina d'achever de consumer ces chairs en les cauterisant à plusieurs reprises.

Lorsque les escars furent tombées, je tirai les racines des dents cariées qui avoient occasionné cette maladie. J'appliquai de nouveau & pour la dernie-

re fois le cautere actuel sur quelques chairs qu'il falloit encore consumer, & lorsque les escares furent tombées, l'os de la machoire se trouva à découvert & sans carie; après quoi je ne mis plus sur la partie que quelques compresses imbibées du baume du Commandeur, & la cicatrice se fit parfaitement en trois semaines. Après ce tems les mêmes Chirurgiens qui avoient été presens à l'operation ont revû le malade & l'ont trouvé entierement guéri. Pendant le cours de ce traitement ce malade eut quelques accès de fièvre, il fut saigné & purgé, & cette fièvre se guérit sans retour; depuis sa guérison il est revenu plusieurs fois à Paris pour quelques affaires, j'ai examiné sa bouche & je l'ai toujours trouvée en bon état.

REFLEXION.

Il n'est pas ordinaire que la carie des dents produise des excroissances; les accidens qu'elle cause different les uns des autres suivant les dispositions qui se rencontrent dans la masse du sang, ou dans les parties qui environnent les dents. Si l'on avoit extirpé ou consumé cette excroissance, dès qu'elle com-

mença à paroître, & que l'on eut ôté les racines des dents cariées, l'on auroit prévenu par-là cette grande maladie, sujette à de fâcheux accidens & à des operations violentes & périlleuses.

Si ce malade avoit pû me donner le tems nécessaire pour operer avec toute l'attention & selon la méthode requise en pareil cas, je l'aurois préparé par le repos, la diete, les lavemens & la purgation; je l'aurois fait mettre au lit; je lui aurois ordonné un regime convenable; j'aurois extirpé la tumeur tout de suite autant qu'il m'auroit été possible. Ce que je n'aurois pû extirper, je l'aurois consumé sur le champ avec le caustere actuel, & s'il n'eut pas été suffisant pour arrêter l'hemorragie, j'aurois eu recours à l'application du vitriol; & par cette méthode je l'aurois évitée, & je lui aurois procuré une guérison plus prompte & plus assurée; car voilà comment il faut traiter une telle maladie.



X. OBSERVATION SINGULIERE.

Sur une hemorrhagie survenue aux gencives après les avoir coupées pour les dégorger & les raffermir.

M. Bretonnier Avocat consultant au Parlement de Paris, âgé d'environ soixante - cinq ans, s'apperçut au mois d'Octobre 1725. qu'il avoit une grande dent incisive de la machoire supérieure & une petite incisive de la machoire inférieure, si chancelantes qu'elles ne tenoient presque plus dans leurs alveoles, surpassant les autres de beaucoup en longueur. La rencontre de ces deux dents chancelantes & trop longues qui se heurtoient, lorsqu'il vouloit mâcher ou parler l'incommodoit considérablement. Il me vint trouver pour sçavoir s'il n'étoit pas possible d'y remédier sans qu'il perdît ses dents : je lui dis que je pouvois le faire; mais que pour y réussir il falloit commencer par ôter beaucoup de tartre qui les environnoit & qui les avoit mises dans ce mauvais état; qu'il étoit nécessaire de
les

les racourcir pour les rendre égales aux autres dents, & de les assujettir à leurs voisines par le moien d'un fil d'or, plus convenable que tout autre en cette occasion; qu'il étoit à propos d'emporter avec les ciseaux toutes les crêtes ou extrémités des gencives livides & gonflées qui s'étoient détachées des dents, & que dans la suite elles se raffermiroient. Il consentit à cette operation: je commençai par lui nettoier les dents & par racourcir celles qui étoient trop longues & chancelantes. Ensuite je coupai avec les ciseaux toutes les mauvaises gencives: je comprimai avec le doigt les autres gencives, afin d'en exprimer le sang superflu, & quand elles furent suffisamment dégorgées je cessai de les comprimer. Je crus alors que le sang devoit s'arrêter aussi-tôt, ou peu de tems après, comme il arrive ordinairement après cette operation; mais je fus trompé dans mon attente; le sang continua toujours de sortir des gencives que j'avois coupées: pour lors je dis au malade qu'il étoit impossible d'assujettir avec le fil d'or ces dents chancelantes que le sang ne fut arrêté; qu'il pouvoit s'en retourner chez lui & se rin-

fer la bouche avec l'oxicrat, ce qui pourroit suffire pour arrêter cette hémorragie; mais elle continua, & le lendemain il m'envoia chercher. Je trouvai que le sang qui sortoit des gencives n'étoit pas abondant; que même il ne venoit que par intervalle; ce qui me fit juger que cette hémorragie ne pouvoit pas être importante. Je dis au malade que je croiois qu'il n'avoit rien à craindre; que la tranquillité & le repos étoient nécessaires, & qu'il ne devoit rien prendre qui fut capable de l'échauffer; mais quoiqu'il eut observé le régime que je lui avois ordonné, & qu'il eut usé de plusieurs remèdes astringens qu'on lui avoit conseillez pour se rinser la bouche, l'hémorragie continua plus ou moins abondamment pendant quatre jours & quatre nuits. Cette hémorragie persistant toujours, le malade en étant affoibli, je fus mandé de nouveau; je proposai de porter le cautere actuel sur les gencives qui fournilloient le sang; M. de Jussieu Médecin qui s'y trouva présent, fut du même avis, & lorsque cette operation fut faite, l'hémorragie cessa & ne revint plus.

REFLEXION.

Cette Observation fait voir qu'il se trouve quelquefois des cas nouveaux dans lesquels il faut proceder d'une façon particuliere. Je traitois d'abord cette hemorrhagie de bagatelle, & je negligai d'y remedier, parce que j'avois fait un grand nombre d'operations de cette espece sur differens sujets, sans avoir jamais vû un pareil accident. Quoique je sois persuadé qu'il n'y a rien à craindre dans des operations semblables; parce que les vaisseaux sanguins de ces parties ne sont pas considerables, & que d'ailleurs ces sortes d'hemorragies arrivent rarement, celle-ci auroit continué jusqu'au point d'extenuer le malade & de le faire succomber, si on eut negligé plus longtems d'y remedier. Il y a apparence que cette hemorrhagie étoit occasionnée par une cause universelle & par une cause locale; soit que le sang étant scorbutique, fut trop fluide & trop dissous, ou que les tuyaux ou petits vaisseaux des gencives fussent devenus variqueux: quoiqu'il en soit, il est absolument ne-

cessaire en pareil cas d'emporter les mauvaises gencives, lorsqu'elles sont comme celles-ci l'étoient, livides, gonflées, molles, prolongées considérablement, presque toutes détachées des dents, & sujettes à saigner aisément d'elles-mêmes; c'est pourquoi lorsque l'on sçait remédier à des hemorrhagies semblables & que les gencives se trouvent en pareil état, il ne faut jamais négliger de les couper & de les dégorger; puisque c'est l'unique remède qui peut le mieux fortifier & raffermir les dents chancelantes.



CHAPITRE XXIV.

*Six Observations sur les dents
regenerées.*

PREMIERE OBSERVATION.

*D'une dent regenerée à une personne
âgée de soixante-neuf ans.*

LE 19. de Decembre 1723. je me trou-
vai chez M. de Manteville, où M.
Hallé Peintre ordinaire du Roi, & Pro-
fesseur en l'Academie Roiale de Peintu-
re, assura en presence de M. le Curé de
saint André des Arcs, & de plusieurs
autres personnes notables, qu'il lui étoit
venu une dent au devant de la bouche
à l'âge de soixante-neuf ans. Je le priai
de me permettre d'examiner sa bouche,
ce qu'il m'accorda; & je reconnus que
cette dent regenerée étoit une canine
de la machoire inférieure. Cette dent
me parut à la verité plus nouvelle par
sa blancheur, que toutes ses autres dents;
ce qui me persuada de la verité de ce

fait, qui n'est certainement pas commun; étant plus ordinaire de voir qu'à un tel âge on n'ait plus de dents dans la bouche, que de voir qu'il en revienne pour lors de nouvelles.

Il y a quelque tems que M. Hallé & moi nous nous rencontrâmes chez M. Tartanson Chirurgien Juré à Paris: M. Hallé nous assura qu'à l'âge de soixante-quinze ans, il lui étoit venu une autre dent au devant de la bouche & du côté droit de la mâchoire supérieure. J'examinai cette dent, & je trouvai qu'elle étoit la pareille de la précédente qui s'étoit cariée.

REFLEXION.

La regeneration des dents qui viennent si tard, est difficile à expliquer. Si elles se regenerent par des germes; comment ces germes ont-ils pû se conserver si long-tems sans se manifester, ou bien sans s'endurcir dans les alveoles, jusqu'au point de ne pouvoir plus être en état de vegeter, & de percer les gencives, de même que les dents s'endurcissent après leur sortie? Si ces dents au contraire se regenerent sans germe, quelle est donc la matiere qui sert à les former, & par quelle route est-elle

portée dans l'alveole ? Je crois qu'il vaut mieux attendre pour l'explication d'une telle reproduction, que l'on ait mieux découvert quelles en sont les véritables causes ; ce qui pourra se faire par le moïen de quelque Observation, en fouillant dans les machoires des vieillards : si l'on est assez heureux de faire là-dessus quelque nouvelle remarque, on se fera sans doute un vrai plaisir d'en faire part au public.

II. OBSERVATION.

*Sur une grosse dent molaire
regenerée.*

En 1708. Mademoiselle Deshayes à present épouse de M. de Seve demeurant à Paris, rue de Baune, étant pour lors âgée de quatorze ans, eut la premiere grosse dent molaire de la machoire inférieure cariée. La douleur que cette dent lui causoit, la fit résoudre à se la faire ôter, pour cet effet elle me vint trouver, & je la lui tirai. L'année suivante elle revint chez moi pour se faire nettoïer la bouche, & j'observai en la lui nettoïant, que cette dent étoit entièrement regenerée.

III. OBSERVATION.

Concernant une deuxième grosse dent molaire regenerée.

En 1721. le fils de M. Duchemin Comedien ordinaire du Roi, pour lors âgé de seize ans vint chez moi pour se faire tirer la deuxième grosse dent molaire du côté gauche de la machoire inférieure, laquelle étoit très-cariée. Je la tirai, & au bout d'un an & demi, elle se regenera parfaitement.

IV. OBSERVATION.

Sur une grosse dent molaire regenerée deux fois.

En 1723. M. Larchevêque très-habile Médecin de Roüen, étant pour lors à Paris, envoia chez moi le nommé le Duc Domestique du College du Plessis, auquel je tirai la deuxième grosse dent molaire du côté gauche de la machoire inférieure. Cette dent avoit été cassée auprès du collet par un Dentiste qui avoit essayé de l'ôter, & qui
manqua

manqua son operation , parce que la couronne de cette dent lui échappa sans doute de l'instrument avec lequel il l'avoit embrassée : cette couronne se nicha entre la gencive & l'alveole, où elle resta plusieurs mois : ce corps étranger causa beaucoup de ravage en la bouche de ce garçon ; ce qui rendit son haleine très-puante , empêchant la réunion des gencives, entretenant un vuide qui se remplissoit des restes des alimens & de limon puant & pourri. Dès que ce même corps étranger fut ôté , les gencives se réunirent & la puanteur cessa. Je ne sçai ce que les racines de cette dent sont devenuës ; mais je suis assuré qu'il est parfaitement guéri. Ce Domestique qui pour lors avoit environ quarante ans , nous assura , à M. Larchevêque & à moi , que c'étoit pour la deuxième fois que cette dent s'étoit regenerée , & qu'il la faisoit ôter.



V. OBSERVATION.

*Sur une grosse dent molaire
renouvelée fort tard.*

M. Fauchard ci-devant Chirurgien & à présent Marchand de Toile, rue des Déchargeurs, m'a assuré depuis peu, qu'une des premières grosses dents molaires de la mâchoire inférieure lui étant tombée fort tard, s'étoit regenerée à l'âge de vingt-sept ans.

REFLEXION.

Quoique la plûpart des Anatomistes prétendent qu'il n'y ait que vingt dents qui se renouvellent; sçavoir, les huit incisives, les quatre canines & les huit petites molaires; l'on voit par ces quatre Observations, & par plusieurs autres à peu près semblables, que ces Messieurs ont negligé de bien examiner ce fait; puisque souvent les grosses molaires se regenerent non seulement une fois; mais quelquefois deux, & même jusqu'à trois fois. Ce fait est incontestable: je l'ai vû arriver plus d'une fois, & je m'étonne qu'il y ait quelques Ana-

tomistes qui ne soient pas instruits de la regeneration de ces sortes de dents. Je ne prétens pas avancer qu'elles se regenerent toujours ; mais seulement faire observer , que les grosses molaires se regenerent souvent , & qu'enfin on n'a pas raison de dire , qu'elles ne se regenerent point. Pour la regeneration des grosses molaires , il n'y a pas un tems marqué , comme pour la regeneration des autres dents. Les grosses molaires peuvent se regenerer en tout tems , & en tout âge : quelquefois elles paroissent après la chute de celles qui les précédent : d'autrefois elles ne paroissent que plusieurs années après que les premières ont manqué. Si les dents se regenerent en tout tems par des germes , il y a donc de ces germes qui sont bien tardifs à manifester leur production. Sans doute plusieurs germes périssent sans former une dent ; & de-là vient que certaines dents ne se regenerent jamais.



VI. OBSERVATION.

Sur un abcès considerable soudainement formé , promptement guéri & suivi de la regeneration d'une petite dent molaire qui périt par dissolution & de la regeneration d'une grande incisive.

En 1712. Madame Martinot, veuve de feu M. Marion Marchand Joüaillier à Paris, se trouva attaquée d'une grande fluxion sur la gencive du côté droit de la machoire inférieure dans l'endroit des petites molaires. Cette fluxion fut si violente, qu'elle causa à cette Dame des douleurs insupportables. Elle dégénéra en abcès en moins de douze heures, & cet abcès s'étendoit jusqu'à l'espace vuide d'une des petites molaires que cette Dame s'étoit fait tirer une année auparavant par le Frere Paschal Religieux de la Charité de Paris; ce Frere avoit ôté cette dent toute entiere. Cette Dame fut si tourmentée par la douleur de cet abcès, qu'elle fut obligée

d'avoir recours à M. Bassuel (a) qui après avoir examiné ce même abcès, jugea à propos d'en faire l'ouverture avec une lancette; ce qu'il executa sur le champ: il sortit par cette ouverture plus d'une demie palette de pus; la malade fut par-là délivrée de la douleur qu'elle souffroit: elle ne fit ensuite que bassiner sa bouche plusieurs fois par jour avec le vin chaud & presser souvent la partie, pour exprimer la matiere & approcher les gencives: en cinq jours de tems la cicatrice se ferma & la guérison fut parfaite. Le lendemain il parut une dent nouvellement regenerée au même endroit où le Frere Paschal avoit tiré celle dont nous avons parlé. Cette Dame étoit âgée d'environ quarante-quatre ans lorsque cette dent se regenera. Après cet événement singulier, il perça encore une autre dent à cette même Dame, sans lui causer aucune douleur; ce fut la grande incisive du côté gauche de la machoire supérieure qui lui manquoit depuis deux ans ou environ; ces deux dents parurent également formées. Les autres dents de cette Dame ne differoient des dernieres percées,

(a) Chirurgien Juré à Paris.

que par leur couleur qui étoit moins blanche. Ces deux dents regenerées ne sembloient pas être bien émaillées ; la premiere se consuma par dissolution en moins d'un an , sans causer aucune douleur & sans être cariée : son corps & sa racine disparurent quasi insensiblement , sans que personne ait mis la main pour ôter la moindre de ses parties : elle s'est entierement consumée & la gencive s'est parfaitement cicatrisée.

Quant à la seconde de ces deux dents regenerées , elle ne subsista qu'environ un an , ensuite elle tomba par morceaux sans causer de douleur ; il ne resta de cette derniere dent qu'un chicot que je lui tirai au commencement de Janvier 1724. Ce chicot ne l'incommodoit que depuis peu de jours , quoiqu'il y eut environ onze ans qu'elle le gardât. Il est si vrai que cette dent s'étoit regenerée , qu'on n'a pû soupçonner en aucune maniere que ce fut une dent de lait ; puisque cette Dame avoit été obligée de se faire ôter celle qui la précédait , par un Dentiste qui la lui cassa , de laquelle il resta un chicot que le sieur Dumont lui ôta à la fin ; & ce ne fut que quelque tems après l'extraction de

ce chicot, que cette dent se regenerera.

REFLEXION.

Il y a apparence que la compression que la premiere dent regenerée prête à percer faisoit à la gencive, occasionna cet abcès. Il s'y joignit sans doute une disposition prochaine à la fluxion, dépendante de la plenitude des vaisseaux. Ces deux circonstances furent suffisantes pour former si soudainement ce dépôt. La guérison ne fut si prompte, que parce que l'ouverture de cet abcès fut faite à propos, & avant que la matiere eut le tems de carier l'os. L'inondation de la matiere ne fit point périr la dent prête à se regenerer, parce que la dent avoit acquis sans doute, avant que de comprimer la gencive, une consistence suffisante, capable de resister à l'action de la matiere putride. Si l'on avoit pansé cet abcès avec des bourdonnets & avec des tantes; qu'on eut sondé & seringué cette playe, on auroit non seulement retardé la guérison; mais on auroit pû faire périr cette dent avant qu'elle eut paru. La seconde dent regenerée ne perça sans douleur, que parce qu'elle rencontra une heureuse

disposition dans la gencive, & que l'évacuation des matieres supurées par l'abcès de la premiere desemplit les vaisseaux; ce qui fit que la dent qui sortit la derniere ne causa aucun mal devant ni pendant la sortie. Ces deux dents regenerées pour la seconde fois, ne paroissent pas émaillées, ou ne l'étoient que très-peu ou très-mal, & leur ossification n'étant pas parfaite, elles ne pouvoient pas manquer de périr, comme elles ont péri en s'usant & en se dissolvant aisément, tant par l'action de la mastication, que par l'impression de l'air & du dissolvant qui arrose la bouche, lequel est plus ou moins actif, suivant les différentes dispositions dans lesquelles on se rencontre.

Le peu de durée de ces deux dents regenerées pour la deuxième fois & un peu tard, fait voir combien il est important que les dents soient très-solides, & bien recouvertes d'un bon émail; puisque sans ces deux conditions, les dents ne sont pas d'un grand usage, ni d'une longue durée.

CHAPITRE XXV.

Observations faites sur les dents qui viennent tard, ou qui ne viennent point du tout.

ON apperçoit souvent des bouches dégarnies de dents; ce qui dépend quelquefois de ce que les dents ne sont jamais venues ou qu'elles ne se sont point regenerées. J'ai observé plusieurs fois en ceux qui ont été richais ou en chartre, que les dents ne leur sont venues que fort tard. J'ai encore observé en des sujets semblables, qu'elles ne se regenerent qu'en fort petit nombre. J'ai vû à Tours un petit garçon âgé d'environ cinq à six ans, auquel la plus grande partie de ses dents n'avoit jamais paru; il n'en avoit seulement que quelques-unes au devant de la bouche.

J'ai observé diverses fois en plusieurs adultes, que quelques-unes des dents incisives de la machoire inférieure, ne s'étoient point regenerées. J'ai observé

aussi en d'autres adultes, que les dents laterales ou moyennes incisives, ne leur manquoient que parce qu'elles ne s'étoient jamais renouvelées. Enfin j'ai de plus remarqué qu'en certains sujets quelques-unes des canines & petites molaires, ne s'étoient nullement regenerées après la chute des dents de lait; quoique les dents de lait fussent tombées d'elles-mêmes.

REFLEXION.

Il est ordinaire de voir que les dents se regenerent après qu'elles sont tombées d'elles-mêmes, ou qu'on les a ôtées à propos, & même sans qu'elles soient tombées, ni qu'on les ait ôtées: on en voit quelquefois reparoître d'autres à côté des dents de lait qui doivent tomber, lorsque ces dents de lait manquent de le faire; mais il est rare de voir que la nature manque de reproduire de secondes dents. Lorsque ce cas arrive, cela ne peut dépendre que de ce que le germe des secondes dents a péri par quelque cause qui ne nous est pas toujours connue; ou bien parce qu'il n'a été jamais formé de germe pour reproduire les dents qui auroient dû se re-

nouvellet suivant le cours ordinaire. Quoiqu'il en soit, l'on ne peut fournir en cette occasion d'autres secours, que de supléer au défaut des dents qui manquent, en substituant à leur place des dents postiches, naturelles ou artificielles.

CHAPITRE XXVI.

Cinq Observations concernant les dents diversement réunies ensemble.

PREMIERE OBSERVATION.

De deux dents cariées & réunies ensemble, ne faisant presque qu'un même corps, toutes les deux ôtées à la fois.

EN 1705. un R. P. Recolet, de la ville du Lude en Anjou, vint chez moi pour se faire ôter une grosse dent molaire qui lui causoit beaucoup de douleur. J'examinai sa bouche, je reconnus que cette dent étoit très-gâtée, & qu'il n'y avoit point d'autre parti à prendre pour le soulager, que celui d'e-

executer son dessein. Quoique je n'eusse saisi avec l'instrument dont je me servois pour faire cette operation, que la dent qu'il s'agissoit d'ôter, j'en tirai néanmoins deux à la fois. Je crus dans le moment avoir fait une grande faute; mais je trouvai que la dent qui avoit suivi la premiere, étoit gâtée de même que l'autre, & qu'elles étoient toutes les deux si adherentes ensemble, & unies de telle maniere par leurs racines, qu'elles ne faisoient presque qu'un même corps. Ce Recolet croiant toujours que je m'étois trompé, eut la curiosité d'examiner, si ce que je lui disois étoit vrai: pour nous en assurer mieux, nous prîmes un couteau, duquel nous mêmes la lame sur les deux dents: nous frappâmes dessus cette lame avec une pierre, nous ne pûmes jamais venir à bout de séparer ces deux dents l'une de l'autre, qu'en les cassant par morceaux; ce qui fut suffisant pour persuader ce Religieux, qu'il étoit impossible d'ôter l'une, sans l'autre. La peine que je me donnai pour instruire ce Religieux d'un fait qui nous interessoit également, fit que nous nous quittâmes satisfaits l'un de l'autre.

REFLEXION.

Lorsque les dents sont unies entr'elles seulement par leurs racines, on ne peut s'en appercevoir qu'après les avoir ôtées. Il n'en est pas de même lorsque les dents sont unies par leurs corps: dans ce dernier cas on doit avant que d'operer avertir ceux qui ont de telles dents, qu'on ne peut ôter l'une sans l'autre; par ce moyen on évite toute discussion; mais lorsqu'on n'a pû reconnoître une adherence cachée, que par l'examen de la dent ôtée, il faut aussi-tôt qu'on apperçoit l'adherence, en informer la personne pour se justifier dans son esprit, & pour éviter qu'il impute à l'art ou au défaut d'expérience, un accident qui dépend uniquement de la disposition naturelle.

II. OBSERVATION.

Sur deux dents réunies ensemble, ne faisant qu'un même corps.

Le 20. Decembre 1723. Mademoiselle Le Moyne âgée de huit ans, demeurant à Paris près saint Magloire,

fut amenée chez moi ; elle étoit fort incommodée des douleurs qu'elle souffroit aux dents : en examinant sa bouche, je trouvai que la canine & l'incisive sa voisine du côté droit de la mâchoire inférieure, étoient si étroitement unies ensemble qu'elles ne formoient qu'un même corps. Entre l'une & l'autre de ces dents il paroissoit une espèce de gouttière peu profonde, qui renfermoit tout le long de leurs corps, & un petit intervalle vers leur extrémité. Cette double dent étoit formée de deux dents de lait : elle étoit encore bien affermie. Je ne l'ôtai point, de crainte d'endommager les germes, qui doivent naturellement produire les dents qui leur succèdent. Le hazard fit que ce jour-là M. Anel se rencontra chez moi ; je lui fis voir cette singularité ; ce fait lui parut curieux, de même qu'à plusieurs autres Messieurs qui s'y rencontrèrent aussi dans ce moment.



III. OBSERVATION,

A peu près semblable à la précédente.

Le 16. Janvier 1724. je me transportai chez M. Auger Marchand Epicier en gros, rue de la Verrerie : j'examinai les dents de Mademoiselle sa fille âgée d'environ huit ans. Je remarquai qu'elle avoit la dent de lait laterale ou moyenne incisive du côté droit de la machoire supérieure, unie avec la canine sa voisine, ce qui n'est point ordinaire. Je fis remarquer ce fait à M. son pere, à Madame sa mere, à M. Dandreau Auditeur des Comptes, & à plusieurs autres personnes qui se trouverent presentes.

REFLEXION.

Il n'est pas aisé de distinguer, si l'union des dents jointes ensemble dépend de ce que deux germes se sont confondus : la cloison mitoyenne de deux alveoles n'ayant pas été formée, ces deux alveoles ne forment qu'une seule cavité, & par consequent une dent dou-

ble ou jumelle. C'est toujours un grand désavantage d'avoir de pareilles dents ; parce que si l'une de ces dents jumelles vient à périr par quelque accident, l'autre est en grand danger d'avoir le même sort.

IV. OBSERVATION SINGULIERE.

Sur une dent saine, qu'on pensa tirer avec une dent cariée sa voisine, parce que l'une & l'autre étoient adherentes à la cloison de l'alveole.

En 1711. un Maître Cordonnier de Nantes, me vint trouver pour lui tirer la premiere petite dent molaire du côté droit de la machoire superieure. Cette dent étoit cariée & lui causoit une douleur insupportable : quoique cette dent me parût assez difficile à ôter, je ne laissai pas de l'entreprendre, & d'y réussir. Heureusement je m'apperçus en operant, que la seconde petite molaire sortoit de son alveole, de même que celle que je voulois ôter. Dans l'instant je lâchai prise, jugeant par-là que la portion extérieure & la cloison mitoyenne des alveoles

veoles se trouvant fortement adherentes à ces dents, cette cloison s'étoit rompuë & séparée du reste de l'alveole, par l'effort que j'avois été obligé de faire : dès que je m'en apperçus, je fis aussitôt rentrer les deux dents dans leurs cavitez, je les assujettis, & je séparai avec la lime les parties des alveoles qui les tenoient unies ensemble. Par ce moyen j'achevai d'ôter aisément la dent cariée, & sa voisine qui avoit été ébranlée, fut raffermie de même qu'elle l'étoit auparavant. Si je ne m'étois pas avisé d'avoir recours à cet expedient, j'aurois fait une très-grande breche à l'os maxillaire supérieur dans l'endroit des alveoles, aussi-bien qu'aux gencives, & de plus j'aurois ôté une bonne dent, qui n'auroit pas manqué de suivre la mauvaise.

REFLEXION.

Il arrive tous les jours que l'on rencontre en ôtant une dent, de nouvelles difficultez que l'on ne peut pas prévoir. S'il y a un moyen pour éviter les accidens qui peuvent les suivre, c'est d'operer avec prudence & sans précipitation. Il faut ménager les premières se-

couffes que l'on donne à une dent, & bien observer la résistance que les dents font à ces premiers efforts, sur-tout être attentif à ce qui se passe pendant ce tems-là aux dents qui leur sont voisines. Si l'on voit que les dents voisines s'ébranlent, on doit inférer de-là que ces dents se touchent par quelque endroit. Si leur ébranlement est plus considérable, il y a grande apparence que les dents voisines sont adherentes entr'elles, qu'elles adherent à la cloison mitoyenne, ou en quelqu'autre partie de l'alveole : en tel cas, il faut proceder de même qu'on l'a fait remarquer dans cette Observation, & qu'il est plus amplement enseigné dans le douzième chapitre de la maniere d'ôter les dents, du present Tome de ce Traité. Quand on est bien instruit, circonspect, avisé & ingénieux, on est en état non seulement d'éviter plusieurs accidens : mais encore d'inventer par la pratique, de nouvelles manieres d'operer, dont le public peut retirer de grands avantages.



V. OBSERVATION.

Sur deux dents unies par un corps moyen.

En 1712. un Archer de la Maréchaussée de Nantes à qui la deuxième grosse dent molaire du côté gauche de la mâchoire supérieure causoit beaucoup de douleur, s'adressa à moi pour la lui ôter. J'examinai sa bouche, & ayant trouvé cette dent gâtée, j'entrepris de la tirer; mais comme j'ai toujours la précaution de ne pas tirer trop rapidement les dents que je doute être adhérentes, je m'apperçus en ôtant cette dent, que la dernière molaire sa voisine ne vouloit pas l'abandonner & qu'elle la suivoit: je suspendis pour lors l'extraction de la première, croyant pouvoir la détacher de la dernière, avec la lime ou autrement; mais son éloignement des autres ne permettant pas de pouvoir la conserver, je fus obligé de prendre le parti de les ôter toutes deux. Je remarquai ensuite que l'alveole leur étoit aussi intimement attaché qu'il le pouvoit être aux précédentes.

REFLEXION.

Cette Observation nous fait voir que l'on doit être toujours circonspect en ôtant les dents ; parce qu'il s'en rencontre, qui sont très-fortement engagées dans les alveoles par la configuration de leurs racines ; ce qui causeroit de grands éclats, si l'on n'y prenoit garde : il s'en rencontre encore d'autres qui sont unies entr'elles par leurs racines ou par leurs corps, sans que cette adherence paroisse : quelquefois même les dents voisines sont unies par un corps moyen, c'est-à-dire, par quelques portions des alveoles, auxquelles elles adherent réciproquement : dans tous ces cas, si l'on peut reconnoître les adherences, après avoir ébranlé une dent, avant que de l'ôter tout-à-fait, l'attention & le ménagement que l'on apportera, pourra servir de beaucoup à mieux réussir.



CHAPITRE XXVII.

Douze Observations sur les dents difformes & mal arrangées.

PREMIERE OBSERVATION.

Sur des dents inégales, gâtées & difformes, lesquelles après beaucoup de soins, sont devenues très-belles & très-bonnes.

EN 1723. M. Feydeau alors âgé d'environ quatorze ans, avoit les dents mal arrangées, très-inégales, minces & pointuës à leur extrémité, sillonnées, parsemées d'une infinité de petits trous & de taches noires couvertes d'un grand nombre de tuberositez & comme herissées sur la surface extérieure de leur émail, & ses gencives étoient fort gonflées. Il avoit la bouche si désagréable, qu'il ne sembloit pas qu'il eut des dents, ou du moins il ne paroissoit les avoir que très-mauvaises. Ce jeune homme faisoit ses études au College du Pleffis où je m'étois transporté pour d'autres

personnes ; il me fut présenté par M.
 de Gaallon Prêtre, son Précepteur, pour
 sçavoir s'il étoit possible de remédier à
 sa bouche : ayant jetté les yeux sur ces
 dents, je fus surpris au premier aspect
 de les voir dans un si triste état ; je pen-
 sai qu'elles étoient toutes cariées & hors
 d'état de pouvoir être conservées ; mais
 les ayant examinées de près, je jugeai
 que je pouvois y apporter beaucoup de
 remede ; je dis à M. de Gaallon, & à
 ceux qui se trouverent presens, que j'es-
 perois avec le tems les rendre d'une
 telle beauté, qu'elles surprendroient
 tous ceux qui les avoient vûës, & qui
 les voyoient dans cet état : son Précep-
 teur manda au pere & à la mere de ce
 jeune homme ce que je faisois esperer
 à ce sujet : ils ordonnerent à leur fils
 de venir chez moi & de se mettre en-
 tre mes mains. Pour lors je commençai
 par lui emporter le superflu des gencives
 & à en exprimer suffisamment le sang
 pour les dégorgier. Je lui nettoyai les
 dents, & les limai sur toutes les sur-
 faces, qui en avoient besoin, j'arran-
 geai celles qui étoient hors de rang avec
 les fils & la lame d'argent : de manie-
 re qu'ayant operé chaque jour, ou de

deux jours l'un aux dents de M. Feydeau, je les rendis en moins de deux mois telles que je l'avois assuré; & elles sont aujourd'hui aussi belles & aussi bonnes qu'elles avoient paru auparavant difformes & mauvaises.

REFLEXION.

Les dents de ce jeune homme n'étoient devenues dans un si mauvais état, que parce que l'on avoit négligé d'en avoir soin. Si on les avoit nettoyées de bonne heure, le limon & les parties des alimens n'auroient pas fait de telles impressions sur leur émail, ni sur la substance spongieuse des gencives. Si l'on eut différé plus long-tems à y apporter du remede, il auroit été impossible d'operer avec succès; les gencives même auroient été rongées & consumées, de façon que les dents auroient été ébranlées & comme détachées des gencives & des alveoles, & que la plupart des dents auroient péri par-là, & les autres auroient été entièrement détruites par la carie. Les réparations que je fis à la bouche de ce jeune homme, quoi qu'un peu tard, ont prévenu heureusement tous ces fâcheux accidens,

& ont si bien rétabli ses dents, qu'à peine s'apperçoit-on à present qu'elles ayent été gâtées.

II. OBSERVATION.

Sur des dents mal arrangées, dont l'extrémité du corps inclinoit vers le palais.

En 1723. la fille de M. Rolland Auditeur des comptes, demeurant à Paris, âgée d'environ quatorze ans, avoit les dents laterales ou moyennés incisives de la machoire supérieure considerablement dérangées; l'extrémité de leur corps inclinoit vers le palais. Je commençai d'abord par les séparer de leurs voisines, ce que je fis avec la lime, pour leur donner un passage libre; cette operation me servit à les ramener & à les placer dans leur ordre & dans leur état naturel, en y employant de plus le secours du fil, & celui de la lame d'argent; par ces moyens je parvins à les mettre en bon état en moins de trois semaines.

III. OBSERVATION.

A peu près semblable à la précédente.

En la même année M. Dastuart âgé d'environ douze ans, fils de M. le Marquis de Murs & petit-fils de M. le Prévôt des Marchands de Paris, avoit les deux dents laterales ou moyennes incisives, dérangées & très inclinées vers le palais; je les arrangeai avec le fil & la lame d'argent; ce qui me réussit parfaitement bien, en cinq semaines de tems.

IV. OBSERVATION.

Concernant plusieurs dents incisives dérangées & inclinées en differens sens.

En la même année 1723. on amena chez moi le fils de M. de Verville Ecuier de la petite Ecurie du Roi. Ce jeune homme étoit âgé d'environ dix à douze ans, il avoit deux dents incisives de la machoixie inférieure fort dérangées

& inclinées du côté de la langue, une troisième incisive de la même mâchoire panchée & un peu croisée sur l'une des deux précédentes dents ; le dérangement des dents de ce jeune homme ne se bornoit pas seulement au désordre, & à la confusion de celles de la mâchoire inférieure, les dents de la mâchoire supérieure étoient aussi mal arrangées que celles de l'inférieure : la moyenne incisive du côté droit de cette mâchoire étoit inclinée vers le palais ; l'une des parties laterales de la grande incisive étoit un peu tournée en dehors, & l'autre partie laterale de cette même dent étoit tournée en dedans : je rétablis parfaitement toutes ces dents dérangées ; ce qui me réussit en quinze jours par le moyen de sept applications de fil, sans employer aucun autre secours.

Depuis peu j'ai encore arrangé les dents au fils de M. de Pleurre Conseiller au Parlement de Paris. Ce jeune Monsieur âgé d'environ douze ans, avoit toutes les dents incisives considérablement dérangées & difformes : l'extrémité des unes inclinoit en dedans, l'extrémité des autres inclinoit en dehors :

ce qui lui rendoit la bouche très-dé-
gréable & défectueuse. Après les avoir
nettoyées, égalisées & séparées avec la
lime, je les lui arrangeai par l'usage des
fils : ce qui m'a parfaitement bien réus-
si en moins de six semaines.

Peu de tems après Madame Joly de
Fleury épouse de M. le Procureur ge-
neral au Parlement de Paris, m'envoia
au Couvent des Religieuses de Lieffe,
près la barriere de Seve, pour visiter la
bouche de Mademoiselle sa fille, âgée
d'environ quatorze à quinze ans, qui
pour lors étoit en pension dans ce Cou-
vent : je trouvai ses dents incisives &
canines très en désordre, dérangées &
inégaies en longueur, sillonnées & par-
semées d'un grand nombre de taches :
les unes se portant par leur extrémité
en dedans, & les autres excessivement
en dehors, je remediai à tous ces acci-
dens de même que je l'ai enseigné ail-
leurs, & j'eus grand soin de les sépa-
rer suffisamment pour qu'il me fût plus
facile de les redresser & de les arran-
ger : ce qui me réussit à merveille en
douze applications de fil.

V. OBSERVATION.

Sur la fracture d'une grande dent incisive à son extrémité inférieure, & sur celle de la moyenne incisive voisine qui étoit cassée entièrement.

Au mois de Janvier 1727. le fils de M. le President Amelot de Gournay, âgé de treize ans, tomba sur une pierre, il se cassa une portion assez considerable de l'extrémité inférieure de la grande dent incisive du côté gauche de la machoire supérieure, & se cassa entièrement la moyenne dent incisive voisine, de maniere qu'il n'en restoit plus que la racine. Ce jeune homme fut amené chez moi, je lui tirai cette racine, & j'approchai la dent canine & la première petite molaire vers le grand intervalle que la dent cassée entièrement avoit laissé; j'approchai de même les trois autres dents incisives: de façon que cet intervalle est si bien rempli, qu'il ne paroît pas aujourd'hui qu'il ait perdu une dent au devant de la bouche. Cette operation m'a réussi par le moyen

des fils que je mettois de deux jours l'un, & cela pendant l'espace de cinq semaines : après quoi j'ai limé les dents trop longues & limé de même la dent cassée à son extrémité : de maniere qu'il ne paroît presque pas que cette dent ait été fracturée.

VI. OBSERVATION.

Sur des dents mal arrangées & très-difformes, par laquelle on reconnoitra la poss. bilité de redresser & replacer avec le pelican, ces sortes de dents dans leur état naturel.

En 1712. l'épouse de M. Maziere, alors premier Commis de M. de la Serre, Directeur des Aydes & Gabelles à Angers, demeurant à Paris, rue du Renard, m'envoia Mademoiselle sa fille, pour lors âgée d'environ onze ans, à present Religieuse dans le Couvent des Filles-Dieu, rue S. Denis. Cette jeune Demoiselle avoit deux dents au devant de la bouche & du côté droit de la mâchoire superieure, fort mal arrangées & inclinées en dedans du côté du pa-

lais. Pour arranger ces deux dents, je me servis du pelican, je les dressai & les mis dans leur place naturelle, sans lui faire souffrir beaucoup de douleur. J'assujettis ces deux dents avec du fil à l'ordinaire, pour les maintenir en place & pour éviter que le ressort de l'alveole & des gencives ne les renversât de nouveau. Je réussis si bien, qu'il ne paroît en aucune maniere qu'elle ait eu les dents difformes. Huit jours après j'ôtai le fil, & cette Demoiselle resta avec ses dents bien affermies & bien arrangées. Personne n'avoit conseillé à Madame sa mere de faire faire cette operation à sa fille; ce qui n'empêcha pas que cette Dame ne se déterminât à me l'envoyer, à l'inscû de plusieurs Dames qui étoient chez elle, lesquelles furent agréablement surprises d'un changement si prompt & si avantageux.

REFLEXION.

La Chirurgie n'a point d'operation dont le succès suive l'execution de si près, lorsque le Dentiste est adroit, ingenieux & experimenté. Est-il question d'ôter les corps étrangers qui s'attachent & s'unissent très-fortement aux dents, de les

nettoye & blanchir? Il ne faut que le tems d'opérer, pour mettre les dents dans un si bon état, qu'elles semblent avoir été renouvelées. S'agit-il de limer les dents, pour les séparer les unes des autres, ou pour leur donner une forme convenable, l'operation finie, elles ne sont pas reconnoissables, & paroissent beaucoup plus uniformes & plus régulières, qu'elles n'étoient auparavant? Combien de fois arrive-t-il que l'on délivre sur le champ ceux qui sont tourmentez de violentes douleurs de dents, par des operations promptes & assurées? Les dents sont-elles mal placées, rendent-elles par-là une bouche défectueuse, vilaine & insupportable aux yeux, on n'a qu'à souhaiter de se défaire de cette difformité, recourir à un habile Dentiste, se confier à lui & le laisser faire, l'arrangement des dents changera de telle maniere, qu'on aura le plaisir de surprendre ceux qui ne seront pas accoutumez à voir ces petits prodiges de l'art. C'est ce qui arriva à cette compagnie que Mademoiselle Maziere fut rejoindre deux heures après que j'eus redressé ses dents.

VII. OBSERVATION.

*sur des dents difformes & mal
arrangées, par laquelle on ver-
ra comment se produit le dé-
rangement des dents, & com-
ment on répare cette diffor-
mité.*

M. de Crespy de la Mabilicre, de-
meurant à Angers, n'ayant jamais vou-
lu consentir dans son bas âge, qu'on
lui ôtât ses dents de lait qui s'opposoient
à la sortie des secondes dents incisives
& canines, sa répugnance fut cause que
ses dents de lait restèrent trop long-
tems en place & firent que les secon-
des dents incisives & canines vinrent
hors de rang, & lui rendirent la bou-
che très-difforme. Ses parens & ses a-
mis lui ayant fait faire attention aux
consequences de cette difformité, il se
résolut de se faire ôter celles qu'on ne
pourroit lui conserver : ce ne fut qu'à
l'âge de vingt-deux ans qu'il se déter-
mina entierement à cette operation. J'a-
vois l'honneur d'être connu & aimé de
lui & de sa famille ; je fus mandé en

l'année 1696. pour rétablir ses dents dans leur ordre naturel. J'examinai avec attention l'état de ses dents, que je trouvai dans un grand dérangement, & ne pouvoir être arrangées sans en ôter quelqu'une : je commençai par lui ôter les dents canines, tant de la machoire inférieure, que de la supérieure, qui s'opposoient à l'arrangement naturel de ses autres dents : j'en ôtai trois d'une grosseur & d'une longueur si considérables, qu'elles se portoient excessivement au dehors de la bouche, tandis que la plupart des incisives étoient panchées du côté de la langue & croisées les unes sur les autres derrière les canines. Après que j'eus ôté ces trois dents, j'ébranlai avec le pelican les incisives dérangées pour les ramener, & les arranger ainsi les unes après les autres, dans le même ordre qu'elles doivent être naturellement arrangées; après quoi je me servis de leurs voisines pour assujettir les dents que j'avois redressées, par le moyen du fil ciré, que je laissai environ quinze jours; après lequel tems, ayant ôté ce fil, ces dents se trouverent si bien raffermies & si bien arrangées, qu'il ne paroît pas aujourd'hui que les

dents en question ayent jamais été dif-
formes. Les circonstances qu'il y a à ob-
server pour raffermir les dents seront
rapportées au chapitre 9. tom. 2.

REFLEXION.

On ne sçauroit prendre assez de pré-
caution pour empêcher le dérangement
des dents, presque toujours causé par
l'obstacle que forment les premières
dents, à la sortie des secondes. Lorsque
les premières dents ne tombent pas,
les secondes ne trouvant pas la place
uide, au lieu de percer en ligne di-
recte, percent obliquement : on les voit
paroître à travers les gencives, tantôt
en dedans, tantôt en dehors, tandis
que les dents de lait se maintiennent
dans leur état : c'est dans ce tems - là
qu'il ne faut pas manquer d'ôter les
premières dents, pour leur faire céder
la place qu'elles ne cederoient pas au-
trement aux secondes. Si l'on ne pro-
cede pas de même, il arrivera qu'elles
seront la cause que les secondes dents
seront panchées ; de-là il résultera que
les unes & les autres seront confusément
placées, les unes panchantes en dedans,
& les autres en dehors ; ce qui rendra

la bouche difforme. On ne pourra remédier à cet inconvenient, qu'en ôtant quelquefois certaines dents, qu'en redressant & raffermiffant les autres. Plus on attendra, plus cette operation sera difficile, & plus long-tems on aura le malheur de souffrir & de déplaire. On n'ignore plus à present la possibilité de cette operation, ni le bon succès qui l'accompagne.

VIII. OBSERVATION.

*Sur deux dents incisives mal
arrangées.*

En 1719. Madame Oneil, demeurant à Saint Germain en Laye, amena chez moi Mademoiselle sa fille âgée de dix ou douze ans. Cette Demoiselle avoit les deux moyennes incisives de la machoire supérieure considerablement dérangées. Je les redressai avec mon pelican, & les remis dans leur état naturel, en presence de Madame sa mere & de l'épouse de M. Duval Chirurgien Juré à Paris : ensuite je les attachai avec du fil, que j'ôtai quelques jours après. Les dents de cette jeune

Demoiselle ont resté parfaitement bien raffermissés, & si bien arrangés qu'il ne paroît nullement qu'elles aient été jamais autrement. Elles ne l'avoient été, que parce qu'on avoit attendu trop tard à ôter les dents de lait.

IX. OBSERVATION.

Sur une dent qui paroissoit située au palais, laquelle fut placée au rang des autres.

La même année 1719. M. de la Barre âgé d'environ trente ans, ayant la dent canine du côté droit de la mâchoire supérieure placée vers le palais, & cette dent le faisant paroître comme ébreché, il me pria de la lui arranger, ce que je fis avec le pelican, & l'assujettis si promptement avec le fil, que j'eus beaucoup de peine à lui persuader que cette dent redressée étoit la même qui se recourboit auparavant vers son palais; il me soutenoit toujours que je lui en avois mis une postiche; son opiniâtreté alla si loin, que nous nous fâchâmes tous deux. Je pensai me repentir cette fois d'avoir si bien réussi.

Il ne pût se persuader de l'existence de cette dent, qu'au bout de huit jours, que j'ôtai ce fil, & qu'il vit sa dent si bien raffermie, qu'il ne disconvint plus que ce ne fût sa dent naturelle.

X. OBSERVATION.

A peu près semblable à la précédente.

La même année Mademoiselle Marie - Anne Renoult, niece de M. Duchemin, Comedien ordinaire du Roi, ayant une semblable dent placée de même que l'étoit celle dont nous venons de parler, vint chez moi pour se la faire arranger : ce que je fis dans le moment avec le pelican. J'employai les mêmes moyens dont je m'étois servi pour arranger celles de M. de la Barre ; ce qui me réussit de même.

REFLEXION.

L'on voit par ces cinq Observations, qu'il est souvent fort aisé de redresser certaines dents : pourvû néanmoins que l'on soit muni des instrumens convenables, qu'on les sçache bien manier,

& que l'on observe toutes les circonstances qu'on rapportera au chapitre 8. tom. 2. où l'on verra qu'il se trouve des dents, qui ne sont pas si faciles à redresser, & qu'il y a en d'autres, qu'il ne faut point entreprendre de redresser; parce qu'il se rencontre quelquefois en celles-là des difficultez insurmontables.

XI. OBSERVATION.

Concernant des dents mal arrangées & très-difformes.

En 1719. M. l'Abbé Morin de Chartres en Beauſſe, âgé d'environ vingt-deux ans, ayant les dents canines & les incisives très-dérangées & très-difformes, fut voir à ce sujet plusieurs de mes confreres, pour ſçavoir d'eux s'il étoit possible de les lui arranger. Quelques-uns trouverent la chose si difficile, qu'ils lui conseillerent de n'en rien faire : le hazard voulut qu'il vint chez moi, dans le tems qu'il s'y rencontra un de mes confreres : nous examinâmes tous deux sa bouche avec beaucoup d'attention. Comme ce Dentiste étoit mon ancien, & que je le croyois

plus expérimenté que moi, je le priai de me donner son avis sur la méthode qu'il falloit suivre pour réussir dans un cas semblable : soit que mon confrere ne voulut pas m'instruire, ou qu'il ne fut pas en état de m'aider de son conseil, il ne me répondit pas comme je l'aurois souhaité ; ce qui m'obligea de lui dire, que j'esperois que dans trois ou quatre jours les dents de ce Monsieur seroient parfaitement bien arrangées. Ce Dentiste ignoroit que cela se pût faire si promptement. Au bout de ce tems, sa curiosité l'obligea de revenir chez moi, & il fut tout étonné de voir les dents de M. l'Abbé Morin parfaitement bien arrangées : il resta pour lors convaincu de la verité que je lui avois avancée.

REFLEXION.

Les choses les plus aisées à excuter, paroissent impraticables à ceux qui ne sont pas suffisamment instruits. Tous les jours nous voyons des exemples qui confirment cette verité. Ce que l'un tient pour impossible, est facilement executé par un autre. M. l'Abbé Morin a fait cette heureuse experience par

lui-même. S'il s'en étoit tenu au sentiment de plusieurs Dentistes, ses dents seroient encore difformes & hors d'état de bien executer toutes leurs fonctions.

XII. OBSERVATION.

Sur une dent incisive dérangée & redressée en très-pen de tems avec le pelican.

Il y a quelque tems que l'épouse de M. Goffet Correcteur des Comptes, qui demeure rue Bourlabbé, m'aïant mandé pour examiner les dents de Mademoiselle sa fille, alors âgée de douze ans, je trouvai que cette jeune Demoiselle avoit la moyenne dent incisive du côté gauche de la machoire supérieure fort dérangée & inclinée vers le palais: Madame sa mere me demanda s'il étoit possible de donner à cette dent son arrangement naturel, & d'ôter par ce moyen la difformité qu'elle causoit à la bouche de la jeune Demoiselle: je répondis que je le pouvois faire facilement dans huit ou dix jours de tems, par le moyen des fils; pourvû qu'elle envoyât

envoyât Mademoiselle sa fille tous les jours chez moi ; mais comme differens maîtres d'exercices se trouvoient chaque jour chez elle à certaines heures pour l'instruire, ma proposition ne fut point acceptée, parce qu'on ne vouloit pas l'en détourner : cela m'obligea de lui dire que si elle souhaitoit, je placerois cette dent dérangée dans son état naturel en quelques minutes.

Surprise du peu de tems que je demandois pour executer cette operation, elle consentit sans balancer que j'operasse sur le champ. Je commençai par séparer avec la lime la dent dérangée, parce qu'elle étoit fort pressée par ses voisines, & qu'elles avoient un peu diminué l'espace que la dent dérangée devoit occuper. Cela fait, je redressai cette dent avec mon pelican, & la remis dans son arrangement naturel, comme je l'avois proposé ; ce qui surprit beaucoup cette Dame, Madame sa sœur & plusieurs autres personnes qui se trouverent presentes, & qui me dirent, qu'elles avoient souvent vû redresser & arranger des dents par feu M. Carmeline & par plusieurs autres ; mais que ce n'avoit jamais été par une

330 LE CHIRURGIEN
méthode semblable & en si peu de
tems. Si-tôt que j'eus mis cette dent
au rang des autres, je l'affujettis aux
dents voisines par le moyen d'un fil
commun que j'y laissai huit jours; &
pendant ce tems-là je fis rinses la bou-
che de la Demoiselle quatre à cinq fois
par jour avec l'eau ferrée mêlée avec
moitié d'eau vulnèraire. Cette dent s'est
si bien raffermie, qu'il ne paroît pas
qu'elle ait été jamais dérangée de sa
situation naturelle.

CHAPITRE XXVIII.

*Observation par laquelle on re-
connoît la vraie luxation d'u-
ne dent, & quelles furent les
adherences qui survinrent en
conséquence.*

LE 15. Janvier 1724. Jeanne Va-
rien femme du nommé Jean Huet,
dit la Garenne, Soldat aux Gardes Fran-
çoises, Compagnie de M. de Visé, de-
meurant Fauxbourg S. Germain, rue

de la Corne, amena chez moi Catherine Huet sa fille, âgée d'environ neuf ans; elle étoit très-tourmentée des douleurs qu'elle souffroit à la bouche, occasionnées par la luxation complete d'une petite molaire du côté gauche de la machoire inférieure: j'examinai la bouche de cette enfant; j'observai que cette dent étoit entièrement hors de son alveole, & renversée de telle façon entre les deux dents voisines, que l'extrémité de son corps touchoit la langue; que son collet & partie de sa racine étoient recouverts de la gencive; que l'extrémité de sa racine avoit percé & lardé la gencive, & que l'extrémité de cette même racine perçoit & lardoit encore la surface intérieure de la lèvre inférieure près le commencement de la joüe. Il ne me fut pas difficile d'emporter cette dent, en la pinçant par son corps; je le fis sans violence. Après que cette dent fut ôtée, j'examinai l'endroit où elle s'étoit logée depuis long-tems. Je trouvai l'alveole affaïssée, les gencives déchirées & ulcérées en divers endroits, & même la gencive extérieure se rencontra fortement adhérente avec la lèvre; ce qui m'obligea de

couper cette adhérence avec un bistouri : je fis laver la bouche à cette enfant avec de l'oxicrat, & pour empêcher que la gencive ne se réunît de nouveau avec la lèvre, dans l'endroit où l'ulcération réciproque de la surface de la gencive & celle de la joue se rencontroient, je mis entre la lèvre & la gencive, un peu de linge trempé dans le miel rosat. Cette enfant fut pansée de même soir & matin & guérie en très-peu de jours. Le déplacement de cette dent dépendoit d'une cause intérieure; si l'alvéole n'avoit pas été effacé, j'aurois tenté de replacer dans cet alvéole cette dent, qui d'ailleurs n'étoit nullement cariée; mais l'alvéole étant rempli, il n'étoit pas possible d'entreprendre ce remplacement, supposé qu'elle n'eut pas été dent de lait.

REFLEXION.

Cette dent ne s'étoit ainsi déplacée, qu'en conséquence d'une cause intérieure : les sucs qui abreuvent la gencive & la membrane qui enveloppe la dent, étant devenus corrosifs, avoient pour ainsi dire dissequé la gencive & séparé la dent de l'alvéole; de telle façon que la

dent venant à se déboëter, inclina vers la langue, & perça par ses racines la gencive extérieure. Cette dent restant placée dans cette situation, fut recouverte des gencives, incommoda la langue par l'extrémité de son corps & ulcéra la joïe par l'extrémité de ses racines; ce qui occasionna l'adhérence qui s'étoit formée entre la gencive & la joïe. Si l'on avoit négligé plus longtemps d'ôter cette dent, elle auroit ulcéré la langue, & donné occasion aux gencives de s'ulcérer d'avantage, & aux chairs excroissantes déjà formées à son occasion, d'acquérir un plus grand volume. D'où nous devons conclure, que lorsqu'on trouve des dents ainsi luxées, il ne faut pas différer à les ôter, en procédant de même que je l'ai fait en cette occasion. En suivant cette méthode, on sera certain de délivrer entièrement la personne à laquelle il sera arrivé un pareil accident.



CHAPITRE XXIX.

*Cinq Observations sur les Dents
remises dans leurs mêmes al-
veoles, ou transplantées dans
une bouche étrangere.*

PREMIERE OBSERVATION.

*Sur une dent cariée, ôtée & remise dans
son même alveole, laquelle dent reprit
fort heureusement.*

EN 1721. je remis en cette Ville
une dent incisive de la machoire
inférieure à M. le Fort, duquel je ne sçai
ni la qualité, ni la demeure. Cette dent
étoit restée sur ma table près d'un quart
d'heure après avoir été ôtée, avant que
je la lui remisse; cependant elle s'est si
bien réunie & raffermie dans son même
alveole, qu'elle est encore aujourd'hui
aussi stable qu'elle l'étoit auparavant,
quoiqu'elle fut cariée. Je m'étois pro-
posé de la plomber; mais ne causant
pas de douleur, ce Monsieur a negli-
gé de me venir voir. Depuis peu de

tems l'aïant rencontré plusieurs fois, je n'ai pas manqué d'examiner dans quel état étoit cette dent; je l'ai trouvée dans celui où elle étoit avant l'opération.

II. OBSERVATION.

A peu près semblable à la précédente.

Le 10. Avril 1725. la fille aînée de M. Tribuot Facteur d'Orgues du Roi, vint chez moi: elle étoit attaquée d'une grande douleur causée par une carie de la première petite dent molaire du côté droit de la mâchoire supérieure; cette Demoiselle balança sur le parti qu'elle avoit à prendre; elle souhaitoit de se faire ôter sa dent, pour se délivrer de la douleur qu'elle souffroit; mais elle avoit beaucoup de peine à s'y résoudre, par rapport à la difformité qu'auroit causée la perte de cette dent: ce qui l'engagea à me demander, s'il n'étoit pas possible de lui remettre cette dent après l'avoir ôtée, comme je l'avois fait à sa sœur cadette.

Je lui répondis que cela pouvoit se faire aisément; pourvû néanmoins que

cette dent pût être ôtée sans se casser ; sans faire éclater quelques portions de l'alveole, & sans faire quelque déchirement considerable à la gencive. Pour lors elle le détermina entierement. Je lui ôtai cette dent avec tant de précaution & si heureusement, qu'elle ne fût nullement cassée, & que l'alveole & les gencives ne furent point offensés ; ce qui m'engagea à remettre sur le champ cette dent cariée dans son alveole.

Ainsi je lui fis occuper la même place qu'elle remplissoit auparavant : ensuite j'eus soin de l'attacher aux dents voisines avec un fil commun & de l'y assujettir pendant quelques jours.

Cette dent s'est si bien raffermie, qu'il ne paroît pas qu'elle ait été tirée de son alveole, & qu'on l'y ait remise. Elle causa seulement quelques douleurs pendant deux jours après avoir été remise ; ce qui pouvoit proceder de quelque irritation dont se ressentoit la membrane qui tapisse l'alveole : peut-être que cette douleur pouvoit encore être produite par la compression que la racine de la dent faisoit contre quelques petits lambeaux ou quelque petite portion de cette même membrane. Quoi-
qu'il

qu'il en soit, ce remplacement a réüsi, sans qu'il soit arrivé aucun autre accident, & la dent fait sa fonction accoutumée comme les autres: elle est insensible, & j'ai plombé son trou carié, pour la mieux conserver.

III. OBSERVATION.

Sur une dent cariée ôtée de son alveole & remise avec succès.

Le 29. Avril 1727. Mademoiselle de la Roche, Gouvernante des enfans de M. de Blanc-Mesnil de Lamoignon Président à Mortier, demeurant à l'Hôtel de Lamoignon, rue Pavée au Marais, âgée de trente ans, vint chez moi pour se délivrer d'une douleur occasionnée par la premiere petite dent molaire du côté droit de la machoire supérieure, cariée à sa partie laterale & posterieure. Ayant examiné cette carie, je dis à cette Demoiselle qu'il n'y avoit point d'autre moyen pour la guérir, que de tirer cette dent: mais comme elle avoit toutes les autres dents fort belles & fort saines, & qu'il lui étoit fâcheux de perdre celle-ci par la difformité que

son extraction auroit faite à sa bouche, je lui dis que si je pouvois ôter cette dent sans la rompre & sans causer trop de déchirement à l'alveole & à la gencive, il me seroit aisé de la lui remettre & la bien affermir : à quoi ayant consenti, je tirai cette dent cariée, & la remis dans le moment dans son même alveole ; je l'assujettis avec un fil aux dents voisines, & je fis rinses la bouche de cette Demoiselle cinq à six fois le jour avec une lotion faite d'une chopine de vin rouge ferré, une once de miel rosat & une bonne cuillerée de mon styptique astringent, le tout mêlé ensemble. Le douzième jour j'ôtai la ligature de fil qui avoit servi à assujettir cette dent, qui se trouva très-bien raffermie. Quelque tems après j'en ai nettoyé le trou carié & l'ai plombée ; depuis ce tems-là elle n'a causé aucune douleur, & lui sert de même que les autres dents.

J'ai fait dans la suite une semblable operation à une Demoiselle de l'âge d'environ vingt-trois ans, & je puis assurer qu'elle m'a encore mieux réussi que la précédente.

IV. OBSERVATION.

Sur une dent saine, qui fut ôtée par la faute de la malade & promptement remise avec succès dans son même alveole, sans que la malade s'en apperçût.

En 1722. la fille cadette du même M. Tribuot dont j'ai parlé, alors âgée d'environ dix-huit ans, vint chez moi pour se faire tirer la deuxième petite molaire du côté droit de la mâchoire inférieure. Cette dent étant cariée, causoit des douleurs insupportables. La jeune personne qui les souffroit appréhendoit tellement de se faire ôter cette dent, qu'elle eut toutes les peines du monde à s'y déterminer. Cette dent étoit très-petite, extrêmement aplatie par ses parties laterales, & fort serrée entre les autres dents. Ces circonstances m'obligerent de me servir d'une des branches du pelican des plus étroites, & capable de passer librement entre les deux dents voisines, pour ne pas les intéresser, en tirant celle qu'il s'agissoit d'ôter. J'avertis cette jeune

personne que cette dent n'étoit pas des plus aisées à tirer ; que je la priois de se tranquilliser, de bien prendre garde à ne pas remuer sa tête, ni porter les mains sur les miennes ; ce qu'elle faisoit, lorsque j'introduisois l'instrument en sa bouche ; que c'étoit m'exposer à manquer sa dent, ou de s'en faire tirer une autre ; que j'aimois mieux ne pas l'entreprendre que de l'exposer à un tel inconvenient. Elle me promit de se tranquilliser ; mais lorsque j'eus porté l'instrument sur sa dent, & que je voulus donner le mouvement de poignet pour l'ôter, sa crainte la porta à me saisir le bras avec force, à tourner & retirer sa tête ; ce qui fit que l'instrument glissa malgré moi sur la petite molaire sa voisine, & qu'il l'emporta. Je ne me déconcertai point, je redoublai dans le moment mon coup de main, & j'ôtai aussi celle qu'il s'agissoit d'ôter. Cela fit croire à cette personne que cette dent avoit été manquée la première fois. Je lui remis promptement sa dent saine que je tenois dans ma main, sans néanmoins lui dire pour lors qu'elle avoit été tirée entierement ; je lui fis croire qu'elle n'étoit seulement

qu'ébranlée. J'assujettis cette dent à sa voisine par le moien d'un fil ciré, & après que ce fil y eut resté huit à dix jours, cette dent se trouva si bien rafferme, sans avoir changé de couleur, qu'il ne paroît pas aujourd'hui qu'elle ait été tirée de son alveole. Environ un an après, cette personne revint chez moi se faire accommoder les dents, je limai de même que celle que j'avois ôtée & remise dans son même alveole, les autres, pour les rendre égales en longueur : cette dent se trouva aussi ferme & aussi sensible, que si elle n'avoit jamais été tirée. Ce fut alors que je dis à cette Demoiselle ce qui s'étoit passé ; elle me dit qu'on lui avoit ôtée la partie du côté gauche de la même manière, sans que celui qui lui avoit ôtée eut pris la sage précaution de la remettre dans son alveole.

Quand par quelque accident on ôte une dent saine, il faut toujours la remettre le plus promptement qu'il est possible dans son même alveole, & le plus souvent elle s'y raffermit.

V. OBSERVATION SINGULIERE.

Sur la sensibilité d'une dent étrangere, laquelle aiant été placée dans une autre bouche, causa peu de tems après des douleurs considerables.

En 1715. me trouvant à Angers. M. de Romatet Capitaine dans le second Bataillon de Bourbonnois, vint chez moi, pour se faire ôter une dent canine du côté gauche de la machoire supérieure: cette dent étoit très-gâtée: il me demanda s'il n'étoit pas possible d'en remettre une autre récemment tirée d'une autre bouche. L'ayant assuré que la chose se pouvoit, il envoya chercher sur le champ un Soldat de sa Compagnie qu'il avoit déjà prévenu. J'examinai la pareille dent de ce Soldat, laquelle je trouvai trop large & trop épaisse sur la surface intérieure. Néanmoins comme nous n'avions point à choisir, je fus obligé de m'en servir, me proposant de la diminuer avec la lime; je tirai la dent de ce Soldat, je limai ce qu'elle avoit de trop en lon-

gueur & en épaisseur. Cela n'ayant pu être executé, sans découvrir l'intérieur de la cavité de cette dent, je me proposai de la remplir de plomb, si-tôt que cette même dent seroit raffermie dans l'alveole où je la transplantai ; elle fut affermie douze à quinze jours après, & pour lors je la plombai : cette dent étrangere ne fut pas plûtôt plombée, qu'il survint une douleur insupportable à M. de Romatet. Cette douleur dura jusqu'au lendemain, que je fus obligé de déplomber cette dent. Je ne pouvois m'imaginer qu'une dent transferée d'une bouche dans une autre, fut susceptible de douleur, attendu que le nerf & les membranes en avoient été séparés ; cependant lorsque j'eus ôté le plomb la douleur cessa dans le moment, de même que si je lui avois ôté cette dent, laquelle lui a servi ainsi que ses autres dents naturelles.

M. de Romatet étant venu à Paris vers la fin de l'année 1723. m'a assuré, M. Anel present, & plusieurs autres Messieurs dignes de foi, que la dent que je lui avois transplantée, lui avoit duré six ans, & qu'il l'auroit encore, si le corps de cette dent ne s'étoit point

alteré & rompu par la carie que la dent couverte de la cavité y avoit occasionnée, & qu'ayant voulu en faire ôter la racine par M. de Grand-Champs à Bayonne, il ne pût lui ôter cette racine sans ouvrir auparavant la gencive, & sans causer beaucoup de douleur en tirant cette racine.

REFLEXION.

Que penser de la douleur que M. de Romatet a ressentie au sujet de cette dent que je transplantai dans sa bouche, si nous n'admettons que quelques filets nerveux de l'alveole ont trouvé quelques conduits dans les racines de cette dent, propres à les laisser passer jusques dans la cavité, & à les rendre capables par leur réunion à donner de la sensibilité à la dent, de même que si c'eût été sa dent naturelle?

On dira sans doute que les canaux des dents, & les vaisseaux qui y entrent, sont très-fins; que les liqueurs qui entrent dans les vaisseaux divisés, ne tardent gueres à être coagulés par l'impression de l'air qui les a touchés; & que cela doit être un obstacle à la circulation des sucs de la dent. Ja-

voûe que de telles dispositions forment de grandes difficultez ; mais lorsque l'espace du tems n'est pas considerable, il ne faut point craindre que la réunion manque de se faire. Les liqueurs qui viennent du côté de l'alveole, suffisent pour surmonter ce même obstacle, & par ce moyen commercer de l'alveole à la dent & de la dent à l'alveole, à peu près de même que si ces parties n'avoient jamais été divisées. La réunion & la distribution des nerfs dans une telle dent paroît très-certaine ; puisqu'on remarque qu'une dent sortie de son alveole, qu'on y remet ou qu'on transplante sur le champ, est quelquefois aussi sensible à l'action de la lime, après qu'elle est reprise & rafferinée, que celles qui ont toujours resté dans leur place naturelle.

Il peut encore arriver que quoiqu'une dent semblable à celle dont il s'agit, n'ait point de liaison avec les parties sensibles de l'alveole, le plomb introduit dans sa cavité cause la douleur dont nous venons de parler, en ce que remplissant la cavité de la dent, il empêche l'issuë de la liqueur qui s'épanchoit par les extrémités des tuyaux rompus ; & il arrive de-là, que cette li-

queur devient un corps étranger, qui comprimant les vaisseaux de toutes parts, produit cette douleur.

Cette liqueur arrêtée, s'alterant par son séjour, & agissant sur les filets nerveux qu'elle picote, cause des divulsions qui produisent ainsi les douleurs que l'on ressent. Quoi qu'il en soit, la douleur doit cesser lorsqu'on a ôté le plomb; parce que la liqueur retenue, ayant la liberté de sortir, ce qu'il y avoit d'acre & de corrosif est emporté par l'issue de cette même liqueur, & par celle que fournissent les alimens & la salive, laquelle s'insinuant dans la cavité de la dent, en ressort de même, lave & déterge suffisamment l'endroit que la matière renfermée par le plomb irritoit; cela suffit à la vérité pour ôter la douleur, mais non pour guérir la carie: c'est pourquoi il faut veiller à tout ce qui se passe en pareille occasion, & tâcher de prendre son tems à propos, pour ruginer & plomber la dent de nouveau, de même qu'on le fait aux dents cariées qui ne sont pas remplacées ou transplantées.

On avoit crû, & plusieurs croyent encore, qu'il n'est pas possible que les

dents se réunissent & se raffermissent dans leurs mêmes alveoles, lorsqu'elles en ont été entièrement séparées; on avoit encore plus de peine à concevoir, qu'une dent transplantée dans une bouche étrangère, pût se réunir & s'y raffermir.

Certains Auteurs avoient conseillé de suivre cette méthode, tandis que d'autres y étoient tout-à-fait opposés. L'heureux succès que nous avons vû par la pratique de cette même méthode, nous confirme la possibilité de la réussite.

M. Mauquets sieur de la Motte Chirurgien à Valognes, dans son Traité complet de Chirurgie, tom. 1. Observation deuxième, rapporte dans la réflexion qu'il fait concernant cette deuxième Observation, ce qu'il a remarqué à l'occasion des dents ôtées & remises dans leurs mêmes alveoles. Il fait remarquer d'abord, qu'il est très-préjudiciable d'ôter une dent qui n'est point cariée, & dont la douleur ne dépend que de l'irritation de la membrane qui enveloppe la racine de la dent. Il conseille, si l'on a ôté une telle dent, de la remettre promptement en sa place. Il assure, qu'elle s'y reprend aisément,

pourvû néanmoins qu'on ait soin de l'y conserver les premières jours : il dit avoir vû plusieurs expériences d'un tel fait, entr'autres celle faite sur un Gentilhomme de Valognes, auquel on avoit arraché une belle dent qu'il se fit remettre à l'instant, laquelle reprit sa place, & se réunit parfaitement bien; il espéroit que le petit nerf qui la retenoit dans le fond de l'alveole étant rompu, il ne souffriroit plus de douleur dans la suite; mais cependant il fut trompé dans son attente; puisqûe quelques années après il en ressentit de si cruelles, qu'il fut obligé de prendre le parti de se la faire arracher une seconde fois; cela ne fut executé qu'après plusieurs reprises & en entraînant une portion de la mâchoire inférieure avec elle, d'où il s'ensuivit des douleurs outrées; ce qui fait conclure à M. de la Motte, qu'il n'est gueres de plaisirs sans peine; cependant il conseille de pratiquer la même opération en pareil cas, c'est-à-dire, de remettre une dent saine en sa place, lorsqu'on l'a ôtée par inadvertance; parce que, dit-il, il y a tout lieu d'espérer que les suites n'en seront pas également fâcheuses. Il assure qu'il a vû

réussir cette pratique avec succès, &c.

Le même Auteur explique ensuite de cette façon le désordre qui arriva à l'extraction de la dent de ce Gentilhomme. « La membrane, dit-il, ayant souffert quelque déperdition d'une partie de sa substance, & la partie de l'alveoles'en étant trouvée dépouillée, la dent se réunit à cette portion d'os découvert qui ne fit plus qu'un corps avec elle ; ce qui fut cause qu'on ne pût arracher cette dent, sans emporter une portion de cette machoire, & ce qui arriveroit toujours par la même raison en cas pareil; mais comme elle n'a lieu que par hazard, cette réunion n'est point à craindre. » Par ce raisonnement cet Auteur nous fait concevoir, que quand on remettra une dent qui sera revêtuë d'une membrane, ou que l'alveole sera tapissé de quelque membrane, pour lors on ne doit point craindre, que l'os de la dent se réunisse avec celui de l'alveole ; parce qu'il n'y aura que les membranes qui se réuniront entr'elles, & qu'ainsi on pourra l'ôter une seconde fois, sans craindre d'emporter aucune portion de l'alveole.

Les Observations que M. de la Motte vient de nous communiquer à ce sujet, confirment la possibilité de remettre avec succès les dents dans leur place, & même celle de les transplanter d'une bouche dans une autre bouche : à la vérité elles ne réussissent pas toutes, car il s'en trouve qui ne sont pas de longue durée.

CHAPITRE XXX.

Deux Observations sur des dents qui furent enfoncées dans le sinus maxillaire supérieur droit & dans l'aveole, en voulant les ôter.

PREMIERE OBSERVATION.

Sur une dent qui fut enfoncée par un Charlatan dans le sinus maxillaire supérieur droit, & sur les suites de cet accident.

Pour faire sentir combien il est important de ne se fier dans des cas de conséquence qu'à des personnes ex-

perimentées, je rapporterai ici l'état fâcheux dans lequel se trouva en l'année 1720. M. Henri Amariton fils de M. Amariton Ecuyer, Seigneur de Beureccœuil, demeurant dans son Château de Beureccœuil, Paroisse de Nonette, sur la riviere d'Allier, près la ville d'Issoire en la Limagne d'Auvergne, pour s'être mis entre les mains d'un Charlatan. Il s'agissoit d'une dent canine qui l'incommodoit beaucoup par son volume & par sa situation. Elle étoit située sur la surface intérieure de la premiere petite molaire du côté droit de la machoire supérieure, & elle inclinait considérablement vers le palais. L'embaras & la peine que cette dent causoit à ce Monsieur le déterminèrent à se la faire ôter, & dans cette résolution, au commencement du Carême de la même année, il se mit entre les mains du nommé la Roche Operateur, demeurant audit Nonette, qui le plaça de la maniere qu'il jugea la plus convenable; ensuite il appliqua une clef percée sur la couronne de la dent, puis il frappa à grands coups avec une pierre sur cette clef: par cette manœuvre il enfonça la dent presque de travers

352 LE CHIRURGIEN
dans le sinus maxillaire supérieur de ce
même côté, de manière qu'on ne la
voyoit plus. Lorsque cette dent eut ain-
si disparu, cet empirique assura les as-
sistans que le malade l'avoit avalée; ce-
la paroïssoit assez vai-semblable, puis-
qu'on avoit cherché cette dent sans la
pouvoir trouver. Quelque tems après
le malade dont il s'agit, sentit une dou-
leur assez grande en cet endroit; ce qui
l'obligea d'envoyer querir M. Duver-
son Medecin, lequel trouva une peti-
te tumeur dure, sans inflammation, qui
s'étoit manifestée sur la joue près du
nez, & ayant examiné le dedans de sa
bouche, il y apperçut trois trous fistu-
leux très-petits qui donnoient passage
à une humeur sereuse très-fœtide; quel-
que tems après il se fit deux autres pe-
tits trous fistuleux sur la tumeur. Plu-
sieurs consultations furent faites à ce
sujet, par les Chirurgiens de la ville
de Clermont, où le malade s'étoit trans-
porté, & à Paris, par Messieurs Ar-
nault (a) & Petit. (b) Ces derniers

(a) Chirurgien Juré à Paris, & ancien
Prevôt de sa Compagnie.

(b) Chirurgien Juré à Paris, ancien Pre-
vôt de sa Compagnie & Anatomiste à l'Acad-
emie des Sciences.

ayant

ayant examiné le memoire qui contenoit le détail de la maladie, reconnurent qu'elle étoit assez considerable pour être traitée dans les formes. Ils donnerent leur sentiment, lequel fut envoyé à Clermont; les Chirurgiens de cette Ville n'ayant pas entrepris la cure, soit que le cas leur parût trop difficile, ou qu'on n'eut pas assez de confiance en eux, le malade dans le mois de Juillet de la même année vint à Paris; il eut recours aux mêmes Messieurs Arnault & Petit. Ces deux Chirurgiens tirerent bien-tôt le malade d'affaire. Au bout de dix à douze jours de pansement, M. Petit tira la dent heureusement, ce qu'il executa par une incision qu'il avoit été obligé de faire à la tumeur, qu'il jugea occasionnée par l'extrémité de la racine de la dent. Ayant découvert cette racine, il la saisit avec les pincettes droites & tira la dent entiere. Enfin peu de jours après le malade fut guéri par les remedes ordinaires, sans qu'il ait le visage difforme en aucune maniere, à peine peut-on connoître qu'on lui ait fait une incision. Cette Observation m'a été communiquée par M. Amariton du Plaisir, parent de M.

Amariton de Beaurecœuil auquel le cas que je viens de rapporter est arrivé, & elle m'a été confirmée par M. Petit.

II. OBSERVATION.

D'une dent enfoncée dans un alveole voisin.

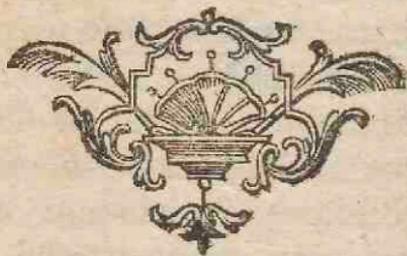
Me trouvant à Angers en 1717. un Cardeur de laine de la même ville, eut le malheur d'avoir un accident semblable à celui dont nous venons de parler; à la différence près que la dent du Cardeur de laine fut logée dans l'alveole d'une dent voisine qui avoit été ôtée, & que ce malade eut plus promptement du secours. Il me vint trouver sept jours après son accident. Je lui ôtai sa dent avec les pincettes droites, quoiqu'auparavant il n'y eut aucune apparence de dent en cette endroit, à cause du gonflement qui y étoit survenu. Cette dent ne fut pas plutôt ôtée que le malade se trouva guéri, comme si je n'avois fait que lui tirer simplement une autre dent.

REFLEXION.

Rien n'est plus ordinaire, que de se

livrer au premier que l'on rencontre pour se faire ôter une dent : on auroit même de la peine à comprendre le danger que l'on court quelquefois dans l'exécution d'une operation qui paroît d'abord si simple & si commune si les exemples des accidens fâcheux qui arrivent à ce sujet, ne nous faisoient appercevoir les risques que l'on court en pareille occasion ; sur-tout lorsqu'on se confie à des ignorans, ou à des imposteurs, qui pour en imposer, sont capables de tout entreprendre témérairement. Les deux Observations ci-dessus confirment ces fâcheuses veritez. L'une & l'autre de ces deux personnes qui ont enfoncé les dents dont nous venons de parler, n'ont procédé de même que parce qu'ils se sont servis d'instrumens non convenables. Ces prétendus operateurs ne pouvant ôter ces dents, & voyant qu'elles avoient disparu, voulurent persuader que les malades les avoient avalées, & l'on ne pût s'appercevoir que trop tard du contraire. Si les Chirurgiens qui furent appelés les premiers en consultation, après ces accidens survenus, avoient été instruits par quelques Observations à

peu près semblables; qu'ils eussent été bien informez de la structure de ces parties, & qu'ils eussent réfléchi sérieusement sur la manœuvre qu'on avoit exécutée en operant sur ces dents, il leur auroit été aisé de reconnoître le fait dont il s'agissoit, & d'y remédier, avant que la maladie eut fait de si grands progrès; ce qui auroit été d'une tres-grande utilité; ils auroient par-là soulagé les malades, & guéri radicalement leur maladie dans son commencement.



CHAPITRE XXXI.

Trois Observations sur les excroissances pierreuses formées sur les dents, ou dans leur voisinage.

PREMIERE OBSERVATION
très-remarquable.

Sur une excroissance pierreuse, formée à l'endroit des dents molaires, laquelle excroissance fut précédée d'un abcès & du concours de plusieurs accidens fâcheux qui se succederent les uns aux autres pendant l'espace de vingt mois.

M. Houffli neveu de M. le Coindre Musicien & Pensionnaire de l'Academie Roïale de Musique, demeurant rue des Poitevins, proche S. André des Arcs, tomba de cheval avec sa nourrice, étant alors âgé de quatre ans; en tombant il se heurta le côté droit de la machoire inférieure, & dans le même endroit il parut quelques jours après une contusion qui se termina par

un abcès. Trois ou quatre ans après, la partie inférieure de la joue du même côté se gonfla peu à peu : la matière infiltrée causa une tumeur dure & indolente ; ce qui fit présumer aux Chirurgiens qui visiterent pour lors le malade, que sa machoire avoit été fracturée lors de sa chute : ils présumerent aussi que cette tumeur n'étoit que la matière du calus entassée dans l'endroit & aux environs de l'os maxillaire, qu'ils supposoient avoir été fracturé : ils conclurent qu'il étoit nécessaire d'ôter les dents qui répondoient à cet endroit & qu'ils soupçonnoient cariées : ils crurent par-là prévenir les suites que la carie des dents auroit pû occasionner. Cette operation fut faite à ce malade, sans qu'il en reçut aucun soulagement ; il arriva même qu'à l'âge de seize ans la dernière dent molaire du côté droit de la machoire inférieure voulant paraître, occasionna un second abcès causé par les tiraillemens que souffrirent les gencives dans cette occasion. Cet abcès fut plus considérable que le premier, par rapport à la compression que faisoit la dureté que les gencives enveloppoient.

La matiere de cet abcès eut son issue par le dedans de la bouche; la tumeur dure & insensible ne se dissipa point: ce qui obligea un Chirurgien de cette Ville, de tenter par l'application des cataplasmes, la résolution, ou la suppuration des matieres déposées. Ces remedes n'ayant pas eu plus de succès que les précédents, ce même Chirurgien s'avisâ de percer la tumeur en dehors, il ne sortit que du sang des lèvres de la playe. Cette mauvaise réussite devoit suffire pour rendre ce Chirurgien plus retenu; mais son opiniâtreté fit qu'il ne pût s'empêcher de faire le troisième jour une seconde incision: il ne sortit pareillement de cette seconde incision, que du sang; ce qui ne pût encore le détourner de poursuivre son entreprise: il tourmenta vainement son malade. Au bout de six semaines il opera de nouveau, il fit une incision cruciale dans le même endroit, & par cette incision il coupa un rameau d'artere, qui causa une hemorragie que l'on n'arrêta qu'avec beaucoup de peine. Ces différentes incisions ne donnerent issue qu'à du sang qui sortit des vaisseaux mal-à-propos, sans diminuer aucunement le vo-

lume de la tumeur qu'il croyoit attaquer par ces operations.

Pendant le cours des pansemens qui durerent dix-huit mois, on appliqua plusieurs fois le caustere actuel pour dissiper cette tumeur. Toutes ces operations furent inutiles. Enfin on abandonna ce malade, qui resta cinq ans dans ce triste état, sans aucun secours ni soulagement; au contraire pendant ce tems-là le volume de la tumeur augmenta considerablement. Les parens de ce jeune homme ennuyez de la durée de cette maladie, consulterent feu M. Carmeline Chirurgien Dentiste, qui reconnut que cette tumeur n'étoit attachée à la gencive que par une fort petite baze, d'où il conclut qu'il lui seroit fort aisé de l'extirper. Elle n'étoit point d'ailleurs adherente à la joüie. Il executa ce qu'il s'étoit proposé quinze jours après sa premiere visite. L'extirpation étant faite, la joüie se rapprocha de la gencive. La playe qu'on avoit ci-devant faite à cette même joüie par des operations inutiles & mal entendues, fut legerement pansée, & ne tarda pas à se guérir. La playe qu'on avoit faite à la gencive, en extirpant cette excroissance

excroissance guérit bien - tôt pareillement.

Ce fut par cette operation, bien differente des premieres, que M. Carmeline termina avec un heureux succès, une maladie qui avoit duré tant d'années, & qui avoit exposé ce malade à des dangers dont les suites avoient été si fâcheuses. Cette excroissance (a) pese actuellement une once cinq gros: elle doit avoir été plus pesante & d'un plus grand volume lorsqu'on l'extirpa. Il ne fut pas possible de cicatrifer l'ulcere de la joue occasionné en consequence des operations pratiquées indiscrettement, sans qu'il restât une cicatrice difforme & incommode, qui formoit un trou dans lequel on pouvoit introduire le petit doigt: ce trou étoit cicatrifié dans toute sa circonference, il perceoit d'ailleurs la joue de part en part, & occasionnoit par cette disposition la sortie de la salive & des alimens mâchez. Le malade par son industrie trouva le moyen de remedier à cet inconvenient: il s'imagina de boucher ce trou avec un tampon de cire introduit par le dedans de la joue; en-

(a) Voyez la Planché 4. Tome I.

sorte que rien ne pût passer du dedans de la bouche en dehors, cachant d'ailleurs la difformité extérieure avec une mouche bien gommée. Je suis devenu possesseur de ce même corps pierreux, M. Houffu ayant eu recours à moi pour faire quelque réparation considérable à sa bouche, m'en a fait présent avant son départ pour un voiage de long cours.

REFLEXION.

Le corps pierreux dont il s'agit dans cette Observation, est d'une telle texture, qu'il ne paroît pas être formé par une matiere tartareuse; mais bien plutôt par un suc osseux qui s'est échappé de la substance de l'os même, par la rupture de quelques fibres osseuses; à peu près de même qu'il arrive dans la formation des exostoses. Les causes qui peuvent avoir donné lieu à une maladie aussi bizarre & aussi singulière, ne sont pas suffisamment connus; parce que je n'ai point suivi cette maladie, & que je n'ai pas même eu occasion de conferer à ce sujet avec les Médecins & Chirurgiens qui ont traité le malade. C'est pourquoi je me dispense de raisonner, & de former des con-

jectures sur l'origine & les progrès de ce mal. N'étant pas, comme je viens de le dire, suffisamment informé de toutes les circonstances qui regardent ce fait, je craindrois de faire un raisonnement vague & indéterminé, qui loin d'instruire le Lecteur, pourroit l'induire à erreur. Ainsi je me suis borné à ne rapporter ici que les principales circonstances que cette Observation renferme, & celles qui m'ont été les mieux vérifiées; ce qui m'a paru suffisant pour pouvoir parvenir à reconnoître une semblable maladie, & pour procéder à sa guérison, en cas que dans la pratique on vint à en rencontrer une à peu près du même caractère.

II. OBSERVATION.

Sur une excroissance devenue pierreuse, ressemblant à peu près à un petit champignon.

En 1721. l'épouse de M. Begon Banquier, rue de Clery à Paris, me consulta sur une tumeur excroissante qui lui étoit survenue à la gencive du côté droit de la mâchoire inférieure. Cette

excroissance étoit à peu près de la même nature de celle dont j'ai parlé dans la précédente Observation : je remarquai que c'étoit une excroissance très-dure, dont l'attache ou baze étoit peu étendue, & figurée en forme de col. Le corps de cette excroissance avoit à peu près la figure d'un champignon; ce corps étoit du volume d'une noisette. Je ne jugeai pas qu'aucun médicament fut capable de détruire ce corps étranger : je fus d'avis d'en faire l'extirpation. Je préfèrai l'instrument tranchant à la ligature, d'autant plus que ces excroissances ne fournissent ordinairement que très-peu de sang. Cette Dame ne se rendit point alors à toutes les raisons dont je me servis pour la résoudre à souffrir cette operation, qu'elle éluda jusqu'à l'année suivante; au bout duquel tems s'étant apperçue que cette tumeur s'étoit de beaucoup augmentée, elle me manda de nouveau, étant entièrement résoluë à se la faire ôter : ce que je fis à l'instant au grand étonnement de la malade, qui ne souffrit que très-peu. L'operation faite, j'examinai à loisir cette excroissance; je la trouvai très-dure, comme osseuse qu

pierreuse, d'une consistance à peu près
 égale à la solidité de celle que M. Car-
 meline avoit ôtée au malade dont j'ai
 parlé. Celle que j'ai extirpée à cette
 Dame, quoiqu'à peu près du même ca-
 ractere, n'avoit pas reçu un si grand
 accroissement; parce qu'elle avoit été
 emportée de bonne heure. Le succès en
 fut très-heureux; il ne sortit que très-
 peu de sang de cette extirpation & la
 guérison en fut prompte. Cette Dame
 n'a depuis ressenti aucune incommodi-
 té, ni n'a aucune apparence de récidive.

Du succès heureux de cette Obser-
 vation & de celui de plusieurs autres
 à peu près semblables que la pratique
 nous a fournies, nous pouvons conclu-
 re que le moyen le plus certain pour
 guérir promptement, radicalement &
 avec moins de violence ces sortes d'ex-
 croissances osseuses, est celui de les ex-
 tirper, en se servant à son choix d'un
 scalpel, dont la lame sera à dos, à peu
 près semblable à celle d'un bistouri, ou
 bien en se servant des ciseaux, suivant
 qu'il conviendra le mieux, par rapport
 à la situation, au volume, à la figure,
 & à la consistance de ces sortes d'ex-
 croissances.

REFLEXION.

Il n'est pas surprenant de voir qu'il se forme des corps pierreux, & même de véritables pierres dans la bouche, puisque l'on en rencontre souvent qui se sont formées dans toutes les parties du corps. Cela dépend des causes qui donnent occasion aux matières plâtreuses ou pierreuses de se déposer, tantôt dans une partie, tantôt dans une autre. Quelquefois ces causes sont intérieures, quelquefois extérieures, & d'autres fois les causes extérieures & intérieures concourent également à la formation de ces corps solides.

Lorsque c'est dans la bouche que l'on apperçoit ces sortes de tumeurs, si c'est dans leur commencement que l'on fait cette découverte, il faut tâcher de les résoudre, ou de les faire suppurer le plus promptement qu'il est possible; & si l'on ne peut par ces voies-là venir à bout d'en terminer heureusement la guérison, il faut sans hésiter en venir à l'extirpation. Si l'on diffère de la faire, il arrivera que leurs progrès deviendront de jour en jour plus considérables. Pour éviter alors les suites qu'on en doit ap-

préhender, il ne suffit pas toujours que l'opérateur se détermine à prendre ce parti; il faut aussi que le malade & ceux qui s'intéressent à sa santé y consentent; mais souvent il se rencontre qu'on les trouve fort peu disposés à prendre une bonne résolution, parce que chacun craint les opérations qui sont inséparables de la douleur. C'est pourquoi ceux qui sont appellez auprès de ces malades timides, doivent faire tous leurs efforts pour dissiper leur crainte & leur répugnance, en leur faisant comprendre autant qu'il est possible, le danger où ils s'exposent, en éludant des opérations dont leur guérison dépend uniquement.

III. OBSERVATION SINGULIERE.

*Sur une petrification formée sur
une des dents molaires.*

M. Bassuel, curieux de ce qui concerne sa profession, m'a fait voir une piece tartareuse ou pierreuse très-rare. C'est sur une dent molaire du côté droit de la machoire inférieure qu'elle s'est

formée, étant presque toute couverte d'un tartre petrifié.

Ce corps étranger qu'il a ôté il y a nombre d'années, à une femme fort âgée, est du volume d'un œuf de Poule (a) convexe & assez arrondi par ses parties supérieures, à quelques éminences près, concave, raboteux & très-irrégulier par ses parties inférieures: l'endroit de ce corps sur lequel les dents opposées appuyoient, est un peu concave & enfoncé: il a sa surface assez polie: la partie de ce corps qui touchoit la langue est unie & égale: celle qui touchoit la peau de la bouche du côté du muscle masseter & de l'apophyse coronoidé est un peu enfoncée, cependant assez unie; s'étant figurée ainsi par la pression des parties: la surface tournée du côté de la joue est la plus saillante, la plus convexe, la plus raboteuse & la plus arrondie. La dent suivie ce corps pierreux, ses racines restant entièrement à découvert. Le corps de la dent est enchassé & caché dans cette substance pierreuse à laquelle il est intimement uni & fortement attaché. Cette matiere tartareuse ou pierreuse,

(a) Voiez la Planche 2. de ce volume.

s'étoit étenduë sur les gencives, tant antérieurement, que postérieurement. Ce corps étranger est actuellement du poids de sept gros : sans doute il pesoit davantage lorsque ce Chirurgien l'ôta de la bouche de cette femme, la matiere ayant dû se dessécher depuis ce tems-là. Quant à la grosseur & à la figure, il faut remarquer que peut-être ce corps étranger n'a pas été ôté en entier ; qu'il peut en être resté quelque partie dans la bouche, & que l'instrument qui a servi pour le tirer peut en avoir détruit quelque portion. Ce même corps avant que d'être ôté, faisoit paroître la joüe tumefiée par sa pression : on auroit crû à voir cette joüe, qu'elle étoit attaquée d'une tumeur humorale d'un volume considerable. Ce corps empêchoit encore que les dents de la machoire superieure & celles de l'inférieure ne s'approchassent les unes des autres par leurs extrémitez, comme elles s'approchent ordinairement.

REFLEXION.

Ce corps tartareux ou pierreux, ne s'est augmenté jusqu'à ce point, que

parce qu'on a negligé de l'ôter dans son commencement. Les personnes que cette femme a d'abord consultées, ont ignoré quelle étoit la nature de ce corps étranger, & quel étoit le moyen de le détruire; ce qui a été la cause que cette maladie n'a pas été guérie, avant qu'elle eut fait de tels progrès. Le Public éprouve tous les jours des aventures semblables, sans s'appercevoir que les maladies ne deviennent le plus souvent si invétérées, que par la negligence, ou l'ignorance de ceux à qui ils se confient sans discernement. D'ailleurs la crainte mal fondée que l'on a pour les operations, fait que le malade est toujours porté à suivre l'opinion de celui qui les élude. On ne se résout à souffrir aucune operation qu'à la dernière extrémité, & souvent lorsqu'il n'est plus tems de la faire avec succès, ou sans encourir de grands dangers. Il est difficile de concevoir comment cette femme avec ce corps pierreux entre les dents, a pû faire la mastication, sans que sa machoire se soit luxée en quelque maniere; mais il est aisé de s'appercevoir que jamais operation n'a été mieux indiquée, ni plus heureusement

executée que celle que M. Bassuet fit à cette femme en cette occasion.

CHAPITRE XXXII.

Quatre Observations sur les violentes douleurs de tête, &c. causées par les dents.

PREMIERE OBSERVATION.

Sur la carie d'une dent, qui causoit une douleur d'oreille très-violente, sans que la dent fut douloureuse, laquelle douleur cessa après que la dent fut ôtée.

M Ademoiselle de la Gibonnais, demeurant à Nantes, étant venue à Paris, m'envoia chercher il y a environ un an & demi pour lui nettoyer les dents. J'apperçus en visitant sa bouche, qu'une grosse molaire du côté droit de la machoire inférieure étoit cariée. Je m'informai d'elle, si cette dent lui faisoit quelque douleur, elle me dit qu'elle ne lui en causoit aucune; mais qu'elle avoit du côté de la dent cariée une douleur à l'oreille qui

subfiftoit depuis long-tems, fans y avoir pû, trouver aucun foulagement, quoiqu'on y eut fait plusieurs remedes. Je ne jugeai pas que la dent fut la caufe de cette douleur; ainfi je me contentai de la plomber, pour l'empêcher de fe gêter davantage. La même douleur fubfiftoit toujours, quoique la dent fût plombée, cette Demoifelle consulta M. Coutier (a) qui lui dit que la dent cariée pouvoit être la caufe de fon mal d'oreille, & qu'ainfi il falloit commencer par faire ôter cette dent. L'avis fut fuivi & cette Demoifelle fut guérie entièrement peu de tems après.

REFLEXION.

Par cette Obfervation & par plusieurs autres, on voit que la carie des dents peut être le principe de différentes maladies. Quelquefois la douleur que cette carie caufe, fait fouffrir toute la tête: d'autrefois elle n'en afflige qu'une feule partie; ce qui fe paffe fouvent d'une maniere fi cachée, qu'à peine penfe-t-on qu'un tel effet dépende de la véritable caufe. C'eft pourquoi il ne faut pas manquer en des cas à peu

(a) Médecin de la Faculté de Paris.

près semblables, de bien examiner l'état des dents, de les sacrifier s'il le faut, pour se délivrer plutôt des maladies qu'elles occasionnent, & dont les suites pourroient être très-fâcheuses.

II. OBSERVATION.

Dans laquelle on verra que les douleurs de dents causent des maux de tête, qui guérissent par la seule extraction de la dent.

En 1715. Madame de Maubreuil, demeurant à Nantes, étant affligée d'un très-grand mal de tête, consulta à cette occasion son Médecin & son Chirurgien, qui lui ordonnerent plusieurs remèdes. Cette Dame fut saignée & purgée plusieurs fois; mais comme son mal ne diminuoit point, ces Messieurs lui ordonnerent le bain, & l'application des sangsues à la tête; elle executa de point en point leur ordonnance. Tous les remèdes qu'elle fit, ne la soulagerent nullement. Cette Dame avoit deux dents gâtées, qui depuis long-tems lui cau-

374 LE CHIRURGIEN
soient de la douleur, & l'empêchoient
de manger. Cela lui fit penser que ces
deux dents pouvoient être la cause de
tous les maux qu'elle souffroit. Com-
me j'avois l'honneur d'être connu d'elle
particulièrement, elle se résolut de me
venir trouver à Angers où je demeu-
rois pour lors. Etant arrivée chez moi je
visitai sa bouche, & trouvai qu'elle avoit
deux dents molaires très-cariées, l'une
au côté droit de la machoire inférieu-
re, & l'autre au côté gauche de la mê-
me machoire : je jugeai que ces deux
dents étoient la seule cause de son mal
de tête. Je la déterminai pour lors à
se les faire ôter; ce que je n'eus pas
plûtôt fait, que cette Dame se trouva
entièrement délivrée d'une douleur
qui l'avoit tourmentée pendant plus
de six mois. Cette Dame que j'ai vûe
plusieurs fois depuis mon établissement
à Paris, m'a assuré n'avoit plus souffert
du mal de tête.

REFLEXION.

Il n'y a pas de maladie plus com-
mune que celle que l'on nomme mal
de tête, dont les causes sont infinies.
Quelquefois il est occasionné par la ca-

rie des dents, & pour lors on n'en peut être délivré qu'en ôtant les dents malades. L'Observation suivante en servira de preuve.

III. OBSERVATION.

Sur un grand mal de tête causé par plusieurs dents cariées ; ce que l'on n'avoit pendant long - tems , ni reconnu , ni soupçonné.

Madame la Marquise de Trans, demeurant en Bretagne, étant incommodée depuis long-tems d'une douleur qui lui occupoit toute la tête, consulta plusieurs Médecins & Chirurgiens habiles, qui l'assurèrent que son mal de tête, n'étoit qu'un rhumatisme. Fondés sur cette opinion, ils lui firent beaucoup de remèdes, dont elle ne reçût aucun soulagement. Cette situation fâcheuse la fit résoudre il y a quatre ans, d'aller aux eaux de Bourbon qu'on lui avoit ordonnées : dans ce dessein cette Dame vint à Paris, où elle consulta un Médecin célèbre, qui fut d'abord de l'avis des premiers, traitant son mal, de ru-

matisme. Les remedes qu'il emploïa pour la guérir, furent inutiles. La Dame se plaignant toujours de la douleur excessive qu'elle sentoit à la tête & aux dents, ce Médecin conjectura à la fin, que le grand mal de tête dont elle se plaignoit pouvoit être occasionné par les dents; & sur cette conjecture, il conseilla à cette Dame de voir un Dentiste. Comme j'avois l'honneur d'être connu d'elle depuis plusieurs années, je fus mandé pour la voir. Ayant examiné ses dents, je trouvai une grosse molaire du côté gauche de la machoire inférieure, & deux dents de la supérieure du côté droit, cariées considérablement. Les gencives qui touchoient ces trois dents étoient gonflées & enflammées : après avoir sondé ces trois dents, je dis à cette Dame, que leur carie étoit parvenue à un tel point qu'il étoit impossible de les conserver, & que je ne doutois nullement que cette même carie ne fût la seule cause de son mal de tête; qu'enfin je croyois qu'il falloit lui ôter ces trois dents. Elle répugna d'abord à mon avis; mais ayant fait attention qu'il étoit conforme à celui de son Médecin, elle me permit enfin d'en tirer

rer deux. La douleur n'étant pas entièrement passée par l'extraction de ces deux dents, elle me fit appeller cinq jours après, pour lui ôter la troisième: ce fut la dernière grosse molaire de la mâchoire supérieure que je lui ôtai. Son mal se dissipa promptement, & depuis ce tems-là cette Dame n'a ressenti aucune atteinte de douleur de tête, ni de dents.

REFLEXION.

Le mal de tête de cette Dame étoit symptomatique & tout-à-fait dépendant de la carie de ses dents; puisqu'il a cessé lorsqu'elles ont été ôtées. Tels remèdes que l'on eut pû pratiquer, ce mal de tête n'auroit jamais cessé de la tourmenter: il ne s'agissoit pas de combattre une cause universelle, mais une cause locale qui consistoit en la carie de ces trois dents. Sans avoir fait de telles observations, on auroit de la peine à s'imaginer que la carie des dents fût capable de produire un mal de tête, dont la source étoit si équivoque, qu'il a trompé pendant long-tems plusieurs Médecins & Chirurgiens habiles, & qui auroient fait traîner à cette Dame une vie languissante, si j'avois

balancé à exécuter une telle opération, qui la délivra entièrement de ce rhumatisme prétendu, & qui lui épargna la peine & les frais d'un voyage, sans compter que par-là elle fut garantie de courir le risque des effets dangereux que les bains pris mal-à-propos auroient pû produire.

IV. OBSERVATION.

Sur de très-grandes douleurs aux dents, à la temple & à l'oreille du côté gauche, au menton, au palais & à la gorge, sans que l'on pût sçavoir ce qui pouvoit les occasionner.

En l'année 1727. Mademoiselle Chabot, demeurant à Orleans, fut attaquée à l'âge d'environ vingt-sept ans, de douleurs très-violentes à toutes les dents du côté gauche, à la temple & à l'oreille de ce même côté, au palais, au menton & à la gorge. Cette malade consulta M. Eustache habile Médecin, & M. Noël Maître Chirurgien dans la même Ville. Ces Messieurs crurent que

ce ne pouvoit être qu'un rumatisme ; parce que cette malade disoit ne sentir pas plus de douleur à une seule dent qu'à toutes les autres de ce même côté, & que d'ailleurs il ne paroissoit aucunes parties tumefiées ni enflammées. Ils ordonnerent les saignées, les lavemens, les purgations & les cataplasmes : la malade fut saignée deux fois au bras & deux fois au pied, reçut plusieurs lavemens, fut purgée deux fois & continua les cataplasmes, sans en recevoir aucun soulagement. Pendant le cours de ce traitement, cette malade s'aperçut qu'elle avoit la deuxième petite dent molaire du côté gauche de la mâchoire supérieure cariée. Elle la fit voir au Garçon Chirurgien de M. Noël, qui la lui tira. On crut alors avoir trouvé & emporté la cause de cette maladie ; mais une heure après elle recommença avec autant de violence qu'auparavant, & dura encore quelques mois, après quoi elle se dissipa d'elle-même. Au commencement du mois de Fevrier de l'année 1728. cette personne étant venuë à Paris, fut atteinte de la même maladie, sans sçavoir encore d'où elle pouvoit provenir. Elle fut trouver

M. Petit, pour le consulter : cet habile Chirurgien conseilla à cette malade de me voir à ce sujet ; attendu que ces douleurs pouvoient être causées & entretenues par quelque dent cariée, & que les remèdes qu'on feroit d'ailleurs pourroient être plus nuisibles à sa santé que salutaires. Cette malade m'ayant fait venir chez elle, & m'ayant fait le détail de sa maladie, j'examinai sa bouche, où je trouvai la deuxième grosse dent molaire du côté gauche de la mâchoire inférieure assez cariée pour lui causer tous les désordres dont elle se plaignoit, & je reconnus que pour les terminer il n'y avoit point d'autre parti à prendre que d'ôter cette dent. La malade y consentit, & cette dent ne fut pas plutôt ôtée, que les douleurs vives & extrêmes qui avoient tourmenté cette personne se dissipèrent entièrement & sans aucun retour.

Ce que je viens de rapporter dans cette Observation est à la connoissance de M. le Chevalier de Louville, qui s'est trouvé présent à cette opération.

REFLEXION.

Il n'est pas ordinaire de sentir des

douleurs semblables, si équivoques & si compliquées, causées par les dents: cependant on ne voit encore que trop fréquemment de ces sortes de cas, & personne ne peut être sûr de n'y pas tomber, à moins qu'on n'ait la précaution & qu'on ne soit à portée de les prévenir. Si cette malade s'étoit mise d'abord entre les mains d'un Dentiste expérimenté, elle auroit évité les douleurs cruelles qui l'ont tourmentée long-tems; elle auroit évité l'usage de plusieurs remedes qui pouvoient plutôt être contraires que propres à sa santé. Sur cet exemple & sur plusieurs autres qui sont rapportez dans mes Observations, nous devons conclure qu'il ne faut rien négliger pour notre instruction, ni pour prévenir ou guérir les maladies qui peuvent nous affliger; qu'il ne faut point mépriser ce que nous ne connoissons pas, ni ce que nous ne pouvons executer par nous-mêmes; parce qu'il n'est point de parties qui ne soient sujettes à des accidens, qui pour l'ordinaire sont accompagnez d'une infinité de circonstances, & qu'il faut une longue expérience & une très-grande application pour en connoître & en combattre toutes les maladies.

CHAPITRE XXXIII.

Deux Observations sur les désordres que cause le scorbut dans la bouche.

PREMIERE OBSERVATION.

Sur le ravage que le scorbut fit à la bouche d'une pauvre femme.

EN 1711. une pauvre femme de Nantes, âgée de cinquante-cinq ans, étant attaquée du scorbut qui lui avoit fort endommagé la bouche, entra à l'Hôtel-Dieu de la même Ville, où elle fut traitée pendant près d'un mois. Après ce traitement elle en sortit sans être parfaitement guérie; ce qui l'obligea quelque tems après de s'adresser à moi. Elle se plaignoit d'une grande douleur qu'elle souffroit dans la bouche: cela me donna de l'attention, & fit que j'examinai sa bouche avec grand soin: pour lors je trouvai des trous fistuleux assez considérables, qui perçoient du dedans de la bouche en de-

hors, dessous le menton. Je sondai ces deux trous, & je découvris par-là qu'il y avoit une grande partie des alveoles cariées; ce qui me détermina à lui ôter quelques dents molaires chancelantes qui lui restoient encore: je lui tirai aussi hors de la bouche trois exfoliations des alveoles, dont la plus considerable étoit de la longueur d'un pouce & demi, & large d'un pouce: J'emportai de même toutes les chairs pourries. Je pansai cette pauvre femme avec le baume dessicatif du Perou, dont je faisois injection deux fois le jour dans les trous fistuleux: au bout de vingt-huit jours, cette pauvre femme fut parfaitement guérie.

REFLEXION.

Cette femme sortit de cet Hôpital sans être guérie, ni foulagée des désordres que le scorbut avoit fait en sa bouche; parce qu'on avoit négligé d'examiner la cause locale, & de la combattre par les operations & les remedes convenables. Si je n'avois fait des incisions pour découvrir la carie, afin de donner jour à la matiere de s'évacuer & l'empêcher de séjourner dans des sinus; si je n'a-

384 LE CHIRURGIEN
vois pas ôté les chairs corrompues & les
pieces d'os cariez, je n'aurois jamais
pû soulager ni guérir cette pauvre fem-
me, & cette cure ne m'a réussi, que
parce que j'y ai apporté toute mon at-
tention.

II. OBSERVATION.

*Sur les excroissances, les caries,
les ulceres & les abcez, que
le scorbut avoit produits dans
la bouche d'un jeune homme.*

En 1713, un Domestique de M. le
Curé de la Paroisse de saint Germain
de Rennes en Bretagne, fut attaqué du
scorbut à la bouche. Il se mit entre les
mains d'un Maître Chirurgien des plus
habiles de la même Ville; qui le trai-
ta pendant un tems assez considera-
ble, sans pouvoir le guérir: mais ce
Domestique voyant que sa maladie con-
tinuoit toujours, s'adressa à moi. Je
commençai par visiter sa bouche: en-
suite je lui ôtai quelques mauvaises
dents & plusieurs petites exfoliations &
petites esquilles des alveoles caries:
je coupai avec les ciseaux toutes les
chairs

chairs excroissantes, ulcerées & pourries qui lui rendoient l'haleine d'une odeur insupportable; j'en exprimai beaucoup de sang; je lui nettoyai ensuite les autres dents. Je le fis saigner & purger une fois, & lui fis user de fois à autres pendant quelques jours pour se laver la bouche, d'une lotion faite avec une pinte de vinaigre du plus fort, dans lequel j'avois fait infuser sur les cendres chaudes, une once de graine de moutarde concassée. Je continuai ensuite à lui faire laver la bouche tous les jours plusieurs fois, avec une autre lotion faite d'une chopine de vin blanc, d'une chopine d'eau de plantain, d'un verre d'extrait de cresson, de deux onces d'esprit de cochlearia, de deux onces de miel rosat, & de quatre gros d'alun calciné, le tout mêlé ensemble. Ayant traité ce malade de cette façon pendant trois semaines, il fut parfaitement guéri.

REFLEXION.

On ne peut s'empêcher de convenir que ce Chirurgien avoit negligé dans la pratique la connoissance des maladies de la bouche; car il ne s'agissoit pour faire cette cure, que de dilater de

petits sinus, d'emporter des excroissances, de procurer l'exfoliation de l'oscarié, de déterger, de mondifier les ulcères & d'ôter les mauvaises dents; ce que les Chirugiens pratiquent journellement avec succès en pareille occasion: il n'étoit question que de suivre la même méthode dans le cas dont il s'agissoit, pour terminer heureusement la guérison de cette maladie; par conséquent on ne peut imputer l'inutilité de son premier traitement qu'à la négligence de ce Chirurgien.



CHAPITRE XXXIV.

*Douze Observations qui concernent
les dépôts, tumeurs & abcez,
occasionnez par les dents.*

PREMIERE OBSERVATION.

*Sur un dépôt causé par une dent canine,
non cariee; mais usée par la rencontre
d'une autre dent.*

LE 19. Decembre 1723. M. l'Ab-
bé Chierier Licencié de la Faculté
de Paris, avoit la dent canine du côté
gauche de la mâchoire supérieure, sai-
ne, très-solide & sans carie; mais seu-
lement usée par la rencontre & le frot-
tement des autres dents & des alimens.
Cette dent lui causa néanmoins une
douleur si considérable, qu'il fut obli-
gé d'appeller M. de Manteville Chirur-
gien; qui examina ses dents, & n'en trou-
vant aucune de cariée; il lui conseilla de
me faire venir. J'allai voir ce malade,
j'examinai ses dents & je reconnûs que

la fluxion dont il s'agissoit, étoit si considerable, qu'elle tendoit à former un abcès. Je conseillai à M. l'Abbé Chierier de couper par morceaux une racine de guimauve & deux ou trois figues grasses, de les mettre bouïllir dans du lait doux, ce lait étant un peu tiède, d'en tenir de tems en tems dans la bouche du côté de la douleur, & par intervalle appliquer une portion de ces figues sur la gencive tumescée; de faire des cataplasmes avec le lait & la mie de pain, les jaunes d'œufs & le safran, & de les appliquer sur la joue enflée, & de se tenir chaudement. Ce qui ayant été executé, l'abcès se forma très-promp-tement sur la gencive de la dent usée, & dès le lendemain au soir le Chirurgien perça cet abcès. Il comprima suffisamment par dehors & par dedans les gencives; par ce moyen il fit sortir beaucoup de matiere. Nous conseillâmes au malade de faire bouïllir de l'orge & de l'aigremoine dans de l'eau, d'y joindre un peu de miel rosat, & de s'en laver chaudement la bouche de tems en tems, ce qui ayant été fait, le malade fut en peu de jours parfaitement bien guéri.

II. OBSERVATION.

*Sur une tumeur & une fistule
causées par la carie d'une
dent molaire.*

En 1720. le fils de M. Clezié Marchand
Quinquaiillier, demeurant à Paris, rue
des Mauvais-Garçons, pour lors âgé de
vingt-cinq ans, avoit la deuxième gros-
se molaire du côté droit de la machoi-
re inférieure cariée très - considérable-
ment; ce qui lui causa une tumeur de
la grosseur de la moitié d'un jaune
d'œuf. Cette tumeur étoit située à la
partie extérieure de la joue du même
côté. Cette même tumeur ayant abce-
dé & percé d'elle même, suppurait par
intervale. Ce malade s'adressa d'abord
à un Maître Chirurgien de cette Ville,
qui crut que pour guérir cette tumeur,
il ne falloit que l'ouvrir d'avantage avec
la lancette, & y mettre quelque em-
plâtre, ce qu'il executa; mais il fut
trompé dans son esperance, car il resta
après ce traitement un trou fistuleux à
la joue, par où il sortoit tous les jours
une matiere sanieuse. Enfin au bout de

quelque tems, ce jeune homme s'étant adressé à moi, je visitai sa bouche, & je reconnus que son mal ne pouvoit provenir, que de la carie de sa dent, je ne balançai point à la lui ôter; & cette dent étant hors de sa bouche, en peu de tems, ce malade fut parfaitement guéri.

III. OBSERVATION.

Sur un abcès survenu à la pommette de la joue, en conséquence de trois racines ou chicots, d'une grosse dent molaire cariée du côté gauche de la mâchoire supérieure.

En 1722. le fils du sieur Saint Michel Tambour des Mousquetaires, ayant un abcès fistuleux sur la pommette de la joue du côté gauche, sa mere s'adressa à un Chirurgien de cette Ville. Ce Chirurgien ayant examiné la maladie de ce jeune homme, crut qu'il ne s'agissoit que d'y donner quelque coups de ciseaux, & d'y appliquer quelques remèdes; ce qu'il fit sans aucun succès. Cette maladie continuant toujours, cet-

te femme consulta M. Tursan Chirurgien - Major des Gendarmes , qui lui conseilla de s'adresser à moi. Elle m'amena son fils , pour lors âgé de quatorze à quinze ans : J'examinai sa maladie , & je trouvai qu'il avoit trois racines d'une dent molaire du même côté , très-profondes & cachées dans les gencives qui étoient fort gonflées ; ce qui rendoit ces racines très-difficiles à ôter ; néanmoins je les lui ôtai. Ce garçon fut guéri peu de tems après , & il ne lui a resté qu'une cicatrice dans le même endroit ; ce qui arrive ordinairement à ces sortes de maladies , & qui dépend du trop long séjour de la matière , qui consume les cellules graisseuses , & y laisse toujours une perte de substance , pour peu que ces maladies soient négligées.



IV. OBSERVATION.

*Sur un abcès survenu au-dessous
du maxillaire inférieur par la
carie d'une grosse dent molaire,
& guéri par la seule extraction
de la dent cariée.*

En 1722. la fille de M. Verneüil Marchand Tapissier, demeurant à l'Hôtel de l'Alliance près la Comedie Françoise, pour lors âgée de douze ans, avoit une grosse dent molaire du côté gauche de la machoire inférieure très-cariée. Cette carie causa à cette jeune fille un petit abcès qui dégénéra en fistule au-dessous du maxillaire inférieur. Elle vint chez moi pour se faire ôter cette dent gâtée. Je la lui ôtai à l'instant; & cette petite operation fut suffisante, pour faire disparoître promptement l'abcès, & guérir radicalement cette maladie.



V. OBSERVATION.

Sur une fistule survenue aux gencives du devant de la bouche à la machoire inférieure.

Le 12. Decembre 1723. M. du Rouret Mousquetaire, me fut adressé au sujet d'un effort très-violent qu'il avoit fait avec les dents du devant de sa bouche. Cet effort lui occasionna quelque tems après une fistule, située entre la racine de la petite incisive & la canine du côté droit de la machoire inférieure. Cette fistule étoit assez profonde; il en sortoit des matieres putrides à la moindre pression. Je sondai cette fistule: j'y fis une petite incision de haut en bas, de la longueur d'environ trois ou quatre lignes; & lorsque j'eus découvert l'alveole, je trouvai qu'il étoit percé d'un petit trou, qui commençoit à sa partie supérieure & moyenne, & qui se terminoit vers la partie laterale de l'extrémité de la racine de la dent incisive. Je pansai cette fistule soir & matin pendant huit jours avec de tres-petites tantes de charpie, que

j'introduisois jusqu'au fond de la fistule, après les avoir imbibées dans deux parties égales d'eau de rhûe & de vin blanc, dans lequel je mêlois quelques gouttes d'huile de vitriol; après quoi je me servis du baume du Commandeur pour imbiber mes petites tantes, lesquelles je diminuai à chaque pansément; ce qui dura encore huit autres jours, après quoi le malade fut radicalement guéri de sa fistule.

REFLEXION.

Il est rare de voir guérir ces fistules, soit parce que la plupart de ceux qui en sont atteints, les négligent, ou bien, parce qu'ils s'adressent à des personnes peu versées dans la pratique de panser ces sortes de maladies, qui d'ailleurs ne sont pas incurables par leur propre caractère; puisqu'il ne s'agit pour les guérir, que de les traiter comme j'ai traité celles-ci.



VI. OBSERVATION.

Sur l'effet de la carie de deux racines d'une dent, qui occasionna une tumeur & un abcès du côté gauche de la machoire inférieure.

Le 6. Decembre 1723. l'épouse de M. Brizard Concierge & Garde meuble de l'Hôtel de Conty, ayant les deux racines de la deuxième grosse molaire du côté gauche de la machoire inférieure cariées depuis plusieurs années, la carie de ces racines lui causa une tumeur considérable du même côté. Je fus appelé pour examiner cette tumeur, & pour extirper ces deux racines; ce que je fis en présence de M. Finot (a) & de M. Darmagnac. (b) Le vuide que ces deux racines laisserent, me facilita l'introduction de mon stilet, que j'introduisis dans la tumeur: par ce moyen

(a) Docteur Regent de la Faculté de Médecine de Paris & Médecin de S. A. S. Madame la Princesse de Conty Douairiere.

(b) Apotiquaire de S. A. S. Monseigneur le Prince de Conty.

je m'assurai de sa profondeur, qui s'étendoit jusqu'à la baze de l'os maxillaire inférieur. Je reconnus pour lors que cet os étoit découvert : je fis une incision suffisante à la partie supérieure de la gencive, afin de donner plus facilement issue à la matiere; & pour empêcher que l'ouverture de la playe ne se fermât trop tôt, je pansai cette Dame avec une tante de charpie couverte d'un peu de cire blanche. Je renouvelai cette tante soir & matin, & je seringuois le dedans de la playe toutes les fois que je la pansois, avec une lotion faite de deux onces d'eau vulnere, d'eau de canelle orgée, de beaume de fioraventi & de miel rosat, de chacun une once, le tout mêlé ensemble: le quatrième jour je cessai l'usage des rantes, & je continuai de seringuer la plaie comme auparavant, jusqu'au vingt-cinquième jour que la malade fut parfaitement guérie.

REFLEXION.

Si l'on avoit differé davantage d'ôter ces deux racines cariées, & de dilater suffisamment cet abcès, le séjour de cette matiere auroit formé de nouveaux

sinus, & fait de plus grands progrès; alors il n'auroit peut-être pas été possible de terminer aussi heureusement la cure de cette maladie.

VII. OBSERVATION.

Sur un abcès fistuleux causé par une dent cariée & guéri promptement par la seule extraction de la dent.

En 1712. le fils aîné de M. Petit Procureur à Nantes, ayant une grosse dent molaire cariée du côté droit de la mâchoire inférieure, & cette dent lui ayant causé plusieurs fluxions, il lui survint à la joue droite un abcès, qui dégénéra bien-tôt en fistule, de laquelle il sortoit plusieurs fois le jour de la matiere putrefaite & sanieuse. Ce malade s'étoit fait traiter par un des plus habiles Chirurgiens de la même Ville, lequel fit à cette fistule plusieurs incisions & la traita par differens pansemens. De tous ces traitemens il ne resulta que des cicatrices apparentes, sans aucun succès; ce qui déterminâ ce malade à venir me consulter. J'examinai sa bouche, & je

reconnus que cette fistule n'étoit entretenue que par la dent cariée, & que pour obtenir une prompte & parfaite guérison, il s'agissoit de lui ôter cette dent. Le malade eût peine à se persuader que cette simple operation pût être capable de le guérir; ce qui l'engagea à consulter d'autres personnes, dont les avis furent opposez au mien. Cependant quelque tems après ce malade revint à moi, & me pria de vouloir encore consulter sa maladie avec M. Boutin très-habile Chirurgien de la même Ville. Après avoir examiné sa bouche, nous convinmes qu'il falloit absolument ôter cette dent; ce que je fis à l'heure même, & quelques jours après ce malade se trouva parfaitement guéri de sa fistule: il m'assura que les remedes inutiles qu'on lui avoit faits auparavant, lui avoient coûté beaucoup d'argent sans en retirer aucun avantage.

REFLEXION.

S'il y a des circonstances dans lesquelles il faille éluder le plus long-tems que l'on peut d'ôter certaines dents cariées, le fait rapporté dans cette Observation, fait voir qu'il y en a de con-

traies, où il ne faut point hésiter à ôter ces sortes de dents; comme lorsqu'il s'agit de guérir une fistule qu'elles entretiennent. Dans un pareil cas, on ne doit pas avoir regret de perdre une dent; puisqu'on se délivre à peu de frais d'une fistule qui défigure le visage, & qui pourroit à la fin devenir incurable, laisser des difformitez affreuses, faire souffrir long-tems un malade & épuiser sa bourse.

VIII. OBSERVATION.

Sur un abcès occasionné par une dent cariée.

Le fils de M. Galois Marchand Epicier, rue des Boucheries, Fauxbourg S. Germain, avoit la premiere grosse dent molaire du côté droit de la mâchoire superieure cariée à un tel point, qu'elle lui occasionna une tumeur située sur le milieu de la surface externe du maxillaire superieur, s'étendant jusqu'au près de l'orbite: elle étoit du volume d'un jaune d'œuf de poule. La permanence & la durée de cette tumeur obligèrent le pere & la mere de ce jeune

enfant âgé de douze ans de consulter M. Petit Chirurgien, qui ayant examiné cette maladie, connut qu'elle dépendoit de la dent cariée. Il leur conseilla de me consulter aussi sur ce fait. Madame Galois suivit l'avis de M. Petit; elle accompagna son fils chez moi le 5. Mai 1724. Je remarquai que cette tumeur contenoit une matiere épanchée, & je jugeai que ce dépôt avoit été causé par la carie de la dent. Je n'hésitai pas pour lors à déterminer cette Dame à consentir que cette dent fût ôtée, pour prévenir les fâcheuses suites qui arrivent presque toujours dans ces sortes de maladies, & je l'assurai que c'étoit le seul moyen qu'il y avoit à pratiquer en cette occasion pour obtenir une prompte & sûre guérison, sans avoir recours à aucun autre remede. Cette Dame y consentit d'autant plus volontiers, que mon sentiment se trouva conforme à celui de cet habile Chirurgien. L'extraction de cette dent ne fut pas plûtôt faite qu'il sortit une quantité assez considerable de matiere serreuse & jaunâtre par l'endroit que les racines de cette même dent occupoient avant l'extraction : j'introduisis mon stilet dans l'alveole

l'alveole, & je trouvai que cet abcès s'étendoit jusques dans le sinus maxillaire supérieur. Ensuite je comprimai la région de cette tumeur en tous sens, & par-là je procurai l'évacuation d'un reste de matière sanguinolente, épaisse & noirâtre. L'extirpation de cette dent & la totale évacuation de la matière firent aussi-tôt disparaître cette tumeur, & cette maladie fut en peu de jours guérie parfaitement.

IX. OBSERVATION.

Sur deux dents molaires très-cariées qui causèrent une fluxion, suivie d'un abcès, dont les accidens furent très-dangereux.

En l'année 1719. le sieur Nicolas de Louviers Relieur de Livres à Paris, eut les deux dernières dents molaires du côté gauche de la mâchoire inférieure très-cariées; elles lui causèrent une fluxion si extraordinaire, & des douleurs si insupportables, qu'il pensa en perdre la vie; son visage en devint monstrueux; trois glandes sous le menton se tumefierent, paroissant chacune de la grosseur d'un œuf de Pigeon; la

gorge & sa bouche se gonflerent à un tel point qu'il lui étoit presque impossible de l'ouvrir, & de faire passer les alimens les plus liquides dans son estomach. Se voyant dans un si triste état, il envoya prier M. Chauvet Chirurgien Juré à Paris, de le venir voir : y étant venu, il examina sa maladie, jugea à propos de le saigner sur le champ, & lui fit appliquer un cataplasme émolliant sur les parties les plus tumefiées ; mais malgré ces remèdes la maladie augmenta de telle sorte, & les parties de la bouche & de la gorge se gonflerent si considérablement, que le malade ne pouvoit plus avaler, ni retenir sa salive qui lui couloit aussi abondamment que s'il eut eu un pthyalisme occasionné par l'effet de quelques remèdes mercuriaux.

M. Chauvet étant retourné voir ce malade, fut si surpris de le trouver en ce pitoyable état, qu'il crut que cette maladie étoit une esquinancie confirmée ; ce qui l'obligea de conseiller au malade d'appeler un Médecin. On alla aussitôt prier M. de Jussieu (a) de le ve-

(a) Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, & Professeur en Botanique au Jardin Royal des Plantes.

nir visiter. Ces deux Messieurs qui le virent ensemble eurent assez de peine à examiner sa bouche ; parce qu'il ne pouvoit l'ouvrir suffisamment pour donner lieu de connoître la cause de sa maladie ; néanmoins M. de Jussieu jugea qu'elle n'étoit occasionnée que par des dents cariées. La gencive du même côté étoit si tumescée, qu'elle surpassoit ces mêmes dents ; ce qui leur fit juger qu'il y avoit un abcès formé à cette partie, & qu'il falloit l'ouvrir pour donner promptement issue à la matiere. M. Chauvet ayant ouvert cet abcès, il n'en sortit que très-peu de pus, parce que la plus grande quantité de cette matiere étoit renfermée dans le fond des alveoles, & aux environs de l'angle de cette mâchoire : cependant cette petite évacuation, donna lieu de détendre un peu ces mêmes parties, & de faciliter d'avantage l'ouverture de la bouche. M. de Jussieu conseilla au malade de m'envoyer chercher, pour se faire tirer les dents qui causoient tout son mal, s'il étoit possible d'y porter l'instrument. M'étant donc transporté chez ce malade, je trouvai en examinant sa bouche, que c'étoit les deux dernières dents

molaires du côté gauche de la mâchoire inférieure qui étoient cariées & qui avoient causé tout ce désordre, comme M. de Jussieu l'avoit tres-bien observé. J'eus beaucoup de peine à ouvrir assez la bouche de ce malade, pour y introduire la branche de mon pelican. Je choisis une de celles dont le crochet étoit moins long & le plus large pour le pouvoir porter plus aisément sur la surface intérieure des deux dents cariées, afin de les pouvoir tirer d'un seul coup, & d'éviter par ce moyen la récurrence de l'effort & de l'ébranlement; ce qui me réussit tres-bien. Aussi-tôt que ces deux dents furent ôtées, il se fit une évacuation de pus si considérable par les alveoles qui contenoient les racines de ces deux dents, qu'il en sortit plus de trois palettes: ce pus étoit verdâtre & d'une puanteur insupportable. Ce malade avoit été tourmenté de très-cruelles douleurs pendant huit à dix jours, desquelles il fut délivré bien-tôt après l'extraction de ces deux dents cariées & l'évacuation de cette quantité de pus; ce qui procura la prompte guérison d'une maladie si considérable.

X. OBSERVATION.

Sur la carie d'une dent, qui pour avoir été negligée, causa des accidens funestes & donna lieu à de très-grandes operations de Chirurgie.

François le Blanc Compagnon Mâçon à Ville-Neuve-le-Roi, près Paris, à l'âge de cinquante-sept ans, au mois d'Octobre 1725. s'apperçût par des douleurs si violentes, & une fluxion si considerable, qu'il ne pouvoit plus y résister, qu'il avoit la derniere grosse dent molaire du côté droit de la mâchoire inférieure cariée; il eut recours à son Chirurgien ordinaire, qui le saigna & lui ordonna des cataplasmes. Ces remedes furent inutiles, la fluxion persista, & il se forma un abcès à côté de la dent cariée. La douleur & la fluxion parurent diminuer; mais la matiere renfermée qui n'avoit point été évacuée reflua dans la masse du sang, & causa une fièvre violente avec délire, qui mit le malade en danger de perdre la vie: dans cet état il fut encore sai-

gné deux ou trois fois, & même purgé.

Peu de tems après, l'abcès s'ouvrit de lui-même dans la bouche; mais la matiere qui en sortoit continuellement n'étoit que la plus séreuse & la plus fluide, & elle étoit d'une foetidité insupportable.

L'évacuation de cette matiere fit cesser la fièvre & le délire; mais comme la joüe du malade restoit toujours tres-tumefiée, à cause que la matiere la plus épaisse n'en avoit point été évacuée, le Chirurgien qui le voyoit employoit des cataplasmes & des embrocations dans l'intention de résoudre cette tumeur.

Il le traita de même pendant un mois entier sans aucun succès.

Monsieur Montaut Maître Chirurgien au même lieu, fut appelé: il examina la joüe de ce malade, il la trouva tres-dure & grosse comme un pain d'une livre. La machoire inférieure avoit perdu son action & les dents inférieures n'étoient écartées des superieures que d'un travers de petit doigt, ce malade remuoit à peine les lèvres pour cracher & prendre du bouillon.

Ce dernier Chirurgien jugea que la partie la plus épaisse de la matiere étoit

restée dans le sac, tandis que la plus fluide sortoit continuellement.

Le Chirurgien ordinaire du malade ne fut point de cet avis, & soutenoit qu'il n'y avoit point de matiere; parce qu'il n'y sentoit point, disoit-il, de fluctuation; mais le Chirurgien Consultant conclut qu'il n'y avoit point d'autre moyen pour guérir ce malade, que d'ouvrir cette tumeur par le dedans de la bouche, ce qu'il falloit faire absolument, afin que si par hazard l'os de la machoire n'étoit pas carié, cette tumeur pût se guérir par cette simple ouverture.

Tandis que le Chirurgien ordinaire persistoit dans son sentiment & qu'il refusoit de faire cette operation, Monsieur Montaut prit une lancette à abcez & la plongea dans le sac: il fit une ouverture assez grande horisontalement, de laquelle sortit une matiere fort épaisse, mais en petite quantité; ce qui l'obligea de prendre un bistoury avec lequel il agrandit l'ouverture déjà commencée avec la lancette.

Ensuite il appuya avec la main gauche sur la joüie: par cette compression il fit sortir toute la matiere, laquelle étoit

très-dure & en forme de caillots gros comme des noisettes.

Après avoir vuïdé ce sac, il appliqua un bandage expulsif sur la joue du malade.

Le soir il le pansa de nouveau : il prit alors un stilet qu'il introduisit par l'ouverture qu'il avoit faite le matin, & il le conduisit jusques sous l'angle inférieur de la machoire : ce qui le détermina à faire une contre-ouverture le lendemain au matin.

Il introduisit par cette dernière ouverture une sonde, qu'il fit pénétrer jusques sous l'angle de la machoire inférieure, & avec un rasoir il incisa sur cette même sonde, à la faveur de laquelle il introduisit encore une autre sonde, & il divisa transversalement avec un bistoury les tégumens & les chairs qui couvroient les sinus.

Ayant découvert la machoire, il la trouva cariée : il reconnut par le moyen de la sonde que la carie s'étendoit jusqu'au condille & jusqu'à la cavité glénoïde de l'os temporal : ce qui l'obligea à continuer ses incisions qui formoient la figure d'un T. renversé.

En faisant cette dernière ouverture, il

il ne put éviter de couper un rameau considerable de la carotide externe ; ce qui causa une forte hemorrhagie : il s'en rendit maître par la ligature & le point d'appui.

Il tamponna la playe autant qu'il lui fut possible, afin de pouvoir dans la suite porter les médicamens necessaires sur l'os carié : dans cette intention il se servit d'injections spiritueuses, dessicatives & vulnéraires: il fit principalement usage de l'esprit de vin, dans lequel il faisoit infuser de la canelle & du gerofle. Il pansoit cette playe deux fois le jour avec des bourdonnets trempés dans cette liqueur, avec un digestif par-dessus.

Quinze jours après l'operation, l'exfoliation se fit, & il tira quatre piéces d'os très-considerables, qui consistoient en une portion de l'apophyse coronoidé, le condille entier de la machoire, une moyenne portion de son angle, & une autre portion plus considerable du même angle. Lorsque cette dernière piéce se détacha, elle entraîna avec elle la dent cariée, qui avoit causé ce désordre.

L'exfoliation faite, ce Chirurgien eut la liberté de voir ce qui se passoit à la

partie inférieure de l'os temporal, où ce malade disoit sentir depuis long-tems une grande douleur avec quatre ou cinq batteurs de ciment; c'étoit ainsi qu'il s'exprimoit.

Dans cette partie si douloureuse & si sensible, son Chirurgien reconnut que les os étoient à découvert, que la cavité glenoïde étoit découverte & de même l'apophyse zgomatique & le stilloïde, que tous ces os étoient dépouillés jusqu'au trou auditif externe; ce que ce Chirurgien découvrit au moyen de son stilet, avec lequel il rencontra l'os temporal carié à un tel point, que son stilet le traversa jusqu'à la dure mere: il le passa pardessus l'arcade zgomatique, & il penetra jusqu'à la fente orbitaire externe: comme il ne faut jamais désespérer entièrement dans les cas les plus fâcheux, il se servit en continuant le traitement de cette maladie, de son injection qu'il jeta dans le fond des sinus, tamponnant autant qu'il lui fut possible. Craignant toujours qu'il ne se fit quelque forte exfoliation du temporal & du sphenoïde, accompagnée de quelque accident mortel, & n'ayant pas la liberté de porter le remède dans tant

de cavitez, tout ce qu'il pouvoit faire, c'étoit de séringuer la playe avec la même injection deux fois le jour; ce qui réussit si bien, que les battemens cessèrent & la douleur se dissipa.

Après toutes ces operations & deux mois de pansement, tous les accidens disparurent; mais il resta une fistule incurable, le canal excréteur de la glande parotide ayant été coupé par le milieu. La liqueur que cette glande filtre prit son cours par dehors, à l'endroit où l'operation fut faite: cet accident fut la principale cause de cette fistule, qui est une de celles qui ordinairement ne guérissent point.

La paupiere inférieure de l'œil du même côté est restée erraillée, & est demeurée paralytique par la destruction d'un rameau du nerf de la cinquième paire qui se distribuë à la face: il paroît une cataracte qui commence à se former, qui selon toute apparence est causée par l'obstruction qui s'est communiquée au corps graisseux & aux vaisseaux sanguins, qui se distribuent au globe de l'œil. A ces accidens près, le malade jouit à present d'une parfaite santé.

REFLEXION.

On voit par cette Observation le danger où a été exposé ce malade par la negligence de son Chirurgien ordinaire : elle nous apprend que l'on doit toujours remedier promptement aux maladies qui paroissent les plus legeres dans leur commencement ; prévoir les accidens qui peuvent arriver , & apporter ses soins pour les prévenir. Il arrive souvent , ou que ceux qui en sont affligez se flattent & croient qu'elles passeront d'elles-mêmes , ou que les Chirugiens peu experimentez , auxquels ils s'adressent , n'en prévoiant pas les suites & n'y apportant point les remedes necessaires , elles deviennent d'une très-grande consequence dans leurs progrès , & mettent les malades en danger de la mort , comme on vient de le voir.

Messieurs Winslow , de Manteville , Verdier , de Saint Yves (a) & moi avons vû & examiné le malade après sa guérison , & les pieces d'os qui se sont exfoliées de sa machoire.

C'est M. Montaut qui a fait cette cure

(a) Chirurgien Oculiste à Paris.

te, & qui m'a communiqué cette Observation.

XI. OBSERVATION.

Sur une petite dent incisive, qui sans être cariée, avoit causé plusieurs fluxions, suivies d'un abcès considérable.

En 1724. M. Pierre Mathieu de Nîmes en Languedoc, étant à Paris, fut attaqué à l'âge de vingt ans d'une fluxion si considérable, qu'il fut obligé d'avoir recours à M. de Jussieu; mais comme ses occupations de Médecine ne lui permettoient pas alors de pouvoir se transporter chez ce malade, il me fit dire de m'y rendre de sa part, pour examiner la maladie, & voir ce qui pouvoit causer la douleur & la fluxion dont il étoit attaqué: je m'y rendis, j'examinai son visage & sa bouche, & je remarquai qu'il avoit le menton enflé & farci de plusieurs glandes grosses comme des pois. J'examinai avec toute l'attention possible ses dents, sans en trouver une seule de cariée; l'incisive du milieu, & du côté gauche de la ma-

choire inférieure se trouvoit très-sensible lorsqu'on la touchoit, & même un peu chancelante; ce qui étoit causé par l'engorgement de l'humeur qui avoit écarté l'aveole & les gencives qui environnoient cette dent. Je demandai au malade s'il avoit reçu quelque coup, ou fait quelque effort violent sur cette dent; il me dit, que non; mais qu'il y avoit quatre ans qu'elle lui avoit fait un peu de douleur, & que huit mois après, elle lui avoit causé une fluxion & une douleur assez considérable pendant trois ou quatre jours; mais bien différente de celle qu'il ressentoit depuis cinq à six jours. Quoique cette dent ne fût point cariée, je ne laissai pas de soupçonner qu'elle causoit tous ces désordres, par l'effet de la liqueur épanchée & arrêtée dans les vaisseaux de sa cavité, ou sur la membrane de l'alveole; qu'ainsi cet engorgement causoit lui seul la douleur vive, & l'inflammation que toutes les parties du menton ressentoient; ce qui pouvoit causer un abcès. Ce malade avoit été saigné à propos par le conseil de son Chirurgien. Je lui conseillai pour topique une lotion faite avec deux figues grasses & une racine

de guimauve coupée par morceaux, bouillies deux ou trois bouillons dans une chopine de lait doux, avec une petite poignée de feuilles de mauves & une cuillerée d'orge, & de tenir souvent dans sa bouche, une portion de cette lotion, après l'avoir fait tiedir; & l'application d'un cataplasme fait avec la mie de pain, le lait, le jaune d'œuf & le saffran soir & matin sur la partie tumescée, ce qui fut executé: je fus le lendemain avec M. de Julieu chez le malade; nous trouvâmes qu'il avoit la lèvre beaucoup plus enflée qu'auparavant, le menton de même & fort tendu; ce qui étoit accompagné d'une petite rougeur dans un seul endroit: nous jugeâmes par tous ces signes, que l'abcès pouvoit être formé dans le fond de l'alveole, & que le séjour de la matiere causeroit infailliblement quelque désordre en cette partie, & se porteroit jusqu'au dehors, si l'on n'y donnoit ordre promptement. Nous conclûmes de là, qu'il falloit sans differer ôter la dent; afin que la matiere s'évacuât; ce qui arriva comme nous l'avions pensé. Cette dent étoit tout-à-fait hors de rang, & portée vers la langue. Les deux dents

voisines remplirent en partie l'espace qu'elle devoit seule occuper. Une dent ainsi située, ne pouvoit être sûrement ôtée qu'avec le pouffoir; ce fut pour cette raison, qu'après avoir situé ce malade sur une chaise ordinaire, & que je me fus situé avantageusement derrière lui, la tête étant affermie contre mon corps, je portai l'extrémité dentée du pouffoir sur la surface extérieure & moyenne de la dent qui caufoit la douleur; je frappai un seul coup sur l'extrémité du manche de cet instrument avec une livre de plomb en masse; ce qui fut suffisant pour ôter cette dent, & pour procurer l'évacuation de beaucoup de pus par l'alvéole, qui renfermoit la racine de la dent même. Nous conseillâmes au malade de se faire saigner une seconde fois, de continuer son cataplasme, & de tenir souvent dans sa bouche du même lait, dont il s'étoit servi; ce qui fut continué jusqu'au lendemain; & peu de jours après, il fut entièrement guéri & délivré par cette opération, des douleurs qui le tourmentoient, & d'une dent incommode & hors de rang, qui étoit non seulement inutile; mais même défectueuse.

Lorsque cette dent fut tirée, il ne s'y trouva aucune carie ; mais nous remarquâmes , que depuis le milieu de sa racine jusqu'à son extrémité , elle étoit intérieurement très-livide ; & pour empêcher que cette dent ne se desséchât trop-tôt , je l'enveloppai d'un papier mouillé , & dès que je fus rentré chez moi , je limai jusqu'à la cavité l'endroit de la racine qui paroissoit livide ; alors il sortit de la cavité de cette racine une odeur très-fétide , sans que j'apperçusse aucune carie , ni aucune matiere purulente. Je pense que cette puanteur dépendoit de quelques soufres , qui s'étoient exhalez d'une matiere fermentée dans le voisinage de l'extrémité des racines de cette dent , & qui s'étoient insinuez dans sa cavité par le trou qui donne passage aux vaisseaux ; & que s'y étant introduits , ils y étoient restez enfermés , jusqu'à ce que limant cette dent , j'eusse ouvert la cavité qui les contenoit.



XII. OBSERVATION.

Sur un abcès causé par une petite dent molaire, précédé d'une fluxion très-douloureuse, & suivi d'une fistule.

Le 20. Decembre 1723. M. le Nain Lieutenant de Roi de la Province de Dunkerque & Colonel d'Infanterie, demeurant à Paris, rue Saint André des Arcs, ayant la deuxième petite molaire du côté droit de la machoire inférieure un peu usée, cette dent lui causa une fluxion & une douleur si considérable, que la joue du même côté en devint extrêmement tumescée : il m'envoya chercher : ayant examiné sa bouche, je trouvai sa gencive un peu tendue & fort enflammée ; ce qui me fit juger, qu'elle avoit de la disposition à s'abceder. Je lui conseillai de se faire saigner, de prendre une demie poignée d'orge, une poignée d'aigremoine, ou de feuilles de mauve, deux figues grasses, & une racine de guimauve coupée par morceaux, & de faire bouillir le tout dans une pinte d'eau commune,

d'en tenir souvent dans sa bouche, après l'avoir fait un peu tiedir, & de faire un cataplasme avec la mie de pain, &c. comme ci-devant, & d'en appliquer chaudement soir & matin sur la joue enflée; ce qui ayant été fait pendant deux fois vingt-quatre heures, M. Sauré Maître Chirurgien, & moi, nous étant rendus chez ce malade, nous trouvâmes l'abcès en état d'être ouvert: ce Chirurgien en ayant fait l'ouverture, il en sortit beaucoup de matiere: le lendemain le malade fut encore saigné: il continua quelques jours à tenir de la même liqueur de tems en tems dans sa bouche; cela le délivra de sa fluxion & de sa douleur, mais n'empêcha pas qu'il ne restât une fistule accompagnée d'inflammation à la gencive, d'où il sortoit une matiere purulente à la moindre pression qu'on y faisoit, & même sans y toucher. Cette fistule obligea M. le Nain trois semaines après de me faire revenir chez lui, afin de sçavoir ce qu'il y auroit à faire pour guérir cette maladie: je lui dis qu'il n'y avoit qu'à ôter la dent qui lui avoit occasionné sa fluxion, & qu'il seroit bien-tôt délivré de sa fistule, ou que s'il vouloit conserver

sa dent, il falloit faire quelques incisions à l'endroit de la fistule, & la panser regulierement tous les jours; que par ce moyen j'esperois que cette fistule seroit guérie parfaitement: il aimoient mieux prendre le dernier parti que de perdre sa dent. Je commençai après avoir sondé la fistule, à y faire une incision cruciale jusques dans sa profondeur; pour empêcher que les lèvres de la playe ne vinssent à se réunir trop-tôt, j'en coupai les angles avec des ciseaux, & pour la panser, je me servis d'égalles parties de vin blanc, d'eau de rhuë & d'eau vulnereaire, d'un peu de miel rosat, & de quelques gouttes d'huile de vitriol, dont je fis un mélange, pour y imbiber un petit tampon de charpie, que j'introduisois dans l'ouverture de la fistule, & que je renouvellois soir & matin; ce que je fis pendant cinq à six jours, après quoi je m'apperçûs qu'il y avoit un peu au-dessus de la fistule quelque portion de l'alveole, qui avoit de la disposition à s'exfolier; ce qui m'obligea d'y faire une simple incision, & de continuer le même pansement. Au bout de trois ou quatre jours il s'exfolia trois petites portions de l'alveole. Je

continuai ensuite d'appliquer pendant neuf à dix jours dans cette fistule de petits tampons de charpie, imbibe de baume du Commandeur, lesquels tampons je diminuois toutes les fois que je pansois cette fistule. Le malade fut parfaitement guéri par cette méthode, & il a conservé sa dent.

REFLEXION.

Cette Observation de même que les précédentes, fait connoître, que la douleur & la carie des dents occasionnent ordinairement des tumeurs, des abcez & des fistules, non seulement aux gencives, mais encore en plusieurs autres parties du visage; & que ces accidens n'arrivent le plus souvent, que parce qu'on a négligé de remédier d'abord à la carie des dents; que l'on s'est servi de remèdes contraires ou inutiles; ou que l'on n'a pas ôté assez-tôt les dents ou les chicots; que l'on n'a pas saigné & purgé le malade à propos; ou que l'on n'a pas eu recours à des remèdes dérivatifs & évacuans, avant que les dépôts se fussent formés; ou bien parce qu'étant une fois formés, on a négligé de les résoudre ou de les ou-

vir dès que cette matiere a été formée ; ce qui a donné occasion à la matiere de découvrir & de penetrer l'os , & par consequent de produire une maladie dont la guérison est très-difficile. Ainsi pour n'avoir pas pansé méthodiquement ces sortes d'abcez , il se forme à la fin des fistules. Or la plûpart de ces fistules restent incurables, non qu'elles le soient par elles - mêmes ; mais parce que peu de personnes se sont appliquées à les bien traiter ; & que ceux qui en ont été attaquez , n'ont pas toujours eu le bonheur de rencontrer des Praticiens assez experimentez dans le traitement de cette espeece de fistules. D'où il faut conclure qu'il y a de certains moyens seuls efficaces, pour guérir certaines maladies, qui ne sont connus que de peu de personnes ; quoique la connoissance de ces mêmes maladies, & de ces mêmes moyens ne soit pas difficile à ceux qui se sont sérieusement attachez à acquerir la capacité, l'experience & l'adresse necessaire. Sans le secours de tels Dentistes, les personnes atteintes de ces maladies se trouvent exposées à courir de très - grands risques ; parce qu'étant negligées, le progrès de leur

mal a souvent des suites si fâcheuses, qu'elles sont obligées d'essuyer des opérations longues & douloureuses; en sorte que des sujets foibles & cacochimes sont quelquefois en danger de perdre la vie.

CHAPITRE XXXV.

Observation sur les excoriations calleuses de la langue, des joües & des gencives, causées par le frottement des chicots ou dents éclatées, &c.

LE 12. Janvier 1724. M. Helvetius le pere, m'envoya une pauvre femme qui avoit le côté de la langue & le dedans de la joüie du côté gauche de la machoire inférieure, très-calleux, & même excoriez par des dents cariées & rompuës: leurs chicots frottant sans cesse contre ces parties avoient occasionné ces excoriations calleuses. Je limai les pointes aiguës de ces chicots, & en peu de tems, cette pauvre femme se trouva parfaitement guérie.

Le 13. Janvier de la même année, M. le Mercier Imprimeur & Marchand Libraire, rue S. Jacques à Paris, ayant des excoriations à peu près semblables à celles que j'ai rapportées ci-dessus, causées par le frottement de la dernière dent molaire du côté droit de la mâchoire inférieure, consulta le même Médecin, qui lui conseilla encore de s'adresser à moi. Ce malade m'étant venu trouver, j'examinai sa bouche, & je remarquai que la dernière molaire du côté droit de la mâchoire inférieure étoit cariée, qu'il s'étoit rompu une portion de son corps, & que le reste de cette dent avoit des pointes très-tranchantes, qui lui avoient excorié le côté de la langue du côté de la même dent, & y avoient fait un petit trou; je limai les parties aiguës de cette dent: ce qui lui procura en peu de jours une guérison parfaite.



CHAPITRE XXXVI.

Sur des ulceres calleux situez au dedans de la joüe & aux gencives, causez & entretenus par la compression d'une derniere dent molaire.

LE 18. Mars 1724. Mademoiselle de Neuf-Chaise fille d'un Gentilhomme de Poitiers, vint chez moi après avoir souffert pendant un an des douleurs violentes, occasionnées par la derniere dent molaire du côté droit de la machoire superieure. Cette dent avoit causé des ulcerations & des excroissances calleuses aux gencives & à la joüe, proche les muscles fermeurs de la machoire, qui étoient extrêmement tendus & qui lui empêchoient d'ouvrir la bouche. Près de ces muscles il y avoit un enfoncement dans lequel la partie extérieure du corps de cette dent se trouvoit logée : j'ôtai cette dent & je la trouvai un peu cariée à son colet, & même à la partie extérieure de l'extré-

mité de son corps. Cette Demoiselle fut un mois entier sans pouvoir ouvrir la bouche, & fut obligée pendant ce tems de se nourrir avec les alimens les plus liquides : peu de jours après l'extraction de cette dent, elle fut parfaitement guérie, en se lavant souvent la bouche avec du vin rouge tiede, dans lequel on dissolvoit un peu de miel rosat.

REFLEXION.

On doit conclure de ces remarques de pratique, qu'il se rencontre des excoriations ou des ulceres calleux à la surface de la langue, ou à la surface intérieure des jouës ou des lèvres, qui ne dépendent que du frottement des dents, des chicots, ou de quelqu'unes de leurs esquilles, contre les parties charnuës; puisque la seule extraction du corps étranger suffit pour guérir ces ulcerations, qui sans cette operation, loin de guérir, ne manqueroient pas d'augmenter par le frottement actuel de ces corps raboteux, poignans ou tranchans, contre des parties molles & sensibles. De tels cas nous engagent à examiner avec attention les ulceres de la bouche; afin

de reconnoître quelle est la véritable cause qui les produit, & qui les entretient; parce qu'il est très-important de ne pas s'y tromper, pour ne pas confondre ces ulcères simples, avec les ulcères veneriens ou les scorbutiques, &c. Cela est d'autant plus de conséquence, que si l'on prenoit l'échange en pareille occasion, l'on engageroit sans nécessité un malade à faire des remèdes dont l'usage lui seroit plus nuisible que profitable.

CHAPITRE XXXVII.

Six Observations singulieres.

PREMIERE OBSERVATION.

Sur une excroissance fongueuse & charnue, située dans une cavité cariée de la couronne d'une grosse dent molaire, & contiguë au cordon des vaisseaux dentaires.

LE 5. Avril 1724. l'épouse de M. Bourret Lieutenant general de Gisors, amena chez moi Mademoiselle sa

filles âgée de quinze ans, pour lui faire accommoder ses dents; je remarquai en operant qu'elle avoit la premiere des grosses molaires du côté gauche de la machoite inférieure si considerablement cariée à l'extrémité de sa couronne, qu'elle ne pouvoit depuis long-tems mâcher sur cette dent; ce qui caufoit que le tartre s'accumuloit beaucoup sur les dents de ce même côté. Je conseillai à cette jeune Demoiselle de consentir que je la lui ôtasse; afin qu'elle eut la liberté de mâcher aisément des deux côtés. J'avois déjà remarqué dans la cavité de cette dent une excroissance charnuë & fongueuse, de la grosseur d'un pois, & que cette chair étoit très-sensible au moindre attouchement; je crus néanmoins que cette excroissance n'étoit qu'un prolongement de la gencive qui s'étoit dilacerée & étendue par son gonflement dans la cavité cariée de la dent, comme il arrive quelquefois, lorsqu'on ne peut faire la mastication sur les dents cariées; mais après avoir tiré cette dent & l'avoir examinée, j'observai que cette excroissance charnuë ne provenoit que du cordon des vaisseaux dentaires, qui s'étoient dilatez & gonflez jusqu'au

point que je viens de le rapporter.

REFLEXION.

Il n'est pas ordinaire de voir en pareil cas des excroissances semblables. Pour expliquer de quelle façon celle-ci a pû se former, il n'y a qu'à se rappeler qu'il est possible que toutes les parties charniës & membraneuses produisent des excroissances fongueuses, lorsqu'une fois elles sont rompuës, dilacérées ou ulcerées, & qu'elles sont abreuvées de quelque suc vicié : c'est par rapport à ces circonstances que les excroissances ordinaires se produisent, & c'est aussi par des causes à peu près semblables que celle-ci s'est formée. Lorsqu'une dent est aussi considérablement cariée, que l'étoit celle dont je viens de parler, & que ses vaisseaux occasionnent une excroissance dans sa cavité cariée, on tenteroit vainement de vouloir guérir ces deux maladies & de conserver la dent ; c'est pourquoi il faut l'extirper promptement, pour prévenir les accidens fâcheux qui en pourroient survenir.

II. OBSERVATION.

Sur une dent cariée par une carie sèche, qui degenera successivement en carie molle, & qui penetra jusqu'à la cavité de la dent par une route imperceptible.

M. le Marquis de Parabere, Brigadier des Armées du Roi, avoit depuis nombre d'années la premiere grosse dent molaire du côté gauche de la mâchoire inférieure, cariée d'une carie sèche, sans qu'il eut ressenti à cette dent aucune douleur.

Cette carie changea en partie de caractere: elle devint peu à peu molle & pourrissante dans un petit endroit, & penetra assez avant dans le corps de la dent pour découvrir les parties sensibles, & permettre à l'air de les frapper assez rudement pour causer au malade beaucoup de douleur.

Ce Marquis me fit appeller le 18. de Juillet 1724. Etant arrivé chez lui j'examinai sa dent avec attention; la carie en question étoit si peu apparente

qu'il me fut difficile de la connoître, & quoiqu'à la fin je m'en fusse assuré, je ne pouvois me persuader qu'elle fût capable de lui causer une douleur aussi vive que celle qu'il ressentoit : la carie ne me paroissant pas assez considerable pour la produire, & cette dent étant très-necessaire à la mastication, je ne pouvois me résoudre à la lui ôter : quoique le malade y fut déterminé par la violence des douleurs qu'il souffroit.

Après avoir mûrement réfléchi sur la singularité de cette maladie, je jugeai que quoique cette carie fut peu apparente, elle pouvoit par quelques petits conduits s'être communiquée dans la cavité du corps de la dent, par où l'air s'étant introduit, avoit pénétré les parties membraneuses & nerveuses renfermées dans cette cavité, qu'il avoit irritées & enflammées en alterant les liqueurs qui y circulent ; de maniere qu'il s'y étoit formé un abcès.

Je jugeai encore qu'en ouvrant davantage la cavité, je donnerois par ce moyen issue à la matiere ; que le malade se trouveroit guéri, & conserveroit sa dent.

Pour satisfaire à mon intention, je

pris une de mes plus petites sondes courbes, j'appuyai fortement son extrémité pointuë dans la petite carie; cette sonde fut suffisante pour pénétrer la carie jusqu'à la cavité de la dent, & je n'eus pas plutôt retiré mon instrument de cette cavité, qu'il en sortit du pus & du sang, comme je l'avois prévu.

Je dis à ce Marquis & à d'autres personnes de distinction qui se trouverent presentes, que j'étois persuadé que la cause de cette douleur étoit entierement emportée, & que la dent se conserveroit: ils eurent beaucoup de peine à m'en croire, ils vouloient même que j'ôtasse cette dent sans differer davantage. Pour les tranquilliser, gagner leur confiance & fortifier mon pronostic, je leur dis que j'avois quantité d'expériences semblables, & que si le succès ne répondoit pas à mon attente, j'en serois fort surpris; qu'enfin, il seroit toujours tems d'en venir à cette operation; que je les priois d'attendre jusqu'au soir, & que si la douleur n'étoit point cessée, on me le fit sçavoir. Cela ne fut pas necessaire, car la douleur ne revint point. J'allai voir ce Marquis plusieurs jours après, & je le trouvai entierement guéri.

Il n'y a point eu de récidive, & cette dent ne lui sert pas moins que les autres.

III. OBSERVATION.

Sur une dent canine, & sur le pus qui s'étoit formé dans sa cavité, lequel fut évacué par un trepan perforatif.

Le 12. de Novembre 1724. M. Tatanfon Chirurgien Juré à Paris & ancien Prevôt de la Compagnie, fut attaqué d'une cruelle douleur aux dents incisives & canines de la machoire inférieure; il me manda pour sçavoir d'où pouvoit provenir une douleur si vive, sans que ses dents fussent cariées, n'étant seulement qu'un peu usées à leurs extrémités. Après les avoir examinées & touchées avec ma sonde, je remarquai ce qui en étoit, & je l'assurai qu'il n'y avoit que la seule canine du côté droit de la même machoire qui fût la plus sensible & qui lui causât cette douleur, ce qui provenoit de ce que cette dent étant plus usée que les autres par son extrémité, le nerf qui entre dans sa

cavité avoit été plus frappé de l'air que ceux des autres dents.

Je lui dis, que j'étois persuadé qu'il y avoit une matiere purulente épanchée dans cette cavité, & qu'il falloit perforer cette dent pour l'évacuer; que par ce moyen la douleur cesseroit bientôt, & qu'en en usant ainsi, on lui conserveroit sa dent. Lorsque j'eus persuadé M. Tartanson de l'utilité de cette operation, je pris un burin qui me servit de perforatif, dont je portai la pointe sur l'extrémité de la dent dans l'endroit de sa cavité, & en le tournant de droit à gauche & de gauche à droit, je commençai l'ouverture de cette même cavité; ensuite je pris un équarrissoir, dont je me servis en le tournant de la même maniere, pour agrandir & approfondir l'ouverture que j'avois déjà commencée, & aussi-tôt que la cavité de cette dent abcedée fut ouverte, il en sortit du pus & du sang assez considerablement; ce que je fis voir au malade par le moyen d'un miroir, en presence du sieur Larreyre son Garçon Chirurgien. Ce fait parut singulier à M. Tartanson, quoique très-habile dans son art; & à la verité il n'est pas ordinairement

re de voir une semblable maladie. Quelques Auteurs ont rapporté avant moi des cas à peu près semblables ; mais je ne crois pourtant pas que l'on ait pensé auparavant de mettre en usage les moyens convenables pour les guérir, dont le principal est de trépaner la dent, comme je le fis en cette occasion, pour donner issue à la matiere renfermée dans sa cavité.

M. le Nain dont j'ai déjà parlé, a eu plusieurs dents attaquées de maladies semblables, qui lui ont causé beaucoup de douleur ; je les ai toutes guéries par le moyen que je viens d'indiquer. Quelques mois après j'ai plombé ses dents, sans que depuis elles lui aient causé la moindre douleur, & elles lui servent comme les autres dents.

Depuis peu Madame de Saint-Benoît Religieuse au Couvent du Chasse-Midi, étant attaquée d'une grande douleur occasionnée par une semblable maladie à la première petite dent molaire du côté droit de la machoire supérieure, elle eut recours à moi : je me servis de la même méthode qui me réussit avec tant de succès, que la douleur cessa presque aussitôt, & cette

Religieuse a conservé sa dent.

Il ne faut donc jamais negliger de trépaner une dent en pareille occasion ; de même qu'on fait cette operation sur le crane & sur d'autres os , pour donner issue aux matieres qui sont épanchées dans les cavitez de ces os , où elles se sont formées contre l'ordre naturel.

IV. OBSERVATION.

*Sur une exostose carcinomateuse
des plus considerables , accompa-
gnée de la perte de plusieurs
dents.*

Nicolas Bataille , fils d'un Vigneron de Nogent-sur-Marne , âgé d'environ dix-huit ans , fut atteint de violentes douleurs aux dents molaires du côté gauche de la machoire inférieure. Ces douleurs furent bien-tôt suivies d'une fluxion considerable qui gonfla la joue du même côté. Cette fluxion se dissipa en partie ; mais il resta aux gencives une petite tumeur fixe , dure & indolente , qui augmenta peu à peu. Les deux dernières dents molaires de la même ma-

choire & du même côté où la douleur & la fluxion s'étoient manifestées, se carièrent en même tems : la carie de ces deux dents fit un si grand progrès en une année, qu'il ne resta que leurs racines : la tumeur augmenta de telle sorte, qu'elle devint de la grosseur du poing. Cette tumeur occupoit toute la base de l'os de la machoire inferieure & toute la joüe gauche, sans néanmoins causer au malade d'autre incommodité que celle de lui empêcher d'ouvrir la bouche à son ordinaire.

Voyant que cette tumeur s'augmentoit de plus en plus, il prit le parti de se transporter chez M. Helvetius le pere, pour le consulter. Les occupations de ce celebre Medecin ne lui permirent pas pour lors d'examiner ce malade. M. Verdier Chirurgien Juré à Paris, s'étant trouvé-là par hazard, examina son mal, & jugeant qu'il demandoit un prompt secours, il lui conseilla de me venir trouver, & de se faire ôter les dents qu'il croyoit être la cause de ce désordre. Le malade vint chez moi le 19. d'Août 1724. j'examinai sa bouche, où il me fut presque impossible d'introduire mon pelican, ne la pouvant

ouvrir suffisamment. Les racines ou chicots qu'il s'agissoit d'ôter, étoient fort cachés par l'élevation des gencives gonflées. Nonobstant routes ces difficultés je réüffis à les ôter, & il ne s'écoula qu'un peu de sang à l'ordinaire. J'introduisis ensuite une sonde courbe dans les cavitez des alveoles des racines que j'avois ôtées, pour connoître si ces cavitez avoient quelque communication avec la tumeur, les ayant pour lors soupçonnées d'être cariées; mais ayant reconnu qu'il n'y avoit aucune communication des cavitez des alveoles avec la tumeur, j'examinai les autres dents, & je découvris aux gencives un petit trou fistuleux, situé près la seconde petite molaire, quoiqu'elle ne fût point cariée. Ce trou penetroit jusqu'à la partie la plus déclive de la tumeur, qui s'étendoit jusqu'à la base de l'os de la mâchoire inférieure.

Je fis entendre au pere du malade, que l'extraction des racines que j'avois ôtées, contribueroit peu à la guérison de son fils, & que pour mieux connoître cette maladie, il falloit nécessairement ôter la seconde petite dent molaire, quoiqu'elle ne fût point cariée.

& même emporter la portion de l'alveole où étoit le trou fistuleux ; afin que l'on eût une ouverture suffisante pour voir ce qui passoit dans la tumeur. Je leur dis d'aller trouver M. Verdier & de lui communiquer ce que j'avois observé & ce que je proposois de faire à ce sujet ; M. Sauré & M. Verdier vinrent ensuite ensemble chez moi ; ils examinerent la maladie & se trouverent de mon sentiment.

Pour lors j'ôtai la dent dont je viens de parler, & une portion de l'alveole, d'où il ne sortit qu'un peu de sang à l'ordinaire, & cette operation ayant procuré une ouverture suffisante à y pouvoir introduire l'extrémité du doigt, elle donna le moyen de reconnoître l'état de la maladie, que nous reconnûmes être une vraie exostose des plus considerables. L'ouverture que l'extraction de la dent & la portion de l'alveole avoient faite, n'étant pas suffisamment grande pour guérir cette maladie, de laquelle ces Messieurs voulurent bien me laisser le traitement, je fis pour lors une incision depuis la symphise du menton, jusqu'au muscle masseter, dans l'endroit où les gencives s'unissent avec

la joue; ce que j'exécutai avec un bistouri & des ciseaux courbes bien tranchans. Ensuite j'introduisis mon doigt par cette ouverture dans la tumeur, où je trouvai beaucoup de chairs fongueuses & calleuses contenues dans la capacité d'une exostose carcinomateuse. Cette exostose étoit figurée de telle manière qu'elle représentoit assez bien une espèce de calotte. Elle étoit concave du côté des gencives & convexe du côté de la joue, & son épaisseur étoit à peu près de l'épaisseur d'un liard. Cette exostose s'étendoit depuis l'angle de la mâchoire inférieure, jusqu'à la symphise du menton, & depuis la base de la même mâchoire jusqu'au zigoma du même côté. J'emportai quelques portions de ces chairs fongueuses que je détachai avec le doigt; ensuite j'appuyai fortement le pouce de la main gauche sur la convexité de la joue; de façon qu'ayant suffisamment enfoncé du côté de la bouche cette exostose, j'introduisis en même tems dans sa capacité avec la main droite, l'extrémité tranchante d'un petit ciseau en forme de bec d'âne; avec cet instrument en dédolant un peu, je fis si bien,

que je vins à bout de rompre cette exostose & d'en ôter quelques portions & quelques parties des chairs calleuses qui étoient adherentes à la surface concave de la calotte qui formoit l'exostose : ensuite je pansai le malade avec plusieurs gros bourdonnets chargez d'un digestif fait avec le miel de Narbonne & le jaune d'œuf. Je continuai ce pansement une fois le jour pendant huit à dix jours ; toutes les fois que je trouvois l'occasion de détacher des chairs fongueuses ou calleuses, & même des portions d'os, je le faisois à mesure que la suppuration m'en procuroit le moyen ; ce que j'exécutois quelquefois avec le doigt, & quelquefois avec les pincettes droites ou avec les pincettes courbées en bec de Grue, ou de Corbeau. Lorsque j'eus ôté à plusieurs reprises les portions les plus considerables de l'exostose & des excroissances carcinomateuses, je changeai de remede & je me servis de la teinture de mirrhe & d'aloës, dont j'imbibois mes bourdonnets, & j'en continuai l'usage environ douze à quinze jours. Je fus attentif à ôter les portions des corps étrangers exostosez ou carcinomateux, à mesure qu'elles

étoient disposées à se détacher.

Après tous ces pansemens, ces exfoliations, ces extirpations & suppurations de la tumeur; je pansai le malade deux fois le jour avec le baume du Commandeur, dont j'imbibois mes bourdonnets, les diminuant en nombre & en volume, à mesure que la capacité de la tumeur diminueoit. Je pansai de même le malade pendant douze à quinze jours; mais m'étant apperçû que ce baume seul desséchoit & racornissoit en quelque maniere les chairs, je ne mis plus qu'un ou deux bourdonnets dans le fond de la tumeur, imbibez du même baume, & par dessus d'autres bourdonnets imbibez dans le vin rouge bouilli avec le miel de Narbonne.

Je continuai ainsi de panser le malade pendant quinze autres jours, de maniere que par ces operations & ce traitement, l'exostose disparut presque entièrement en deux mois de tems, la jouë se trouva dégagée, les gencives se rétablirent dans leur état naturel, la mâchoire conserva son mouvement, & qu'il n'est resté d'autres vestiges considérables de cette maladie, qu'un peu d'élevation à la partie extérieure de la

base de la machoire inférieure, dans le même lieu où cette exostose avoit sans doute pris son origine : d'ailleurs le visage du convalescent reprit son teint & sa forme naturelle ; ce jeune homme recouvra son embonpoint ordinaire, sans sentir aucun mal, il travailla comme il faisoit auparavant, & parut jouir de la meilleure santé.

Je n'ai pourtant regardé cette cure que comme palliative, & je n'ai point entrepris la cure radicale ; parce que ce Vignerou n'étoit point en état de supporter les frais qu'il auroit fallu faire pour avoir un lieu commode, des alimens convenables, une garde, quantité de bons remèdes, &c. toutes choses absolument nécessaires, si l'on eut entrepris de plus grandes opérations, & que l'on eut aussi travaillé à purifier la masse de son sang, des vices de laquelle dépendoit sans doute l'origine de cette maladie. Quoique ce Vignerou fût dépourvû de tous ces secours, les soins que j'avois pris charitablement pour lui, avoient de beaucoup surpassé mon attente.

Sa santé paroissoit bien rétablie ; mais quelque tems après il mourut d'une

444 LE CHIRURGIEN
maladie aiguë : quoiqu'elle n'ait paru
avoir aucun rapport avec celle dont je
l'ai traité, on peut cependant con-
jecturer que le levain cancereux pourroit
bien avoir causé cette dernière mala-
die, & par conséquent la mort.

V. OBSERVATION.

*Lettre adressée à l'Auteur par M.
Juton Maître Chirurgien à Or-
gerens, sur un abcès conside-
rable survenu en consequence
d'une carie de dents negligée.*

MONSIEUR,

Je suis persuadé que vous êtes très-
curieux des faits qui concernent votre
profession, & que je vous ferai plaisir
de vous faire l'histoire d'un abcès con-
siderable qui a succédé à une douleur
de dents.

Le 22. Août 1724. je fus mandé
pour voir le nommé Louis Anjauran
habitant du Hameau du Moutiers. Je
trouvai ce malade avec un peu de fié-
vre, affligé d'une tumeur beaucoup plus

grosse qu'un œuf de Poule d'Inde, située du côté droit de la machoire inférieure; tout le visage de ce même côté étoit gonflé, & sur-tout les paupieres. A peine ce malade pouvoit-il ouvrir la bouche pour qu'on y pût introduire l'extrémité du petit doigt, au moyen duquel on sentoit le dedans de la bouche gonflé, plus dur que l'extérieur de la jouë, & sans que la douleur fût vive. Cela me fit juger que cette tumeur avoit pour cause quelque mal de dents; je fus confirmé dans mon opinion, lorsque le malade m'avoïa qu'il avoit ressenti quelques douleurs aux dents avant son accident. Je touchai la tumeur saillante en dehors, je distinguai la fluctuation & je m'apperçus qu'il étoit tems de donner issue à la matiere qu'elle renfermoit. Je proposai d'ouvrir cette tumeur par une incision, l'on n'y consentit pas; mais le lendemain le malade & ses amis furent fâchez d'avoir differé, & bien surpris de voir que la matiere avoit tout d'un coup changé de place, & qu'elle étoit descenduë le long du col, entre les tégumens & les muscles, où elle avoit formé une tumeur dont le volume étoit six fois

plus considerable que ne l'étoit celui de la tumeur qui avoit paru le jour précédent, laquelle par la situation & par l'abondance de la matiere étouffoit le malade. Lorsque ces accidens furent parvenus à ce point, on me vint chercher au plus vite: dès que je fus arrivé je fis l'ouverture de cet abcès; je fus surpris de voir jaillir une matiere presque limphatique & d'une odeur insupportable, dont la quantité fut d'une pinte, ou environ, mesure de Paris. Je m'aperçus à chaque pansement qu'elle couloit abondamment; & elle ne commença à diminuer & à perdre son odeur puante, qu'au bout de quatre jours. Les évacuations & les cataplasmes convenables, n'ayant point ramolli ni relâché les muscles & la peau qui étoient extrêmement engorgez, il me fut impossible d'ouvrir la bouche du malade & d'appercevoir où étoit la dent que je soupçonnois être la cause du mal, qu'un mois après l'operation. Les muscles & la peau s'étant réduits peu à peu à leur état naturel, pour lors je visitai la bouche du malade, & je m'aperçus que depuis la premiere molaire jusqu'au fond de la bouche, il ne res-

toit à la machoire inférieure du même côté de l'abcès, que les racines des quatre molaires suivantes; que la racine de la dernière dent étoit vacillante, & que son alveole étoit carié; j'ôtai la racine de cette dent & je laissai les racines des trois autres. Je vis ensuite l'injection que j'introduisois par la playe, sortir par cette nouvelle ouverture que laissoit la racine ôtée, qui bien-tôt après l'exfoliation se cicatrisa & se guérit parfaitement, en même tems que l'ouverture de l'abcès se termina par un succès aussi heureux. Cette guérison m'a paru assez surprenante; car il étoit à craindre qu'il ne restât une fistule après les suites d'un abcès aussi compliqué; d'autant plus que l'abondance des matieres qui se sont évacuées dans les divers pansemens & dans les intervalles des uns aux autres, tiroit sa source en partie de quelques vaisseaux salivaires ouverts.

J'espère, Monsieur, que vous accompagnerez cette Observation de vos judicieuses reflexions & que vous ferez connoître incessamment au Public le danger auquel il s'expose en negligéant les maladies qui arrivent aux dents. Je suis, &c.

*A Orgerens, ce 27.
Mars 1727.*

Réponse de l'Auteur à M. Juton.

MONSIEUR,

Je vous suis très-obligé de votre attention, & je vous remercie de la bonne opinion que vous avez de moi. L'application que j'ai donnée à la partie de la Chirurgie que j'ai embrassée, m'a engagé dans une entreprise qui m'a coûté plus que je ne l'avois cru. Il y a plusieurs années que je travaille à faire un Traité des maladies des dents. J'ai augmenté mes cahiers depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir, de plus des trois quarts. J'ai été fort attentif à ne rien omettre de tout ce qui peut contribuer à la conservation des dents & à la guérison d'un très-grand nombre de maladies qui arrivent à la bouche, lesquelles sont presque toujours relatives aux dents. J'avois cru d'abord que je donnerois moins d'étendue à mon Ouvrage; mais je tentois en vain de me prescrire des bornes; plus je voulois ne faire qu'un petit Livre, plus l'étendue de la matière m'offroit de nouvelles

velles occasions de l'augmenter. Enfin de peur d'être trop diffus, j'ai fixé l'étendue de mon Livre a deux volumes in - douze. J'ai fini le premier Tome par un Recueil d'Observations sur les maladies des dents, auxquelles je joindrai la vôtre avec bien du plaisir ; elle sera accompagnée de quelques autres qui ont un grand rapport avec elle. C'est avec raison, Monsieur, que vous me conseillez d'engager le Public à faire attention aux grands accidens que peuvent causer les maladies des dents, lorsqu'elles sont négligées. La méthode que j'ai suivie en écrivant mon Livre, vous fera connoître que j'en ai informé des conséquences fâcheuses qui peuvent naître du peu de soin qu'on prend pour prévenir de bonne heure ces accidens. J'ai enseigné sans reserve les moyens de les éviter ; & par-là j'ai réglé mon zele pour le bien public, sur le vôtre. L'Observation que vous me communiquez, est assurément digne de reflexion, par la violence des accidens qui ont succédé à la maladie dont il s'agit, par les difficultez que vous avez rencontrées à les surmonter, & par un succès si heureux, qu'il a pres-

que surpassé votre attente. La carie des dents avoit donné occasion à la carie de l'alveole ; une sanie avoit sans doute fermenté entre la gencive & l'alveole ; elle avoit disléqué ses parties & formé un abcès ; la matiere a fusé , elle s'est étendue & augmentée par le continuel dépôt qui s'est fait d'une lympe acre & irritante , en consequence des vaisseaux salivaires rongez & corrodéz.

Le dépôt de cette lympe augmentée jusqu'à un certain point , s'est manifesté au dedans de la bouche & à la surface extérieure de la joüie : vous n'avez pas été le maître d'évacuer cette matiere aussi-tôt que vous l'avez aperçüe : par sa qualité , par son poids & par sa quantité , elle a changé de place , en se glissant dans les interstices des muscles ; elle s'est portée sur une partie plus déclive ; elle a comprimé la trachée artere & les muscles du larinx ; enforte qu'elle étoit prête à suffoquer le malade , si vous ne l'aviez pas secouru à propos par l'ouverture que vous fites de ce grand abcès. Le traitement qui a succédé à votre operation , a dégagé les parties ; les muscles de la bouche ont repris leur ton naturel ; pour lors il vous

à été facile d'examiner la bouche, de découvrir l'endroit de la carie, & de détruire la cause de tous ces désordres. Vous avez par-là donné lieu à la nature de rétablir promptement les parties lezées dans leur premier état. Voilà l'idée que je conçois de la maladie, dont la guérison est dûë à la bonne conduite que vous avez tenuë dans ce traitement.

Je souhaite, Monsieur, que vous réussissiez de même dans toutes vos entreprises, & je vous prie instamment de continuer à me faire part des Observations que la pratique de votre Art vous donnera occasion de faire. Je suis, &c.

A Paris, ce 15.

Avril 1727.

VI. OBSERVATION.

Sur le diagnostic qui se tire de l'inspection des dents.

Il ne suffit pas d'avoir enseigné dans ce Traité comment se fait la generation des dents, leur accroissement, la maniere dont elles se regenerent, quelle

est leur structure, quelles sont les causes qui les détruisent, ce qu'il y a de plus convenable pour leur conservation, en combien de façons l'art peut réparer leurs difformitez & remédier aux maladies qui les attaquent.

Il faut encore que je fasse remarquer certaines circonstances qui concernent les diagnostics & pronostics, qui se prennent de l'inspection des dents, lesquelles servent à acquérir une plus parfaite connoissance de plusieurs maladies qui surviennent au corps humain.

Hippocrate, Galien, Avicenne, Aëcc, Riviere, Lommius, (a) Gordon dans sa Pratique, & plusieurs autres Auteurs celebres, rapportant les signes de certaines maladies aiguës, ont grand soin de faire observer, non seulement les signes que l'on peut prendre de l'inspection des yeux, des temples, des oreilles, du nez, de la langue & des lèvres, &c. mais encore ceux que donne la différente couleur des dents.

Souvent dans des cas semblables, la couleur des dents est un indice de la grandeur d'une maladie, ou de son opi-

(a) Dans la traduction du Tableau des maladies par M. le Breton.

niârreté, & quelquefois elle est un indice d'une mort prochaine.

C'est par l'inspection des gencives & par celle des dents, que l'on reconnoît combien le scorbut est plus ou moins inveteré.

L'on tire aussi de cette inspection, des indices pour mieux connoître les differens temperamens.

Ceux dont les dents se conservent le mieux, sont ordinairement les plus sains, les plus robustes, les moins valetudinaires, & ceux qui vivent le plus long-tems.

L'inspection des dents sert encore à reconnoître les differens âges de certains animaux.

Lorsque l'on neglige d'avoir soin de ses dents, ces mêmes indices deviennent équivoques. La negligence détruit souvent des dents qui auroient duré long-tems, pour peu qu'on se fût donné le soin de les conserver.

Si les dents ne sont pas bien nettes, lorsque l'on vient à être attaqué de quelque grande maladie, leur couleur ne peut rien indiquer de positif; l'on peut se tromper en imputant aux effets de la maladie les mauvaises couleurs des

dents, dépendantes d'ailleurs d'une malpropreté habituelle, occasionnée par le limon ou par le tartre, qui séjournant sur leur surface depuis long-tems, s'y est collé, ou y a fait une impression suffisante, pour en varier la couleur.

Pour éviter de se méprendre en ces occasions, il faut s'informer dans quel état étoient les dents du malade avant sa maladie; s'il n'a point pris du mercure; si sa bouche n'a pas été depuis peu gargarisée ou rincée avec quelques ingrédients capables de colorer les dents, de même que le font les préparations de Saturne, plusieurs autres remèdes & certains alimens; & par-là l'on évitera de se tromper & de faire un faux pronostic.

Puisque l'inspection des dents que l'on a conservées en bon état sert à mieux connoître des maladies considérables, de quelle importance n'est-il point de les entretenir toujours propres & bien nettes?

J'ai cru que pour interesser les négligens à la conservation de leurs dents, je devois joindre ce motif à tant d'autres que j'ai indiqués dans ce Traité, qui tendent tous à faire voir qu'on ne

doit rien négliger pour la conservation des dents & des parties qui les environnent.

Ceux qui négligent la propreté de leur bouche, sont du moins amateurs de la vie, & ils pourroient s'appercevoir par la lecture de ce Traité, combien les dents servent à la conservation, ou au rétablissement de la santé, & combien il importe d'en prendre un soin tout particulier.

J'aurois pû encore grossir ce Traité, si j'avois voulu rapporter les fables que plusieurs Auteurs racontent concernant les dents.

Il y en a qui ont prétendu que l'on pouvoit par la connoissance des signes tirez de l'inspection des dents, prédire l'avenir & apprendre à chacun quel seroit son sort. Il est étonnant que des Auteurs sensez se soient laissez prévenir par de telles erreurs, dont l'expérience a découvert la fausseté.

Au surplus, j'ai pris grand soin de n'avancer rien dans ce Traité, que ce que j'ai exactement verifié par la pratique. Pour cette raison je me suis abstenu d'expliquer un grand nombre de faits très-curieux qui concernent les

dents & leurs maladies; parce que cette discussion auroit pû m'engager à hazarder des conjectures vagues sur des choses qui ne sont pas encore suffisamment connües. Ces considerations m'ont déterminé à me renfermer dans de justes bornes, dans lesquelles je croirai cependant avoir recüeilli une moisson assez abondante, lorsqu'à cette premiere partie j'en aurai joint une seconde, où je vais expliquer avec le plus de clarté & de justesse qu'il me sera possible, plusieurs manieres d'operer pour l'embellissement, la conservation & la guérison des dents, & où je décrirai plusieurs instrumens & machines qui étoient déjà en usage à ce sujet, & quelques autres plus commodes & plus utiles, qui sont de mon invention.

Je souhaite néanmoins que ceux qui me succederont travaillent encore avec plus de succès sur cette matiere.

Fin du premier Tome.

TABLE



T A B L E
DES MATIERES,
contenuës dans ce premier
volume.

A.	<i>Alimens</i> qui sont nuisibles aux dents.
A GACEMENT des dents.	41. 42. 43.
Ce que c'est. Différens agacemens.	<i>Alveoles.</i> Ce que c'est ; leur situation ; leur usage ; leur nombre. 2. 3.
73. 97. Opinion commune sur le siege & sur la cause de l'agacement.	Divisez en autant de loges qu'il y a de racines aux dents.
106. 107. Dissertation sur cette opinion. 107. Opinion différente de l'Auteur & l'explication phisique qu'il en donne. 107.	10. Leur ressort. 15. 16. Comment ils sont dans le fœtus. Comment ils se distinguent avant la sortie des dents. 25.
108. 109. 110.	<i>Arteres</i> des dents.
<i>Tome I.</i>	Qq

T A B L E

Quelles elles sont. à connoître. 86.

21. 22. 87. Elle est incur-
rable quand elle a

B. fait un certain pro-
grès. 88. Quelle

BAILLON en est celle qui est la
coulisse & en plus ou la moins à
forme de coin. Son craindre. 88. Age
usage & la maniere auquel elle fait le
de s'en servir. 169. plus de ravage. 88.

170. 89. Sa formation

Brosses, &c. dan- & ses causes, tant
gereuses pour les extérieures, qu'in-
gencives & les térieures. III.
dents. 51. 112 113. Causée

C. par les coups & les
efforts violens.

CA N I N E S Pourquoi. 112.
(Dents) leur Occasionnée par
situation; leur nom- l'action de la lime.
bre; leur figure & Comment. 112.
leur usage. 5. 6. Par la salive dépra-
vée, les alimens a-

Carie des dents & cres, les corps ron-
ses différentes espe- geans. De quelle
ces. 85. 86. Celle façon. 113. Ses
qui provient des causes provenant
causes intérieures de la masse du sang.
est la plus difficile 113. Son progrès

DES MATIERES.

sensible ou insensibles. Les raisons de cette sensibilité ou insensibilité. 113. certains remèdes particuliers, dont on se vante mal-à-propos, ont paru 114. Il n'y faut réüssir. 122. Impossibilité des empiriques à l'égard des liqueurs, emplâtres, &c. qu'ils disent emporter la douleur des dents. 114. 115. Les dents y sont plus sujettes que les autres os. Pourquoi. 115. Les molaires plus que les autres. 116. Quand une dent est cariée, la pareille de l'autre côté est sujette à la devenir. Conjecture sur la cause de cet effet. 116. Difficulté de la guérir quand la cavité située au milieu du corps de chaque dent est découverte. 121. Pourquoi

T A B L E

la dent. 126. Remede dangereux 208. 209. Deux exemples là-dessus.
 que M. Dionis conseille quand la carie est sur la tablette de la dent. Pourquoi il est dangereux. 126. 127. Ce qu'il faut faire quand la carie est legere, ou quand elle penetre un peu avant. 127. 128. 215. 216. Quand la carie a causé un abcès dans la cavité de la dent. 128. 129. Quelques topiques peuvent contribuer à calmer les douleurs des dents. Comment ils le peuvent. 129. Remedes pour cela. 130. 131. Moyens de leur donner plus d'efficacité. 131. 132. Suites dangereuses de la carie. 208. 209. Deux exemples là-dessus. 209. 210. Ce qu'on doit faire, quand les os des machoires sont cariés. 215. 216. Necessité d'ôter les dents cariées. 216. 217. Progrès que la carie fait sur les parties voisines des dents, & ses mauvais effets. 240. 241. 242. *Chancres* des gencives. Remedes pour les guérir. 233. 234. *Citron*. L'effet de son jus sur les dents. 49. *Conformation* vicieuse des dents peut avoir de fâcheuses suites. 98. *Couleur* des dents changée. Pourquoi. Elle peut se rétablir.

DES MATIÈRES.

Il est dangereux de s'y opiniâtrer. 96. *Dents comparées aux leviers.* Pour-

Curedents d'or, d'argent, d'acier & de fer, nuisibles aux dents. 44. 45. *quoi.* 17. 18. Leur ressemblance au levier les rend difficiles à ôter de leurs

D.

D ECHAUSOIR. Son usage & sa description 124.

125.

Dents. Leur description dans leur état naturel. 2. 3. 4. 5. &c. Leur situation ; leurs noms en particulier ; la situation & le nom de leurs parties. 140. jusqu'à 143.

Dents surnuméraires. 3.

Dents composées de deux ou trois germes. 12. 14.

Dent née entre les racines de deux autres. 13.

alveoles. 18. 19. Elles sont composées de deux substances. 22. Les petites ornent davantage, sont plus de

durée & plus fermes que les grandes & longues. 25. Trois dispositions

requises pour que les dents sortent facilement. 29.

Dents des richais ne sortent point.

Pourquoi. 29.

Dents nécessaires pour l'agrément de la voix, pour la prononciation, le ménagement de la poitrine & le soutien des joues &

T A B L E.

des lèvres. 39. 40. Leurs maladies produites par des causes extérieures. 71. Celles qui sur- viennent aux par- ties des dents con- tenuës dans les al- veoles, ou entou- rées des gencives. 77. Celles occa- sionnées par les dents, que l'on peut nommer acci- dentelles, ou sim- ptomatiques. 79. <i>jusqu'à 82.</i> <i>Digestif</i> propre à panser une playe où se trouvent des chairs fongueuses & calleuses. Autres remedes à ce sujet. 441. 442. <i>Douleurs</i> des dents sans qu'elles soient cariées. D'où elles proviennent. Elles ne doivent	pas être negligées. 98. 99. Differen- ces de ces douleurs. Leurs causes, soit dans la carie, soit dans les fluxions. 104. 105. 106. <i>Douleur</i> qui ac- compagne la sortie des dents est une maladie des genci- ves. Ses symptomes & ses remedes. 176. <i>jusqu'à 180.</i> <i>Drap.</i> Dangereux pour les gencives & les dents. 51. <p style="text-align: center;">E.</p> E Au tiede. Bon- ne pour net- toyer les dents. 51. <i>Efforts</i> faits avec les dents, leur sont très-nuisibles. 44. 68. <i>Email</i> des dents. Son épaisseur; ses qualitez. 22. 23.
--	--

DES MATIERES.

Remarques de M. de la Hire sur les filets qui le composent, sur leur accroissement & leur destruction. 23.

24. La dent ne périt pas toujours, quoiqu'il s'use. 24.

25. Ses fibres usées ne se réparent plus. Accidens qui en surviennent. 25.

La partie émaillée des dents est sujette à une maladie qui ressemble à la carie. Ce que c'est, & le remede. 95.

96. Email des dents sujet au tartre. Ce tartre est facile à détruire. Sa cause principale. 96. 97.

Emplâtre pour les maux des dents. 130.

Enfans. Comment les premières dents leur viennent. Qu'elles ne sont pas sans racines. Germe extraordinaire sous leurs dents molaires, qui peuvent renaître. 7. 8. Leurs dents percent plutôt ou plutôt tard suivant leur force. 29.

30. Tems differens auxquels elles leur percent. L'ordre que la nature garde en cela. 30. 31.

Tems de la chute des dents de lait. Cause de cette chute ignorée. 32. Maniere dont les secondes remplacent les premières. 32.

33. Dents de lait qui quelquefois ne se renouvellent jamais. 33. Lait des nourrices propre par sa bonté à fai-

T A B L E

<p>ne sortir les dents des enfans. 65. Prurit ou déman- geaison des genci- ves; premiere ma- ladie des dents. 83. Prialisme ou saliva- tion de l'enfant, quand les dents doivent percer. <i>ibidem.</i> Gonfle- ment qui survient alors à ses genci- ves. Maladies dont il est suivi. Gonfle- ment des amigda- les & des paroti- des. 83. 84. Aph- tes ou petits ulce- res qui surviennent aux enfans lors de la sortie de leurs dents. 84. Germes dont se forment les dents courent grand risque dans ces ma- ladies. <i>ibidem.</i> Se- cours qu'on donne aux enfans pour la</p>	<p>sortie de leurs dents. 84. Il ne faut point ôter de dents de lait à moins qu'elles ne soient disposées à tomber, ou qu'il ne se rencontre quel- que cas indispen- sable. Pourquoi. 149. 150. Erreur de ceux qui de deux dents mal ar- rangées dans la bouche d'un en- fant, dont l'une est tortuë, l'autre droi- te, choisissent la tortuë pour l'ôter. 151. Regle pour ne pas se mépren- dre en tirant des dents de lait pour d'autres. 153. 154. Les gencives des enfans sont unies entr'elles avant la sortie de leurs dents. 174. Dou-</p>
--	---

DES MATIERES.

leurs qui accompa- tirpation, & pour
 gnent la sortie des en procurer l'en-
 dents. Accidens tiere guérison. 192.
 qui en arrivent. 193. Maniere d'o-
 Leurs causes & perer pour le gué-
 leurs remedes. 177. rir dans des cas ex-
jusqu'à 179. Ce traordinaires. 195.
 qu'il faut faire 196.
 quand les accidens *Esprit* de vitriol
 qui accompagnent & celui de sel.
 la sortie des dents Leurs effets sur les
 ne se peuvent ar- dents. 49.
 rêter par des reme- *Excroissances* des
 des doux. 179. Ma- gencives. Quelle
 niere d'ouvrir les est celle qu'on peut
 gencives des en- nommer la verita-
 fans. 179. 180. ble excroissance,
 Eponge fine, pro- & comment elle se
 pre aux dents. 51. produit. 180. 181.
 Epoulis. Ce que Quelles sont les
 c'est. Ses differentes excroissances im-
 especes. Cause qui proprement nom-
 le produit. 188. mées. Leur cause.
 189. Maniere de 181. 182. 183.
 l'extirper en quel- On ne doit point
 que endroit qu'il les negliger. Quels
 soit. 190. 191. en sont les mauvais
 192. Ce qu'il faut effets. Ce qu'il faut
 faire après son ex- faire pour les pré-

T A B L E

venit. 183. *jusqu'à* ves. 185. 186.
 185. Maniere de *Fractures* des
 les inciser, & les dents. Comment,
 instrumens neces- & en combien de
 faire pour cette manieres elles se
 operation. 186. font. 75. 89. 90.
 187. Les parties des

F.

FISTULE des
 gencives. Son
 origine. Sa défini-
 tion. Ce qu'il faut
 faire avant d'en
 tenter la guérison.
 223. Maniere de la
 guérir. 224. 225.
Fluxion sur les
 dents. Ce qu'il faut
 faire si elle est con-
 siderable; si le mal
 n'est qu'aux genci-
 ves & à la jouë du
 même côté; s'il s'y
 forme un abcès.
 155. 156.
Fomentation pour
 arrêter le gonfle-
 ment des genci-

sent jamais. Pour-
 quoi. 90. Chicots
 qui restent à la dent
 fracturée servent à
 la réparer. 91.
Froid & chaud
 consécutifs, nuisi-
 bles aux dents.
 Pourquoi. 47. 48.
 68.
 G.

GENCIVES.
 Ce que c'est.
 & leur usage. 4.
 175. Leur ressort
 & ses effets. 15. 16.
 17. Quelles sont
 leurs maladies. 101.
 176. Leur descrip-

DES MATIERES.

tion ; leur situa-
tion. 172. 173.

Quelquefois elles
se placent & s'u-
nissent dans les in-
tervalles des dents,
quand quelque
dent vient à man-
quer. 173. 174.

Pourquoi elles de-
viennent molles,
gonflées & ulce-
rées. 217. 218.
219.

Grossesse des fem-
mes peut endom-
mager & faire per-
dre leurs dents.
Pourquoi. 66. 67.

Guimauve. Sa ra-
cine propre à net-
toyer les dents. 52.
Diverses prépara-
tions qu'il est à
propos de lui don-
ner. 57. *jusqu'à* 60.

H.

HEMORRAGIE.
Operations
& remedes pour
l'arrêter. 264. *jus-*
qu'à 267. 275.
282.

I.

JAUNISSE très-
contraire aux
dents. 67.

Incisives (dents)
leur situation ; leur
usage ; leur figure ;
leurs differences,
4. 5.

Injection spiri-
tueuse, dessicative
& vulnereuse pour
bassiner une playe.
409.

Injures du tems
nuisibles aux dents.
68.

Instrumens pro-
pres à ouvrir la

T A B L E

bouche de force. & corriger la puanteur de la bouche. 163. Ceux qui sont nécessaires pour couper les excroissances des gencives. 186. Ceux qui servent pour le paroulis. 205.

L.

L I M E. L'usage indiscret en est dangereux pour les dents. 101.
Limphe viciée. Elle cause des maladies aux dents. 64. 66.
Linge. Dangereux pour les gencives & les dents. 51.
Liqueur pour blanchir les dents. Autre liqueur pour le même usage. 56.
Lotion pour raffermir les gencives

sc servir ensuite. 232. 233. Autres Lotions propres à nettoyer la bouche quand il s'y est formé quelques ulcères ou abcès. 385. 426. Lotion & cataplasme pour faire percer un abcès & calmer une inflammation. 388. 414. 415. 418. Lotion propre à feringuer une playe. 396. Autre pour bassiner une fistule. 420.

Luxations ou

DES MATIERES.

déplacemens. De *Molaires* (dents)
 combien de sortes. leur situation; leurs
Ce que c'est que différences ; leur
 luxation complete figure, leur usage.
 & incomplete. 76. 6. 7. Elles résis-
 77. 91. 92. 93. tent plus facile-
 Quelles dents se ment aux compres-
 luxent le plus sou- sions. Pourquoi. 17.
 vent en dedans ou Elles sont plus dif-
 en dehors, & quel- ficiles à sortir par
 les sont les moins leur configuration.
 incommodes ou les 29. Les quatre der-
 plus fâcheuses lu- nières, ou dents de
 xations. 94. 95. sagesse, ne vien-
 Ce qu'il faut faire nent quelquefois
 pour y remedier. qu'à cinquante ans,

95. Accidens qui peu-
 vent alors surve-
 nir, & pourquoi.

M.

MASTICATION
 imparfaite
 cause des désordres
 dans la santé. 42.

*Mercur*e, ou vis-
 argent, grand en-
 nemi des dents.
 Pourquoi, & ses
 effets à cet égard.
 69. 70.

31. 32.

N.

NEGLIGENCE
 de faire net-
 toyer ses dents leur
 est pernicieuse, &
 cause le tarte & la
 puanteur de la bou-

T A B L E.

<p>che. 69. 136. Moyens de remedier à ces désordres. 136.</p> <p><i>Nerfs</i> des dents. 20. 21.</p> <p style="text-align: center;">O.</p> <p>OBSERVATION concernant l'usage indiscret de la lime, pratiqué mal-à-propos par un Dentiste peu versé dans la pratique. 244. 245. 246. Reflexion à ce sujet. 246. 247. Autre, sur une dent molaire ôtée avec le pelican ordinaire. 247. 248. Reflexion là-dessus. 248. 249. Autre, dans laquelle on rapporte le concours des accidens fâcheux que</p>	<p>causa une dent qui se fractura en mangeant. 249. <i>jusqu'à</i> 253. Reflexion. 253. 254. Autre, sur le désordre que causa une derniere molaire qui ne parut qu'à l'âge d'environ quarante ans du côté gauche de la machoire inférieure. 255. 256. Reflexion. 257. 258. Autre, sur plusieurs accidens causez par une dent saine & non cariée, qui cependant faisoit souffrir des douleurs insupportables, lesquelles douleurs cessèrent aussi-tôt que cette dent fut ôtée. 258. 259. Reflexion. 259. 260. 261.</p>
--	---

DES MATIERES.

- Autre, sur les accidens fâcheux occasionnez par les mauvais effets du tartre sur les dents. 261. 262. Reflexion. 262.
- Autre, sur une dent, dont les racines étoient d'une grosseur énorme, & occasionnerent après que cette dent fut ôtée, une hemorrhagie si violente que le malade courut grand risque de perdre la vie. 263. *jusqu'à* 266. Reflexion. 266. 267.
- Autre, sur deux tumeurs, ou chairs excroissantes, survenues dans la bouche. 268. 269. 270.
- Autre, sur une chair excroissante, d'un volume considerable, survenue en consequence de deux dents cariées, laquelle excroissance après son extraction donna une hemorrhagie. 271. *jusqu'à* 278. Reflexion. 278. 279.
- Autre Observation singuliere, sur une hemorrhagie survenue aux gencives après les avoir coupées pour les dégorger & les raffermir. 280. 281. 282. Reflexion. 283. 284.
- Autre, sur une dent regenerée à une personne âgée de soixante-neuf ans. 285. 286. Reflexion. 286. 287.
- Autre, sur une grosse dent molai-re regenerée. 287.
- Autre, concer-

T A B L E

nant une deuxième grosse dent molaire
regenerée, 288. viennent point du
tout. 297. 298.
Reflexion. 298.

Autre, sur une grosse dent molaire
regenerée deux fois. 288. 289. 299.
Autre, sur deux
dents cariées &
réunies ensemble,

ne faisant presque
qu'un même corps,
toutes les deux ô-
tées à la fois, 299.
300. Reflexion.

Autre, sur un abcès considerable
soudainement for-
mé, promptement
guéri, & suivi de la
regeneration d'une
petite dent molaire
qui périt par disso-
lution, & de la re-
generation d'une
grande incisive. 301.

Autre, sur deux
dents réunies en-
semble, ne faisant
qu'un même corps.
301. 302.
Autre à peu près
semblable à la pré-
cedente. 303. Re-
flexion. 303. 304.

Autres Observa-
tions faites sur les
dents qui viennent
tard, ou qui ne
Autre Observa-
tion singuliere sur
une dent saine,

qu'on pensa tirer
avec une dent ca-
riée voisine, parce
que l'une & l'autre
étoient

DES MATIERES.

- étoient adherentes incisives, déran-
 à la cloison de l'al- gées & inclinées en
 veole. 304. 305. differens sens, 313.
 Reflexion. 305. 314. 315.
 306. Autre, sur la fra-
 Autre, sur deux cture d'une grande
 dents unies par un dent incisive à son
 corps moyen. 307. extrémité inférieu-
 re, & sur celle de
 Reflexion. 308. la moyenne incisi-
 Autre, sur des ve voisine, qui é-
 dents inégales, gâ- toit cassée entiere-
 tées & difformes, ment. 316. 317.
 lesquelles après Autre, sur des
 beaucoup de soins, dents mal arran-
 sont devenues très- gées & très-diffor-
 belles & très-bon- mes, par laquelle
 nes, 309. 310. on reconnoitra la
 Reflexion. 311. possibilité de re-
 Autre, sur des dresser & replacer
 dents mal arran- avec le pelican ces
 gées, dont l'extré- sortes de dents en
 mité du corps in- leur état naturel.
 clinoit vers le pa- 317. 318. Refle-
 lais. 312. xion. 318. 319.
 Autre à peu près Autre, sur des
 semblable à la pré- dents difformes &
 cedente. 313. mal arrangées, par
 Autre, concer- laquelle on verra
 nant plusieurs dents

T A B L E

<p>comment. se pro- 327.</p> <p>duit le dérangement des dents, & comment on répare cette difformité. 320. 321. 322.</p> <p>Reflexion. 322.</p> <p>Autre, sur deux dents incisives mal arrangées. 323.</p> <p>Autre, sur une dent qui paroïssoit située au palais, laquelle fut placée au rang des autres. 324. 325.</p> <p>Autre à peu près semblable à la précédente, 325. Reflexion sur les cinq Observations qui précédent. 325. 326.</p> <p>Autre, concernant des dents mal arrangées & très-difformes. 326.</p>	<p>Reflexion, 327. 328.</p> <p>Autre, sur une dent incisive dérangée & redressée en très-peu de tems avec le pelican. 328. 329.</p> <p>Autre par laquelle on reconnoît la vraie luxation d'une dent, & quelles furent les adhérences qui survinrent en conséquence 330. 331.</p> <p>Reflexion. 332. 333.</p> <p>Autre, sur une dent cariée, ôtée & remise dans son même alveole, laquelle dent reprit fort heureusement. 334. 335.</p> <p>Autre à peu près semblable à la précédente. 335. 336.</p> <p style="text-align: right;">337.</p>
--	--

DES MATIERES.

Autre, sur une cée par un charla-
dent cariée, ôtée tan dans le sinus
de son alveole & maxillaire supe-
remise avec succès. rieur droit, & sur
les suites de cet

337. 338.

Autre, sur une dent saine, qui fut ôtée par la faute
de la malade, & promptement re-
mise avec succès dans son même al-
veole, sans que la malade s'en apper-
çût. 339. 340.

accident. 350. *jus-*
qu'à 354.

Autre, sur une dent enfoncée dans un alveole voisin
354. Reflexion.
354. 355. 356.

Autre, très-remarquable, sur une excroissance pier-
reuse, formée à l'endroit des dents
molaires, laquelle excroissance fut
précédée d'un ab-
cès & du concours
de plusieurs acci-
dens fâcheux, qui
se succederent les
uns aux autres pen-
dant l'espace de
vingt mois. 357.

Autre, sur la sensibilité d'une dent étrangere, laquelle
ayant été placée dans une autre
bouche, causa peu de tems après des
douleurs considérables. 342. 343.
344. Reflexion.
344. *jusqu'à 350.*

Autre, sur une dent qui fut enfon-
xion. 362. 363.

D E S T A B L E S

Autre, sur une excroissance devenue pierreuse ressemblant à peu près à un petit champignon. 363. 364. 365. Reflexion. 366. 367.

Autre, sur une pétrification formée sur une des dents molaires, 367. 368. 369. Reflexion. 369. 370.

Autre, sur la carie d'une dent, qui causoit une douleur d'oreille très-violente, sans que la dent fût douloureuse, laquelle douleur cessa après que la dent fut ôtée. 371. 372. Reflexion. 372. 373.

Autre, dans laquelle on verra que les dents causent des maux de tête, qui se guérissent par la seule extraction de la dent. 373. 374. Reflexion. 374. 375.

Autre, sur un grand mal de tête causé par plusieurs dents cariées; ce que l'on n'avoit pendant long-tems ni reconnu, ni soupçonné. 375. 376. 377. Reflexion. 377. 378.

Autre, sur de très-grandes douleurs aux dents, à la temple & à l'oreille du côté gauche, au menton, au palais, & à la gorge, sans que l'on pût sçavoir ce qui pouvoit les occasionner. 378. 379. 380. Reflexion.

DES MATIERES.

- xion. 380. 381. molaire. 389. 390.
- Autre, sur le ravage que le scorbut fit à la bouche d'une pauvre femme. 382. 383. Reflexion. 383. 384.
- Autre, sur les excroissances, les caries, les ulcères & les abcès, que le scorbut avoit produits dans la bouche d'un jeune homme, 384. 385.
- Reflexion. 385.
- Autre Observa- tion, sur un dépôt causé par une dent canine, non cariée, mais usée par la rencontre d'une autre dent. 387.
- Autre, sur une tumeur & une fistule causées par la carie d'une dent
- Autre, sur un abcès survenu à la pommette de la joue, en consequence de trois racines ou chicots d'une grosse dent molaire cariée du côté gauche de la machoire superieure. 390. 391.
- Autre, sur un abcès survenu au-dessous du maxillaire inferieur par la carie d'une grosse dent molaire, & guéri par la seule extraction de la dent cariée. 392.
- Autre, sur une fistule survenue aux gencives du devant de la bouche, à la machoire inferieure. 393. 394.
- Reflexion. 394.
- Autre, sur l'effet

T A B L E

<p>perte de plusieurs dents. 436. <i>jusqu'à</i> 444.</p> <p>Autre Observa- tion dans une Let- tre adressée à l'Au- teur, sur un abcès considerable surve- nu en consequen- ce d'une carie de dents negligée. 444. <i>jusqu'à</i> 448.</p> <p>Réponse. 448. <i>jus-</i> <i>qu'à</i> 451.</p> <p>Autre, sur le dia- gnostic qui se tire de l'inspection des dents. 451. <i>jusqu'à</i> 456.</p> <p><i>Operations</i> qui se pratiquent sur les dents. 138.</p> <p>Qualitez qu'elles demandent dans l'operateur. 138.</p> <p>139. Il y faut con- siderer les obstacles que cause la situa- tion des joues, de</p>	<p>la langue & des lé- vres, &c. 143. Si- tuations differen- tes où doit être le sujet, pour que les operations soient plus aisées. 143.</p> <p>144. Attitudes de l'operateur, soit qu'il soit placé au côté droit, ou au côté gauche pour operer. 145. 146.</p> <p>147. Situations dépendantes de la nécessité par rap- port aux incom- moditez & aux ma- ladies du sujet.</p> <p>147. 148. On doit se mêler d'une seu- le profession. Gens qui passent les bor- nes de la leur en travaillant aux dents. Exemple de la mal-habileté d'un de ceux-là. 151. 152. 153.</p> <p style="text-align: right;"><i>Opiates.</i></p>
---	---

DES MATIERES.

Opiates. Quelles la douleur est trop
font celles qui nui- violente & que le
sent aux dents. 49. malade ne peut
Opiate excellente manger sur la dent
pour les dents & cariée. 156. Quand
les gencives. 52. le gonflement ne
53. Maniere de permet pas de l'ô-
s'en servir. 53. ter. 156. 157.
Deux autres opia- Quand la douleur
tes bonnes pour les & le gonflement
dents. 54. cessent. Quand la
Oseille. L'effet de douleur reste quoi-
son suc sur les que le gonflement
dents. 49. ait cessé. 157.
Oter les dents. Quand les dou-
Differens cas où il leurs des dents
faut les ôter. 149. sont violentes &
Ce qu'il faut faire opiniâtres, quoi-
quand une dent qu'elles soient sans
mal arrangée ne carie & sans diffor-
peut être redressée. miré. 157. Si l'on
154. Quand la ca- peut ôter les dents
rie des dents ne aux femmes grosses
peut être guérie. & aux nourrices.
Quatre raisons de Ce qu'on doit faire
les ôter. Quelles en pareille occa-
font ces raisons. sion. 157. 158.
154. 155. Ce qu'il 159. Quelles dents
faut faire lorsque & en quelles occa-

T A B L E

sions elles se tirent, Ce qu'il faut faire
 avec tel ou tel inf- alors. 166. 167.
 trument. 159. Cir- L'operation d'ôter
 constances qu'il une dent pour ou-
 faut observer à ce vrir la bouche, ne
 sujet. 159. 160. se doit faire qu'à
 Ouvrir la bou- l'extrémité. Incon-
 che, est une des venient qui s'y ren-
 principales opera- contre. Maniere de
 tions entre toutes l'éviter. 167. Ob-
 celles des Dentif- servations qu'il
 tes. 160. 161. Pré- faut faire, quand
 cautions qu'il faut on ôte une dent
 prendre lorsqu'il pour cela, en la
 faut l'ouvrir de poussant en de-
 force. 163. Manie- dans. 167. 168.
 re de proceder à Ce qu'il faut exa-
 l'ouverture des miner avant d'ôter
 dents. 163. 164. une dent pour ou-
 165. N'appuyer les vrir la bouche.
 instrumens que sur Moyen de couler
 des dents fortes. du boüillon dans la
 165. Méthode bouche pour ne
 prescrite par l'Au- point ôter la dent.
 teur peut n'être 168. Ce qu'il faut
 pas toujours suffi- faire lorsque les ci-
 sante pour ouvrir catrices qui résul-
 les dents. Pour- tent des abcès des
 quoi. 165. 166. parotides, ou des

DES MATIERES.

brides causées par ser les douleurs.
 le flux de bouche, L'effet de ce reme-
 la tiennent fermée. de. 130. 131.
 169. *Perte des dents.*

P.

Les désavantages
 qui la suivent. 102.

PAROULIS. En *Pierre infernale.*
 quel endroit il Maniere de s'en
 naît. Comment il servir pour la gué-
 se forme. Ses diffé- rison de l'époulis.
 rentes causes. 199. 193. Ce qu'il faut
 200. 201. Obser- droit faire si par
 vations qu'il faut malheur un mala-
 faire pour sa guéri- de l'avoit avalée
 son. 201. 202. Ma- dans le tems de l'o-
 niere de le guérir peration. 194. 195.
 & remedes. 202. *Poudre propre à*
 203. Operation. nettoyer les dents.
 204. jusqu'à 207. 55.

Ce qu'on doit fai- *Puanteur de la*
 re pour le prévenir. bouche. D'où elle
 208. 209. provient. 102.

Passions violentes
 peuvent causer des
 maladies aux dents.

Comment. 66.

Pâte pour dissiper
 les fluxions des
 dents & en appai-

R.

RACINES des
 dents. Ce que
 c'est. 4. Leur gros-
 seur ; leur nombre ;

Sf ij

T A B L E

leur figure. 8. 9. 229. Ce qu'il faut
Sc. Elles ont cha- faire quand les
 cune une cavité qui gencives sont gon-
 diminuë à mesure flées d'une humeur
 qu'on avance en scorbutique. 230.
 âge. 19. Cette cavi- Quand elles sont
 té est tapissée d'une ulcerées, sans être
 membrane. 20. excroissantes. 231.

Régime de vie Indications du scor-
 pour la conserva- but. 232. Remè-
 tion des dents. 41. des qui y convien-
 La maniere de vi- nent pour le résou-
 vre peut contribuer dre & en faire tran-
 à leur perte. 65. spirer l'humeur.

Resserrement des 232. jusqu'à 235.
 dents & de la bou- *Sel d'albâtre.* Sa
 che. Ses differen- composition. Il est
 tes causes. 161. plus nuisible que
 162. 163. 169. profitable aux
 dents. 49.

S.

Sensibilité des
 dents. Opinions
 diverses à ce sujet.
 Ses differences.

S CORBUT. Ses
 mauvais effets 104.
 sur les gencives, les
 dents & les alveo- *Sobriété.* Elle est
 les. 227. 228. Ma- ncessaire pour
 niere d'en prévenir conserver les dents.
 les désordres. 228. 44.

DES MATIERES.

Suc nourricier Ses effets. 132.
trop abondant ou 133. 135. Trois
vicié. Il produit causes principales
des effets dange- du tartre. 133.
reux pour les dents. 134. Corps étran-

65. gers & pierreux
Sacrerics, nuisi- trouvez à la racine
bles aux dents. 43. de la langue. 134.
68. 135. Formation du

T.

TABAC en fu- tacher à la surface
mée. Nuisible intérieure des inci-
aux dents. Com- fives de la machoi-
ment. 45. 68. re supérieure qu'
Avantageux pour aux autres dents.
leur conservation. Pourquoi. 135.
Comment. 46. *Tentes* & tam-

Tabac en pou- ponnages des
dre ne peut leur playes sont dange-
nuire que par l'ex- reux. Plusieurs o-
cès, & peut leur pinions à ce sujet.
être utile. 46. 212. 213.

Tartre. Il forme *Transparence* des
quelquefois des tu- dents. 98.
meurs pierreuses *Trepaner* une
sur les dents. 100. dent. En quelle oc-
Ce que c'est que le casion. Utilité de
tartre ou tuf. 132. ce remede. Exem-

T A B L E

<p>plés. 434. 435. <i>Tumeurs</i> aux gen- cives. Comment on doit y faire des incisions & les en- tretienir ouvertes. 211. 212. Ce qu'il faut faire quand elles sont confide- rables. 213. 214. Quand elles sont médiocres l'extrac- tion de la dent suf- fit. Exemples à ce sujet. 214.</p>	<p>penfe. 100. Opi- nion du vulgaire & de certains Auteurs sur ces vers. 117. Sentiment de Ri- viere à ce sujet. 118. Celui de M. Andry & la des- cription qu'il fait de ces vers. 118. Experiences faites par l'Auteur pour en découvrir, qui ont été inutiles. 119. Raisons qui démontrent que la carie s'engendre sans ces vers. 120.</p>
--	---

V.

<p>VAPEURS de l'estomac & du poumon, nui- sibles aux dents, 67. <i>Veines</i> des dents. 21. 22. <i>Vers</i> des dents. Ce que l'Auteur en</p>	<p><i>Ulcères</i> des gen- cives. Leurs diffe- rences & leurs ac- cidents. 219. Moyens de guérir ceux qui n'ont pas fait beaucoup de progrès. 220. 221.</p>
--	--

Fin de la Table des Matieres.

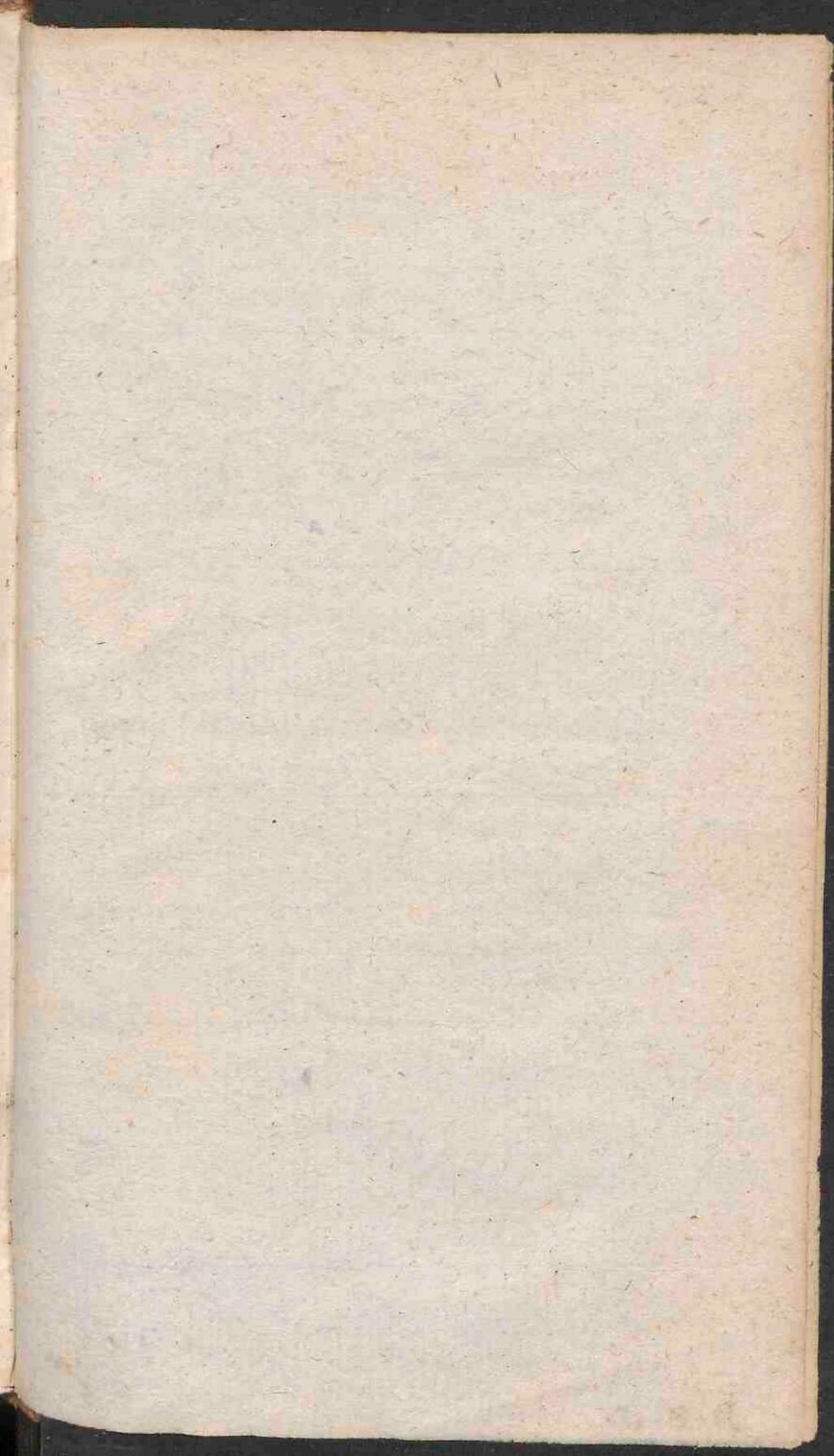
Errata du Tome premier.

- P** Age 53. ligne 24. une, *lisez un.*
Page 196. ligne 9. scapel, *lisez*
scalpel. Et lig. 17. en en sciant, *lisez*
en la sciant.
Pag. 237. lig. 13. après une sonde, *ajou-*
tez de.
Pag. 239. lig. 11. piton, *lisez piston.*
Pag. 285. lig. 20. inférieure, *lisez supé-*
rieure.
Pag. 308. lig. dernière, ervir, *lisez ser-*
vir.
Pag. 325. lig. 18. celles, *lisez celle.*
Pag. 351. lig. 2. dans dans, *lisez dans.*
Pag. 377. lig. penultième, auroient, *li-*
sez auroit.
Pag. 388. lig. penultième & dernière,
en en, *lisez en.*

Errata du Tome second.

- P**Age 27. ligne 27. de ce volume, *lisez* du premier volume.
Pag. 117. lig. 8. *sa*, *lisez* son.
Pag. 140. lig. 19. montre, *lisez* monte.
Pag. 148. lig. 19. effacez de.
Pag. 168. lig. 16. rous, *lisez* tous.
Pag. 184. lig. 23. après les incisives, *ajoutez* les canines.
Pag. 189. lig. 12. dans, *lisez* de.
Pag. 228. lig. 14. forme, *lisez* ferme.
Pag. 255. lig. 24. ajoute, *lisez* ajuste.
Pag. 328. lig. 4. démontré, *lisez* démonté.

Nota, que page 302. dans le titre qui est à la tête du chapitre 22. on nomme par méprise quatrième petit obturateur, celui qui est appelé cinquième obturateur page 331. dans l'explication de la planche 40. & qui y est représenté sous la figure 18.



D. D. S.

311

5th

